

DEA "ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
AGRO-ALIMENTAIRE ET RURAL"
(MONTPELLIER I-ENSAM)

SEMINAIRE DE RECHERCHE "REGARDS SUR L'ACTIVITE AGRICOLE.
DIVERSITE DES APPROCHES DISCIPLINAIRES"
(LABORATOIRE D'ETUDES AGRAIRES-ORSTOM)

TEXTES DE TRAVAIL SUR
ANTHROPOLOGIE ET ACTIVITES AGRICOLES

REUNIS PAR
JEAN-PIERRE CHAUVEAU
SOCIOLOGUE, ORSTOM

ENSEIGNEMENT 1988/1989

A V E R T I S S E M E N T

Les auteurs de ces textes ou extraits sont tous anthropologues ou sociologues, à l'exception de Chayanov [3]. Il nous a paru nécessaire de faire figurer un extrait d'un des textes fondamentaux de cet économiste russe du début du siècle à cause de l'influence qu'il a exercée et continue d'exercer sur l'anthropologie des sociétés paysannes. Certains des textes sont le produit de collaboration avec d'autres disciplines : géographes [11, 16] ou économistes [12].

Face à la multitude des travaux dans le domaine de l'anthropologie des faits et sociétés agraires, nous avons limité le choix à des auteurs ayant travaillé en Afrique noire (à la seule exception de Wolf et, encore une fois, de Chayanov - G. Dalton y ayant pour sa part travaillé épisodiquement). Les critères du choix sont la représentativité des auteurs vis-à-vis des principaux courants de l'anthropologie et/ou des principaux aspects de l'anthropologie des activités agricoles. Ce choix est malgré tout arbitraire, comme on s'en doute. Il l'est d'autant plus que nous avons drastiquement limité les textes non disponibles en français et que nous avons privilégié les chercheurs de l'ORSTOM - comme nous y invite après tout l'esprit de ce séminaire de recherche [11,12,13,16,17].

Nous regroupons ces textes de la manière suivante.

1 - Les deux premiers textes dressent un tableau général de deux grands domaines de l'anthropologie concernés plus particulièrement par l'étude des activités agricoles et des sociétés agraires : l'anthropologie des sociétés paysannes [1] et l'anthropologie économique [2]. D'autres grands domaines de la discipline sont abordés ailleurs, qui sont également étroitement associés au regard de l'anthropologie sur les faits agraires. Notamment l'anthropologie de la famille et de la parenté [3,4,6,7,16], l'anthropologie des techniques [14], l'anthropologie écologique [12,15]. Le thème du développement agricole et les manières dont l'aborde anthropologues et sociologues n'est pas traité en tant que tel - il le sera au cours du séminaire animé par Guy Pontié. Ce thème parcourt cependant de nombreux documents [notamment 10,12,14,15].

2 - On trouve ensuite huit textes qui traitent de l'anthropologie des sociétés agraires. Les activités agraires y sont considérées dans leur ensemble et dans leurs implications les plus larges vis-à-vis de l'organisation générale des sociétés.

Les principaux modèles d'interprétation des sociétés où l'agriculture est l'activité prédominante y sont présentés : théorie du système économique paysan [3], de l'économie agricole primitive [4], de la société paysanne [5], théories marxistes du mode de production domestique [6] et du mode de production lignager [7], modèle inspiré du "capitalisme rural" [8].

Nous avons inclus dans ce groupe deux textes représentatifs de débats récurrents dans notre domaine de recherche : la spécificité éventuelle des paysanneries en Afrique noire [9] et le caractère "non capturé" des paysanneries [10].

3 - Les sept derniers textes sont regroupés dans une rubrique anthropologie de l'agriculture qui se différencie de la précédente par une limitation du champ monographique dans l'espace et dans la thématique. Une "entrée" particulière y est privilégiée, comme l'interrelation des sociétés rurales entre elles [12], le terroir [13], les techniques [14], l'écologie [15], le salariat agricole [17] ; ou bien un thème : la considération des différentes échelles d'espace-temps dans l'interprétation de l'évolution agraire [11], la division sociale du travail [16]. C'est à ce niveau d'analyse méso ou microscopique (à l'échelle de la société globale) que l'on rencontre le plus fréquemment des travaux interdisciplinaires [11,12,17].

D'autres thèmes ou "entrées" auraient mérité un traitement spécifique. Mentionnons-en deux : le caractère historique et évolutif des agricultures africaines dès avant la colonisation et les interventions de développement ; et les notions des "cycle de vie" ou de "cycle domestique" régissant l'organisation sociale de l'agriculture. Ces dernières sont cependant fortement suggérées dans les textes généraux sur l'anthropologie des sociétés agricoles. Quant à l'importance de l'histoire dans l'interprétation des faits et sociétés agraires, de nombreux textes y insistent suffisamment [5,7,8,9,11,12,13,14,16,17].

SOMMAIRE

I - DEUX DOMAINES DE L'ANTHROPOLOGIE PARTICULIEREMENT CONCERNES PAR LES ACTIVITES AGRICOLES

Texte 1 - J.P. OLIVIER DE SARDAN : "Paysannerie".

Texte 2 - J.P. CHAUVEAU : "Anthropologie économique". Les deux articles sont à paraître dans : Dictionnaire de l'ethnologie, Paris, Presses Universitaires de France.

II - ANTHROPOLOGIE GENERALE DES SOCIETES AGRAIRES

a) Principaux modèles d'interprétation

Texte 3 - A. CHAYANOV. Extraits de "Théorie des systèmes économiques non capitalistes", Traduction de P. COUTY, Dakar, 1970 (inédit) : 1-11 et 22-24.

Texte 4 - G. DALTON "Traditional Production in Primitive African Economies", in Economic Anthropology and Development, New York, Basic Books, 1971 : 123-139.

Texte 5 - E. WOLF "La paysannerie et ses problèmes" in : M. GODELIER, éd., Un domaine contesté : l'anthropologie économique, Paris, Mouton : 265-282 (traduction de M. GODELIER).

Texte 6 - C. MEILLASSOUX "Les bases économiques de la reproduction démographique : du mode de production domestique au salariat", L'Uomo, Rome, VI, 2, 1982 : 177-191.

Texte 7 - P.P. REY "Contradiction de classe dans les sociétés lignagères" (extrait), in Dialectiques, 21, 1977 : 125-133.

Texte 8 - P. HILL "Why Country People are not Peasants", in : Development Economics on Trial, Cambridge University Press, 1986 : 8-15.

b) Quelques débats récurrents

Texte 9 - J.B. FORREST "Defining African Peasants". Peasant Studies, 9, 4, 1982 : 242-249.

Texte 10 - G. HYDEN "La crise africaine et la paysannerie non capturée", Politique africaine, 18, 1985 : 93-113.

III - ANTHROPOLOGIE DE L'AGRICULTURE DANS LES SOCIÉTÉS AGRAIRES

a) Les échelles d'espace-temps

Texte 11 - G. DUPRE et B. GUILLAUD "L'agriculture de l'Aribinda (Burkina Faso) de 1875 à 1983. Les dimensions du changement", Cahiers ORSTOM Sciences Humaines, 24, 1, 1988 : 51-71.

b) L'"écologie politique"

Texte 12 - J.L. BOUTILLIER ET J. SCHMITZ "Gestion traditionnelle des terres (systèmes de décrue/système pluvial) et transition vers l'irrigation. Le cas de la vallée du Sénégal", Cahiers ORSTOM Sciences Humaines, 23, 3-4, 1987 : 533-554.

c) Le terroir

Texte 13 - M. AUGÉ "Tradition et conservatisme. Essai de lecture d'un terroir. Pays alladian (Basse Côte d'Ivoire)", Etudes rurales, 37-38-39, 1978 : 281-298.

d) Les techniques agricoles

Texte 14 - B. MARTINELLI "Pour une anthropologie de la pluralité technique. Le cas de la culture de l'igname au sud-Togo" (extrait), Cultures et développement, Louvain : 633-643 et 654-659.

e) Les savoirs locaux

Texte 15 - P. RICHARDS "The ecology of West African farming systems : I. Seasonality and shifting cultivation" in Indigenous Agricultural Revolution, London, Hutchinson, 1985 : 41-62.

f) La division sociale du travail

Texte 16 - J.P. DOZON "Economie marchande et structures sociales : le cas des Bete de Côte d'Ivoire", Cahiers d'Etudes Africaines, 68, XVII-4 : 463-483.

g) Le salariat

Texte 17 - J.P. CHAUVEAU et J. RICHARD "Une "périphérie recentrée" : à propos d'un système local d'économie de plantation en Côte d'Ivoire" (extrait) Cahiers d'Etudes Africaines, 68, XVII-4 : 491-514.

J.P. Olivier de Sardan

Octobre 1987

Article "Paysannerie" (Dictionnaire d'ethnologie, PUF)

Peu d' anthropologues emploient le terme de "paysans" pour se référer aux populations qu'ils étudient. Et pourtant on peut considérer que la majorité de celles-ci relève de la paysannerie et non des "sociétés primitives"...

On admet généralement que le "monde paysan" se caractérise par une autonomie relative face à des formes d'organisations socio-économiques dominantes qui lui sont extérieures (sociétés féodales, tributaires, étatiques, coloniales, capitalistes, socialistes...). Ces différents pouvoirs opèrent aux dépens de la paysannerie des "ponctions" ou des "prélèvements", en général par un biais politique, au nom de "services en retour" variables tant en contenu qu'en efficacité (protection religieuse, sécurité, développement...). Par là la paysannerie se distingue tant des sociétés "primitives" (isolées, quasi-autarciques) que des sociétés urbaines et industrielles (Redfield, 1956).

D'autres caractéristiques ont été ajoutées, pour former une sorte d'"idéal-type" de la paysannerie (Mendras, 1976):

- le groupe domestique (la "maison") y est la structure

de production centrale et la famille en est le mode d'organisation sociale dominant

- l'agriculture (associée selon des modalités variables à l'élevage et à l'artisanat) donne une importance décisive au rapport à la terre (que ce soit sous forme foncière et patrimoniale, ou symbolique et religieuse)

- il s'agit de sociétés d'interconnaissance (Maget); le village en est la forme la plus répandue

- les "notables" assurent une fonction de médiation décisive entre la collectivité paysanne et la société englobante.

On voit que ces traits, bien que dégagés à partir d'analyses des paysanneries occidentales, peuvent s'appliquer fort bien à la plupart des sociétés rurales du Tiers-Monde, tant pré-capitalistes ou pré-coloniales que contemporaines.

"Economie primitive" et paysannerie

Au centre de sa tentative pour redéfinir les bases de l'anthropologie économique, Sahlins place un "mode de production domestique" qui concerne aussi bien les groupes de chasseurs-cueilleurs que nombre de communautés d'agriculteurs (Sahlins, 1981): le groupe domestique (la "maisonnée"), fondé sur la division sexuelle du travail, en est la base; la production y est centrée sur la valeur d'usage, les échanges

avec l'extérieur sont limités à la satisfaction des besoins, la redistribution est la règle des échanges internes, la parenté structure les relations sociales. Rien là, à ce niveau de généralité, ne différencie en fait, hormis l'absence d'une "ponction", les économies "de l'âge de pierre" citées souvent par Sahlins des économies paysannes médiévales européennes décrites par les historiens (Duby, 1973)...

Meillassoux reproche non sans raisons à Sahlins de mettre dans un même sac des sociétés trop disparates. Lui-même (Meillassoux, 1975) réserve le terme de mode de production domestique aux seules sociétés agraires (voire céréalières), mais en posant assez arbitrairement deux conditions: l'absence de prélèvements et le caractère secondaire des échanges avec l'extérieur. Or une grande part des sociétés rurales pré-coloniales ou pré-capitalistes qui pourraient relever du mode de production domestique étaient soumises à une extorsion de "tribut", et il semble bien impossible de déterminer le seuil au-delà duquel les échanges avec l'extérieur deviennent "indispensables" à la reproduction sociale (toute économie paysanne procède à des échanges et peut toujours supporter une rupture de ces échanges...)

Aussi peut-on émettre deux propositions:

1- Parmi les économies agraires "traditionnelles", certaines étaient essentiellement d'"auto-subsistance" (et donc apparaissent comme plus "primitives") et d'autres étaient intégrées à un système plus large, souvent associé à la présence d'un Etat (et donc apparaissent comme plus "paysannes"); mais il s'agit là d'un continuum, et les formes d'organisation sociale internes ne sont pas nécessairement structurellement différentes.

2- Dans tous les cas le "groupe domestique" est à la base de la production agricole, ce qui implique des rapports de production fondés sur l'âge et le sexe, mais qui peuvent se combiner à d'autres rapports de production (et pas seulement l'"esclavagisme" et le "servage"...) comme à des rapports d'extorsion externes

Paysanneries et économie de marché

Sans doute les "nouveaux agriculteurs" occidentaux (techniciens, entrepreneurs et gestionnaires), apparus entre 1950 et 1970, marquent-ils "la fin des paysans" (Mendras, 1984). Mais, ailleurs dans le monde, la paysannerie reste la forme socio-économique dominante, même si les liens avec la "société englobante" ont changé. La connexion avec l'"économie-monde" implique que le "prélèvement" passe désormais par des mécanismes économiques (problème de

l'échange inégal). Le "mystère" du fonctionnement d'une économie paysanne dans le contexte du capitalisme, auquel le premier Chayanov a tenté de s'attaquer, repose sur le constat suivant: l'irruption de l'économie monétaire, l'articulation avec le marché mondial, la domination d'appareils étatiques bureaucratiques, autant d'éléments auxquels aucune société agraire n'échappe dans le monde; or le fonctionnement interne des économies paysannes continue manifestement à n'être pas réglé par la seule loi du profit, et ne peut être véritablement maîtrisé par les institutions politico-économiques nationales.

Pour certains, c'est dans ce décalage justement que s'explique la "sur-exploitation" des paysans du Tiers Monde (forme moderne de l'accumulation primitive): le mode de production capitaliste se "subordonnerait" les modes de production antérieurs (Rey, 1971). Ou encore il laisserait à l'économie domestique paysanne le soin de reproduire à meilleur compte (pour lui) la force de travail (Meillassoux, 1975).

Une version inverse y voit au contraire un effet de la résistance de l'économie paysanne, qui refuserait de se laisser "capturer" et se réfugierait dans la production de subsistance et l'"économie affective" (Hyden, 1980)

La dichotomie "secteur de subsistance"/"secteur d'échanges monétaires" semble être au coeur de toutes ces

thèses. L'économie domestique et villageoise de subsistance s'opposerait radicalement à l'économie de marché (cultures commerciales et salariat). En fait, les sociétés paysannes contemporaines, où qu'elles soient, conjuguent et combinent production auto-consommée et production vendue sur le marché selon des modalités autrement plus subtiles et complexes.

Pour aborder cette complexité, on peut faire éclater l'ensemble "paysannerie" et distinguer en son sein une diversité de rapports de production ou de "formes de production" (Chevalier, 1982), tous engagés dans des relations différenciées avec le capitalisme (qui, lui-même, n'est pas uni-forme...).

Parmi eux, la "petite production marchande" (c'est à dire une agriculture familiale de petite propriété) représente la forme de production de loin la plus répandue, qui correspond à peu près à un "mode de production domestique" intégré partiellement à l'économie de marché.

Pratiques et valeurs

Face aux ponctions et interventions extérieures, l'accent a été alternativement mis sur la "passivité" et l'inertie paysannes (stéréotype classique) ou sur les capacités de révolte (Wolf, 1974). En fait les pratiques effectives ne sont pas de l'ordre du "tout ou rien"; elles se fondent sur des "stratégies de la dérobade" (Olivier de Sardan, 1984) ou des "formes quotidiennes de résistance" (Scott, 1986)

De la multiplicité de comportements individuels mais convergents, on a essayé de dégager une "logique paysanne", dans sa différence avec la logique "capitaliste", ou la logique "bureaucratique", qui permettrait de rendre compte de l'écart entre les pratiques paysannes réelles et celles que les institutions nationales voudraient induire: ainsi la "recherche de la sécurité" permettrait d'interpréter les stratégies paysannes (Scott, 1976), ou la "logique de la subsistance" de rendre compte aussi bien de la production vivrière que de la production pour le marché ou du salariat temporaire (Olivier de Sardan, 1984)

En fait, derrière une "méta-logique" paysanne, des logiques multiples (économiques, techniques, sociales, symboliques...) sont à l'oeuvre (Olivier de Sardan, 1986), conjointement ou alternativement mobilisées. Parler de "logiques paysannes", c'est nécessairement aborder le niveau

des normes et valeurs. Ainsi Scott décrit une "économie morale" de la paysannerie, où il voit une série d'institutions "au service" de la sécurité et assurant redistribution et solidarité minimum (Scott, 1976). Les mécanismes de la prestation et de la redistribution, que Polanyi le premier (Polanyi, 1944) avait dégagé comme caractéristiques des économies traditionnelles par contraste avec l'économie de marché, sont ainsi incrustés dans les pratiques sociales "non-économiques"

Dès qu'on passe des pratiques économiques aux normes culturelles, la recherche de relations constantes, invariantes, entre les unes et les autres devient périlleuse. A cet égard, l'affirmation de "valeurs paysannes" rappelle parfois les dichotomies de la sociologie du début de ce siècle (Durkheim, Weber) reprises et développées par Parsons et Redfield), déclinées sur le mode de l'opposition entre tradition et modernité, ascription et achievement, solidarité et individualisme, ruralisme et citadinité...

Or l'étude des paysanneries implique de prendre ses distances avec "l'idéologie paysanniste", qui fait des sociétés paysannes, parce qu'elles sont différentes de la société urbaine industrielle, le négatif (hier dévalorisé, aujourd'hui valorisé) de celle-ci.

L'"autonomie" des sociétés paysannes doit elle-même être relativisée: l'urbanisation et la sous-prolétarianisation

galopantes du Tiers Monde, et les multiples liens entre monde rural et monde urbain, empêchent de voir les paysanneries du Sud comme des "réserves" de paysans à l'heure où au Nord ceux-ci disparaissent...L'anthropologue qui étudie des communautés paysannes ne peut plus aujourd'hui être un traditionniste.

ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE

La "vie matérielle" des sociétés est un thème récurrent de l'ethnographie et de l'anthropologie depuis les vastes reconstitutions comparatives de Morgan, Marx, Durkheim, Boas ou Weber. Dès les années 1920, Thurnwald, Malinowski, Leroy, Firth et Mauss en entreprennent une analyse systématique ; une décennie plus tard Goodfellow et Herskovits jettent les bases de la "sociologie économique" ou "anthropologie économique" comparées des sociétés dites primitives. Mais c'est après la guerre que se constitue l'anthropologie économique comme savoir réputé spécialisé sur les faits et techniques de production, de circulation et d'utilisation des biens matériels (VAN DER PAS 1973, GODELIER éd. 1974, POUILLON éd. 1976). Elle demeure toutefois étroitement associée au débat originel par lequel ses précurseurs justifiaient l'intérêt ethnologique porté aux économies primitives : leur fonctionnement peut-il être analysé à partir des connaissances établies par la Science économique occidentale ou bien celle-ci n'est-elle qu'un savoir particulier du rapport des hommes aux choses, incapable de prendre en compte les significations culturelles, les aspects cérémoniels et ostentatoires, les normes particularistes mais aussi la cohérence des économies non occidentales ? En outre la pertinence d'un savoir anthropologique spécialisé sur l'économie restera toujours hypothéquée par la question de l'autonomie de

son objet, par le fait que les phénomènes qui apparaissent comme économiques aux yeux de l'observateur occidental sont des faits sociaux "totaux" desquels il est erroné d'isoler un aspect économique supposé universel (MAUSS 1923-1924).

UN DOMAINE SPECIALISE DU SAVOIR ANTHROPOLOGIQUE

Polanyi (1957) en formalise les deux principaux courants en opposant leurs définitions de l'économie. Les formalistes (FIRTH 1967, LE CLAIR et SCHNEIDER éd. 1968) l'empruntent au courant néo-classique en Economie : c'est l'ensemble des dispositions par lesquelles les hommes gèrent la rareté de leurs ressources matérielles pour satisfaire à des objectifs alternatifs déterminés. A l'anthropologue est alors assignée la tâche, principalement comparatiste, d'analyser sous cet angle les économies archaïques. A l'inverse les substantivistes rejettent le caractère universel de la loi abstraite de l'utilité-rareté et le comparatisme continuiste qu'elle présuppose : les systèmes économiques* sont eux-mêmes régis par des procédures principalement non économiques ; l'économie est "incorporée" à la société et n'en est pas un élément constituant autonome. Ce point de vue holistique n'exclut pas cependant tout comparatisme. L'anthropologue peut déterminer, notamment au travers des échanges*, les types fondamentaux "d'intégration de l'économie à la société" (réciprocité, redistribution, marché) dont la combinaison rend compte de la diversité des systèmes économiques "réels" décomposables en sphères

de produits, de services et d'échanges plus ou moins étanches et plus ou moins soumises artificiellement au "régime du produit raréfié" (DOUGLAS 1967) : subsistance, biens matrimoniaux, biens de prestige, produits laissés au marché, flux de travail (POLANYI, BOHANNAN et DALTON 1962, BARTH 1967).

L'opposition entre formalistes et substantivistes, toujours vivace, est cependant relative. D'abord les deux termes de l'alternative : rareté universelle des moyens économiques et détermination extra-économique des besoins ne sont pas exclusifs l'un de l'autre (FIRTH, ORTIZ). Ensuite la polémique est surtout entretenue par certains formalistes, tentés d'assimiler l'économie à la logique formelle de la maximisation des avantages matériels ou même symboliques (GRAY, CANCIAN, LE CLAIR, SCHNEIDER : 1974, BURLING, HOMANS, GOODE). Enfin, par leur souci d'individualiser le domaine de l'économie, les deux courants appliquent la méthode d'étude des faits économiques que Radcliffe-Brown qualifiait d'"extensive" ; tous deux tendent à hypostasier l'entité économique en une catégorie universelle - même lorsqu'elle est subordonnée aux procédures institutionnelles comme chez les substantivistes.

Pour cette raison, l'anthropologie économique comme spécialité close sur elle-même n'a pas convaincu nombre d'anthropologues intéressés pourtant par l'étude des économies "traditionnelles" (EVANS-PRITCHARD, NADEL, FORTES, BALANDIER, GOODY, TESTART). En outre, d'autres

perspectives ont englobé son objet ou empiété largement sur son domaine. Citons les travaux issus de l'écologie culturelle* et des ethnosciences* qui ont restitué la complexité et la cohérence des savoirs et des dispositifs économiques "indigènes" (CHIPETA 1981, BROKENSCHA, WARREN et WERNER. ed. 1980, RICHARDS 1985) ; également, les recherches consacrées aux paysanneries* dont le terrain d'étude recouvre les sociétés rurales jusqu'alors exemplaires de l'anthropologie économique (BALANDIER, GEERTZ, WOLF, MINTZ, HYDEN, HART).

RETOUR A UNE PROBLEMATIQUE ANTHROPOLOGIQUE GENERALE DE L'ECONOMIE

Parallèlement à la remise en cause de l'anthropologie économique spécialisée, confrontée à la dilution de son terrain et de son objet, un retour s'opère à ce qui est plutôt l'anthropologie de l'économie, application des problématiques théoriques générales de la discipline à un secteur dont l'intérêt est essentiellement d'ordre empirique. Plusieurs courants y ont contribué pourtant fort dissemblables par leur tradition scientifique.

L'apport de l'anthropologie marxiste* dans l'analyse des économies "non capitalistes" est indissociable d'une entreprise critique et globale à l'égard de l'anthropologie sociale et culturelle non marxiste. Il est à cet égard contraire aux objectifs de ses promoteurs de réduire l'anthropologie marxiste à une anthropologie "économique", même "nouvelle" (CLAMMER,

CRUMMEY, C.C. STEWART, LEONS et ROTHSTEIN). Cet apport tient à l'inverse au refus de "l'économisme" - ce qui n'est un paradoxe qu'aux yeux des marxistes dogmatiques ou des antimarxistes convaincus même si, initialement, l'intention de faire de l'anthropologie une branche du matérialisme historique spécialisée dans l'étude des sociétés sans classe peut passer pour doctrinaire (MEILLASSOUX 1960, GODELIER 1974, TERRAY 1969). La substitution du concept de déterminisme économique par ceux de "détermination en dernière instance" ou de "causalité structurale" (MEILLASSOUX 1986, GODELIER 1974, TERRAY 1977), la critique de la catégorie économique elle-même (REY 1977), le tarissement des débats d'initiés autour du concept de "mode de production" (JEWSIEWICKI 1985) orientent l'analyse vers la complexité des relations entre les conditions matérielles de la production et leurs préconditions sociales et culturelles de reproduction : la parenté et l'organisation domestique (MEILLASSOUX 1975, GODELIER, BONTE), le politique (TERRAY, REY), l'idéologique et le religieux (GODELIER 1984, GESCHIERE, Van BINSBERGEN), le juridique (SNYDER, NEWMAN 1983).

Un second facteur de renouvellement réside dans l'intérêt porté par les anthropologues aux économies occidentales elles-mêmes. Polanyi (1944) et le courant issu du substantivisme (DOUGLAS, CHAPMAN, SAHLINS) ont particulièrement participé à ce renversement de perspective, dévoilant derrière les mécanismes du marche

les effets régulateurs communs à tous les ensembles socio-culturels. Les catégories et l'idéologie économiques sont interprétées comme des configurations culturelles et historiques locales au même titre que les "économies culturelles" des sociétés non occidentales et, comme celles-ci, non réductibles à l'interprétation utilitariste, universaliste et évolutionniste qu'elles-mêmes secrètent (SAHLINS 1976, GUDEMAN 1986, FOUCAULT, DAGOGNET, HIRSCHMAN 1977, DUMONT 1977). Un certain nombre d'auteurs réhabilitent l'analyse symbolique de "la demande" et de "la consommation" vis-à-vis de "l'offre" : la production apparaît elle-même porteuse d'une "intention culturelle" ; l'échange est investi de fonctions sociales et culturelles irréductibles à leur aspect matériel et utilitaire : il n'est pas le produit de valeurs qui lui préexisteraient mais le lieu même de la genèse sociale (et politique) de la valeur. En cela l'échange marchand n'est pas différent dans sa nature des autres formes d'échanges (APPADURAI 1986, SAHLINS 1976, DOUGLAS et ISHERWOOD 1979) - comme, réciproquement, le "paléo-marchand" est présent dans ces dernières dès lors que l'échange met en interaction des rapports sociaux inter et extracommunautaires (SERVET).

Certains des travaux précédents se démarquent difficilement d'un néo-culturalisme - à l'usage cette fois-ci des sociétés économiquement dominantes. Le courant se réclamant de l'héritage de Marcel Mauss s'efforce par contre de concilier le holisme

méthodologique et le comparatisme fondé sur la mise en perspective réciproque des systèmes sociaux occidentaux et non occidentaux. Principal initiateur de ce courant, Louis DUMONT cherche à rendre compte du caractère exceptionnel de l'idéologie économique de l'Occident relativement aux autres systèmes idéologiques connus qui, tous, subordonnent l'individu à la "totalité" sociale. En dépit de ses spécificités, l'individualisme occidental demeure régi par les exigences de socialisation ordonnée communes à tous les systèmes de valeurs - générant simultanément et contradictoirement le déclin du libéralisme économique et la production incessante d'identités collectives (DUMONT 1977 et 1985). Le principe du "holisme comparatif" inspire de la même manière les recherches sur les formes non occidentales de l'échange (BARRAUD, de COPPET, ITEANU, JAMOUS).

* * *

A défaut de se voir reconnaître un objet spécifique de connaissance, l'économie constitue pour l'anthropologue le terrain d'étude des rapports des hommes entre eux à propos de leurs rapports aux choses. Elle n'est qu'un "analyseur" des totalités sociales - sur quoi les héritiers récents de Marx rejoignent ceux de Mauss - mais, en tant que domaine empirique, sa valeur heuristique est à la mesure des importantes retombées qu'elle suscite sur la problématique anthropologique générale.

Jean-Pierre CHAUEAU

BIBLIOGRAPHIE

- APPADURAI Arjun,
1986 "Introduction : Commodities and the politics of value", in : APPADURAI A. (ed.), The social life of things : commodities in Cultural perspective. Cambridge, Cambridge University Press, XIV + 329 p.
- BARTH Frederick,
1967 "Economic Spheres in Darfur", in : FIRTH R. (ed.), Themes in Economic Anthropology, London, Tavistock Publications, pp. 149-174.
- BOHANNAN Paul et DALTON George,
1962 "Introduction", in : BOHANNAN P. et DALTON G. (ed.), Markets in Africa, Northwestern University Press, pp. 1-26.
- BROKENSHA David, WARREN D.M. et WERNER Oswald (ed.),
1980 Indigenous Knowledge Systems and Development, Lanham-New York-London, University Press of America, 460 p.
- CHIPETA C.,
1981 Indigenous Economics : a Cultural Approach, Smithtown, NY, Exposition Press, XIII + 267 p.
- DOUGLAS Mary,
1967 "Primitive Rationing : A Study in Controlled Exchange", in FIRTH R. (ed.), Themes in Economic Anthropology, London, Tavistock Publications, pp. 119-148.
- DOUGLAS Mary et ISHERWOOD B.,
1979 The World of Goods. Towards and Anthropology of Consumption, London, A. Lane, XII-228 p.
- DUMONT Louis,
1977 Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique, Paris, Gallimard-NRF, 270 p. (Coll. Bibliothèque des Sciences Humaines).
1985 "Identités collectives et idéologie universaliste : leur interaction de fait, Critique, Paris, 456 ("La traversée de l'Atlantique"), pp. 506-518.
- FIRTH Raymond,
1967 "Themes in Economic Anthropology. A General Comment", in : FIRTH R. (ed.). Themes in Economic Anthropology, London, Tavistock Publications, pp. 1-28.
- GODELIER Maurice (ed.),
1974 Un domaine contesté : l'anthropologie économique, Paris-La Haye, Mouton, XV + 374 p.

- 1984 L'idéal et le matériel. Pensée, Economies, Sociétés, Paris, Fayard, 348 P.
- GUDEMAN Stephen,
1986 Economics as culture. Models and metaphors of livelihood, London, Routledge and Kegan Paul, 174 p.
- HIRSCHMAN Alberd O.,
1977 The Passions and the Interests, Princeton University Press. Traduction française par Pierre ANDLER : Les Passions et les Intérêts, Paris, 1980, Presses Universitaires de France.
- JEWSIEWICKI Bogumil,
1985 "Un débat, un paradigme, une épistémé", in : JEWSIEWICKI B. et LETOURNEAU J. (eds.), Mode de Production : Les défis africains, Sainte-Foy (Québec) Editions Safi Press, pp. 2-8.
- LeCLAIR Edward E. et SCHNEIDER Harold K.,
1958 Economic Anthropology. Readings in Theory and Analysis, New York, Holt, Rinehart and Winston, 523 p.
- MAUSS Marcel,
1923-1924 "Essai sur le don, forme archaïque de l'échange", L'Année sociologique, Paris, seconde série, 1. Reproduit avec une introduction de Claude LEVI-STRAUSS dans : MAUSS M., 1950, Sociologie et anthropologie, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 143-284, sous le titre "Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques".
- MEILLASSOUX Claude,
1960 "Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance", Cahiers d'Etudes Africaines, 4, pp. 38-67.
- 1975 Femmes, greniers et capitaux, Paris, Maspero, 257 p. (Coll. Textes à l'appui).
- 1986 Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent, Paris, Presses Universitaires de France, 375 p. (Coll. Pratiques théoriques).
- NEWMAN Katherine
1983 Law and economic organization. A comparative study of preindustrial societies, Cambridge, Cambridge University Press, 264 p.
- POLANYI Karl,
1944 The Great Transformation, New York, Holt, Rinehart and Winston. Traduction française par Catherine MALAMOUD, Maurice ANGENO, avec une préface de Louis DUMONT : La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, Paris, NRF-Gallimard, XIX + 419 p. (Coll. Bibliothèque des Sciences Humaines).

- 1957 "The economy as instituted process", in : POLANYI K., ARENSBERG C. et PEARSON H. (ed.), Trade and Markets in the Early Empires, New York, The Free Press. Traduction française par Claude RIVIERE : POLANYI K. et ARENSBERG C., 1975, Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie, Paris, Librairie Larousse, pp. 239-260.
- POUILLON François (ed.),
1976 L'anthropologie économique. Courants et problèmes, Paris, Maspero, 153 p. (Coll. Initiations africaines).
- PRYOR Frederic L.,
1977 The Origins of the Economy. A Comparative Study of Distribution in Primitive and Peasant Economies, New York, Academic Press.
- REY Pierre-Philippe,
1977 "Contradictions de classe dans les sociétés lignagères", Dialectiques, Paris, (2) ("Anthropologie tous terrains"), pp. 116-133.
- RICHARDS Paul,
1985 Indigenous Agricultural Revolution, London, Hutchinson, 192 p.
- SAHLINS Marshall,
1976 Culture and Practical Reason, Chicago, University of Chicago Press. Traduction française par Sylvie FAINZANG : Au coeur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle, Paris, 1980, Gallimard-NRF, 303 p. (Bibliothèque des Sciences Humaines).
- SCHNEIDER Harold K.,
1974 Economic Man, New-York, The Free Press.
- TERRAY Emmanuel,
1969 Le marxisme devant les sociétés "primitives". Deux études, Paris, Maspero, 173 p. (Coll. Théories).
1975 "Classes and Class Consciousness in the Abron Kingdom of Gyaman" in : BLOCH M. (ed.), Marxist Analyses and Social Anthropology, London, Malaby Press, (ASA Monographs), pp. 85-135.
1977 "De l'exploitation", Dialectiques, Paris, 21 (Anthropologie tous terrains), pp. 134-143.
- VAN DER PAS H.T.,
1973 Economic Anthropology 1940-1972. An Annotated Bibliography, Oosterhout (Pays-Bas), Anthropological Publications, 221 p.

Texte 3

THEORIE DES SYSTEMES ECONOMIQUES
NON - CAPITALISTES

par
Alexandre CHAYANOV

Traduit par Ph. COUTY
ORSTOM, Dakar
Mars 1970

Théorie des systèmes économiques
non - capitalistes

Dans la théorie moderne de l'économie nationale, il est devenu habituel de considérer presque tous les phénomènes économiques exclusivement selon le vocabulaire propre à une économie capitaliste. Tous les principes de notre théorie - rente, capital, prix et autres catégories - ont été élaborés dans le cadre d'une économie fondée sur le travail salarié et visant à maximiser les profits (c'est-à-dire la plus grande partie possible de la fraction du revenu brut qui subsiste après déduction des coûts de production matériels et des salaires). Les autres types (non capitalistes) de vie économique sont considérés comme sans importance ou en voie de disparition ; de toute manière, on juge qu'ils n'exercent aucune influence sur les problèmes fondamentaux de l'économie moderne, et que par conséquent ils ne présentent aucun intérêt théorique.

Il nous faudra accepter cette thèse, compte tenu de l'indiscutable domination exercée par le capital financier et commercial dans les échanges mondiaux, ainsi que du rôle incontesté qu'il joue dans l'organisation actuelle de l'économie mondiale. Mais nous ne devons en aucune façon étendre cette thèse à tous les phénomènes de notre vie économique. Il nous sera impossible de poursuivre une réflexion économique en nous contentant de catégories capitalistes, parce qu'un secteur très vaste de la vie économique (plus précisément : la majeure partie de la sphère de production agricole) est basée non sur une forme capitaliste, mais sur une forme complètement différente : celle de l'exploitation familiale sans salariés (1). Une exploitation de ce genre a des raisons très particulières de se livrer à l'activité économique ; elle a aussi une conception très spéciale des possibilités de profit. Nous savons que la plupart des exploitations paysannes qui se trouvent en Russie, en Chine, en Inde dans la majorité des états non-européens et même dans beaucoup d'états européens, ignorent les catégories du travail salarié et du salaire. Même superficielle, une analyse théorique des structures économiques de ces exploitations suffit à montrer que leurs phénomènes économiques spécifiques n'entrent pas toujours dans le cadre de l'économie classique, ni dans la théorie moderne de l'économie nationale qui en dérive. Nous devons dépasser ce cadre conceptuel de l'économie nationale si nous voulons effectuer une analyse théorique de notre passé économique.

Des systèmes passés, tels que le servage en Russie et l'esclavage en Amérique, posent le problème de savoir si les concepts de la pensée économique contemporaine (capital, intérêt, rente économique, salaire) leur sont applicables. En tant que catégorie économique au sens moderne du terme, le salaire est évidemment absent des systèmes qui viennent d'être cités ; avec lui, le contenu théorique habituel des autres catégories de notre système économique national disparaît puisque la rente et l'intérêt, en tant que constructions théoriques, sont indissolublement liées au salaire. Par ailleurs, une observation de ce genre nous permet d'acquérir une nouvelle catégorie, totalement ignorée par la théorie moderne, le prix des esclaves.

(1) Dans la version américaine, les termes : family economic unit, labor economic unit, family labor economic unit et labor family désignent tous l'exploitation d'une famille de paysans ou d'artisans n'employant pas de salariés et n'utilisant que le travail de ses propres membres.

Nous nous trouvons dans une situation encore plus difficile en ce qui concerne les systèmes économiques des peuples primitifs. Dans ces systèmes, une catégorie de base telle que le prix du marché (fondamentale pour notre pensée théorique) est souvent non-existante. De ce fait, la structure économique du colonat romain, ou celle de l'économie naturelle des peuples primitifs, se trouvent complètement rejetées en dehors du cadre de la pensée économique actuelle. Même en ce qui concerne le Moyen Age, nous aurions des difficultés à analyser la formation des prix à l'aide des concepts dont nous disposons. Comment par exemple évaluer le prix des produits que le seigneur féodal perçoit à titre de paiement en nature et exporte pour être vendus sur des marchés éloignés ?

Sans aucun doute, l'école historique a le grand mérite d'avoir décrit le passé économique (en particulier le passé germano-romain et le monde ancien) et d'avoir dévoilé sa morphologie détaillée; mais même la description la plus exacte et la plus minutieuse est incapable, en tant que telle, de fournir une théorie des faits économiques décrits. Or la science a un besoin urgent d'analyse théorique en ce qui concerne notre passé économique; pour chacun des types économiques que nous avons déjà décrits en partie, il faudrait construire un système économique qui corresponde à ses traits spécifiques. Il me semble qu'une recherche orientée dans ce sens pourrait avoir d'importants résultats, même si elle peut sembler n'être qu'une collecte d'antiquités effectuée par des amateurs. A titre de paléontologie économique, non seulement cette recherche ferait progresser l'analyse comparative des systèmes existants, mais encore elle serait d'une grande utilité pratique pour la politique économique. Le type "exploitation basée sur le travail familial" (que nous définirons de manière plus détaillée ci-après) et d'autres types plus anciens existent encore à présent en grand nombre hors d'Europe. Une analyse théorique utilisant des catégories adéquates aux caractéristiques de ces types serait d'un plus grand secours pour la politique coloniale que les tentatives faites pour adapter l'économie du Zambèze au lit de Procruste des catégories économiques de la moderne école de Manchester.

Nous regrettons que ni Aristote si les autres auteurs anciens ne nous aient laissé une théorie économique, au sens que nous donnons à cette expression aujourd'hui, concernant la réalité économique de leur temps. Les pères de l'Eglise, contemporains du régime féodal, traitèrent souvent de problèmes économiques dans leurs ouvrages; mais comme on sait, ils consacrèrent toute leur attention au côté moral de la vie économique. La littérature économique russe au tournant des XVIIème et XVIIIème siècles, telle qu'elle est représentée par Sylvester, Posozkov et Volynskii, traitait surtout de sujets d'économie privée ou de problèmes d'administration publique. Ni l'économie américaine de l'esclavage ni celle de la période du servage en Russie ne nous ont laissé une théorie économique complète correspondant à leurs structures. Comme notre connaissance des littératures japonaise et chinoise est limitée, nous ne pouvons juger de leurs tentatives théoriques pour expliquer les formes passées de la vie économique. Puisque les époques révolues ont négligé d'élaborer elles-mêmes des théories portant sur les systèmes économiques d'autrefois, nous sommes obligés d'essayer de les construire nous-mêmes.

Nous savons que la clé de la vie économique dans la société capitaliste consiste dans la formule suivante, utilisée pour calculer les possibilités de profit : une entreprise est jugée profitable si son revenu brut R_b , déduction faite des avances en capital circulant (coûts matériels annuels, C_m , et salaires, S) forme une somme égale ou supérieure au total du capital constant et circulant de l'entreprise, Ca , affecté d'un intérêt calculé selon le taux en vigueur dans le pays et à l'époque considérés (i):

$$R_b - (C_m + S) \stackrel{=}{>} Ca \times \frac{i}{100}$$

Tous les calculs de l'économie théorique commencent explicitement ou implicitement par cette formule. Les éléments de cette formule, à savoir :

- la valeur d'échange (prix du marché) du revenu brut et des coûts matériels de production,
- les salaires,
- l'intérêt du capital,

ne sont pas, dans le cas étudié, des grandeurs accidentelles ressortissant à l'économie privée, mais des phénomènes fondamentaux relevant d'un ordre social et économique. La théorie de l'économie nationale a pour contenu et pour but l'explication scientifique de ces phénomènes.

La théorie économique de la société capitaliste moderne est un système compliqué de catégories économiques : prix, capital, salaire, intérêt, rente, étroitement liées les unes aux autres, se déterminant mutuellement, et fonctionnellement interdépendantes. Si une pierre est ôtée à cette construction, tout l'édifice s'effondre. En l'absence de l'une quelconque de ces catégories, toutes les autres perdent leur caractère spécifique et leur contenu conceptuel; elles ne peuvent même plus être définies quantitativement.

Par exemple, on ne peut appliquer, dans son sens habituel, l'une quelconque des catégories économiques énumérées ci-dessus à une structure économique privée de la catégorie prix, c'est-à-dire à un système entier d'unités fonctionnant en économie naturelle et servant exclusivement à satisfaire les besoins des familles de travailleurs ou autres communautés. En économie naturelle, l'activité économique humaine est dominée par la nécessité de satisfaire les besoins de chaque unité de production isolée - laquelle est en même temps une unité de consommation. Aussi la préparation d'un budget est-elle ici, dans une large mesure, qualitative: pour chaque besoin de la famille, doit être fourni dans chaque unité économique le produit qualitativement correspondant, en nature.

On ne peut alors calculer (mesurer) des quantités qu'en considérant l'étendue de chaque besoin : il y a ou non suffisance, il y a manque dans telle ou telle proportion - tel est le genre de calcul possible en l'occurrence. En raison de l'élasticité des besoins eux-mêmes, il n'est pas nécessaire que ce calcul soit très exact. Par conséquent, la question des comparaisons entre le caractère plus ou moins profitable de diverses dépenses ne peut se poser - la question de savoir, par exemple, s'il serait plus profitable ou plus avantageux de faire pousser du chanvre ou de l'herbe. Ces produits végétaux ne sont pas interchangeables, et ne peuvent se substituer l'un à l'autre; un étalon commun ne peut donc leur être appliqué.

Il résulte de tout ceci qu'en économie naturelle, la vie économique, le discernement de ce qui est économique et profitable, les "lois" étrangères qui régissent la vie sociale, se présentent de manière très différente des idées et principes fondamentaux de notre économie, tels qu'ils sont couramment exposés dans les manuels. C'est seulement quand se développent l'économie monétaire et l'économie d'échange que la gestion perd son caractère qualitatif. L'intérêt pour la pure quantité passe alors au premier plan, - le souci d'obtenir la quantité maximum, laquelle peut d'ailleurs revêtir n'importe quelle forme grâce à l'échange. Au fur et à mesure que l'échange et la circulation monétaire s'accroissent (donc que l'économie devient une économie de marchandises), la quantité devient de plus en plus indépendante de la qualité et de la signification spécifique de cette dernière face à certaines demandes. La catégorie prix devient la plus importante; associée aux autres catégories existantes, elle constitue le système économique dont traite l'Economie Politique.

L'économie théorique est elle aussi menacée lorsqu'une catégorie disparaît du système, la catégorie salaire, par exemple. Supposons que, parmi ^{tous} les systèmes économiques possibles auxquels manque cette catégorie, nous en choissions un où existent l'échange et le crédit - donc les catégories prix et capital; ce pourrait être par exemple un système d'exploitations paysannes et artisanales fondées sur le travail familial et reliées économiquement les unes aux autres par des processus d'échange monétaire; même dans ce cas, nous ne manquerons pas de constater que la structure d'une telle économie se situe hors des systèmes conceptuels adaptés à l'économie de la société capitaliste.

Sur l'exploitation à base de travail familial, la famille, équipée de moyens de production, utilise sa force de travail pour cultiver le sol, et obtient comme résultats du travail d'une année une certaine quantité de biens. Un seul coup d'oeil sur la structure interne de cette exploitation suffit à faire comprendre qu'en l'absence de la catégorie salaire il est impossible de situer dans cette structure le profit net, la rente et l'intérêt sur le capital, considérés comme de véritables catégories économiques au sens capitaliste du terme.

Le paysan ou l'artisan qui gère sa propre affaire sans travail salarié obtient, comme résultat du travail d'une année, une quantité de produit, qui, après échange sur le marché, forme le produit brut de son exploitation. De ce produit brut, nous devons déduire une somme correspondant aux coûts de production matériels nécessaires pour l'année; reste alors l'accroissement de biens matériels en valeur obtenu par la famille grâce à son travail de l'année, - ou, pour parler autrement, le produit du travail de cette famille. Ce produit du travail familial est la seule catégorie possible de revenu pour une exploitation artisanale ou paysanne fondée sur le travail familial, puisqu'il n'existe aucun moyen de le décomposer analytiquement et objectivement. Puisque le phénomène social du salaire n'existe pas, le phénomène social du profit net n'existe pas non plus. Il est donc impossible d'appliquer le calcul capitaliste du profit.

Il faut ajouter naturellement que ce produit indivisible du travail ne sera pas toujours le même pour toutes les exploitations familiales. Il variera selon la situation du marché, la localisation de l'exploitation par rapport aux marchés, les disponibilités en facteurs de production, la taille et la composition de la famille, la qualité du sol, et les autres conditions de production propres à l'exploitation. Mais comme nous le verrons plus loin, le surplus obtenu par l'exploitation en raison d'une meilleure localisation ou de disponibilités relativement meilleures en facteurs de production, n'est identique ni en nature ni en quantité à la rente et à l'intérêt du capital en économie capitaliste.

L'importance du produit du travail est déterminée principalement par la taille et la composition de la famille, le nombre de ses membres capables de travailler, la productivité de l'exploitation, et ceci est particulièrement important - le degré d'auto-exploitation grâce auquel les actifs fournissent une certaine prestation de travail au cours de l'année.

De minutieuses études empiriques portant sur les exploitations paysannes de Russie et d'autres pays nous ont permis de vérifier la thèse suivante : le degré d'auto-exploitation est déterminé par un équilibre spécifique entre la satisfaction de la demande familiale et la fatigue due au travail (1).

Chaque rouble supplémentaire de produit obtenu par le travail familial peut être considéré à deux points de vue :

- d'abord, compte tenu de sa signification au regard de la consommation, de la satisfaction des besoins familiaux;
- ensuite, au point de vue de la fatigue grâce à laquelle ce rouble a pu être acquis.

Il est évident que lorsque s'accroît le produit dû à un travail pénible, la signification qui s'attache, du point de vue de la consommation, à tout rouble nouvellement acquis, acquiert une valeur de moins en moins grande; par ailleurs, la fatigue née du travail augmente et exige une auto-exploitation de plus en plus grande. Aussi longtemps que l'équilibre n'est pas atteint entre les deux éléments, ^{ainsi} évalués (c'est-à-dire aussi longtemps que la fatigue née du travail est subjectivement considérée comme moins grande que l'intensité des besoins pour la satisfaction desquels on supporte de travailler), la famille qui travaille sans aide salariée a toutes les raisons du monde de poursuivre son activité économique. Dès que le point d'équilibre est atteint, cependant, la poursuite du travail n'a plus de sens puisqu'il en coûte plus à l'artisan ou au paysan de continuer à travailler que d'abandonner les avantages économiques découlant du travail.

Notre travail, ainsi que les nombreuses études de A.N. CHELINTSEV, N.P. MAKAROV, et B.D. BRUTSKUS, ont montré que le moment de cet équilibre varie beaucoup. Il est atteint de la manière suivante : d'une part, à partir des conditions spécifiques de l'unité de production, de sa situation sur le plan du marché, et de sa localisation par rapport aux lieux d'échange (tout cela détermine le degré d'effort fourni); d'autre part, à partir de la taille et de la composition de la famille, et du caractère plus ou moins urgent de ses demandes - données qui déterminent le niveau de la consommation.

(1) Chayanov a utilisé un terme russe, tyagostnost, pour désigner les inputs de travail évalués subjectivement par le paysan. On pourrait traduire par laboriousness ou irk.someness (pénibilité, gêne due au travail), mais le mot tyagostnost (fatigue attribuable au travail) paraît préférable et a l'avantage d'être étymologiquement conforme à l'expression russe. (Note des traducteurs de l'édition américaine).

Ainsi, d'une augmentation dans la productivité du travail, résulte l'obtention d'une quantité identique de produit avec un travail moindre. Ceci permet à l'unité économique d'accroître sa production et de satisfaire complètement la demande familiale. D'un autre côté, plus la famille est chargée de personnes incapables de travailler, plus est grande la signification de chaque rouble de revenu brut du point de vue de la consommation. Cela rend nécessaire une intensification de l'auto-exploitation de la force de travail familiale, afin que le niveau de vie de la famille, menacé par une demande accrue, puisse être maintenu dans une certaine mesure.

Sur la base des considérations qui précèdent, l'exploitation paysanne familiale doit tirer parti de la situation du marché et des conditions naturelles de manière à assurer à la famille un équilibre interne compatible avec le niveau de bien-être le plus élevé possible. Ce but est atteint en introduisant dans le plan d'organisation de l'exploitation un investissement en travail suffisant pour permettre une rémunération par unité de travail qui soit la plus élevée possible.

Ainsi, le calcul arithmétique objectif du profit net le plus élevé possible dans une situation donnée du marché ne détermine pas si telle action économique est acceptable ou non. Cela est fait ^{par} la confrontation économique interne d'évaluations subjectives. On prend toutefois en considération les conditions objectives particulières de l'unité économique.

Une unité économique fonctionnant d'après les principes exposés ci-dessus ne doit pas pour cela manifester un comportement économique extravagant, car en général les décisions qui permettent la rémunération la plus élevée par unité de travail investie et ceux qui garantissent à une exploitation capitaliste le profit net maximum sont à peu près les mêmes. Mais les études empiriques montrent que dans de nombreux cas les particularités structurelles de l'exploitation familiale paysanne fondée sur le travail la forcent à abandonner le comportement que dicterait la formule habituellement utilisée pour le calcul du profit capitaliste.

Des différences de cette sorte se manifestent, par exemple, dans les régions de peuplement dense, où la pénurie de terres ne permet pas à la famille paysanne de développer sa pleine capacité de travail selon des formes d'organisation optimales, c'est-à-dire procurant une rémunération maximum au travail. Pour l'exploitation capitaliste, ces formes optimales d'organisation économique - traduisant une intensification de l'activité - sont une norme absolue. A chaque nouvelle intensification, l'effet de l'input de travail supplémentaire diminue régulièrement selon la loi des rendements décroissants; le profit net décroît aussi par conséquent. Dans les exploitations non-capitalistes qui sont très à court ^{de terre}, au contraire, le souci de satisfaire les besoins annuels contraint la famille à une intensification dont la rentabilité diminue. Les membres de la famille obtiennent une augmentation du produit annuel total du travail au prix d'une diminution du revenu par unité de travail.

Le Professeur E. LAUR, par exemple, a étudié des exploitations suisses de faible superficie. En triplant leur intensité d'exploitation, ces fermes acceptèrent une grande perte de revenu par unité de travail, mais elles réussirent à utiliser pleinement leur capacité de travail, et à nourrir les familles. De même, de petites fermes du nord et de l'ouest de la Russie ont accru leur production de pommes de terre et de chanvre, spéculations dont le rendement est souvent moindre que celui de l'avoine mais qui exigent davantage de travail et qui par là augmentent le produit brut de l'exploitation familiale.

Autrement dit, une unité capitaliste ne peut accroître l'intensité de son activité au delà de la limite fixée par sa capacité optimum que si une modification du marché déplace cet optimum dans la direction d'une intensité accrue. Dans l'exploitation familiale fondée sur le travail, l'intensification peut aussi avoir lieu sans qu'apparaisse ce changement dans le marché, simplement à cause de la pression de forces internes, en raison de la plupart du temps d'un rapport défavorable entre la taille de la famille et la surface cultivée. Les caractéristiques particulières qui ont été attribuées plus^{haut} à l'exploitation fondée sur le travail familial pèsent sur le système économique tout entier s'il est exclusivement fondé sur l'économie familiale et si, par conséquent, la catégorie du salaire en est absente.

Cette particularité ressort clairement lorsqu'on analyse la rente économique dans les conditions d'une exploitation basée sur le travail familial. En tant que catégorie de revenu économique objectif obtenu après que les coûts matériels de production, les salaires et l'intérêt habituel sur le capital aient été déduits du revenu brut, la rente ne peut exister dans l'exploitation familiale puisque les autres facteurs sont absents. Néanmoins, les facteurs qui sont habituellement à l'origine de la rente, tels que la qualité du sol ou la localisation par rapport au marché, existent certainement aussi dans les exploitations basées sur le travail familial qui produisent des biens en vue de les vendre. Ces facteurs doivent avoir pour effet d'augmenter le produit, et le paiement de l'unité de travail.

Une analyse plus approfondie permet d'arriver aux résultats suivants : le produit du travail familial, unique et indivisible, et par conséquent la prospérité de l'exploitation familiale, ne s'accroissent pas de manière aussi marquée que le rendement de l'exploitation capitaliste influencée par les mêmes facteurs. En effet, le travailleur paysan, prenant conscience de l'augmentation de productivité du travail, ne manque pas d'équilibrer plus tôt les facteurs économiques internes de sa ferme, c'est-à-dire à un moindre degré d'auto-exploitation de sa capacité de travail. Il satisfait les exigences de sa famille plus complètement en dépensant moins de travail, et diminue donc globalement l'intensité technique de son activité économique.

Selon les Professeurs A.N. CHELINTSEV et N.P. MAKAROV, ce facteur rente, manifesté par un niveau de prospérité légèrement accru, ne peut exister de façon durable car les régions qui bénéficient de cette situation attirent inévitablement la population des régions moins favorisées. Les surfaces des exploitations individuelles se trouvent réduites, ce qui les force à intensifier leur activité; la prospérité se trouve ainsi ramené au niveau traditionnel habituel.

Si, dans de telles circonstances, les terres commencent à se louer ou à s'acheter librement, le prix de la terre ne peut naturellement s'établir en capitalisant la rente puisque la catégorie même de rente (telle que nous l'entendons aujourd'hui) n'existe pas dans le système économique que nous venons d'étudier. Néanmoins, sur un marché foncier utilisant la monnaie, les propriétés ne changent pas de mains gratuitement. Nous nous trouvons donc en face du problème économique fondamental de l'exploitation familiale : Comment s'établit le prix de la terre ? Combien l'exploitation paysanne peut-elle payer pour obtenir de la terre ? A quel prix la vendra-t-elle.

Nous pouvons répondre à ces questions si nous les abordons armés du concept spécifique de rentabilité que nous avons défini pour l'exploitation familiale fondée sur le travail. Ce concept fait apparaître que la location ou l'achat de terre ne sont avantageux pour la famille paysanne que si, grâce à ces opérations, elle peut atteindre un équilibre économique coïncidant avec un niveau de vie accru, ou avec une dépense de travail moindre.

Les exploitations paysannes qui disposent d'une grande quantité de terre et qui par conséquent ~~sont~~ ^{sont} capables d'utiliser la capacité totale de travail de la famille en portant l'activité agricole à un degré d'intensité optimum n'ont pas besoin de louer ou d'acheter de la terre. Toute dépense sur ce chapitre semble irrationnelle puisqu'elle n'accroît pas la prospérité de la famille mais diminue ses ressources. Si une famille ne dispose que d'une parcelle sur laquelle sa force de travail ne peut être utilisée qu'en partie, il est ^{très} important pour elle d'acquérir des surfaces supplémentaires afin d'utiliser la force de travail inemployée ; ainsi l'intensité de l'activité pourra-t-elle se rapprocher de l'optimum, et les heures précédemment gaspillées dans une inactivité forcée pourront-elles être employées. Dans les deux cas, l'augmentation de la rémunération par unité de travail, et l'accroissement de prospérité qui en découle, peuvent être assez considérables pour permettre à l'exploitation familiale de couvrir les frais de location ou d'achat avec une grande partie du produit brut de la parcelle nouvellement acquise.

Nous pouvons même dire, sans nous arrêter au paradoxe apparent, que plus l'exploitation paysanne est prête à acquérir de la terre, moins elle en possède déjà, donc plus elle est pauvre. En conclusion, nous devons considérer que le prix de la terre en tant que catégorie objective dépend d'une situation donnée du marché foncier, c'est-à-dire de l'importance et de l'urgence de la demande de terre chez les paysans mal lotis, et de l'offre de terre disponible pour une raison ou pour une autre.

Dans le système de l'exploitation paysanne, le niveau des prix de la terre ne dépend pas seulement du marché des produits agricoles et de la rentabilité de la culture en fonction de l'état de ce marché ; elle dépend surtout de l'augmentation de densité de la population rurale locale. Les études du Professeur V. Kosinskii sur le mouvement du prix de la terre et des baux en Russie et les données du même ordre contenues dans les études du Professeur Laur sur les exploitations paysannes suisses ont confirmé que les paysans disposant de peu de terre acquièrent celle-ci à des prix nettement supérieurs à la rente capitalisée. Ces données peuvent donc être considérées comme vérifiant empiriquement notre proposition théorique.

Il est très intéressant de remarquer que d'autres catégories économiques dépendant les unes des autres, telles que le taux de l'intérêt sur le capital, se comportent d'une manière analogue dans le système économique fondé sur le travail familial. Il est évident que l'exploitation basée sur le travail familial ne trouve avantage à investir en capital que si cela lui permet d'atteindre un niveau supérieur de bien-être ; sinon, elle rétablit l'équilibre entre la fatigue due au travail et la satisfaction de la demande.

Dans tous les cas où une prévision de nouvelles dépenses en capital promet un accroissement de prospérité soit par le moyen d'une productivité du travail accrue, soit par celui d'une extension des surfaces, la famille peut payer un intérêt inhabituellement élevé pour le capital exigé. Cet intérêt pourtant ne doit pas être élevé au point d'annuler tous les avantages procurés par le nouvel investissement en capital. La demande résultant de la situation du moment d'une part et

d'autre part l'offre de capital disponible à ce même moment déterminent le prix du marché sous forme de l'intérêt normal des emprunts pour la période.

Autrement dit, ce qui précède nous amène à supposer que la "circulation du capital" dans l'exploitation familiale ne procure pas un revenu de capital qui formerait une source de revenu spéciale et objectivement disponible; elle exerce seulement une influence importante sur le produit du travail et par conséquent sur le revenu du produit du travail unique et indivisible ainsi que sur le moment critique de l'équilibre économique interne. Le niveau normal du taux d'intérêt fixé par le marché n'est pas déterminé par le mouvement global des capitaux productifs dans le pays (lequel ne se conforme évidemment pas à la formule marxiste classique M-C-M' (2), mais seulement par la situation de la demande et de l'offre dans le système de crédit pour ce qui concerne cette partie du capital national.

Dans l'exploitation familiale, la circulation interne du capital présente également des caractéristiques particulières. Si la famille ne cherche pas emprunter auprès de personnes extérieures, elle devra toujours considérer non seulement que chaque dépense en capital profitant à l'exploitation - par formation de capital nouveau ou par renouvellement - est avantageuse, mais aussi que pour satisfaire à cette dépense la famille devra prélever une certaine partie de son revenu - ce qui se fera bien sûr aux dépens de la consommation immédiate. Naturellement cela ne sera possible que si la valeur en termes de consommation de la somme prévue pour les dépenses de production paraît inférieure, aux yeux de la famille à la valeur de cette même somme en termes de production (3).

Il est évident que plus le produit annuel est considérable, plus la famille éprouve de facilité à en tirer les moyens de former du capital. Quand les temps sont difficiles, par suite de mauvaises récoltes, ou d'un état désavantageux du marché, il devient malaisé pour la famille de prélever sur sa mince rémunération une part destinée normalement à être consommée et de l'utiliser à la formation de capital nouveau, ou simplement au remplacement ordinaire du capital circulant.

A propos du système d'exploitation basé sur le travail familial, ou, en d'autres termes à propos de la structure économique d'une société où la production provient d'exploitations paysannes ou artisanales, et d'où l'institution du travail salarié est absente, on peut donc définir les catégories suivantes :

- (2) La formule M-C-M' provient du volume I du Capital de Marx (2ème partie, chapitre 4. M = monnaie, C = biens, et M' = la somme avancée originellement, plus un accroissement.
- (3) La confrontation et la comparaison des évaluations subjectives, en termes de production et de consommation, de la n-ième unité du produit du travail, constituent l'un des problèmes les plus compliqués de la théorie de l'exploitation familiale. Ce problème est traité en détail dans le 4ème chapitre de mon livre : Die Lehre von der bäuerlichen Wirtschaft, Berlin, P. Parey, 1923. Dans notre analyse, nous prenons comme mesure de la valeur en termes de production le degré de fatigue due au travail qui doit être supporté si la n-ième unité de revenu n'est pas utilisée à la formation ou au renouvellement du capital.

1. La rémunération unique et indivisible du travail familial réagissant sur les facteurs qui contribuent à former la rente (4).
2. Le prix des marchandises
3. La reproduction des moyens de production (formation de capital, au sens le plus large du terme).
- 4.-Les prix du capital dans la circulation du crédit.
5. Les prix de la terre.

Nous parvenons à une image encore plus spécifique si nous compliquons la forme de l'exploitation familiale étudiée ici en supposant que la catégorie des prix du marché n'existe pas, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'échanges de marchandises. A première vue, il semblerait que l'exploitation familiale parfaitement naturelle ne doive pas être le théâtre de phénomènes économiques, quels qu'ils soient. Si l'on y regarde de plus près, cependant, on s'aperçoit qu'il n'en va pas du tout ainsi. Il paraît possible de trouver toute une série de relations sociales et économiques dans le bloc social et économique constitué par plusieurs exploitations entièrement à base de travail et satisfaisant leurs besoins in natura. Ces relations dominent l'organisation de chacune des exploitations prises séparément et uniformisent leur structure de production.

En fait, la structure économique intérieure et privée des exploitations familiales individuelles fonctionnant en économie de subsistance est semblable à celle des exploitations qui pratiquent l'échange de biens, exception faite de quelques particularités concernant le calcul des possibilités de profit, indiquées au début de cet article. La même notion de possibilité de profit constitue le facteur déterminant; il devient encore plus évident qu'il est impossible d'appliquer la formule de profit d'une entreprise capitaliste. L'équilibre économique entre la satisfaction de la demande et la fatigue due au travail se détermine aussi de la même façon. On peut en dire autant de la formation et du remplacement des moyens de production. Même en l'absence du facteur rente dû à la localisation du marché, les diverses conditions pédologiques et climatiques introduisent à n'en pas douter dans le système de l'unité économique de subsistance quelque chose qui ressemble à une rente.

En ce qui concerne la structure de l'exploitation naturelle de subsistance, la constatation importante est celle-ci : l'intensité et les formes d'organisation de la culture dépendent dans une très large mesure de la quantité de terre utilisable, de la taille de la famille de travailleurs (5) et de l'importance de sa demande -c'est-à-dire de facteurs internes : taille et composition de la famille, rapport entre ces éléments et la quantité de terres cultivées. Ainsi, la densité de population et les formes d'utilisation deviennent des facteurs sociaux extrêmement importants qui déterminent fondamentalement le système économique. Un autre facteur social, moins important mais encore essentiel est le niveau de vie tradi-

(4) Nous mettons ce revenu unique et indivisible au nombre des catégories économiques parce qu'il est déterminé non seulement par des facteurs techniques mais aussi par tout un ensemble de facteurs sociaux : le développement d'un niveau habituel et traditionnel de la demande, la densité de la population, et en dernier lieu, les facteurs particuliers concourant à la formation de la rente.

(5) Labor family, die Arbeitsfamilie, Trudovaya Sem'ya : famille formant une unité économique et n'utilisant que son propre travail, sans faire appel à celui de salarié. Elle peut s'occuper d'agriculture ou d'artisanat.

tionnel, fixé par la coutume et l'habitude : il détermine l'étendue des exigences de consommation et, partant, l'effort de travail consenti.

Autrement dit, si nous isolons par la pensée une partie de l'économie naturelle et si nous analysons ce bloc social et économique, nous voyons que malgré l'absence de relations mutuelles et malgré la dissociation économique des unités individuelles, un certain nombre de processus économiques compliqués sont à l'oeuvre dans cet ensemble, le facteur principal étant le facteur démographique : densité de population et migrations. Ces deux derniers éléments régissent l'utilisation des terres, le niveau de prospérité, et par conséquent la quantité (toujours variable) de capital accumulé et de matière imposable chez la population considérée. Capital et capacités contributives forment la base sur laquelle on peut organiser l'état et la culture d'une nation.

Indépendamment des facteurs démographiques, des régions très prospères apparaissent là où des éléments de rente tels que la qualité du sol sont particulièrement efficaces. Des études empiriques menées dans des pays agricoles vivant partiellement en économie naturelle montrent que la contrainte non-économique - à défaut d'une influence régulatrice et d'une contrainte économique nées du marché - devient très importante; elle prend la forme d'un contrôle administratif de l'utilisation des terres, et quelquefois celle d'un mouvement migratoire accompagné de violences.

Ainsi, même dans un pays dont la structure est celle d'une économie absolument naturelle, nous pouvons trouver les catégories économiques et sociales suivantes, qui déterminent la structure des unités économiques individuelles :

1. Le produit indivisible du travail familial, constitué compte tenu de
 - a) la densité de population
 - b) le niveau habituel de la demande traditionnelle
 - c) la capacité d'engendrer une rente, propre aux bons sols et aux conditions climatiques favorables.
2. La capacité de la population de former du capital, et le caractère taxable de ce dernier, compte tenu du niveau de prospérité.
3. Les dispositions économiques et politiques émanant du pouvoir étatique qui contrôle, par contrainte extra-économique, le mode d'utilisation des terres et les migrations populaires.

(...)

Si nous résumons les résultats de notre analyse, nous obtenons le tableau ci-joint, qui montre pour chacun des divers systèmes économiques étudiés quelles sont les catégories présentes et absentes.

Ayant résumé dans ce tableau les systèmes de catégories économiques que nous avons présentés, nous pouvons déduire de notre analyse certaines conclusions théoriques.

Tout d'abord, nous devons accepter comme indiscutable le fait que notre forme capitaliste actuelle d'économie représente seulement un cas particulier de la vie économique, et que la validité de la discipline scientifique appelée économie politique, telle que nous la concevons aujourd'hui, c'est-à-dire basée sur la forme capitaliste et destinée à étudier cette forme, ne peut pas et ne doit pas être étendue à d'autres formes d'organisation de la vie économique. Une telle généralisation de la théorie économique moderne, pratiquée par quelques auteurs contemporains, engendre des fictions et obscurcit notre compréhension de la nature des formations non-capitalistes et de la vie économique d'autrefois.

Certains cercles scientifiques ont évidemment pris conscience de tout cela, et l'on a souvent trouvé nécessaire de construire une théorie économique universelle dont les concepts et les lois embrasseraient toutes les formations possibles de la vie économique des hommes. Nous essayons d'éclaircir la question de savoir s'il est possible de construire une telle théorie, et si cette dernière constituerait un outil indispensable pour la connaissance scientifique.

Comparons d'abord les divers types de formations économiques que nous avons étudiés plus haut et énumérons les principes et les phénomènes qui leur sont communs : Nous en trouvons cinq :

1. La nécessité d'équiper la force de travail humaine de divers moyens de production dans le but d'organiser la production ; la nécessité d'affecter une partie de la quantité produite annuelle à la formation et à la reproduction des moyens de production.
2. La possibilité d'accroître considérablement la productivité du travail en appliquant le principe de la division du travail tant au point de vue technique qu'au point de vue social.
3. La possibilité de faire fonctionner l'agriculture avec différents niveaux d'effort en travail et selon différentes modalités de concentration des moyens de production par unité de surface ; la possibilité d'accroître la quantité produite par unité de surface et par unité de travail en intensifiant l'activité agricole. On doit tenir compte du fait que le produit n'augmente pas aussi vite que les inputs de travail et de moyens de production.
4. L'augmentation de la productivité du travail et de la quantité produite par unité de surface résultant d'une meilleure qualité du sol, d'une configuration plus favorable des surfaces et de meilleures conditions climatiques.
5. Etant donné un niveau relativement élevé de productivité du travail humain, la possibilité pour un travailleur de produire pendant une année de travail une quantité de biens supérieure à ce qui est nécessaire pour entretenir sa capacité de travail et assurer à sa famille les moyens de vivre et de se reproduire. Cette situation préconditionne tout développement de la société et de

Systèmes économiques

Catégories économiques	Capitalisme	Economie familiale		Esclavage	Servage et cens	Economie féodale (1)		Communisme
		Economie de marchandises	Economie naturelle			Economie de propriétaires	Economie paysanne	
Prix des biens et unique	+	+	-	+	+	+	-	-
Produit indivisible/du travail familial	-	+	+	-	+	-	+	-
Processus technique de production ou de reproduction des moyens de production	+	+	+	+	+	-	+	+
Capital avancé par l'entrepreneur et circulant dans la production selon la formule C-C-M+m	+	-	-	+	-	-	-	-
Intérêt sur le capital (revenu du rentier)	+	+	-	+	+	+	-	-
Salaires	+	-	-	-	-	-	-	-
Rente des esclaves ou des serfs	-	-	-	+	+	+	+	-
Prix des esclaves ou des serfs	-	-	-	+	+	+	-	-
Rente différentielle	+	+	-	+	+(2)	+(3)	-	-
Prix de la terre	+	+	-	+	+	+	-	-
Plan de production de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	+
Régulation par voie de contrainte extra-économique nécessaire à la maintenance du régime	-	-	+	+	+	+	+	+

1) L'économie féodale est une symbiose entre l'économie naturelle (fondée sur le travail) des paysans payant tribut et l'orientation vers l'échange monétaire des seigneurs féodaux vendeurs de marchandises. Cette économie a donc deux objets de nature différente et deux systèmes de catégories économiques dont les éléments ne coïncident pas. D'où les deux colonnes du tableau.

2) La rente ne se manifeste pas ici en tant que catégorie spéciale de revenu indépendant ; néanmoins les facteurs de rente affectent le niveau du produit indivisible et unique du travail familial.

3) La rente est présente ici en tant que catégorie de revenu économique, mais sa genèse diffère de celle propre au système capitaliste.

Si nous examinons de près ces cinq principes universels de l'activité économique humaine, nous remarquons que ce sont tous des phénomènes naturels et techniques. Il s'agit ici de l'économie des choses (in natura) .

Ces phénomènes, bien que souvent ignorés par les théoriciens de l'économie et considérés par eux comme intéressants seulement au point de vue de la production technique, sont extrêmement importants. Actuellement, dans le chaos de l'après-guerre, leur signification d'ensemble apparaît de manière particulièrement distincte puisque la structure compliquée de l'appareil économique de la société capitaliste a été détruite et puisque la monnaie a perdu son pouvoir d'exprimer la valeur de façon stable et abstraite.

Les cinq principes que nous avons mis en évidence ne contiennent pas d'élément permettant d'évaluer les choses. Si cette évaluation devenait possible, et si elle fondait le phénomène économique et social de la valeur objective, toutes les choses adopteraient pour ainsi dire un second mode d'existence. Elles deviendraient des valeurs, et le processus de production acquerrait, outre l'expression in natura, l'expression nouvelle in valore.

Alors seulement apparaîtraient toutes les catégories économiques que nous avons énumérées plus haut. Elles se réuniraient, en accord avec la structure sociale et juridique de la société, pour former l'un des systèmes économiques de valeur que nous avons analysés. Le système fondé sur la valeur, avec ses catégories, prend le pas sur le processus naturel antérieur de production et soumet toutes choses au calcul économique en termes de valeur.

De par sa nature, chacun de ces systèmes est très spécifique. A vouloir leur appliquer une même théorie universelle, on n'aboutirait qu'à des doctrines générales vides de tout contenu, par exemple, la formule exagérée qui fait référence au "type idéal" et selon laquelle dans tous les systèmes l'unité économique cherche à obtenir l'effet le plus grand possible avec un minimum d'inputs, ou d'autres formulations du même genre.

Il semble donc beaucoup plus indiqué pour l'économie théorique de construire une théorie économique particulière pour chaque régime économique. La seule difficulté, c'est que dans la vie économique, nous ne rencontrons que très rarement un ordre analogue à une culture pure, pour utiliser un terme emprunté à la biologie. Habituellement, les systèmes économiques existent côte à côte et constituent des conglomerats très compliqués.

Même aujourd'hui, des ensembles importants d'exploitations paysannes fondées sur le travail sont présents dans l'économie capitaliste mondiale. Des formations économiques qui ressemblent aux types économiques de l'esclavage ou de la féodalité se trouvent encore aux colonies ou dans les pays d'Asie. Si l'on analyse le passé économique, on rencontre encore plus fréquemment, on peut même dire constamment, de telles coexistences : parfois les débuts du capitalisme avec le système féodal ou le système des serfs, parfois l'esclavage à côté du servage et de l'économie libre à base de travail familial, etc.

Dans tous ces cas, puisque chaque système est fermé, il ne peut communiquer avec les autres que grâce aux éléments économiques objectifs que tous possèdent en commun, comme cela est manifeste dans notre tableau des systèmes économiques. Habituellement, ce contact se produisait sur le plan des prix du marché des biens et de la terre. Ainsi, par exemple, de l'émancipation des paysans (1861) à la Révolution de 1917, l'exploitation paysanne familiale a existé dans l'agriculture russe en même temps que l'entreprise de grandes dimensions. Cela menait à la destruction du capitalisme car les paysans, manquant relativement de terre, payaient plus pour la terre que la rente capitalisée de l'agriculture capitaliste. Inévitablement, il en résultait des ventes de grandes propriétés foncières aux paysans. Inversement, la rente du sol élevée qui caractérisait les exploitations capitalistes d'élevage de moutons dans l'Angleterre du XVIII^{ème} siècle ont provoqué le pillage des tenures paysannes, incapables de payer une rente aussi considérable aux propriétaires.

Tout aussi caractéristique est la substitution du cens à la rente en travail, et inversement, à certaines époques du servage en Russie ; cette substitution venait du fait que la rente des esclaves dépassait le cens, ou l'inverse. Peut-être faut-il chercher la cause économique de l'abolition de l'esclavage dans le fait que la rente de l'exploitation capitaliste à base de travail salarié excédait la rente des esclaves. Ces exemples, et d'autres analogues, effacent tous les doutes relatifs à l'importance capitale du problème de la coexistence entre différents systèmes économiques. Aujourd'hui, notre univers cesse peu à peu d'être un univers européen. Au fur et à mesure que l'Asie et l'Afrique entrent de plus en plus souvent dans notre vie et dans notre culture, avec leurs formations économiques particulières, nous sommes contraints de montrer de l'intérêt pour les problèmes des systèmes économiques non-capitalistes.

Nous ne doutons donc pas que l'avenir de la théorie économique réside non dans la construction d'une théorie unique et universelle de la vie économique, mais dans la conception de plusieurs systèmes théoriques qui correspondent à la série des ordres économiques passés et présents, et qui rendent compte des formes de coexistence et d'évolution propres à ces différents ordres.

Economic Anthropology and Development

ESSAYS ON TRIBAL
AND PEASANT ECONOMIES

GEORGE DALTON

1971

BASIC BOOKS, INC., PUBLISHERS
New York / London

Traditional Production in Primitive African Economies¹

Economic historians often stress the role played by the traditional institutions of pre-industrial European countries in shaping their sequential patterns of development: that the costs, speed, and specific lines of development were influenced by what existed before industrialization (Gerschenkron 1952; Rostow 1960). However, we seem not to apply the lesson to exotic areas such as Africa. Economists rarely show interest in the voluminous anthropological literature concerned with the economic organization and performance of primitive societies before and during European colonial incursion. Yet it is these same primitive and peasant societies in Africa, Asia, and Latin America which are now so much the concern of the economics of development.

Although wage employment and dependence on cash cropping have become widespread in Africa, it is probably still true (as it was in the early 1950's) that most Africans get the bulk of their livelihood from traditional modes of production within the framework of tribal societies.² It is with such relatively unchanged, primitive economies in Africa that this essay is concerned.

There are at least two kinds of development problems for the solution of which knowledge of traditional economic structure is useful: (1) What accounts for the marked difference in receptivity to economic and technological change among primitive societies? Why do some adopt modern institutions and techniques with ease and alacrity while others resist the changes necessary to generate growth? (2) Why is economic development often accompanied by traumatic social change? Is it possible to reduce the

Reprinted, with revision, from "Traditional Production in Primitive African Economies," *Quarterly Journal of Economics*, 76 (August 1962):360-378. Reprinted by permission of the publisher.

social costs, conflicts, and dislocations by building compensators into the new economic forms? ³

The point of this essay is to show how traditional primitive economies in Africa differ structurally from developed economies in the West. Our concern is not so much with technological differences as with differences in the organization of production. And for either the U.S. or tribal Africa it is convenient to regard production of any kind as consisting of three component subprocesses: the allocation of labor and other factors; the work process of arranging and transforming resources into products; the disposition of what is produced.

THE ABSENCE OF MARKET DEPENDENCE

At the outset, we may summarize our main theme as follows. The absence of market exchange as the dominant ⁴ economic organization allows indigenous African production to take forms different from those in Western economy. These forms invariably entail social control of production by kinship, religion, and political heads. Therefore, change in primitive economic processes means inevitable change in social relationships. "In primitive communities, the individual as an economic factor is personalized, not anonymous. He tends to hold his economic position in virtue of his social position. Hence to displace him economically means a social disturbance [Firth 1951:137]."

It is necessary to emphasize the economic importance of indigenous social organization because production in tribal Africa is most frequently a community activity in MacIver's sense, and only rarely associational:

Association is a group specifically organized for the purpose of an interest or group of interests which its members have in common. . . . Community is a circle of people who live together, who belong together, so that they share not this or that particular interest, but a whole set of interests wide enough and comprehensive enough to include their lives [MacIver 1933:9, 10, 12].⁵

We are used to thinking in terms of "production units" because the Western firm is an association, not importantly affected by kinship, religious, or political affiliation of participants. In Africa, however, production is often undertaken by intimate communities of persons sharing a multitude of social ties and functions, one of which happens to be the production of material goods. If we are not to prejudge the nature of production organization in African economy, it must be understood that none of those special characteristics of Western production due to the use of machines and reliance on factor and output markets need be found. The component processes exist: the allocation of factors, the arrangement of work and the disposition of produce. How they are organized in the absence of

market integration must be a matter for investigation. In a word, every society has production processes, but not necessarily production "units." M+

Indigenously, the most important production lines in Africa are agricultural, carried on without machine technology, and for subsistence purposes rather than primarily for market sale (United Nations 1954).⁶ Unlike his counterpart in the American Midwest, the African farmer typically is not enmeshed in that kind of larger economy from which he extracts his livelihood as a specialist producer of cash crops, the money proceeds of which are used to recoup his costs of production, and the residual (his income proper) used to buy daily-used material items and services.

The absence of machines and of market dependence are related: as with hired labor or any other purchased factor, a machine represents a money cost which can be incurred only if the purchaser uses the machine to enlarge his money sales revenue from which he recovers its cost. The analytical point to be stressed is that without purchased ingredients of production, and without reliance on market disposition of output, the input and output decisions of producers cannot be based on factor and output prices as guiding parameters. That neither factor nor product prices exist to constrain the indigenous African agriculturalist (as they do the American) is crucial to understanding why it is that Africans can organize production in such seemingly bizarre "social" ways.

The absence of Western technological and market constraints means also the absence of the Western kind of material insecurity. It is not technological unemployment and depression which are the threats to the continuity of production and income, but rather physical environment—bad weather, plant disease. That there is no counterpart to depression-born unemployment is simply a reflection of the absence of dependence on market sale.

A related point of contrast is that unlike the Western worker, the African is rarely a full-time specialist in one occupation or in one production group (Schapera and Goodwin 1937:153; Herskovits 1952:94, 106). Not only is it typical for him to produce for himself a wide range of the items he uses—his own house and tools as well as his food—but during the course of a year he is frequently a part-time participant in several production activities: he may join sporadic work parties to do specific tasks such as clearing fields for friends, kin, and chief; he may be of an age-set which is obliged to perform community services such as repairing roads (Nadel 1942:xi; Herskovits 1952b:113; Kluckhohn 1962); he may go on seasonal expeditions to extract ore for metals (Cline 1937:56). In sum, it is frequently the case that during the year an African will work in several production groups, no one of which is crucial to his own livelihood. It is also common for an African to receive substantial amounts of factors, goods, and services as gifts, or in forms other than remuneration for work performed.

PRODUCTION AND SOCIAL ORGANIZATION

The negative point stressed above, that the absence of machines and market dependence means the absence of those kinds of constraints on production organization in the West, clears the way to examine two positive points stressed repeatedly in the literature of traditional Africa: (1) that neighboring societies sharing the same physical environment often produce markedly different ranges of output (Winter 1962), with different technologies (Douglas 1962) used within differently organized production groups (Mead 1927; Udy 1959); (2) that such economic and technological differences are largely attributable to differences in social organization: that kinship, political, and religious institutions constrain and direct all phases of production, in the same sense that market structure and machine technology constrain and direct production in Western economy.

The connections between indigenous African production and social organization may be described in three ways.

1. In terms of the Maclver-Nadel distinction, production groups typically are not separate associations, but rather are integral parts of a set of community relationships and activities.

... obligations to participate tend to be obligations to associate with the group involved rather than specifically engage in production [Udy 1959:104].

The ties between producers tend to reach out beyond this common interest in the act of production and its rewards alone. A production relationship is often only one facet of a social relationship. . . . economic relations can be understood only as a part of a scheme of social relations. . . . Economic anthropology deals primarily with the economic aspects of the social relations of persons [Firth 1951:136-138].

... special organizations to carry out cultivation or manufacture need not be expected among the Bantu; the functions are always actively carried out, but often by organizations of which the family or household is the most important, which exist to carry out almost all necessary functions including the religious, the legal, the political, and the educational, and which conduct manufacture and agriculture alongside of these other activities [Goodfellow 1939:7-8].

2. The same point is generalized by Karl Polanyi in saying that primitive economy is "embedded" in society, in the sense that the economic system functions as an inseparable part of non-economic institutions; that economy as a cohesive entity, a separate set of practices and relationships

apart from social organization, does not exist in primitive life (Polanyi 1944:chapter 4; 1947; 1957).

3. If the organization of production in African economies is, indeed, an inextricable part of social community, it should be possible to show how each component process of production—the allocation of factor resources, the arrangement of work, and the disposition of produce—is related to social structure.

ALLOCATION OF FACTORS OF PRODUCTION

Production in all economies requires organizational rules to direct labor, land, and other resources to specific uses. Resource allocation is never unstructured because continuity in the production of basic goods is never unimportant. One may gain insight into the special rules which mark off types of economy—say, the United States compared with the Soviet Union compared with the Bantu of South Africa—by asking which transactional procedures channel resources to production lines: how are land, labor, and other resources allocated; how do they change hands or usage?

In our own economy, labor and land as well as products are marketable commodities. In tribal Africa, products are frequently marketed, but factors—before European colonial incursion—very rarely. A distinguishing characteristic of such economies is that labor and natural resources have no separate "economic" organization: factor movements and appropriations are expressions of social obligation, social affiliation, and social right. A second characteristic is that, typically, land utilization is organized differently from labor utilization. Unlike Western market economy, each of the factor ingredients may enter production lines through different institutional channels, the channels being structured social relationships. Both points are illustrated by the following examples.

In much of agricultural Africa, land for homesteads and farms is acquired through tribal affiliation or kinship right. One receives land as a matter of status prerogative; only rarely is land acquired or disposed of through purchase and sale (Bohannon 1960; Herskovits 1952b:364-365). The Bantu are typical in this regard:

Every household-head has an exclusive right to land for building his home and for cultivation. Generally he can take up such land for himself within the area controlled by his sub-chief or headman, provided that he does not encroach upon land already occupied or cultivated by others. Failing this, it is the duty of his headman to provide him gratuitously with as much land as he needs. . . . He also has the right, subject to the approval of his headman, to give away part of it to a relative or friend, or to lend it to someone else. But he can never sell it or dispose of it in any other way in return for mate-

Diversification culture à l'indien communautaire
L'op. sociale
Faint here de
mises d'op. d'w.
+ l'ichon
membres à le maître
vivre d'ist. ouid.

/// →
appel à
la démocratie
analytique.

→
"factors"
↓

rial considerations. Should he finally abandon the spot, his land reverts to the tribe as a whole and can subsequently be assigned to someone else. The only other way in which he can lose his right to the land is by confiscation, if he is found guilty of some serious crime [Schapera and Goodwin 1937:157].⁷

So, too, with the Tiv (Bohannon 1954), the Dahomeans (Herskovits 1938), the Nupe (Nadel 1942), and the Kikuyu.⁸

What makes the African social integument so important for factor allocation (and therefore production) is that land may be acquired through one set of social relationships, while labor to work the land is acquired through others. In the same Bantu societies in which land is acquired from chiefs by all family heads as a matter of tribal affiliation, labor to work the land is acquired by marriage rights (wives do the sustained cultivation) and by kinship and friendship reciprocity (work parties to do specific tasks such as clearing fields and harvesting). Put another way, the "labor" to perform different tasks in growing the same crop—clearing the field, planting, harvesting—may be acquired through different social relationships (Schapera and Goodwin 1937:149, 151–152).

The extent to which various community relationships allocate factors to production lines is even greater than indicated above. Each separate production line—farming, cattle-raising, house construction, road construction—may use somewhat differently institutionalized procedures for recruiting the labor and acquiring the land and material resources used in each; that is to say, labor for agriculture may be acquired in several ways, each different from labor used in producing other goods.

As will be pointed out below, such diversity in the allocation of land and labor in accordance with multiple social relationships and obligations is also the case with the disposition of the goods produced. African economies are "multicentric" (Bohannon and Dalton 1962: introduction) in the allocation of both resources and produce. This multicentricity is expressed in two ways, both extremely common in primitive economy: (1) Resources and products are arranged in groups, the items in one group exchangeable with each other, but not with items in other groups (Firth 1958:69); indeed, there may be items which are not exchangeable at all. Typically, "subsistence" items form one or more exchangeable groups, and "prestige" items, others. (2) Each commensurable group of factors and products may be transacted by an essentially different socio-economic procedure (reciprocity or redistribution); each procedure expressing the special social obligation which induces the material transaction and, where relevant, dictating the permissible ratios at which commensurable goods may change hands (Polanyi 1957; Dalton 1961).

Market exchange is also a common transactional procedure in tribal Africa, but differs sharply from reciprocity and redistribution. In the permis-

sible range of goods transacted in markets, in the forces which determine exchange ratios, and in the absence of a social imperative connected with market transactions.

In summary, an African's role in each production process is usually defined by some aspect of his social status—tribal member, husband, cousin, friend, elder. The question "What forces, institutions, or rules direct labor, land, and other resources to specific lines of production?" can be answered only with reference to community social organization.

WORK ARRANGEMENT

The specific arrangement of work in any production line in any economy is the combined result of physical environment, technology, economic structure, and social organization. But the relative importance of each may differ between different production lines and between different types of economy. Here we shall be concerned with one primary point of difference between Western and primitive economies: in our own system, the constraints imposed by economy-wide market integration and by machine technology are far more important in determining work organization than those imposed by physical environment and social relationships. In tribal Africa just the opposite is the case: physical environment and social structure are all-important because of the absence of machine technology and of a larger market economy to enforce economizing decisions on local producers.

That physical environment imposes sharp constraints on African work organization is due to the great reliance by the Africans on production lines entailing little fabrication, such as agriculture and herding. Compared with their Western counterparts, the African agriculturalist and herder lack those devices of applied science (irrigation equipment, disease-resistant seeds, scientific stock-breeding) which reduce ecological risks in the West (Forde and Douglas 1956:337). Indeed, technology and science have allowed some Western farmers to organize farm work on something like a factory basis. However, the economic as distinct from the technological differences between Western and primitive production deserve emphasis. Dependence on market sale for income, together with reliance on purchased factors, forces Western farmers into the same economizing choices of weighing costs against sales revenues that typify manufacturing processes. With us, farm production, too, is sensitive to market prices, which of necessity serve as guiding parameters for production decisions, including efficient work organization as measured by least cost.

Where African producers do not use purchased factors and do not depend on market sale, economizing least-cost choices in work arrangement are not enforced by technological or economic necessity, as in the West.

||
Cult-
Overt-

We are told frequently that in primitive economy social relationships and values are important determinants of work organization (Lloyd 1953:31; also Mead 1927; Udy 1959), that sexual division of labor is maintained, that magic and religion impinge on work schedules, that there are often a festive aspect to work parties, and that it is not uncommon for more labor to be lavished on a task than is strictly necessary. It is because of the absence of Western market and technological constraints that work *can be* arranged to express social relationships. The tribal producer does not have a payroll to meet. It is *not* that he is indifferent to material abundance or efficiency; rather, unlike the West, the larger economy neither compels producers to seek cost minimization nor provides them with economic directives (factor and output prices) to make economizing decisions in work arrangement. It is important to understand this point in order to understand why economic development or Western commercial "impact" induces such deep and wide social dislocation. When Western market economy comes to dominate some area of Africa—typically, through a land shortage forcing changeover to production of cash crops—there are socio-economic repercussions because of the need to reorganize land and labor allocation, work arrangement, and the range of items to be produced, in accordance with market criteria (Gulliver 1962).

DISPOSITION OF PRODUCTS

The apportionment of outputs is a concept familiar to Westerners. We are used to tracing through the yearly flow of goods to their final recipients as is done in national income accounting and input-output analysis. But as one economist who tried to measure product and income flows in primitive African economy points out, our Western categories of analysis are derived from our own very special market-integrated structure.

An attempt to examine the structure and problems of a primitive community in the light of the existing body of economic thought raises fundamental conceptual issues. Economic analysis and its framework of generalizations are characteristically described in terms appropriate to the modern exchange economy. It is by no means certain that the existing tools of analysis can usefully be applied to material other than that for which they have been developed. In particular it is not clear what light, if any, is thrown on subsistence economies by a science which seems to regard the use of money and specialization of labor as axiomatic. The jargon of the market place seems remote, on the face of it, from the problems of an African village where most individuals spend the greater part of their lives in satisfying their own or their families' needs and desires, where money and trade play a subordinate role in motivating productive activity [Deane 1953:115-116].⁹

The absence of purchased factors (including machinery) and the lack of dependence on market sale for livelihood, together with the pervasive influence of the social integument, are reflected in the disposition of produce as well as in the allocation of factors and the organization of work: "The income-creating process is itself part and parcel of the income it yields, and the results of the process cannot be abstracted from the process itself [Frankel 1955:41]."

If the categories we use to describe output disposition are to be analytically revealing, they must be derived from the special structural characteristics of indigenous African economies. We follow therefore the African emphasis on the social obligations to pay and to give, and the rights to receive labor, land, ordinary and emergency goods and services, built into social situations. In the succinct statement of Firth, "From each according to his status obligations in the social system, to each according to his rights in that system [1951:142]."

In primitive economy, transactions of products are like those of labor and natural resources in four ways: (1) Factors and products both may be transacted by different rules or mechanisms in the same economy. (2) Both may enter different transactional spheres, in the sense that the items in each sphere are commensurable and exchangeable only with other items in the same sphere, and not with items in different spheres. (3) The dispositions of factors and products cannot be understood outside the social situations which provide the impetus for their movement; that is, transactions of both express underlying social relationships. (4) What might be called "socially guaranteed subsistence" is arranged through both factor resource and product disposition. Illustration of each point is given below.

RECIPROCITY

Labor, natural resources, and products are transacted by any of three socio-economic rules or principles: reciprocity, redistribution, and market exchange (Polanyi 1957). Reciprocity is obligatory gift- and counter-gift-giving between persons who stand in some socially defined relationship to each other. Indigenously, gifts of produced items and factors are regarded simply as one form—material, or economic—of expressing such social relationships. (In our own society, a birthday gift from father to son is just one among many ways of expressing their kinship relation.)

Reciprocity plays a much more important part in primitive African economies than in our own: the frequency and relative amount of such gifts are greater; the number of different people with whom one person may engage in gift exchange is larger; the social obligations (and sanctions) to do so are stronger; and, above all, such gift reciprocity may play

|| up. d. 1
for market

an important part in production (especially in labor allocation), which is rarely the case in our own economy outside the family farm.

After describing the network of obligatory gift transfers of labor and material products among kin and friends, at ordinary times as well as during festive occasions, Schapera and Goodwin explain the importance of reciprocal flows in Bantu societies:

The main incentive to conformity with these obligations is reciprocity. In the relative absence of industrial specialization and consequent economic interdependence, kinship serves to establish greater social cohesion within the community, and to integrate its activities into a wider co-operation than obtains within the restricted limits of the household. The so-called "communal system" of the Bantu is largely a manifestation of this close bond of solidarity and reciprocity arising out of kinship and affecting well-nigh every aspect of daily life [1937:166].

The great variety of items and services transacted reciprocally with the same set of persons helps to explain why "production" is not a distinct activity (as it is with us) separate from other activities, in primitive economies: from the viewpoint of the participants, the movement of resources and products is one of many social activities. There are gifts of labor to help a kinsman clear his land (part of production), gifts of cattle to help him acquire a bride, gifts of a song or a name, and reciprocal gifts to be expected from him when the need arises. The pivotal matter is the social relationship between the persons which induces gifts of labor, cattle, songs, and names. When the source of the gift obligation is the same, there is no reason for the participants to mark off the labor gift as part of production. *It is only when production activities become divorced from activities expressing social relationships and obligations* that production becomes marked off as a peculiarly *economic* activity, apart from other activities (as, of course, occurs in market economy). With us, the place of production (factory, office) and the set of people we work with in production activities are usually different from the place where and the people with whom we live our family, religious, political, and social lives. Few of us live over the store in a family enterprise.

REDISTRIBUTION

Redistribution entails obligatory payments of material items, money objects, or labor services to some socially recognized center, usually king, chief, or priest, who reallocates portions of what he receives to provide community services (such as defense or feasts) and to reward specific persons. Typically, but not invariably, the central figure is also endowed with the right to distribute unused land or hunting sites; these allocation rights

are vested in him in the name of the community by virtue of his high political, juridical, military, or religious authority. As with reciprocity between friends or kin, the obligations are multiple, economic and non-economic. One pays in labor, to farm the chief's garden or build his new house, and one pays in respect, homage, and political followership. Indeed, what appear to us as economic transactions of resources and products need not be distinguished indigenously from such as express the obligation to perform military service.

Among the Bantu the chief receives payments of specific goods and services from all his people and payments of fines and bloodwealth. Such tribute payments are partly in recognition of his position as the steward of tribal landholdings and of his juridical authority. The word "tribute" is important here in both its economic and social meanings: the goods and labor paid over are tribute, and the social recognition of authority signified by the payment is a tribute:

By virtue of his official status as head of the tribe he also played an important part in the economic organization. . . . He received tribute from his people, both in kind and in labor. He was given a portion of every animal slaughtered or killed in the chase; the *lobola* [bridewealth] for his chief wife was paid by the members of his tribe; he had the right to call upon his subjects to perform certain tasks for him, such as building his huts or clearing the land for his wives' gardens; above all, he received fees for hearing cases and fines for misdemeanors, and, in cases of homicide the culprit paid compensation not to the relatives of the deceased but to him [Schapera 1928:175].¹⁰

His material receipts cannot be regarded apart from the chief's material obligations to his people. He uses the payments and fines for his own maintenance, but also to provide community services and to reward special service of his subjects; he also gives hospitality and provides emergency support to the afflicted.

. . . all this accumulation of wealth by the chief was really made on behalf of the tribe. One quality which was always required of the chief was that he should be generous. He had to provide for the members of his tribe in times of necessity. If a man's crops failed he would look to the chief for assistance; the chief gave out his cattle to the poorer members of his tribe to herd for him, and allowed them to use the milk; he rewarded the services of his warriors by gifts of cattle; his subjects frequently visited him in his kraal and during their stay he fed and entertained them [Schapera 1928:175].¹¹

Just as an individual receives land from his chief and labor from his wives, kin, and friends as a matter of right, so, too, does he receive material aid in time of need as a matter of social right. Rarely in African so-

cieties are there special institutions to care for the disabled or the destitute (Sadie 1960:297). Subsistence is guaranteed among the Bantu—as is the case widely in primitive Africa—in two ways: through socially structured rights to receive land and labor, and through emergency allotments of food from the chief and gifts from kin. It is these socially assured rights to labor, land, and emergency subsistence which have sometimes been mistaken for “primitive communism.”¹²

MARKET EXCHANGE

As with reciprocity and redistribution, market exchange is a common transactional procedure, especially in West Africa. However, indigenous market transactions differ sharply from those labeled reciprocity and redistribution and differ also in important respects from market transactions in developed economies.¹³

Purchase and sale seem to us peculiarly *economic*—permeated by utility and material gain—precisely because market transactions are neither induced by nor express social obligations or relationships. Unlike the partners to reciprocal and redistributive transactions, buyers and sellers in the market share no social tie which *obliges* them to engage in the market transactions. Therefore terms of trade may be haggled out without social disruption, both parties to the exchange being socially free to seek their own maximum material advantage.

Indigenous market exchange in Africa might better be called market-place exchange to point up the absence or infrequency of labor and land markets. In traditional Africa, market exchange is usually confined to a limited range of produced items transacted by face-to-face buyers and sellers in market places. Moreover, the market exchanges are usually *petty*, in the sense that most sellers do not acquire the bulk of their livelihood, and buyers the bulk of their daily-used goods and services, via the market-place sales and purchases. Although the market prices are determined by familiar supply and demand forces, there is absent that crucial feedback effect which links change in market price to production decisions. Unlike the price mechanism in a market-integrated economy like the United States, prices formed in traditional African market places do not serve to reallocate factors among production lines, because labor and land do not enter the market and basic livelihood is acquired in non-market spheres. Market-place exchange is found widely in Africa as a peripheral pattern in the same societies in which all important output and factor flows are carried on via reciprocity and redistribution.¹⁴

COLONIAL IMPACT AND THE NEW NATIONAL ECONOMIES

It is necessary to consider the impact of colonialism to understand the present situation in much of Africa. Two points especially must be made clear.

The destructive aspect of colonialism was not economic exploitation of Africans in the conventional Marxist sense; it could hardly be so, considering that material poverty was already the common lot before the Europeans arrived. It is, perhaps, our own cultural emphasis which makes us focus on the real-income component of welfare and regard it as the sole component. Typically, colonialism did not make Africans worse off *materially*; it destroyed culture and society of which the indigenous economy was an inextricable part.¹⁵ It destroyed materially poor but unusually integrated ways of life, wherein economic and social processes were mutually dependent and reinforcing. This is something on a different plane from simple material betterment or worsening. The destructive colonial impact consisted in forcing socio-economic change which was not meaningful to Africans in terms of their traditional societies: “For the sting of change lies not in change itself but in change which is devoid of social meaning [Frankel 1955:27].”

Despite any real-income increases which may have resulted, European enterprise was devoid of social meaning for Africans because it required work which was not part of social obligation to kin, friends, or rulers. Work for Europeans was not done as a by-product of traditional social relationships, and work for Europeans meant not working at those traditional tasks which were expressive of social rights and obligations, and the source of material security in sickness and old age.

Of [indigenous] labor itself, we can say . . . that it is a socially integrative activity. . . . Nor must we forget that wherever European and other more complex societies have encouraged primitive man, the carrot has been a bribe (and a pitiful indemnity) for those who must willingly neglect the performance of what are to them socially important functions so that they can perform during that time activities which are not integrative in their own society [Steiner 1957:118–119].

Material income is important to Africans not only because it sustains life but also—in Steiner's phrase—because the work processes which yield income and the transactional disposition of the labor, resources, and products are so organized as to express and strengthen social relationships and purpose: kinship, tribal affiliation, friendship, and religious duty. It is noteworthy that in the few cases in which Africans have been able to work for

Europeans without giving up most of their usual activities, traditional social life has remained intact (Watson 1958). Most frequently however, entering the newly created market economy as wage laborer, specialist producer of cash crops, or commercial trader buying for resale has meant enlarged material income at the sacrifice of work activities which were necessary to traditional social organization, and so the latter deteriorated.

What has been called the "demonstration effect"—increased willingness to enter commercial activities in order to acquire Western material items—works in the same direction. In traditional society material wealth acquisition was largely a by-product of social status (Douglas 1962; Herskovits 1938:73). Typically, only those of higher social rank were permitted to acquire certain wealth items or an unusual amount of wealth. In the kingdom of Dahomey, for example, "The accumulation of wealth, except by those whose status entitled them to wealth, was deemed treason to the state [Polanyi 1966]." A socially divisive impact of commercial economy in Africa has been the democratization of wealth. Neither market organization nor industrialism imposes status criteria on wealth acquisition. Rather the opposite is the case (as Sir Henry Maine has long since told us).

It should be added that the force of socio-economic change in Africa cannot be explained in the simple terms of changed ownership of property. To the extent that Africans sell their labor to European firms (and other Africans), they become proletarians. What strikes the Marxists is that the wage laborers engage in production processes the capital instruments of which they do not own. This is true, of course; but the crucial point is not that the workers do not own the buildings and machines, but that they come to depend for their livelihood on the impersonal market sale of their labor. Material income thereby depends on forces, people, and institutions outside of and not controlled by the indigenous social community. Work becomes a thing apart from the other aspects of life, organized as a separate association, and not merely one facet of community life.

What is important for our purpose is that the same is true where Africans do not become proletarians, but enter market economy by producing cash crops on their own land. Here they own the instruments of production, but like the wage laborers also come to depend for their livelihood on market sale for a money income. The latter mode of entering the exchange economy can be as disruptive to indigenous social and economic organization as wage labor, and for the same reasons. It is not alienation from the means of production which is socially divisive, but rather the dependence on impersonal market forces unrelated to indigenous social control; the separating of economy from society by divorcing resource allocation, work arrangement, and product disposition from expressions of social obligation—and, to be sure, the consequent loss of socially guaranteed subsistence, as well.

In advocating policy measures for developing African economies one must avoid the vice of utopianism: to create a blueprint of what ought to be which bears no relation to what is, and so is unachievable. However, to retain indigenous social organization in the new economies of markets and machines is obviously impossible. What is not impossible is to frame local economic organization and national policies which allow the expression of traditional values of reciprocity and redistribution within the new economic and technological context. As we are learning from our own welfare state experience, even within efficiency constraints, economic organization is capable of contrived flexibility to accommodate social values (Myrdal 1960). The extent of diversity among the already developed nations indicates the possibility of creating distinctive African forms viable economically and socially. "The real task is not to force change but to induce it in a manner which will be meaningful to the members of the societies it affects [Frankel 1955:78-79]." ¹⁶

The institutions being fashioned in the newly-independent countries of Africa may appear somewhat suspect in the West. They include strong central controls, unions, producers' and consumers' cooperatives, and much else of the paraphernalia of welfare and socialist states, even at the very beginnings of development; indeed, even in countries without industrialization.

What deserves emphasis is that political and economic structures transplanted to Africa from the West are being adopted with major changes to suit African needs and traditions. Neither democracy nor the welfare state means to Africans what it does to Westerners because Africans did not share those Western political and economic experiences in reaction to which democracy and the welfare state came into being in the West.¹⁷ To us, the welfare state is a reaction against the social and economic experiences of squalor, depression, and war resulting from industrialism in the economic context of the relatively uncontrolled market system. The Africans neither shared our experiences of the pre-1930 system nor committed themselves to our laissez faire ideology (which we so painfully had to unlearn).

We should not be eager to create in Africa an uncontrolled market idyll the blessings of which we so insistently deny ourselves. To Africans, the welfare state and policies of strong central control mean techniques for rapid economic development and political unification, which, at the same time, express social responsibility in accord with traditional usages. It would be unseemly to deny the Africans material aid or sympathy because—like us—they insist on having institutions shaped by historical ¹⁸ experience and current needs.

NOTES

1. This study was supported by the National Academy of Sciences—National Research Council, under Contract No. DA-19-129-AM 1309, with the Quartermaster Research and Engineering Command, U.S. Army. I am grateful to Karl Polanyi and Paul Bohannan for their comments on an earlier draft.

2. ". . . between 65 per cent and 75 per cent of the total cultivated land area of tropical Africa is devoted to subsistence production [United Nations 1954:13]." See also Wharton (1969).

3. On social aspects of economic development, see Bohannan (1959:491-503); Keyfitz (1959:34-46); Douglas (1962); Moore (1955:156-165).

4. By dominant is meant that source which provides the bulk of material livelihood. Market-place exchange occurs frequently in indigenous Africa, but typically provides sellers with only a minor portion of their income, and labor and land are not subject to purchase, hire, or rental. The point is considered at length later. It should be emphasized that market-place exchange does *not* refer to long-distance trade, usually in prestige goods (gold, cattle, ivory), sometimes carried on by professional traders, sometimes under government commission. On such trade, see the writings of Karl Polanyi referred to throughout the essay.

5. The distinction goes back to Tönnies' *Gemeinschaft und Gesellschaft* and to Weber (1947:136-137). Association and community are not to be regarded as mutually exclusive, but as opposite ends of a range describing degrees of emphasis. What is here meant by community is characterized in a recent work as diffuse, ascription-centered, and socially recruited. See Udy (1959:39, 53).

6. The literature on indigenous nonagricultural production in Africa is fragmentary. A good study of handicraft production is contained in Nadel (1942).

7. See also Sadie (1960:297).

8. The Kikuyu came closest to Western concepts of land tenure, and land was sold on rare occasions. See Kenyatta (1938); Bohannan (1960).

9. The same point is made by Firth (1951:121).

10. See also Herskovits (1938:78-80).

11. See also Fortes and Evans-Pritchard (1940:8-9).

12. See Polanyi (1947:112); also Firth (1951:145-146). It should be added that the material insecurity which results from dependence on favorable weather and other aspects of physical environment, together with low productivity techniques and the lack of storage and processing facilities, also works in the direction of mutual aid and sharing. See Forde and Douglas (1956:337).

13. For an extended treatment of markets in primitive compared with developed economies, see Bohannan and Dalton (1962: introduction).

14. Soviet economy provides an analogy: peasant market-place exchange of a few food and craft items which are sold at freely fluctuating prices is a pe-

ripheral pattern compared with the dominant central planning complex through which most goods are produced and almost all factors allocated.

15. There is a familiar parallel situation worth mentioning. Some literature of the British Industrial Revolution addresses itself to the question, "Did the English workers get better off or worse off during the period of rapid industrialization?" The writers then attempt to measure real-income changes to find an answer. The ambiguity lies in implicitly defining better or worse off solely in terms of real income, despite the massive social dislocations involved in movement from a rural peasant to an urban commercial way of life, and the loss of material security in moving from agricultural to wage-earning industrial employment. See Ashton (1949).

16. Herskovits points out that the successful transition to market-oriented production in Ghana is characterized by ". . . inner developments based on pre-existing patterns rather than development induced by the direct application of forces impinging from outside and cast in terms foreign to native practices. Here there is no lack of incentive to expand production." Hoselitz (1952:102). See also Moore (1955:164); also Kenyatta (1938:317-318).

17. In much of Africa, creating conditions necessary for the success of democratic political institutions is likely to be even more difficult than creating the economic and technological bases for growth. Tribal instead of national identification, widespread illiteracy, and the initial power assumed by the single parties and leaders who brought political independence all militate against democracy as it is known in the West. Moreover, unlike economic development, political democracy must be fashioned almost wholly from within; there are really no equivalents in the political sphere to the massive economic aid and technical assistance to be had from abroad. However, the existence of single political parties should not be taken as *ipso facto* evidence of dictatorship. Diversity, and dissenting views in unified political and juridical structures are not uncommon African traditions. One must hope for the substance of democracy, but not for the familiar forms.

18. Africa has two kinds of history: the conventional kind to be studied through European accounts of exploration, settlement, and colonial rule, and an unconventional kind to be studied through anthropological accounts of indigenous economic and social organization.

REFERENCES

- ASHTON, T. S.
1949 The standard of life of the workers in England, 1790-1830. *Journal of Economic History* Sup. 9.
- BOHANNAN, PAUL
1954 *Tiv farm and settlement*. Colonial Office, Colonial Research Studies 15. London: H.M.S.O.
1959 The impact of money on an African subsistence economy. *Journal of Economic History* 19:491-503.
1960 Africa's land. *Centennial Review* vol. 4.
- BOHANNAN, PAUL, and GEORGE DALTON ed.
1962 *Markets in Africa*. Evanston: Northwestern University Press.

ERIC WOLF

la paysannerie et ses problèmes*

Bien qu'initialement l'anthropologie ait eu pour objet l'étude des populations dites primitives, les anthropologues accordent depuis quelques années un intérêt croissant aux populations rurales qui font partie de sociétés plus vastes et plus complexes. Alors qu'auparavant un anthropologue analysait le mode de vie de bandes de chasseurs nomades du désert ou de cultivateurs itinérants groupés dans des hameaux de la forêt tropicale, désormais il se consacre souvent à l'étude d'un village d'Irlande, de l'Inde ou de Chine, donc situé dans des zones du monde caractérisées par des traditions culturelles riches et variées, transmises par des types de population très variés. Parmi celles-ci, les cultivateurs paysans n'en constituent, certes, qu'une partie, mais elle est loin d'être négligeable. Ainsi, les populations actuellement examinées par les anthropologues sont constamment en interaction et en communication avec d'autres groupes sociaux. On ne peut expliquer ce qui se passe à Gopalpur, en Inde ou à Alcalá de la Sierra, en Espagne, en se limitant à l'étude de ses villages; il convient de tenir compte, à la fois des forces extérieures s'imposant dans ces villages et des réactions des villageois à ces forces.

PAYSANS ET PRIMITIFS

Il convient donc avant tout de se demander ce qui distingue les populations paysannes des populations primitives plus souvent étudiées par les anthropologues. Nous avons parlé des paysans comme étant des cultivateurs ruraux; cela veut dire qu'ils cultivent le sol et pratiquent l'élevage dans les campagnes et non pas dans des serres situées en ville ou des bacs que l'on place sur le rebord des fenêtres. Pourtant, ce ne sont pas

* Extrait de : *Peasants*, © 1966. Traduit et publié avec l'autorisation de Prentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, New Jersey, Etats-Unis.

des entrepreneurs agricoles, des *farmers* de type américain. L'exploitation agricole américaine est avant tout une entreprise commerciale qui choisit divers facteurs de production achetés sur un marché, pour qu'ils lui permettent de faire des affaires en vendant ses produits plus chers qu'ils ne lui ont coûté. Le paysan, lui, ne dirige pas une entreprise au sens économique du terme; il dirige une unité domestique et non une affaire commerciale. Mais il existe également des populations primitives qui vivent dans les campagnes, travaillent le sol et pratiquent l'élevage. De quelle manière peut-on opérer une distinction entre le paysan et le cultivateur primitif?

Une des manières de cerner le problème a été de considérer que les paysans sont intégrés dans une société plus grande et plus composite tandis que la bande primitive ou la tribu n'en fait pas partie. Mais cette explication ne répond pas à la question. En effet, les populations primitives vivent rarement dans l'isolement. Certes, il y a des exceptions comme les Esquimaux polaires qui sont restés à l'écart de tout contact extérieur jusqu'à ce que l'amiral Peary leur ait ouvert la porte sur le reste du monde lorsqu'il essaya d'atteindre le pôle Nord. Mais dans la majorité des cas, les tribus primitives entretiennent des relations avec leurs voisins. Même les chasseurs-collecteurs primitifs du désert australien maintiennent des contacts entre eux, qui permettent à des groupes sociaux souvent très dispersés d'effectuer systématiquement des échanges d'ordre rituel et économique. Les tribus d'Indiens du bassin de l'Amazone, qui en apparence sont isolées dans des poches séparées de la forêt tropicale, commercent entre elles, se marient entre elles ou se combattent, car la guerre est aussi un type de rapport social. Nous devons à des anthropologues comme Bronislaw Malinowski, auteur des *Argonauts of the Western Pacific* (1922) des descriptions et des analyses du commerce qui reliait la pointe orientale de Nouvelle-Guinée aux archipels voisins en un réseau de négociations cérémonielles et commerciales. De même, les Indiens des Plaines des États-Unis, nous le savons aujourd'hui, ont joué leur rôle dans l'histoire américaine : ils subirent l'influence des pionniers qui faisaient reculer la fameuse « frontière » et du même coup influencèrent sa progression vers l'Ouest.

Ainsi, ce qui distingue populations primitives et populations paysannes ne réside pas dans l'engagement plus ou moins grand des unes ou des autres dans un monde extérieur mais dans la nature de cet engagement. Marshall D. Sahlins a défini le monde économique et social des primitifs de la manière suivante :

« Dans les économies primitives, la majeure partie de la production est destinée à être consommée par le producteur ou à le dégager de ses obligations de parenté plutôt qu'à l'échange et au profit. D'où il en résulte que, dans la

société primitive, le contrôle *de facto* des facteurs de production est décentralisé, local et familial. Ceci implique les propositions suivantes : 1° les relations économiques de coercition et d'exploitation ainsi que les relations sociales correspondantes de dépendance et de domination n'apparaissent pas dans ce système de production; 2° en l'absence de toute stimulation engendrée par l'échange du produit contre une grande quantité de biens obtenus sur un marché, la production a tendance à se limiter aux biens pouvant être directement utilisés par le producteur¹. »

Ainsi, dans la société primitive, les producteurs contrôlent les facteurs de production, y compris leur propre force de travail et échangent leur propre travail et ses produits contre les biens et services d'autres producteurs selon des normes d'équivalence définies par leur culture. Cependant, au cours de l'évolution culturelle, ces systèmes simples ont été remplacés par d'autres systèmes dans lesquels le contrôle des facteurs de producteurs, y compris la force de travail humaine, passe des mains des producteurs initiaux à celles de groupes qui n'effectuent pas eux-mêmes le processus de production mais assument des fonctions spéciales d'exécution et de gestion, et sont secondés par la force. Dans ce cas, la société n'est plus fondée sur des échanges directs et équivalents de biens et services entre des groupes; les biens et services sont désormais destinés en premier lieu à un centre et redistribués par la suite seulement. Dans la société primitive, les surplus sont directement échangés entre les groupes ou membres des groupes; les paysans, au contraire, sont des cultivateurs ruraux dont les surplus sont transférés à un groupe dirigeant qui les domine et qui utilise ces surplus à la fois pour s'assurer les moyens matériels de son existence et pour distribuer le restant aux groupes qui, dans la société, ne pratiquent pas l'agriculture mais doivent être entretenus en échange des biens et services spécifiques qu'ils fournissent.

LA CIVILISATION

Lorsque se développe un ordre social complexe fondé sur la distinction entre dirigeants et cultivateurs produisant des biens de subsistance, on dit que cette évolution constitue l'amorce de la civilisation. La civilisation a une histoire longue et compliquée; l'archéologie a enregistré une grande variété de processus qui permirent aux hommes vivant dans différentes parties du monde de passer de l'état de primitifs à celui de paysans. Cependant, les grandes lignes de ce processus sont manifestes. Dans l'Ancien Monde par exemple, la culture des plantes et la domestication des animaux semblent avoir été déjà amorcées dans le Sud-Ouest asia-

1. Marshall D. Sahlins, « Political power and the economy in primitive society », in Gertrude E. Dole et Robert L. Carneiro (eds.), *Essays in the Science of Culture: In Honor of Leslie A. White*, New York, Cromwell, 1960, p. 408.

tique dès 9000 avant J.-C., et il est probable que des villages de cultivateurs sédentaires se sont établis dans la même région vers 6000 avant J.-C. De même, des objets découverts dans le Nord-Est du Mexique semblent indiquer que des tentatives de culture des plantes ont commencé environ au 7^e millénaire avant J.-C., pour devenir une véritable agriculture autour de 1500 avant J.-C. A partir de ces centres initiaux et d'autres du même type, la culture du sol s'est développée à des vitesses variables, en s'adaptant à de nouvelles conditions climatiques et sociales. Mais ce processus ne s'est pas manifesté de la même manière dans toutes les régions du monde. Dans certaines régions, les populations n'acceptèrent jamais, ou du moins n'acceptèrent qu'avec beaucoup de réticence, de travailler le sol, tandis que d'autres, au contraire, allaient de l'avant pour parvenir à un niveau de productivité et d'organisation sociale leur permettant de s'engager dans la division du travail entre cultivateurs et dirigeants et c'est dans cette diversification que nous avons reconnu le scea de la civilisation.

MINIMA CALORIQUES ET SURPLUS

On dit parfois que lorsqu'une société est capable de maintenir une division du travail entre cultivateurs et dirigeants, c'est tout simplement parce qu'elle est en mesure de produire un surplus dépassant nettement le minimum nécessaire pour survivre. En termes physiologiques, on peut définir tout à fait rigoureusement ce minimum comme l'absorption quotidienne des calories alimentaires nécessaires pour compenser la quantité d'énergie qu'un homme dépense dans ses prestations de travail. Cette quantité a été grossièrement évaluée à 2 000-3 000 calories par personne et par jour. Or, il n'est pas mal à propos de souligner que dans la plus grande partie du monde, on n'en arrive pas encore à ce minimum quotidien. Environ la moitié de la population du monde dispose d'une ration alimentaire quotidienne de moins de 2 250 calories par individu. A cette catégorie appartiennent l'Indonésie (1 750 calories), la Chine (1 800 calories) et l'Inde (1 800 calories). Deux dixièmes de la population du monde tombent dans cette catégorie en disposant d'une ration quotidienne moyenne allant de 2 250 à 2 750 calories par personne. Dans ce groupe on trouve les pays du bassin méditerranéen et les pays des Balkans. Seuls trois dixièmes de la population mondiale — les États-Unis, les dominions britanniques, l'Europe occidentale et l'Union soviétique — dépassent les 2 750 calories². Et même ce dernier résultat doit être replacé dans son

2. Jean Fourastié, *The Causes of Wealth*, Glencoe, Ill., Free Press, 1960, p. 102-103.

contexte historique. Ainsi, au 17^e siècle, la France — qui appartient maintenant aux trois dixièmes privilégiés — n'arrivait à un montant de 3 000 calories par jour et par personne (représentées par une demi-miche de pain par jour) qu'une année sur cinq. Au 18^e siècle, on arrivait à ce montant tous les quatre ans. Durant les années maigres, la ration quotidienne moyenne descendait nettement en-dessous des besoins minimum³.

Les agriculteurs doivent non seulement se procurer cette ration minimum de calories mais ils doivent également produire suffisamment de ressources alimentaires dépassant ce minimum afin d'avoir assez de semence pour la récolte de l'année suivante ou pour l'alimentation du bétail. Ainsi, une ferme de 2 ha au Mecklembourg, dans le Nord-Est de l'Allemagne, produisait au 14^e et au 15^e siècles 5 000 kg de céréales dont 1 700 devaient être engrangés pour semer la prochaine récolte, et 1 500 kg pour nourrir quatre chevaux. De cette manière, plus de la moitié de la production totale était déjà prélevée d'avance pour la semence et le fourrage⁴. Cette quantité ne constitue donc pas un surplus absolu mais une quantité destinée à entretenir les moyens de production. Le cultivateur devait prévoir un certain temps et des efforts pour réparer ses outils, affûter ses couteaux, calfater son réservoir d'eau, clôturer sa ferme, ferrer ses bêtes de trait, éventuellement fabriquer et fixer un épouvantail destiné à éloigner les oiseaux de ses champs. En outre, il devait réparer par exemple une toiture laissant passer l'eau, un récipient brisé ou des vêtements usagés. La quantité nécessaire pour renouveler son équipement minimum destiné à la fois à la production et la consommation constituait son *fonds de remplacement*.

Il ne faut pas simplement considérer ce fonds de remplacement en termes purement techniques mais aussi en termes culturels. Les instruments et techniques d'une technologie particulière sont le résultat d'un long processus d'accumulation culturelle remontant loin dans le passé. Il existe des technologies sans poterie ou sans réservoirs d'eau ou sans animaux de trait. Mais lorsqu'une technologie en vient à inclure ces éléments, ceux-ci deviennent partie intégrante de l'existence quotidienne et donc culturellement nécessaires. Comme dit le philosophe grec Diogène, un homme peut se passer de sa dernière coupe puisqu'il ne souffrira pas de la soif tant qu'il pourra en faire une de ses mains. Mais, dès lors que l'homme considère que les coupes lui sont culturellement nécessaires, elles acquièrent une valeur supplémentaire, elles deviennent une chose pour laquelle il va lutter afin de l'obtenir. Ainsi, une grande sécheresse ou

3. *Ibid.*, p. 41.

4. Wilhelm Abel, *Geschichte der deutschen Landwirtschaft vom frühen Mittelalter bis zum 19. Jahrhundert*, *Deutsche Agrargeschichte II*, Stuttgart, Eugen Ulmer, 1962, p. 95.

une invasion de sauterelles ou toute autre catastrophe naturelle mettant en danger le fonds de renouvellement, menace non seulement l'existence biologique de l'homme mais aussi les moyens dont il dispose pour satisfaire ses exigences culturelles.

On pourrait concevoir qu'un agriculteur cesse ses efforts productifs pour mettre en culture son sol lorsque sont assurés son minimum en calories et son fonds de remplacement. Ainsi, par exemple, les Indiens Kuikuru de l'Amazone sont capables de satisfaire leur minimum de calories et leurs fonds de remplacement en ne travaillant que trois heures et demies par jour, et ils n'en font pas plus. Ils n'ont aucune raison technique ou sociale d'ajouter des heures supplémentaires à leur quota de temps de travail quotidien⁵. Toute production allant au-delà du minimum calorique et du fonds de remplacement obéit à des incitations et à des exigences sociales. L'anthropologie économique se trouve ici face à un de ses problèmes capitaux. D'aucuns prétendent que l'apparition de surplus engendre de nouveaux problèmes; d'autres affirment que l'existence de surplus potentiels est un fait universel et que ce qui compte ce sont les moyens institués pour les mobiliser.

SURPLUS SOCIAUX

Le fonds cérémoniel

Il existe deux groupes d'impératifs sociaux. Le premier existe dans n'importe quelle société. Même là où les hommes ont largement assez de nourriture et de biens, ils doivent entretenir des relations sociales avec leurs semblables. Ils doivent par exemple épouser quelqu'un n'appartenant pas à l'unité domestique dans laquelle ils sont nés et cette nécessité implique des relations avec ceux qui sont leurs parents par alliance potentiels ou réels. Ils doivent également se joindre à leurs semblables pour maintenir l'ordre, assurer que certaines règles de conduite sont suivies dans l'ensemble afin de rendre l'existence viable. On peut exiger d'eux, à un moment quelconque, une certaine coopération pour la quête de nourriture. Mais les relations sociales de n'importe quel type n'ont jamais un but entièrement utilitaire et instrumental. Chaque relation est toujours entourée d'un appareil symbolique servant à l'expliquer, la justifier et la réglementer. Ainsi, un mariage n'implique pas seulement le passage

5. Robert L. Carneiro, « Slash-and-burn cultivation among the Kuikuru and its implications for cultural development in the Amazon basin », in Johannes Wilbert (ed.), *The Evolution of Horticultural Systems in Native South America: Causes and Consequences*, Antropologica, Supplement N° 2, 1961, p. 49.

d'une femme d'une maison à une autre. Il implique également des efforts visant à établir de bons termes avec la future épouse et sa parenté; il implique une cérémonie publique au cours de laquelle les participants jouent leur rôle pour que tous voient que les partenaires sont bien en âge de se marier et les réaménagements sociaux que le mariage impose; il implique aussi la représentation publique d'un modèle idéal de ce que les mariages — tous les mariages — devraient être pour les gens et comment ceux-ci devraient se comporter une fois mariés. Toutes les relations sociales sont entourées d'un cérémonial qui doit toujours être payé en travail, en biens ou en argent. Ainsi donc, si les hommes doivent entretenir des relations sociales, ils doivent aussi travailler pour créer un fonds dans lequel ils puiseront pour payer ces dépenses. Nous l'appellerons le *fonds cérémoniel*.

Le fonds cérémoniel d'une société — et donc le fonds cérémoniel de ses membres — peut être grand ou modeste. Ici encore, l'importance des choses est relative. Les fonds cérémoniels des villages indiens du Mexique et du Pérou, par exemple, sont très importants par rapport au quota en calories et au fonds de remplacement dont on dispose, car l'homme doit dépenser de gros efforts et beaucoup de biens pour organiser les cérémonies qui servent à souligner et rendre exemplaire la solidarité de la communauté à laquelle il appartient⁶. Les dépenses cérémonielles sont une question de tradition culturelle et elles varient d'une culture à l'autre. Mais partout, le besoin de créer et maintenir un tel fonds cérémoniel entraîne la production de surplus dépassant le fonds de remplacement étudié plus haut.

Il convient néanmoins de rappeler ici que les efforts de la paysannerie ne sont pas uniquement suscités par les exigences internes de son mode de vie. Une paysannerie existe toujours à l'intérieur d'un système plus vaste. Il en résulte que l'importance de l'effort qu'elle doit fournir pour

6. On a pu démontrer qu'en Amérique centrale un individu peut avoir à dépenser au moins l'équivalent d'une année de travail de salaires locaux pour organiser et subventionner un cérémonial communautaire. Dans certaines communautés, on a enregistré des dépenses allant de deux à vingt fois ce montant. Pour des exemples, cf. Ralph Beals, *Cherdn, A Sierra Tarascan Village*, Smithsonian Institution, Institute of Social Anthropology, Publication N° 2, Washington, D. C., United States Government Printing Office, 1946, p. 85; Calixta Guiteras-Holmes, *Perils of the Soul: The World View of a Tzotzil Indian*, New York, Free Press, 1961, p. 58; Sol Tax, *Penny Capitalism: A Guatemalan Indian Economy*, Smithsonian Institution, Institute of Social Anthropology, Publication N° 16, Washington, D. C., United States Government Printing Office, 1953, p. 177-178. Pour les Andes, cf. William W. Stein, *Hualcan: Life in the Highlands of Peru*, Ithaca, N. Y., Cornell University Press, 1961, p. 52, 236, 255.

renouveler ses facteurs de production ou pour couvrir ses frais cérémoniels est également fonction de la manière dont le travail est réparti dans la société à laquelle appartient le paysan, et des règles qui gouvernent cette division du travail. Ainsi, dans certaines sociétés, la quantité d'effort nécessaire pour satisfaire ces besoins peut être très réduite. Tel est le cas, par exemple, d'une société où l'homme cultive lui-même les plantes dont il se nourrit et fabrique lui-même son propre outillage de base. Pour lui, la quantité de surplus nécessaire pour acquérir à l'extérieur ce qui lui manque est assez réduite; en fait, elle équivaut à son fonds de renouvellement. Ceci est également vrai dans les sociétés où diverses unités domestiques fabriquent différents objets ou fournissent différents services qui sont échangés au sein de relations sociales permettant des équivalences réciproques. Si je cultive des céréales mais ne fabrique pas mes propres couvertures, je peux échanger une quantité de céréales donnée contre un nombre donné de couvertures; celui qui fabrique les couvertures reçoit ainsi de la nourriture en échange de son travail. Dans de tels cas, les hommes reçoivent des biens par échange, mais — et ce mais est important — la quantité de biens de subsistance qu'ils doivent cultiver pour obtenir des couvertures ou des récipients doit quand même être imputée à leur fonds de renouvellement, même si la manière dont ils remplacent les biens qu'ils ne fabriquent pas eux-mêmes est indirecte. Mais il est possible, et ceci de plus en plus à mesure que les sociétés acquièrent une plus grande complexité, que les taux d'échange entre unités de biens de subsistance produits par l'agriculteur et unités de biens produits à l'extérieur, ne soient pas des équivalences déterminées par une transaction directe entre producteur et consommateur, mais soient des taux asymétriques d'échange déterminés par des conditions extérieures. Lorsque les réseaux d'échange sont limités et localisés, les partenaires doivent ajuster les prix de leurs marchandises au pouvoir d'achat de leurs clients potentiels. Mais lorsque les réseaux d'échange sont très vastes et soumis à des pressions qui ne tiennent aucun compte du pouvoir d'achat d'une population locale, un agriculteur sera peut-être obligé d'augmenter sensiblement sa production, même pour n'obtenir que les articles dont il a besoin pour son fonds de renouvellement. Dans ces conditions, une part considérable de ce fonds peut devenir le fonds de profit de quelqu'un d'autre.

Le fonds de rente

Passons au second groupe d'impératifs sociaux qui peuvent entraîner la production de surplus au-delà de la ration minimum de calories et du fonds de remplacement. Comme nous l'avons vu plus haut, la relation

existant entre l'agriculteur et les spécialistes d'autres métiers peut être symétrique. Ils peuvent échanger divers produits mais à des taux traditionnels et fixés depuis longtemps. Cependant, dans certaines sociétés plus complexes, il existe des rapports sociaux qui ne sont pas symétriques et sont d'une façon ou d'une autre fondés sur l'exercice du pouvoir. Dans le cas de la ferme du Mecklembourg, par exemple, les 2 000 kg de blé qui restaient à l'agriculteur après que celui-ci ait prélevé le nécessaire pour renouveler ses semences et pour sa nourriture, n'étaient pas entièrement consommés par sa famille et ses dépendants. 1 350 kg, soit plus de la moitié de la production réelle, étaient dus au seigneur qui avait un pouvoir juridique ou domanial sur la région. Seuls 650 kg restaient à l'agriculteur et à sa famille, ce qui équivalait à une ration quotidienne de 1 600 calories par personne⁷. Ainsi, pour maintenir un niveau minimum de calories, l'agriculteur devait chercher des sources supplémentaires de calories comme celles qu'il pouvait tirer de son jardin ou de son bétail. Ce paysan était donc soumis à un rapport de forces asymétrique qui grevait sa production en permanence. Une telle charge qu'il devait à certains au nom des droits supérieurs qu'ils avaient sur son travail de la terre, nous l'appelons rente, que celle-ci soit payée en travail, en produits ou en argent. Lorsqu'un individu exerce un pouvoir de domination effectif, ou *pouvoir domanial* sur un agriculteur, ce dernier doit produire un fonds de rente.

C'est cette production d'un fonds de rente qui distingue de façon décisive le paysan de l'agriculteur primitif. Cette production, à son tour, est stimulée par l'existence d'un ordre social au sein duquel certains individus peuvent, par l'exercice du pouvoir, exiger des autres des paiements qui entraînent le transfert des richesses d'une partie de la population à une autre. Ce que le paysan perd constitue le gain du détenteur du pouvoir car le fonds de rente versé par le paysan fait partie du fonds de pouvoir dans lequel peuvent puiser ceux qui le détiennent.

Il convient de noter, cependant, qu'il existe de nombreuses manières de produire ce fonds de rente et également de nombreuses manières de le soutirer à la couche paysanne de la population et de le faire parvenir entre les mains du groupe détenteur du pouvoir. Comme les distinctions opérées dans la manière d'exercer ce pouvoir ont des effets structurels importants sur l'organisation de la paysannerie, il existe, par conséquent, non pas un mais de nombreux types de paysannerie. Le terme de « paysan » ne signifie rien de plus qu'un rapport structurel asymétrique entre les individus produisant les surplus et ceux qui les contrôlent; pour donner un sens à ceci, nous devons nous poser d'autres ques-

⁷: Abel, *Geschichte der deutschen Landwirtschaft...*, op. cit., p. 95.

tions sur les différentes conditions qui maintiennent cette relation structurelle.

LE RÔLE DE LA CITÉ

Le développement de la civilisation a communément été identifié au développement des cités et par voie de conséquence, le paysan a toujours été défini comme un agriculteur ayant un rapport constant avec la cité. Il est certainement vrai qu'au cours de l'évolution culturelle, les maîtres se sont généralement installés dans des centres particuliers qui, souvent, sont devenus des cités. Néanmoins, dans certaines sociétés, les maîtres ne faisaient simplement que « camper » parmi les paysans comme le firent jusqu'à une date très récente les dirigeants Watusi au sein de la paysannerie Bahutu du Ruanda-Urundi. Dans d'autres cas, les maîtres se sont installés dans des centres religieux, par exemple des tombes ou des sanctuaires où les paysans apportaient leurs produits. Dans l'Égypte ancienne, le pharaon installait sa capitale temporaire auprès de la pyramide construite en son honneur; le rôle des cités restait négligeable. Parmi les Maya Petén, l'intégration politique semble s'être réalisée sans que ne soient apparues des zones à population urbaine dense⁸. La cité est donc probablement, mais non pas nécessairement, le résultat de la complexité croissante de la société. A mon avis, la cité est une agglomération au sein de laquelle sont exercées un grand nombre de fonctions, et qui devient utile parce qu'avec le temps, on obtient une efficacité beaucoup plus grande en concentrant ces fonctions en un seul emplacement.

Cependant, il existe des types de cités très variés. Jusqu'à une époque récente, il existait en Inde de vastes agglomérations réunissant le château et l'appareil du pouvoir détenu par des dirigeants militaires, et ces agglomérations servaient de centres administratifs. D'autres agglomérations, sites de sanctuaires, étaient avant tout des centres religieux, et attiraient périodiquement des dévots en pèlerinage vers les temples. D'autres

8. Pour le mode d'établissement humain des Watusi et des Bahutu, cf. Pierre B. Gravel, *The Play for Power: Description of a community in Eastern Ruanda*, Ann Arbor, Mich., Department of Anthropology, University of Michigan, Ph. D. thesis, 1962. Pour l'Égypte, cf. Henri Frankfort, *The Birth of Civilization in the Near East*, Garden City, N. Y., Doubleday, 1956, p. 97-98 et John A. Wilson, *The Culture of Ancient Egypt*, Chicago, Ill., University of Chicago Press, 1951, p. 37 et 97-98. Pour les Maya, cf. Gordon R. Willey, « Mesoamerica », in Robert J. Braidwood et Gordon R. Willey (eds), *Courses toward Urban Life*, Chicago, Ill., Aldine, 1962, p. 101, et Michael Coe, « Social typology and the tropical forest civilizations », *Comparative Studies in Society and History*, 4, 1, 1961, p. 66.

encore rassemblaient des lettrés qui développaient un aspect particulier de la tradition intellectuelle du pays⁹. Ce n'est que lorsque l'une ou l'autre de ces fonctions vient à dominer les autres et à exercer une attraction puissante sur elles que toutes se concentrent sous un même toit ou en un seul lieu. Mais il existe des régions où aucun centre dominant n'apparaît, où les fonctions politiques, religieuses ou intellectuelles restent dispersées. Le pays de Galles ou la Norvège, par exemple, sont des régions où de nombreuses fonctions restent dispersées dans le pays et où les cités se développent peu. La présence ou l'absence de cités affecte certainement la structure d'une société mais la fondation d'un siège destiné à l'appareil du pouvoir n'est qu'une des phases de l'établissement du pouvoir et de son influence. Un piano est un instrument destiné à produire de la musique polyphonique; mais on peut créer de la musique polyphonique avec autre chose qu'un piano. De la même façon, la cité ne constitue qu'une des formes — bien que courante — dans l'orchestration du pouvoir et de ses influences, mais non sa forme exclusive ou même déterminante.

Ainsi donc, c'est la cristallisation du pouvoir exécutif qui permet de distinguer l'homme primitif de l'homme civilisé plutôt que la question de savoir si ce pouvoir est situé dans un type particulier d'emplacement ou un autre. Ce n'est pas la cité mais l'État qui constitue le critère déterminant de la civilisation et c'est l'apparition de l'État qui fixe le seuil de la transition entre agriculteurs et paysans. Ainsi, c'est seulement lorsqu'un agriculteur est intégré à une société étatique — c'est-à-dire lorsque l'agriculteur est soumis aux exigences et sanctions de détenteurs du pouvoir qui ne font pas partie de sa couche sociale — que nous pouvons véritablement parler de la paysannerie.

Naturellement, il est difficile de déterminer le seuil de la civilisation en termes de temps et d'espace. Néanmoins, à partir des données que nous possédons maintenant, nous pouvons situer les débuts de l'État et donc de la paysannerie aux alentours de 3500 avant J.-C. dans la région du Proche-Orient et vers 1000 avant J.-C. en Amérique centrale. Il convient de souligner que les processus de constitution de l'État sont multiples et complexes. Différentes régions ont été intégrées dans des États de manières nettement différentes et à des époques différentes. Dans certaines régions du monde, ces processus ne sont pas encore achevés et dans quelques rares endroits, nous assistons à la rencontre d'agriculteurs primitifs et de sociétés étatiques; ces dernières s'immiscent

9. McKim Marriott et Bernard C. Cohn, « Networks and centers in the integration of Indian civilization », *Journal of Social Research* (Ranchi, Bihar, India) 1, 1, 1958.

dans les affaires des premiers et s'efforcent de les placer sous leur contrôle.

LA PLACE DE LA PAYSANNERIE DANS LA SOCIÉTÉ

Le monde contient non seulement des primitifs en voie de devenir des paysans ainsi que de véritables paysans, mais il contient à la fois des sociétés dans lesquelles le paysan est le principal producteur du fonds de la richesse sociale et d'autres où il est relégué à un rang inférieur. Il existe encore de vastes régions dans lesquelles les paysans qui cultivent le sol à l'aide de leurs outils traditionnels non seulement forment la grande majorité de la population mais alimentent les fonds de rente et de profit qui soutiennent toute la structure de la société. Dans ces sociétés, tous les autres groupes sociaux dépendent des paysans à la fois pour leur nourriture et pour tous les revenus dont ils disposent. Cependant, il existe d'autres sociétés au sein desquelles la Révolution industrielle a créé de vastes complexes de machines qui produisent des biens tout à fait indépendamment des paysans. Les paysans qui peuvent encore exister dans ces sociétés occupent une place secondaire dans la production de richesses. Il faut nourrir le nombre gigantesque et croissant de travailleurs qui manœuvrent ces machines à créer les richesses. Or, il est fréquent que le ravitaillement de ces ouvriers ne soit plus effectué par des paysans qui, selon des techniques traditionnelles, cultivent de petites parcelles, mais par des « usines à la campagne » qui appliquent la technologie de la Révolution industrielle à la production massive de plantes vivrières; en d'autres termes, ce sont d'immenses exploitations agricoles fonctionnant à l'aide de gros capitaux et de procédés scientifiques¹⁰. Le personnel de ces exploitations n'est pas constitué de paysans mais de salariés agricoles qui sont rétribués de la même façon qu'un ouvrier de l'industrie. Ces deux types de société sont des menaces pour le paysan, soit que ces menaces proviennent de demandes supplémentaires de surplus, soit que la concurrence rende le paysan économiquement inutile.

10. Pour une discussion sur la plantation, cf. Eric C. Wolf et Sidney W. Mintz, « Haciendas and plantations in Middle America and the Antilles », *Social and Economic Studies* 6, 3, 1957, et *Plantations Systems of the New World*, documents du séminaire de San Juan, Porto Rico, Social Science Monographs, 7, Pan American Union, Washington, D. C., 1959. Pour une étude approfondie sur le remplacement du système fondé sur la production paysanne par le système des plantations, cf. Ramiro Guerra y Sanchez, *Sugar and Society in the Caribbean*, New Haven, Conn., Yale University Press, 1964.

LE DILEMME DU PAYSAN

Celui qui n'appartient pas à la paysannerie peut considérer le paysan comme un mouton à tondre périodiquement :

Three bags full

One for my master, one for my dame,

*And one for the little boy down the lane*¹¹.

Mais pour le paysan, la ration minimum de calories et le fonds de renouvellement sont d'importance vitale ainsi que les paiements cérémoniels qu'il doit faire pour maintenir l'ordre social de son petit monde paysan. Ces besoins, comme nous l'avons indiqué plus haut, varient selon les cultures : ils ne sont pas les mêmes en Chine qu'à Porto Rico. Cependant, ils ont fonctionnellement et logiquement priorité sur les demandes émanant de ceux qui n'appartiennent pas à la paysannerie, que ce soit le seigneur ou le marchand. Cette attitude est clairement exprimée dans une vieille ballade que l'on chantait lors des soulèvements paysans de la fin du Moyen Age en Europe :

When Adam delved and Eve span,

*Who was then the gentleman*¹²?

Les besoins des paysans — la nécessité de maintenir un minimum de calories, un fonds de renouvellement et un fonds cérémoniel — entrent souvent en conflit avec les exigences imposées par un groupe social étranger à la paysannerie.

S'il est exact que la paysannerie est avant tout définie par ses relations de subordination à un autre groupe social qui la domine, il est donc également exact — et c'est un corollaire de cette définition — que la paysannerie est forcée de maintenir un équilibre entre ses propres besoins et ceux de ces groupes et qu'elle sera soumise aux tensions produites par cette lutte pour conserver l'équilibre. Celui qui n'appartient pas à la paysannerie voit surtout dans le paysan une source de main-d'œuvre et de biens qui lui permettent d'accroître son fonds de pouvoir. Mais le paysan est à la fois agent économique et chef d'une unité domestique. Sa tenure est à la fois une unité économique et un foyer.

Ainsi, cette unité paysanne n'est pas uniquement une organisation productive composée d'un nombre donné de « bras » prêts à travailler dans les champs; c'est aussi une unité de consommation, composée d'autant de bouches à nourrir qu'il y a de travailleurs. En outre, cette unité sociale

11. *Nursery rhymes* (berceuse) : « Trois balles de laine, la première pour mon maître, la seconde pour ma belle et la troisième pour le petit garçon qui habite en bas de la rue. »

12. « Au temps où Adam labourait et Ève filait, qui donc était le seigneur? »

ne nourrit pas seulement ses membres; elle leur fournit beaucoup d'autres services. En son sein, les enfants sont élevés et initiés à la vie en société conformément aux exigences du monde adulte. On y prend soin des vieillards jusqu'à leur mort et leur enterrement est payé par la réserve de richesses de l'unité paysanne. Le mariage apporte la satisfaction sexuelle, et les liens existant dans l'unité paysanne créent des sentiments d'affection qui unissent ses membres entre eux. Les « frais de représentation » qu'ont les membres de l'unité domestique au sein de la communauté plus grande qui la contient sont payés par le fonds cérémoniel. Ainsi, l'unité paysanne fournit du travail là où c'est nécessaire dans un grand nombre de circonstances différentes; on voit donc que ces dépenses de travail ne sont pas directement suscitées par l'existence d'un système économique réglementé par les prix et les bénéfices.

Dans notre société, également, nous sommes familiers de ce type de comportement économique. Une mère reste toute la nuit au chevet de son enfant malade ou prépare le repas de sa famille sans évaluer le coût de son travail. Un père effectue parfois de petites réparations dans la maison; un adolescent peut tondre la pelouse. Sur un marché libre, ces services coûteraient assez cher. Ainsi, on a estimé par exemple, que dans notre société, un homme peut économiser 30 000 à 40 000 francs par an sur les services économiques s'il se marie; autrement, il doit payer les spécialistes pour ces services aux tarifs en cours sur le marché. Dans une famille, ces tâches effectuées par amour sont spontanées et il n'est pas nécessaire de les comptabiliser.

Dans les unités domestiques paysannes on retrouve le même comportement. Les paysans sont évidemment conscients du prix de la main-d'œuvre et des biens sur le marché puisque leur existence économique et sociale en dépend. La ruse des paysans est proverbiale. Ainsi, beaucoup d'anthropologues soutiendraient Sol Tax qui concluait, dans une étude sur les paysans indiens du Guatemala, que « ceux qui achètent des biens font un choix entre plusieurs marchés selon ce qu'ils veulent acheter et selon le temps qu'ils acceptent de dépenser pour les acquérir moins cher et plus près de la source¹³ ». Cependant, dans la mesure où la ferme du paysan sert à approvisionner un groupe d'individus, chaque décision prise en tenant compte du marché extérieur a également un aspect interne et domestique.

Ce fait a déterminé l'économiste russe A. V. Chaianov à parler d'un type spécial d'économie, l'économie paysanne. Son raisonnement est le suivant :

« La première caractéristique fondamentale de l'économie paysanne est qu'elle est une économie familiale. Toute son organisation est déterminée par

13. Tax, *op. cit.*, p. 14.

les dimensions et la composition de la famille paysanne et par la coordination de ses besoins de consommation avec le nombre de ses membres actifs. Ceci explique pourquoi la conception du profit, dans l'économie paysanne, diffère de celle de l'économie capitaliste et pourquoi la conception capitaliste du profit ne peut être appliquée à l'économie paysanne. Le profit capitaliste est un profit net calculé en déduisant tous les frais de production du revenu total. Un tel calcul du profit ne peut être appliqué à l'économie paysanne car dans cette dernière, les éléments imputables aux frais de production sont exprimés en unités que l'on ne peut comparer à celles de l'économie capitaliste.

Dans l'économie paysanne, comme dans l'économie capitaliste, le revenu brut et les dépenses matérielles peuvent être exprimés en roubles; mais le travail fourni ne peut ni être exprimé ni être mesuré en roubles de salaires payés mais seulement en efforts fournis par la famille paysanne elle-même. Ces efforts ne peuvent être soustraits de ou ajoutés à des unités monétaires; ils peuvent tout au plus être placés en face de roubles. La comparaison de la valeur d'un certain effort fourni par la famille à la valeur d'un rouble serait très subjective; elle varierait selon que les besoins de la famille ont été plus ou moins bien satisfaits et avec la peine qu'implique l'effort ainsi qu'avec d'autres conditions.

Tant que les besoins de la famille paysanne ne sont pas satisfaits, puisque la signification subjective de cette satisfaction est affectée d'une valeur plus grande que le travail pénible nécessaire pour obtenir cette satisfaction, la famille paysanne travaillera pour une rémunération modeste qui, dans une économie capitaliste, serait définitivement non rentable. Comme le principal but de l'économie paysanne consiste à satisfaire un budget annuel de consommation familial, le fait le plus intéressant ne réside pas dans la rémunération de l'unité de travail (la journée de travail) mais dans la rémunération du travail de l'année tout entière. Naturellement, s'il y a abondance de terres, toute unité de travail fournie par la famille tendra à être rétribuée par un salaire maximum, qu'il s'agisse d'une économie paysanne ou capitaliste. Dans ces conditions, l'économie paysanne devient fréquemment une agriculture plus extensive que l'économie gérée avec une mentalité d'entrepreneur capitaliste. L'unité de terre rendra un plus petit revenu mais de plus hauts salaires par unité de travail. Mais lorsque la superficie des terres disponibles est limitée et est cultivée à un degré d'intensité normal, la famille paysanne n'arrive pas à utiliser toute sa main-d'œuvre sur son propre sol si elle pratique la culture extensive. Disposant d'un excédent de main-d'œuvre et n'étant pas en mesure de couvrir tous ses besoins avec le revenu tiré du salaire annuel de ses membres, la famille paysanne peut employer son excédent de main-d'œuvre dans une culture plus intensive de ses terres. De cette manière, elle peut accroître le revenu annuel de ses membres actifs bien que la rémunération de chaque unité de leur travail soit plus faible. [...] Pour la même raison, la famille paysanne loue souvent de la terre à un prix extrêmement élevé qui n'est pas rentable du point de vue purement capitaliste et achète du terrain à un prix qui dépasse de beaucoup la rente capitalisée. La famille paysanne agit ainsi afin d'exploiter la capacité de travail excédentaire qui (autrement) ne pourrait être utilisée dans les conditions de rareté du sol¹⁴. »

14. A. V. Chaianov, « The socio-economic nature of peasant farm economy », in P. A. Sorokin, Carl C. Zimmerman et Charles J. Galpin (eds.), *A Systematic Source Book in Rural Sociology*, Minneapolis, Minn., University of Minnesota Press, 1931, p. 144-145.

Le problème éternel de la paysannerie consiste ainsi à équilibrer les demandes du monde extérieur avec les besoins qu'ont les paysans d'approvisionner leur unité domestique. Cependant, pour résoudre ce problème de base, les paysans peuvent suivre deux stratégies diamétralement opposées. La première de celles-ci consiste à accroître la production; la seconde à réduire la consommation.

Si le paysan suit la première stratégie, il doit accroître le rendement du travail sur sa propre ferme afin d'augmenter sa productivité ainsi que la quantité de produits à écouler sur le marché. Tout dépendra essentiellement de la manière dont il pourra plus ou moins facilement mobiliser les facteurs de production nécessaires — sol, main-d'œuvre et capital (que ce soit sous la forme d'épargne, de liquidités ou de crédit) — et bien entendu des conditions générales du marché. Rappelons que chez les paysans, les facteurs de production sont d'habitude fortement soumis à des priorités impératives comme les surplus prévus pour les dépenses cérémonielles et le paiement de la rente foncière. Il est très rare, sinon impossible, qu'un homme parvienne par ses propres moyens économiques à un niveau de productivité supérieur à celui qui est requis par ces paiements obligatoires. En outre, il est difficile à la plupart des paysans de considérer leurs possessions comme une réalité purement économique qui n'aurait aucun rapport avec l'approvisionnement de leur unité domestique. Un lopin de terre, une maison ne sont pas de simples facteurs de production; ils sont également chargés de valeurs symboliques. Les bijoux de famille n'équivalent pas à une simple somme d'argent liquide; il s'agit souvent d'un héritage chargé de valeur affective. Cependant, notre analyse peut également nous indiquer à quel moment on peut s'attendre à ce qu'un nombre croissant de paysans suivent la stratégie de l'accroissement de la production.

Tout d'abord, ceci devient possible lorsque les liens traditionnels reposant sur l'existence de la rente paysanne s'affaiblissent; ceci peut se produire lorsqu'est devenue inefficace la structure du pouvoir permettant aux maîtres traditionnels de la terre de drainer des fonds de rente. En second lieu, le même phénomène peut se manifester lorsque le paysan a réussi à échapper aux exigences qui lui sont imposées d'apporter son support par des dépenses cérémonielles, aux liens sociaux traditionnels qui le rattachent à ses semblables. S'il parvient à refuser d'engager son surplus dans des dépenses cérémonielles, il peut se servir des fonds ainsi libérés pour soutenir son ascension économique. Ces deux modifications vont fréquemment de pair. Tandis que la structure supérieure du pouvoir s'affaiblit, de nombreux liens sociaux perdent également leur raison d'être. Dans de telles circonstances, peut apparaître une classe de paysans riches qui poussent de côté leurs semblables moins heureux et s'installent

dans le vide laissé en se retirant par les détenteurs du pouvoir. Au cours de leur ascension, ils trahissent de plus en plus les conceptions traditionnelles relatives à la manière d'entretenir et de symboliser les rapports sociaux, et abusent souvent de leur nouveau pouvoir pour s'enrichir aux dépens de leurs voisins. Il en était ainsi des *yeomen* dans l'Angleterre du 16^e siècle, des riches paysans de Chine et des *koulaks* (terme qui signifie « poing ») de la Russie pré-révolutionnaire. Dans d'autres cas, de vastes communautés de paysans peuvent renoncer à leurs traditions cérémonielles comme ce fut le cas parmi de nombreux groupes d'Indiens d'Amérique centrale qui abandonnèrent leurs rites populaires catholiques — qu'accompagnaient de nombreuses dépenses destinées aux organisations et festivités religieuses — pour se tourner vers un protestantisme austère qui ne réclame pas de tels sacrifices¹⁵.

L'autre alternative consiste à résoudre le dilemme fondamental du paysan en réduisant sa consommation. Le paysan peut réduire sa ration de calories aux produits de subsistance les plus indispensables; il peut réduire ses achats sur le marché extérieur à quelques biens de première nécessité seulement. Pour compenser, il vivra autant que possible du travail de son propre groupe domestique qui produit sa nourriture et les objets qui lui sont nécessaires, sans quitter les limites de sa propre maisonnée. Ces efforts pour équilibrer les comptes par la sous-consommation permettent en grande partie d'expliquer pourquoi les paysans ont tendance à s'accrocher à leur mode de vie traditionnel, pourquoi ils craignent les innovations autant que les tentations : toute nouveauté pourrait détruire leur équilibre précaire. En même temps, ces paysans soutiendront le maintien des rapports sociaux traditionnels ainsi que la dépense des fonds cérémoniels nécessaires pour animer ces rapports. Tant que ces rapports peuvent être conservés, une communauté de paysans peut se préserver d'une plus grande pénétration des exigences et pressions de l'extérieur, tout en obligeant ses membres les plus fortunés à partager une partie de leur main-d'œuvre et de leurs biens avec les voisins moins aisés.

C'est pourquoi, dans de nombreuses régions du monde — même là où la paysannerie a été reléguée au second plan dans l'ensemble de l'ordre social — nous rencontrerons le phénomène de paysans s'efforçant de survivre sans dépendre exagérément du plus grand système. Il convient également de se souvenir que dans de nombreuses circonstances — surtout en temps de guerre et de dépressions économiques — les fermes des paysans représentent des sanctuaires auxquels sont épargnées

15. Voir par exemple June Nash, « Protestantism in an Indian village in the Western Highlands of Guatemala », *The Alpha Kappa Delta* 20, 1, 1960, p. 50.

les rigueurs qui désolent les populations des villes et des centres industriels. Un individu possédant 2 ha et une mule a la vie difficile; mais il disposera au moins de quelques réserves potentielles en calories lorsque les autres devront peut-être chercher à se nourrir parmi les immondices des villes dévastées. En restant maître de son sol et capable d'y faire pousser des cultures, le paysan conserve son autonomie et ses moyens de survivre tandis que les autres, qui dépendent davantage de la grande société, y parviennent moins bien.

Si les deux stratégies mènent à des situations totalement différentes, il ne faut pas croire cependant qu'elles s'excluent l'une l'autre. Nous avons vu que la prédominance de l'une ou de l'autre est essentiellement fonction de l'ordre social plus vaste à l'intérieur duquel le paysan doit vivre. Selon qu'un ordre social se renforce ou s'affaiblit, les paysans pencheront pour l'une plutôt que pour l'autre, parfois jouant des deux en même temps dans des contextes différents. Les périodes au cours desquelles la première stratégie sera nettement préférée peuvent être suivies d'autres périodes au cours desquelles le paysan se retranchera et renouvellera ses rapports sociaux dans une sphère plus étroite. De même, il y aura toujours, n'importe quand, des individus qui risqueront l'ostracisme social parce qu'ils veulent tester les limites que possèdent leurs liens sociaux traditionnels, tandis que les autres préféreront la sécurité que l'on a à suivre des normes déjà éprouvées et donc supposées être bonnes. Au contraire des clichés littéraires sur le thème de la paysannerie immuable, la paysannerie est toujours dans un état dynamique, se mouvant constamment entre ces deux pôles en quête d'une solution à son dilemme fondamental.

L'existence d'une paysannerie implique donc non seulement qu'il existe un lien entre paysan et non paysan, mais un type d'adaptation, une combinaison d'attitudes et d'activités destinées à soutenir l'agriculteur dans son effort visant à se maintenir, ainsi que ses semblables, dans un ordre social qui menace cet état de choses.

TROISIÈME PARTIE

anthropologie et économie : un bilan critique

Texte 6

LES BASES ECONOMIQUES DE LA REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE: DU MODE DE PRODUCTION DOMESTIQUE AU SALARIAT

Claude Meillassoux

Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Paris

Cet article a pour objet d'examiner le procès de production et de répartition des biens nécessaires à la reproduction démographique dans les sociétés domestiques et les effets de la rupture de ces circuits lors de l'insertion de l'agriculture de subsistance dans l'économie de marché (1).

Le point de départ de cette thèse est que la reproduction démographique, dans les sociétés d'auto-subsistance à basse productivité agricole, est subordonnée aux capacités de production agricole des adultes actifs et à la mise en oeuvre de techniques de stockage alimentaire. L'évaluation de la reproduction et donc de la production, doit être placée en conséquence dans les durées, non pas annuelles ou horaires dans lesquelles se confine généralement l'économie classique, mais "viagères".

C'est un fait d'observation que la reproduction d'un groupe social n'atteint jamais le taux maximum de fécondité des femmes, c'est-à-dire le nombre d'enfants qu'une femme peut mettre au monde pendant la durée de sa puberté (2). Différents facteurs d'ordre matériel ou "moraux" (politiques ou sociaux) interviennent pour toujours abaisser les taux de reproduction démographique au-dessous du taux de fécondité. Ces facteurs cependant varient et ont des effets différents selon les modes de production auxquels on se réfère.

1. Politique de la reproduction domestique

La société domestique agricole repose sur une économie d'auto-subsistance, c'est-à-dire produisant les nécessités de la vie à partir des matériaux et des éléments directement à sa portée sans recours.

nécessaire aux échanges marchands et sans autre source d'énergie que la force humaine. Ses moyens de production sont l'outil manuel ou individuel, et les rapports de production s'expriment institutionnellement comme des rapports de parenté au long desquels circule la subsistance et les semences nécessaires à la reproduction du cycle agricole. La reproduction de la cellule domestique dépend de sa "composition organique", c'est-à-dire de la relation établie entre les individus qui la composent tant au plan de la production qu'au plan de la consommation. Une certaine proportion doit être respectée entre les effectifs, à deux niveaux: au niveau de la production, entre le nombre de membres productifs et improductifs; au niveau de la reproduction, dans le nombre de femmes pubères par rapport à l'ensemble du groupe. Or, le nombre d'individus composant ordinairement la communauté domestique dans ce mode de production est trop faible pour que puissent s'équilibrer ces grandeurs par le seul jeu de la loi des grands nombres. Sexes et âges sont soumis aux aléas de la fécondité et de la mortalité différentielles sans autre correction possible qu'une "politique" visant à rétablir les proportions nécessaires à la perpétuation du groupe. Pourtant, entre productifs et improductifs, la proportion observée dans les cellules domestiques est, dans la pratique sociale, relativement stable. Ce résultat est obtenu par une manipulation des rapports de filiation, les effets de la reproduction biologique étant constamment corrigés par un déplacement des rejetons d'un segment politique à l'autre (et ce d'autant plus que la taille de ces segments s'amointrit); éventuellement par l'adoption d'étrangers, l'introduction de genres sans dot ou l'intégration de prisonniers ou de captifs.

Au niveau de la reproduction, le maintien d'un nombre de femmes pubères satisfaisant est lui aussi généralement l'objet de "politiques", soit guerrière (le rapt), soit pacifique (la circulation des épouses). On observe en effet deux types de filiation, selon le mode d'acquisition des épouses. Ou bien la progéniture de la femme est affiliée à sa propre cellule familiale, ou bien elle est affiliée à la famille de l'époux. Dans le premier cas (gynécostatique et matrilineaire), la reproduction du groupe est proportionnelle, à chaque moment, au nombre de femmes pubères de chaque génération nées dans ce groupe. S'il y a baisse du nombre de femmes pubères d'une génération à l'autre, la reproduction du groupe est compromise. Il n'y a de correction possible que par l'introduction de femmes étrangères. Mais si, comme c'est notre hypothèse, le groupe concerné pratique le gynécostatisme

ainsi que tous les autres groupes avec lesquels il est en relation, l'apport de femmes ne peut s'accomplir que par la violence. Les sociétés livrées à ce mode de reproduction mettent en péril les jeunes hommes engagés dans des guerres continuelles et meurtrières.

A ce système de régulation de la reproduction démographique rigide et générateur de violence, s'oppose celui par lequel les femmes circulent entre communautés d'un même ensemble matrimonial sur la base d'une réciprocité immédiate ou, plus souvent, différée. Un plus grand nombre de femmes pubères est ainsi disponible pour un ensemble d'hommes nubiles plus nombreux, ce qui permet une meilleure répartition des premières. Par le jeu des promesses et des fiançailles précoces, une communauté dépourvue de femmes nubiles peut en recevoir d'une autre communauté, si elle s'engage à lui réserver une ou plusieurs de ses propres fillettes — ou même une enfant à naître — pour le moment où la famille qui fait l'avance d'une fille désirera une fiancée pour l'un de ses hommes. C'est par le jeu de la dot, de la simple mémorisation que l'échange diffère, de bilatéral devient multilatéral, susceptible d'intéresser toutes les communautés voisines qui adoptent les mêmes conventions matrimoniales. Dans ce système (gynécomobile et patrilineaire) en vertu de la règle d'exogamie, les femmes pubères sont mariées hors de leur groupe pour lequel elles ne sont pas destinées à procréer. Leur progéniture est acquise à la communauté de l'époux.

Ainsi la reproduction démographique est-elle le résultat de démarches et d'entreprises visant à amener, dans la communauté, des femmes en nombre et en âge nécessaires au renouvellement des effectifs. L'organisation matrimoniale sophistiquée de ces sociétés, alliée aux manipulations institutionnelles des relations de filiation, représentent les moyens d'une politique de la reproduction économique et sociale dont l'objet est la subordination de la reproduction naturelle à la reproduction sociale.

2. Bases alimentaires de la reproduction démographique

Si ce qui précède donne le cadre général des interventions régularisant le mouvement démographique, celui-ci reste l'objet de contraintes matérielles liées aux capacités et aux techniques de production, ainsi qu'aux modes de répartition des subsistances.

a) Dans une société à faible productivité du travail, comme

dans la société domestique qui n'emploie que des outils agricoles manuels et individuels, la reproduction des générations repose sur "les capacités des producteurs actifs à fournir un surproduit" qui puisse alimenter les improductifs jusqu'à ce qu'ils soient en âge de produire à leur tour.

Le niveau de productivité de l'économie domestique étant bas, le nombre de jeunes, improductifs, que peut nourrir un producteur pendant sa période active est limité. Faute d'informations précises, tant sur la production agricole d'un adulte que sur la consommation des individus par âge et par sexe, ce nombre n'est pas exactement établi. Les avis divergent entre ethnologues, statisticiens et diététiciens sur le niveau de consommation alimentaire réel et/ou nécessaire des individus. Il n'existe pas non plus de données statistiques à l'échelle domestique suffisantes et suivies sur les variations de la production selon les années, qui permettraient de faire la moyenne de la production individuelle sur la longue période. Si l'on s'en tient par exemple à la production et à la consommation de mil dans les sociétés d'Afrique sahélienne, sur la base de la "production des bonnes années" et selon le niveau de consommation donné par les intéressés, il semblerait qu'un adulte producteur masculin produise assez pendant sa vie active (environ de 15 à 45 ans) pour faire parvenir à l'âge de 15 ans, environ 9 enfants. Ceci compte non tenu de la mortalité infantile, quelles qu'en soient les causes, en particulier compte non tenu des effets des disettes. Sachant que seuls les hommes cultivent les céréales dans la région observée, on constate que ce nombre ne dépasse pas le taux maximum de la fécondité naturelle d'une seule femme (3). En d'autres termes, plus que la fécondité naturelle des femmes, les capacités de production agricole de subsistance fixeraient les limites supérieures absolues à la reproduction démographique. Que la "productivité" baisse, et la croissance se ralentit ou s'arrête.

b) L'autre facteur économique qui intervient dans le taux de reproduction démographique, est la variation de la production de subsistance d'une année sur l'autre. C'est une des caractéristiques de l'agriculture en général, que d'avoir des rendements très variables d'une année sur l'autre, selon les conditions météorologiques et de subir parfois des intempéries ou des cataclysmes divers (sauterelles, peste, ecc.) qui peuvent ralentir ou même arrêter la production agricole pendant plusieurs années. Dans une première hypothèse théorique où il n'y aurait pas de stockage

possible, et où la survie d'une partie de la population serait donc immédiatement menacée dès que la production baisse, le taux économique de reproduction serait fixé par le niveau de production alimentaire de la plus mauvaise année de la période A de croissance de la nouvelle génération. Si selon une seconde hypothèse, la communauté est capable de stocker le surproduit des bonnes années, la mortalité se situera à un niveau plus bas, en rapport avec la capacité de stockage et la durée la plus longue du déficit vivrier. Si la capacité de stockage est égale à cette durée, le taux de reproduction se maintient au niveau de celui de la production moyenne. Dans tous les cas, les taux de mortalité et de reproduction sont étroitement associés aux capacités de production de la communauté ou de l'ensemble des communautés portageant leurs produits. A cette échelle réduite, il s'exerce donc une régulation de la reproduction démographique en fonction de la production vivrière courante. Il ne peut y avoir plus d'enfants à chaque génération que ne peuvent en nourrir les producteurs des générations précédentes. Il ne semble pas que l'on puisse observer dans ce mode de production, une variation positive ou négative du mouvement démographique, qui ne soit pas l'effet d'une modification durable des conditions de la production vivrière. L'augmentation de la productivité du travail agricole précède nécessairement tout accroissement démographique. A l'inverse, toute ponction sur le produit vivrier de la communauté, sans contre-partie, provoque une diminution de la population plus ou moins immédiate, selon ses capacités de stockage.

3. La distribution du surproduit

Cette économie domestique subit également des perturbations sous l'effet d'une modification des conditions de production, d'acquisition et de distribution des biens alimentaires.

Dans le cadre de l'économie domestique d'auto-subsistance, la répartition s'accomplit entre générations selon un cycle viager:

$$\beta B_1 = \alpha A_{10} + \alpha B_{11} + 1/x \alpha C_{12}$$

dans laquelle:

β = production annuelle d'un actif

α = consommation annuelle d'un individu

A = période préproductive

B = période productive

C = période post-productive
 1 = étant la génération des producteurs
 0 = celle des pré-productifs
 2 = celle des post-productifs
 x = improductifs.

Chaque travailleur fournit, sur la durée de sa vie active, un surproduit (βB) qui représente la différence entre sa consommation pendant cette période (αB) et sa production pendant le même temps. Sur le long terme, le surproduit de la collectivité est investi dans la reproduction immédiate des capacités de travail des productifs (αB), dans la nutrition des futurs producteurs (αA) et dans l'entretien des vieillards et autres incapables (αC).

Le rapport de production essentiel est entre productifs et improductifs. Il n'y a pas de "surplus" mais des "réserves" destinées à compenser les mauvaises récoltes et à assurer la continuité de la reproduction de la communauté. La communauté domestique agit, à son échelle, comme un système de sécurité sociale en assurant l'entretien institutionnel des improductifs.

Les jeunes adultes qui ont atteint l'âge de la production sont le produit d'un investissement de la part de la génération précédente qui permet leur mise au travail. Il est entendu, dans un tel système, que cet investissement fait en partie retour aux aînés trop âgés pour travailler, qui seront nourris par leurs descendants jusqu'à leur mort. La totalité du produit social agricole est donc réinvestie dans l'entretien et la formation des individus, c'est-à-dire, à l'exception de ce qui est attribué aux vieillards, dans la production, médiatisée par l'être humain, d'énergie humaine. Cette énergie en s'appliquant aux moyens de production agricole produit à son tour l'aliment nécessaire à sa reproduction.

Le produit agricole n'a de valeur que "consommé", c'est-à-dire utilisé à l'entretien de la vie. Il n'y a d'autres placements, donc d'autre sécurité, que la vie. Seuls ont valeur les biens convertibles à terme en énergie humaine. Les biens non agricoles, produits généralement en saison morte et donc incapables d'entrer dans ce cycle énergétique, ne sont qualitativement pas susceptibles d'être mis en équivalence avec la subsistance. Ils appartiennent généralement à d'autres registres et circulent dans des sphères distinctes. D'où la perturbation prévisible entraînée dans un tel système par l'intrusion d'un rapport marchand susceptible de mettre en équivalence des biens appartenant à des registres qualitativement différents.

4. Les effets de l'économie marchande

Or, ce phénomène d'équivalence est observable à partir du moment où, en raison de son contact avec l'économie marchande ou salariale, une partie de la force de travail ou du produit social de la communauté est mise sur le marché et convertie en biens d'échange. Deux situations parfois conjointes se présentent: ou bien la communauté dirige une partie de son énergie vers la production de biens agricoles commercialisables, ou bien elle distrait une partie de sa main-d'oeuvre vers le secteur salarial (4). Sans entrer ici dans les détails des transformations successives que subit la communauté à la suite de ces circonstances, on observe qu'à moyen terme la production agricole vivrière se dégrade et que le revenu monétaire de la communauté tend de plus en plus à se substituer aux revenus vivriers en nature.

a) Dans le premier cas (commercialisation du produit agricole), le revenu des ventes se concentre entre les mains du doyen de la communauté et selon les circuits propres aux structures traditionnelles. Dans le meilleur des cas, l'argent est utilisé comme trésorerie matrimoniale, afin de verser les dots nécessaires au mariage des cadets. De cette manière, les doyens maintiennent leur autorité sur les membres masculins de la communauté.

Toutefois, on observe que le travail collectif traditionnel tend à disparaître dès que l'économie domestique est soumise à l'influence monétaire. L'emploi de travailleurs saisonniers, le salariat, le métayage, la vente de la terre, les investissements spéculatifs se développent aux dépens des rapports parentaux, de voisinage ou d'affinité (*affinity*) qui sous-tendent la production domestique. Des comportements individualistes apparaissent chez les anciens qui tendent à utiliser les revenus monétaires à des fins lucratives plutôt qu'à assurer la reproduction sociale de la communauté en négociant des épouses pour leurs dépendants. La détérioration des rapports entre aînés et cadets qui en résulte, encourage ces derniers à émigrer vers les villes ou dans d'autres zones rurales, afin de jouir eux aussi d'un revenu monétaire.

L'accès aux femmes à fin de mariage est toujours difficile hors de son groupe d'origine. Les anciens tendent à maintenir celles-ci sous leur autorité en leur refusant l'éducation, en les soumettant à des contraintes et à une forme de terreur religieuse et superstitieuse qui les dissuade, dans leur grande majorité, de s'exiler. Les jeunes gens sont donc obligés de revenir vers leurs aînés pour

obtenir une épouse contre le versement de dots assez considérables et toujours de plus en plus élevées. Les aînés s'assurent ainsi une part de la sécurité qui aurait dû leur revenir si les jeunes gens étaient demeurés à travailler pour eux et les avaient pris en charge.

b) Lorsque la communauté ne peut produire les marchandises agricoles, l'"émigration" des jeunes actifs est le seul moyen de se procurer le numéraire. Mais dès que la durée de cette émigration dépasse la durée de la saison morte et entame la saison agricole, il y a un manque à produire de subsistances, donc nécessité de recourir au marché pour se procurer le complément de nourriture. Le salaire des émigrés tend à prendre une place croissante dans le revenu de la communauté. La famille étendue en effet reste le lieu de repli nécessaire pour ces travailleurs exilés qui ne trouvent pas dans le milieu industriel les éléments de leur sécurité.

Dans l'un et l'autre cas, lorsque le salaire devient l'élément principal du revenu des ménages issus de la communauté domestique, de nouvelles contraintes pèsent sur la reproduction démographique. Il faut d'abord constater que le passage de la communauté domestique vers le secteur salarial n'entraîne pas *ipso facto* le bénéfice aux prestations de sécurité sociale. Bien au contraire, l'avantage d'employer des travailleurs qui disposent, en réalité ou en principe, de ressources agricoles complémentaires, tient à ce que les salaires versés à cette main-d'œuvre, sont inférieurs à ce qui est normalement payé dans l'industrie. Le principe étant que la communauté domestique joue le rôle de sécurité sociale. Mais dès lors que les liens des travailleurs avec cette communauté se distendent et que cette sécurité n'existe plus, les familles d'émigrants urbains doivent recourir à leur propre mode de protection. Mises à part les tontines et les associations d'entraide, cette sécurité est surtout perçue dans la perspective de la société paysanne domestique dont sont issus ces migrants, c'est-à-dire à travers une famille aussi nombreuse que possible.

Or plusieurs conditions conjointes favorisent cette tendance dans les pays à dominante paysanne en voie d'industrialisation ou en relation avec les zones industrielles de pays développés. C'est en premier lieu la création et l'élargissement d'un marché de subsistance, alimenté par une importation croissante en provenance des pays producteurs à agriculture de très haute productivité. Ces subsistances, comparativement bon marché, et en outre très souvent subventionnées, permettent en effet de maintenir les sa-

lares urbains assez bas pour favoriser la formation du profit des industries. Ces importations rendent comparativement chers les produits de l'agriculture domestique. Celle-ci ne se maintient que comme activité destinée à la subsistance des familles rurales et comme base à l'infrastructure d'accueil et de sécurité que représente encore et nécessairement la famille pour les travailleurs urbains.

A partir du moment où le travailleur urbain est complètement séparé de son milieu rural, ou lorsque la famille rurale est devenue totalement dépendante de lui, les conditions démographiques changent. La croissance de la population ne dépend plus de la productivité de la cellule domestique ni des capacités de stockage de la communauté; elle dépend des possibilités d'accès à un revenu monétaire, du niveau des salaires, de la durée et la continuité de l'emploi, du prix de la nourriture, éventuellement du taux de change entre le pays du travailleur et le pays où il est employé. La démographie ne dépend plus des variations locales de la production agricole, elle dépend de la régularité du salaire, du chômage, du taux d'inflation, etc.

La continuité et la régularité des revenus pendant une période longue, permet d'amener un plus grand nombre d'enfants à l'âge où ils pourront rapporter un revenu (âge plus précoce encore en ville qu'à la campagne). Si ces conditions sont remplies (et s'il s'y ajoute l'accès aux maternités des villes ainsi qu'aux produits de sevrage), on constate un accroissement démographique sensible parmi ces populations semi-prolétarisées. Précisons encore qu'il s'agit de cette catégorie sociale partiellement rurale, qui, ne bénéficiant pas des salaires indirects de la sécurité sociale (prestations familiales, allocations chômage, assurance maladie, retraite) adapte ses revenus monétaires aux modes de protection sociale auxquels la prédispose sa culture: la natalité (5).

5. Rupture du circuit de répartition des revenus

L'exode rural temporaire ou définitif qui accompagne ces changements provoque une double rupture dans la répartition des revenus familiaux. Le jeune adulte issu de la communauté familiale dans laquelle il a été nourri, transporte en lui-même la somme d'énergie αA qui a été "investie" en lui par ses aînés, lesquels attendent en retour αC , c'est-à-dire la quantité d'énergie transformée en subsistance qui leur assurera leurs vieux jours. Cette som-

me n'est due cependant qu'en raison d'un devoir moral. L'éloignement, les difficultés d'emploi, les problèmes rencontrés dans la vie urbaine, la nécessité parfois de payer soi-même la dot, le désir d'investir dans une famille plus nombreuse ou éventuellement dans des placements spéculatifs, entraînent les émigrants ruraux à délaisser de plus en plus leurs aînés demeurés dans les campagnes. Ainsi se produit un premier transfert du secteur domestique vers le secteur capitaliste industriel, qui est une des raisons du bon marché de cette main-d'oeuvre. L'effet démographique en est une dégradation des conditions de vie de la population rurale âgée, donc un accroissement probable de la morbidité et une baisse de l'espérance de vie parmi cette catégorie d'âge.

On peut donc considérer que l'interruption des transferts de revenus au sein de la communauté domestique au profit d'un transfert hors de celle-ci vers le secteur industriel capitaliste, a un double effet, d'une part d'accroître la natalité parmi les fractions exilées et urbanisées en même temps que d'accélérer la mortalité parmi les couches âgées rurales. Or cet effet semble devoir logiquement toucher les générations en voie de passage de la société domestique vers le secteur salarial.

A l'autre extrémité du rapport entre générations, l'investissement que fait le migrant rural dans sa propre descendance urbanisée, risque, à son tour, d'être à fonds perdus. Les liens de solidarité entre générations, qui se maintenaient dans le cadre contraignant des rapports domestiques de parenté, ont de moins en moins de contenu vécu. La désocialisation que provoquent fréquemment les conditions de vie dans les bidonvilles, la nécessité toujours présente de vendre sa force de travail au meilleur coût, l'absence de sécurité, agissent pour détacher les jeunes de leurs parents. Aucune loi ne les contraint à soutenir ceux-ci dans leurs vieux jours.

Plusieurs facteurs jouent contre la perpétuation d'un accroissement démographique au-delà des premières générations d'émigrants ruraux. L'un est l'accroissement toujours plus considérable de l'investissement placé dans la progéniture relativement à la sécurité escomptée. Il s'agit là d'un phénomène très commun dans les sociétés urbanisées, sur lequel il n'y a pas lieu d'insister ici, sinon pour noter qu'il advient lorsqu'il y a interruption du transfert viager des revenus entre générations. Ce processus s'affirme lorsque le transfert se fait au plan social ou national par les caisses de retraite ou par la sécurité sociale par exemple. Mais la baisse de la reproduction démographique peut avoir des causes beaucoup

plus dramatiques, lorsqu'elle provient de la désocialisation des populations prolétarisées, comme c'est le cas dans les réserves d'Afrique du Sud. Lorsque les conditions de travail des jeunes adultes les obligent à vivre loin de leur famille pour des périodes longues, ou lorsqu'ils ne peuvent jouir que de courts séjours dans leur ménage, le revenu du salarié tend à être détourné hors des cadres familiaux conventionnels, vers des usages visant à atténuer dans l'immédiat la dureté de ses conditions de vie. L'instabilité des revenus due au chômage, à la délinquance, aux tracasseries policières, ont pour effet d'interrompre et éventuellement de tarir le transfert des revenus vers l'épouse et les enfants, donc à entraîner la femme à chercher un emploi et à abandonner ses enfants (en les confiant à une parente très souvent incapable) dans les plus mauvaises conditions matérielles et morales. On observe alors une décomposition de la famille qui s'accompagne d'une dégradation de la population à la fois physique (dénutrition, illégitimité généralisée entraînant des abandons d'enfants ou des infanticides) et sociale (délinquance, naissances d'illégitimes créant une génération d'individus désocialisés, violents et désespérés [FAO 1979]).

L'interruption du transfert de revenus ne se fait pas seulement ici entre générations, mais au sein de la même génération, entre époux, de telle sorte que ses effets se font sentir sur la nouvelle génération avant même qu'elle ait atteint l'âge de la production, avec des effets démographiques et sociaux encore plus graves.

6. Conclusion

L'examen des modes de circulation des revenus dans la communauté domestique et ses transformations ou son détournement sous l'effet du salariat, montrent donc bien comment les liens organiques de solidarité entre ses membres, qui assuraient dans la communauté domestique une reconstitution structurelle de génération à génération, ont été rompus. Rupture qui provoque d'abord un transfert économique global vers le secteur capitaliste d'une fraction de la force de travail produite dans le secteur domestique, qui sous l'effet de cette fonction, se dégrade; rupture qui se perpétue de génération en génération dans les classes prolétarisées d'origine rurale, provoquant une décomposition sociale qui ne peut être enrayée que par un programme d'aide publique. Cette rupture étant à l'origine d'une explosion démographique, elle su-

scite dans les milieux d'affaires internationaux la crainte d'un débordement social, la peur d'une surpopulation envahissante et coûteuse, qui inspire aujourd'hui la politique dite «libérale» imposée par le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale, dont les effets sociaux dramatiques ne peuvent aboutir qu'à une sévère atteinte aux conditions physiques et morales des populations prolétarisées des pays sous-développés.

La dégradation des conditions de sécurité sociale qu'implique la politique monétariste préconisée par ces deux institutions internationales, a pour effet immédiat d'encourager les populations qui en sont victimes à compenser cette insécurité par une natalité accrue. Elle a donc un effet exactement opposé à celui qu'elle revendique. En fait, c'est en créant des conditions de vie misérables pour des millions d'individus du tiers monde, donc par la morbidité et la mort précoce des enfants et des vieillards surtout, que cette politique entend en faire baisser la population. Le rapport de l'Unicef sur les circonstances de la mort par maladie et malnutrition de 12 millions d'enfants du Tiers Monde en 1979, en illustre de façon tragique les effets démographiques.

Aucun chercheur en sciences humaines ne peut rester indifférent devant une telle situation.

Notes

1. La base théorique de cet article est donnée dans *Femmes, greniers et capitaux* (Meillassoux 1975).

2. J'emploie le terme "puberté" pour désigner toute la durée de la période féconde d'une femme.

3. Selon A. Retel Laurentin (1974: 19), «les femmes qui ont en moyenne 7 à 8 enfants pendant leur vie génésique ont une fécondité "satisfaisante". Pourtant comme certaines en ont eu plus de 20, cette fécondité est limitée pour une raison ou pour une autre». L'Auteur cite des causes biologiques ou sociales mais aucune cause économique. Elle ajoute: «En Afrique, compte tenu du taux de mortalité, il faut que les femmes aient une descendance moyenne d'environ 4 enfants pour que la population croisse».

4. Une troisième possibilité est la production de marchandises non agricoles commercialisables en saison morte. Toutefois pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, il est rare que cette activité soit suffisante pour permettre à la communauté de préserver ses structures.

5. Notons que tous les plans de retraite sont alimentés par le travail des jeunes générations productives au profit des post-productifs. Mais à la différence du retraité de nos sociétés où fonctionnent ces plans et qui n'a aucun moyen d'agir sur le rapport productif/post-productifs, le travailleur migrant décide du nombre de ses enfants.

Bibliographie

- Bennholdt-Thomsen. 1979. Investment in the poor: critical analysis of the New World Bank Policy. *Development Studies, Sociology*. University of Bielefeld, 56 p., multigr.
- Cissé C. 1980. *Développement du salariat urbain en Côte d'Ivoire*. Paris VII (UER «Connaissance du Tiers Monde»), DEA, 55 p., multigr.
- Comité Information Sahel. 1974. *Qui se nourrit de la famine en Afrique?* Paris: Maspéro.
- Cruise O'Brien R. (ed.) 1979. *The political economy of underdevelopment (Dependance in Senegal)*. Toronto: SAGE.
- Dieng I.M. 1977. Déguerpissement de bidonvilles. *Environnement Africain* 18 (Et. et Rech. 77-17). Dakar, ENDA, 33 p.
- Dewitte P. 1980. *La C.G.T. et les syndicats d'Afrique Occidentale Française 1945-1957*. Paris VIII (Dépt. d'Histoire), Maîtrise, 219 p., multigr.
- Diarra O.B. 1970. La Sécurité sociale au Mali. *Cahiers Africains de Sécurité sociale* 7: 57 p.
- F.A.O. 1979. *Les effets de l'apartheid sur les familles rurales africaines*. Rome: FAO.
- George S. 1976. *How the other half dies: the real reason for world hunger*. Harmondsworth: Penguin.
- Gerry C. 1979. "The crisis of the self employed: petty production and capitalist production in Dakar", in *The political economy of underdevelopment*, sous la direction de R. Cruise O'Brien, pp. 126-156. Toronto: SAGE.
- Klein M. (ed) 1980. *Peasants in Africa. Historical and contemporary perspectives*. Toronto: SAGE.
- Kongstad P. & M. Monsted. 1980. *Family, labour and trade in western Kenya*. Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies.
- Kaluma M. 1980. *Mesure et évolution du surplus agricole global au Zaïre (1945-1975)*. Université de Louvain, 8 p., multigr.
- Lachartre B. 1977. *Luttes ouvrières et libération en Afrique du Sud*. Paris: Syros.
- Le Bris E. 1978. Migration and the decline of a densely populated rural area: the case of the Koutine. *African perspective* 1: 109-126.
- Latour Dejean E. de 1980. «Shadows nourished by the sun», in *Peasants in Africa. Historical and contemporary perspectives*, sous la direction de M. Klein, pp. 105-143. Toronto: SAGE.
- Mackintosh M. 1979. «The political economy of industrial wages in Senegal», in *The political economy of underdevelopment*, sous la direction de R. Cruise O'Brien, pp. 156-174. Toronto: SAGE.
- Marx K. 1853. L'émigration forcée. *New York Daily Tribune*, 22-3-1853

- (tr. fr. in *Critique de l'éducation et de l'enseignement*. Paris: Maspero, 1976, pp. 178-179).
- Meillassoux C. 1975. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris: Maspero (tr. it. *Donne, granai e capitali*. Bologna: Zanichelli, 1978).
- 1979. Over exploitation and over population: the proletarianization of rural workers. *Social Scientist* (New Delhi) 78: 3-13.
- Reboul C. 1972. *Structures agraires et problèmes de développement au Sénégal*. Paris: INRA, 163 p.
- Retel-Laurentin A. 1974. *Infécondité en Afrique Noire (Maladies et conséquences sociales)*. Paris: Masson.
- Tapinos G. 1974. *L'économie des migrations internationales*. Paris: Presses de la Fondation des Sciences Politiques.
- Wessman J.W. 1977. Toward a marxist demography. A comparison of Puerto Rican landowners. Peasant and rural proletarians. *Dialectical Anthropology* 2-3: 223-234.
- 1977. *Historical materialism, neo-malthusianism ideology and the evolution of Puerto Rican populations*. University of Connecticut, 69 p., multigr.

Sommario

Nell'articolo si esaminano le condizioni della riproduzione demografica nelle comunità domestiche, le istituzioni sociali e politiche che ne derivano e i loro rapporti con la produzione; vi si mostra inoltre come la natalità e la sopravvivenza della generazione preproduttiva fino all'età della produzione siano limitate dalla produttività del lavoro agricolo di sussistenza e dalle tecniche di conservazione dei raccolti, mentre la riproduzione sociale è legata al modo di produzione del surplus. La perdita del controllo sulle riserve alimentari e l'inserimento nel mondo salariato o nell'economia di mercato trasformano le condizioni della riproduzione demografica di queste popolazioni, che vengono ormai a dipendere dal reddito monetario, dal prezzo delle derrate, dall'approvvigionamento dei mercati, dal livello di occupazione ecc. Queste circostanze, unite all'insicurezza che esse generano in una società rurale in crisi, incoraggiano la natalità e allo stesso tempo favoriscono la sopravvivenza delle giovani generazioni per un più lungo periodo, mentre riducono invece gli effetti demografici di carestie e disoccupazione; di qui gli effetti disastrosi dell'applicazione di una politica monetaristica in paesi che dipendono dalla sopravvivenza delle popolazioni rurali proletarizzate.

Summary

The article examines the conditions of demographic reproduction of domestic communities, the social and political institutions to which

it leads, and their relations to production. It shows how natality and survival of the pre-productive generation are limited by the productivity of agricultural work and by the preservation techniques for crops, while social reproduction is linked to the overproduct's mode of distribution.

The loss of these populations' control over their food reserves, their insertion into the working classes or into the market economy, transform the conditions of demographic reproduction that finally depends on monetary incomes, on the prices of crops, on the dynamics of the marketing systems, on the level of employment, etc. These circumstances, combined with the insecurity which they cause in a rural society going through a crisis, encourage natality, while at the same time prolonging the average life term for the young generations; on the other hand, they decrease the demographic effects of famine and unemployment. Hence the tragic consequences of 'monetaristic' policies in countries which depend on the survival of rural populations turning to proletarian status.

contradictions de classe dans les sociétés lignagères

(...)

2 - La soumission réelle des producteurs dans le système lignager

Sans chercher à donner une définition parfaitement satisfaisante des sociétés lignagères, on peut dire que ce sont des sociétés segmentaires où les unités principales de la vie sociale, et en particulier les unités de production essentielles, sont constituées sur la base de la parenté réelle ou fictive ; où il existe entre de telles unités un système d'échange matrimonial réglé, en général lié à un ensemble d'autres échanges ; où la division du travail repose principalement sur la division sexuelle et sur la division en fonction de l'âge social ; où le système matrimonial est l'arme essentielle dont dispose la classe dominante contre ceux qu'elle domine.

Pour éviter de tomber dans un faux débat, je dois rappeler que je n'ai

jamais écrit, contrairement à ce que me reproche par exemple Meillassoux, « contrairement à ce que suggère Rey, les classes ne se constituent pas entre les deux catégories qu'il retient : l'ensemble de *tous* les aînés et l'ensemble de *tous* les cadets des communautés associées » (*Femmes, Greniers et Capitaux*, p. 123 ; les reproches que me fait Meillassoux dans les quatre pages suivantes s'appuient sur cette affirmation), que les cadets constituaient la classe dominée. J'ai même écrit explicitement le contraire, notamment pour m'en tenir à la seule « problématique » de *Colonialisme, néocolonialisme...* — le texte où je discute des thèses de Meillassoux —, p. 48, p. 51, p. 63 et p. 68. Ainsi j'écrivais p. 51 : « Les cadets ne sont évidemment pas les seuls à être exploités par les aînés. Si on entend par cadets les adolescents ou adultes du sexe masculin, les femmes et les enfants (et les esclaves quand il y en a) sont exploités au moins aussi durement. C'est pourquoi ce qu'il faut définir comme classe dominée, c'est l'ensemble du groupe local à l'exclusion de l'aîné lui-même. » Plus précisément je reprochais à Meillassoux de trop exclusivement se centrer sur l'opposition aîné-cadet, et de confondre ainsi l'ordre de succession de la chefferie (qui s'accomplit dans le cadre du lignage) et le rapport de dépendance (qui a lieu dans le cadre du groupe local) ; dans le cas des sociétés patrilineaires et patrilocales, pour les cadets et pour eux seuls une confusion est possible entre ces deux ordres de réalité ; mais elle ne l'est pas dans le cas d'une société matrilineaire et patrilocale comme celle que j'observais. Tout le chapitre VII qui clôt et conclut la partie de mon livre consacrée à la société lignagère, « Qu'est-ce que la parenté ? » (pp. 207-215), tire les enseignements de ce fait en montrant qu'au sein du groupe local, lieu de l'exploitation, l'aîné est le seul membre du lignage dominant présent dans le cas d'une société matrilineaire et patrilocale ; ses cadets n'y résideront que le jour et dans la mesure où ils hériteront de la chefferie de lignage de cet aîné (leur oncle maternel ou frère utérin) ; en toute autre occurrence ils habiteront (et produiront) non pas sur cette terre lignagère mais sur la terre d'un de leurs ancêtres en ligne paternelle. Dans le cas d'une société patrilineaire et patrilocale, les cadets destinés à hériter de la chefferie de lignage habitent et produisent sur la terre du lignage mais les autres producteurs (femmes ou esclaves) ne sont nullement destinés à hériter un jour de la chefferie. J'en conclusais : « Cela nous a permis de ne pas tenir compte de l'objection la plus banale que l'on fait ordinairement à l'existence de classes dans la société lignagère : "Comment voulez-vous qu'il y ait des classes puisque tout le monde deviendra chef un jour ?", remarque évidemment fautive puisque 1) les esclaves, 2) les femmes presque toujours, 3) et, quoiqu'on en dise, la plupart des hommes ne deviendront en fait jamais chefs. De plus cette objection n'a pas grand sens concret dans le cas d'une société gérontocratique car l'espoir d'accéder à la chefferie à soixante ans (espoir qui n'est jamais une certitude, loin de là, quand le lot commun est de mourir longtemps avant d'avoir cet âge) n'est qu'une consolation bien légère pour faire supporter des privations telles que le célibat jusqu'à trente-cinq ans à un homme de vingt ans (p. 215). »

Une fois ce faux débat écarté, il reste à prouver que les chefs de lignage constituent bien une classe au sens où je l'ai défini et, si je n'ai rien à retrancher à ce que j'avais écrit sur ce sujet dans *Colonialisme, néocolonialisme...*, il n'en reste pas moins que l'argumentation n'était pas complète et qu'elle était trop exclusivement centrée sur la démonstration de l'existence d'une extorsion.

Si nous possédons un certain nombre de données historiques concernant la mise en place de systèmes d'extorsion de type étatique ou seigneurial au sein de sociétés vivant auparavant dans le cadre de systèmes lignagers ou villageois, s'il est possible également d'étudier le passage de la domination formelle à la domination réelle de ces seigneuries ou États sur les producteurs directs (genèse des sociétés étatiques « hydrauliques » par exemple), par contre nous ne possédons aucune série d'observations qui nous permette de connaître ou même de reconstituer l'histoire de la mise en place du mode de production lignager. La perspective théorique que je viens de développer exclut toutefois certains faux débats comme celui sur la détermination des structures lignagères par l'agriculture ; plutôt que d'affirmer que les sociétés de chasseurs ou de cueilleurs sont incompatibles avec une institutionnalisation des systèmes de parenté, cette problématique porterait plutôt à considérer les nombreuses sociétés de chasseurs-cueilleurs, où des systèmes de parenté extrêmement stables et complexes ont été observés et étudiés, comme des exemples de domination formelle de la structure lignagère, la domination réelle apparaissant avec l'agriculture qui marque le point à partir duquel il n'est plus possible, pour des raisons techniques, de retourner à des unités instables pré-lignagères (le cas d'unités de production instables pratiquant l'agriculture pendant une partie de l'année, la chasse et la cueillette faute de système de stockage pendant le reste de l'année, apparaîtrait alors, comme le suggère Levi-Strauss pour le Nambikwara, comme un pseudo-archaïsme). Le terme de domination formelle s'appliquerait particulièrement bien aux cas de sociétés de chasseurs-cueilleurs où l'existence d'un système de parenté complexe s'accompagne de celle d'une nette division sexuelle du travail ; la complexité même de tels systèmes de parenté, par rapport à ceux rencontrés dans les sociétés lignagères d'agriculteurs ou d'éleveurs, pourrait même se comprendre comme hypertrophie des processus extra-économiques de reproduction des rapports de production, hypertrophie dont les sociétés lignagères agraires peuvent se dispenser, l'adaptation de leur base technique à leurs rapports de production assurant cette reproduction et garantissant le non-retour à des formes pré-lignagères (j'emploie provisoirement ces formulations fonctionnalistes ; en fait, nous allons le voir, ce n'est pas « la société lignagère » qui est le sujet de son histoire mais, pour reprendre la formulation d'Althusser, la lutte des classes qui en est le moteur).

Toutefois l'emploi de concepts tels que celui de soumission formelle n'a de sens que dans la mesure où des séquences historiques nous permettent de montrer qu'une telle soumission formelle débouche sur la soumission réelle, autrement dit, dans le cas qui nous préoccupe, que l'apparition d'un système de parenté et d'échanges matrimoniaux stable entre des unités lignagères, que le développement d'une division sexuelle (et d'une division par âge social) du travail également stable, sont pour les sociétés de cueilleurs la voie obligatoire vers la mise en place de l'agriculture. Bien que cette hypothèse apparaisse plus vraisemblable (et en tout cas moins visiblement infirmée par les faits) que l'hypothèse inverse selon laquelle l'agriculture précéderait et déterminerait la structuration lignagère, aucune observation historique ne permet aujourd'hui de la corroborer et, pour le moment au moins, on ne voit pas comment l'archéologie pourrait résoudre un tel problème. Nous nous contenterons donc de nous poser, face aux sociétés lignagères que nous connaissons, le problème de la détermination des structures techniques par les rapports sociaux, indépendamment de toute hypothèse génétique. C'est d'ailleurs

ce type d'analyse d'un mode de production qui est pertinent, l'ordre historique d'apparition des différents processus n'étant pas forcément le même, une fois établie la domination réelle, que celui des relations de détermination entre eux.

a) *Extorsion* : pour démontrer qu'il y a bien soumission réelle des producteurs dans le cadre d'un mode de production opposant des classes sociales antagonistes, il nous faut montrer 1) qu'il y a extorsion, 2) que cette extorsion structure les rapports de coopération à travers la division du travail (soumission formelle), 3) que toute mutation technique est déterminée par ces rapports d'extorsion et ne peut se développer que si elle les renforce (soumission réelle). Je n'insisterai pas longuement sur le premier point qui a été l'objet de tous les débats antérieurs. La caractéristique spécifique de l'extorsion lignagère étant d'apparaître à travers les rapports matrimoniaux, je me contenterai de deux exemples, l'un ayant trait à des sociétés où la dot joue un rôle essentiel (l'exemple congolais sur lequel j'avais travaillé en 1965-67), l'autre à des sociétés où la dot ne joue presque aucun rôle (exemple nord-togolais sur lequel je travaille depuis 1970). L'importance de l'existence d'une extorsion dans de tels systèmes apparaît entre autre lors de la pénétration du système capitaliste : l'alliance avec la classe dominante antécoloniale n'intéresse en effet la bourgeoisie que dans la mesure où cette classe dominante possède par elle-même les moyens de prélever un surtravail sur ses dépendants ; la bourgeoisie peut alors par divers moyens (et notamment le système des prix) transférer une partie de ce surproduit vers le système capitaliste, tout en incitant son alliée à accroître l'extorsion ; si la classe dominante antécapitaliste ne possède pas cette capacité d'extorsion (ce n'est d'ailleurs plus une classe dominante au sens où je l'ai définie) la bourgeoisie devra mettre en place un nouveau mode de production rural lui permettant ce transfert, sans modifier dans un premier temps la base matérielle de la production, et l'expérience a amplement prouvé aux colonisateurs qu'il n'y avait là qu'un pis aller.

En ce qui concerne les sociétés tsanguï, punu et kuni, je rappellerai simplement que la dot ne constitue pas en elle-même le rapport d'extorsion, mais que la dépendance des cadets par rapport à l'aîné (au sein du groupe patrilocal et non du matrilineage) pour l'obtention d'une dot est un des arguments essentiels les poussant à fournir à cet aîné en permanence les prestations en travail et en nature désignées par le terme de *pawu*. Au début de la période coloniale ce *pawu* est maintenu sur les gains en argent obtenus par les dépendants qui vendent leurs produits ou leur force de travail et la dot continue à être versée par le père. A la fin de la période coloniale, le *pawu* des salariés disparaît et ceux-ci peuvent acquérir directement une dot et la verser aux parents de la fiancée : c'est seulement à ce moment que la dot, qui est déjà une forme transformée, devient un rapport d'extorsion direct (la dot de la période actuelle est au *pawu* précolonial ce que le prix actuel de la terre, acquitté directement par le paysan travailleur, est à la corvée ou aux diverses prestations des serfs à leur seigneur). Les pères ou les chefs de groupes patrilocaux fournissent des dots pour leurs fils et petits-fils et en perçoivent pour leurs filles et petites-filles ; globalement c'est pour eux une opération blanche (même si pour des raisons de sex-ratio elle ne l'est pas pour chaque chef de lignage), mais les prestations de *pawu* exigées des dépendants sont, elles, bien réelles ; c'est entre les mains du chef de lignage (qui est chef du groupe patrilocal parce que chef du matrilineage auquel appartient la terre)

que ces prestations se concentrent pour l'essentiel, et les autres hommes du groupe patrilocal, quel que soit leur âge, ne bénéficieront à leur tour de telles prestations que s'ils ont la chance d'hériter de la chefferie de leur propre matrilineage. L'ensemble de ces prestations portant sur les produits des activités masculines ne sont d'ailleurs possibles que parce que les femmes assurent l'essentiel du travail agricole : de façon indirecte, c'est bien elles qui fournissent la plus grande partie du surtravail exigé par la société.

La société gangam du nord-Togo connaît, elle, un système d'échange « direct » des femmes entre les lignages ; en fait cet échange « direct » ne fonctionne que grâce à un système de compensation entre les lignages d'un même clan exogame qui se poursuit de génération en génération. Je ne présenterai pas ici ce système qui, étudié dans une perspective classique par d'autres sur des groupes très voisins des Gangam, apparaît particulièrement égalitaire. En y regardant de plus près je me suis aperçu que ce système a pour résultats :

- de concentrer les femmes entre les mains de l'aîné de chaque groupe de siblings,
- de concentrer aussi les femmes entre les mains du groupe de siblings issu de la première femme d'un homme (c'est-à-dire de l'aîné de ce groupe de siblings),
- de permettre aux frères cadets de se marier seulement, au mieux, lorsque la fille aînée de leur frère aîné atteint l'âge nubile, donc avec un décalage minimum de quinze ans (en fait beaucoup plus) par rapport à ce frère aîné.

Or la division sexuelle du travail impose aux cadets de rester dans l'unité de production de l'aîné tant qu'ils ne sont pas mariés. Et la division du travail par âge *social* considère comme « jeunes » tous les hommes non mariés, et c'est à ces « jeunes » hommes que sont confiées les tâches les plus dures (tracer les sillons par exemple), alors que les aînés accomplissent des tâches à forte valeur symbolique (semer le fonio à la volée par exemple) mais demandant beaucoup moins d'effort. Il résulte de cet ensemble de faits qu'il ne se constitue presque jamais de lignages issus de cadets, et que même une fois mariés les cadets restent dépendants du lignage de leur frère aîné. Les plus jeunes d'entre eux sont souvent mariés après le fils aîné de leur frère aîné.

Nous en concluons là aussi qu'il y a bien exploitation des cadets par les aînés, ces termes étant pris ici au sens propre : d'une part il y a en effet extorsion et de l'autre, la division sexuelle du travail et la division basée sur l'âge *social*, lui-même déterminé par le mariage, sont bien déterminées par ce système d'extorsion. Comme cette division sexuelle et cette division par âge, en réservant un certain nombre de tâches spécifiques aux femmes et aux enfants, sont également la base de leur exploitation, nous pouvons en conclure qu'il y a soumission formelle de l'ensemble des producteurs à l'exploitation lignagère, qui définit les aînés (au sens strict dans le cas nord-togolais, en un sens plus général dans le cas congolais) comme classe dominante et le groupe local patrilocal à l'exclusion de cet aîné comme classe dominée. Toutefois pour pouvoir parler pleinement d'exploitation et de classes sociales il nous faut montrer que la soumission des producteurs n'est pas seulement formelle mais aussi réelle.

b) *Soumission réelle des producteurs* : avant d'en revenir aux sociétés lignagères, complétons un peu la présentation du concept dans le cas capitaliste. Marx présente le développement de la grande industrie comme constamment déterminé par l'exigence d'extorquer la plus-value relative ; c'est en effet ce qui se passe en définitive puisque, tant qu'on reste au sein du système capitaliste ce sont toujours les patrons qui ont le dernier mot ; mais si on y regarde de plus près, le mouvement de la division du travail et celui de la technologie n'apparaissent pas aussi univoquement déterminés par la lutte de la bourgeoisie contre le prolétariat, mais aussi par la lutte en retour du prolétariat contre la bourgeoisie ; si l'on considère par exemple des expérimentations actuelles de la bourgeoisie comme les « horaires mobiles » ou la « recomposition des tâches », qui affectent aussi bien le système technique que la division du travail, il est clair que ces innovations résultent de la lutte des travailleurs contre la parcellisation des tâches, issue du système Taylor, qui lui-même cherchait à répondre à la lutte des travailleurs pour le raccourcissement de la journée de travail. Bien entendu, tant qu'on reste dans le capitalisme, de telles innovations ne sont généralisées que si elles sont compatibles avec l'accroissement de l'extorsion de plus-value ; mais il est également évident qu'en l'absence de lutte des travailleurs, le développement technique et l'évolution de la division du travail prendraient d'autres voies. Ce n'est donc pas univoquement le rapport d'extorsion qui détermine l'évolution technique et celle de la division du travail, mais c'est la lutte des classes qui en est le moteur ; tant que la lutte de la classe dominée n'aboutit pas au renversement de la classe dominante, c'est bien cependant dans un sens toujours plus cohérent avec le rapport d'extorsion que ces évolutions ont lieu ; mais c'est en définitive au niveau du rapport entre les classes qu'il y a soumission formelle ou réelle (Marx parle de soumission *au capital*).

Dans les sociétés lignagères, l'évolution technique comme celle de la division du travail apparaissent de même déterminées par la lutte de classes. A la différence du système capitaliste, ce n'est pas la classe dominante qui impose l'innovation, mais elle est obligée constamment d'y répondre, soit en empêchant la diffusion d'innovations qui remettraient en cause sa domination, soit en développant celles qui sont compatibles avec le maintien et le renforcement de cette domination, moyennant quelques mutations au niveau de la division du travail. De ce point de vue on peut appeler innovation aussi bien une invention au sens strict qu'un emprunt à l'extérieur, car ce qui est important ce n'est pas la façon dont est faite l'invention mais la façon dont elle se diffuse pour modifier le système technique. Il est tout aussi intéressant d'analyser le blocage de certaines innovations que le développement d'autres. Par exemple, le très rapide développement du manioc en Afrique centrale à la place de céréales, au xvi^e siècle, doit être mis en rapport avec le type de division du travail (travail agricole essentiellement féminin, les gros défrichements mis à part) et le déplacement des rapports d'exploitation qui en résulte (surtravail direct fourni principalement par les femmes, et transféré aux chefs de lignage à travers le travail non agricole des hommes). Toutefois l'observation directe des mutations techniques ou des résistances aux mutations permet une analyse beaucoup plus fine que toutes les reconstitutions historiques. J'ai observé chez les Gangam de telles luttes autour de l'innovation ; j'en prendrai trois exemples.

— Les jeunes hommes tentent de développer l'igname par rapport au mil,

parce que cette culture, introduite de l'extérieur (sans doute à l'arrivée des Tyokossi, migrants originaires du pays akan où l'igname était la culture dominante, soit en 1750) dans la société gangam, permet de s'affranchir de la médiation de l'aîné, l'unité de production de l'igname n'étant pas constituée par le groupe local lignager mais par des groupes de jeunes hommes exerçant entre eux et à leur propre initiative une solidarité réciproque. Ceci menace évidemment la domination des aînés puisque aussi bien la division sexuelle lignagère que la division par âge social du travail sont remises en cause. Il s'agit donc d'une mutation technique porteuse de nouveaux rapports de production, dont les aînés ne peuvent tolérer le libre développement. La lutte autour de cette innovation a été une lutte prolongée (plus de deux siècles), et elle a abouti à un encadrement de la production d'igname par la production de mil : la seule observation des processus techniques montre en effet que les diverses tâches nécessaires à la production de l'igname doivent trouver leur place dans les interstices de la production de mil (notamment le buttage a lieu en partie à la fin de la saison des pluies et en partie au début de la saison humide, alors qu'une bonne croissance des espèces supposerait qu'il soit accompli entièrement à la fin de la saison des pluies de façon à ce que la mise en terre puisse intervenir au milieu de la saison sèche suivante). La production d'igname reste une activité secondaire et dominée qui ne menace pas les rapports d'exploitation articulés autour de la production de mil. Dans la plupart des sociétés lignagères une activité principale, agricole ou autre (par exemple la pêche) est le lieu autour duquel s'articulent les rapports de classe, les autres activités ne se développant que dans les temps libres laissés par cette activité principale.

— Les colonisateurs ont tenté de développer l'arachide ; celle-ci existait dans la société gangam précoloniale, mais de façon extrêmement limitée. On a pu observer chez les groupes voisins des Gangam une extension rapide de l'arachide dans les années 1935-36, de façon quasi spontanée (l'arachide avait été introduite au nord Dahomey et elle se développa semi spontanément au nord Togo à l'initiative des Somba qui sont à cheval sur les deux pays) ; toutefois dès que l'administration voulut encadrer cette production au lieu de laisser jouer les contradictions sociales qui impulsaient son développement de l'intérieur même des sociétés considérées, la production chuta de façon catastrophique et aucune pression ne put jamais la faire redémarrer (la fluctuation est tout à fait indépendante de celle des prix). En ce qui concerne le pays gangam cependant, cette production ne se développa à aucun moment, sauf sous la contrainte du colonisateur (ce qui est évidemment la forme de la lutte de classe qu'il menait contre les paysans). A chaque affaiblissement de la contrainte, la production s'annulait, aucune des classes en présence dans la société lignagère ne voyant d'intérêt à son développement. Les sociétés d'encadrement rural (B.D.P.A., C.F.D.T., etc.) qui ont remplacé depuis la période néocoloniale l'administration dans cette tâche de contrainte semblent avoir tiré les conclusions de ce fait : depuis quelques années elles ne tentent plus de faire produire aux paysans gangam de l'arachide mais du coton...

— Les femmes depuis quelques années ont développé la culture du pois de terre (voandzou) ; le contraste avec la stagnation permanente de l'arachide pour laquelle il existait un marché et une contrainte est frappante : le pois de terre s'est développé depuis une dizaine d'années chez les Gangam par l'intermédiaire des femmes berba du nord Dahomey, à la suite de l'extension de l'aire matrimoniale

gangam aux Berba (les Berba ont le même système matrimonial que les Gangam mais ils sont situés relativement loin d'eux et jusqu'à une date récente il n'y avait pas d'intermariage) ; cette extension a été très rapide alors que le seul débouché du pois de terre est l'échange volume contre volume avec du mil, produit masculin, plus une toute petite vente à très bas prix sur les marchés internes à la société gangam (ces marchés existaient avant la période coloniale, et surtout avant l'arrivée des conquérants tyokossi dans la région ; ils connaissent un regain de vigueur depuis l'indépendance). L'explication de cette extension est simple : auparavant, c'est-à-dire jusque vers 1965, le voandzou était inconnu en pays gangam, mais les femmes cultivaient le haricot vigna qui était utilisé socialement de la même façon (échange volume contre volume avec les hommes contre du mil et vente très faible sur les marchés) et remplissait grosso modo les mêmes fonctions nutritionnelles ; toutefois le haricot pouvait être semé en association avec le mil et n'était effectivement produit que de cette façon : sa production n'était donc qu'un sous-produit de la culture du mil, entièrement maîtrisée par les aînés ; au contraire il se trouve que le pois de terre exige des sillons plus espacés que ceux du mil et doit donc être cultivé sur des champs indépendants ; cette caractéristique technique a permis aux femmes de développer cette culture dans le cadre de rapports sociaux entièrement nouveaux : au lieu de faire ce nouveau champ dans le cadre des rapports sociaux internes au lignage, elles ont utilisé une forme, l'« invitation de culture », qui ne peut normalement être maîtrisée que par le chef de lignage ; ainsi pour les sarclages du champ de mil, et en particulier pour le premier qui doit être fait très rapidement, le chef de lignage invite-t-il, via les chefs d'autres lignages, les cadets et les femmes dépendant de ces chefs à venir travailler sur son champ ; il leur offre, selon les cas, de la bière de mil ou de la nourriture, fournies en quantité réglée et selon des normes précises. Les femmes ont donc mobilisé à leur profit et à leur propre initiative cette formule. Sans remettre en cause la division sexuelle du travail elles ont ainsi été à même de se passer complètement de l'intervention des aînés, car l'alliance qui s'est formée entre elles et les cadets à cette occasion leur permettait d'accomplir toutes les tâches du cycle agraire sans avoir trop à innover sur le plan de la maîtrise des différentes techniques ; mais les modifications introduites dans les rapports sociaux avaient un caractère explosif et les aînés ne pouvaient laisser se développer cette entreprise sans réagir : leur contre-attaque, que j'ai pu observer lors de ma mission de 1974-75 s'est développée au niveau de la circulation ; une véritable campagne de dénigrement du pois de terre a été menée chez les consommateurs masculins, à laquelle les cadets eux-mêmes se sont laissés prendre, si bien que les femmes ont de moins en moins trouvé d'acheteurs sur le marché pour ce produit ou de volontaires pour un échange direct contre du mil. Il y a donc là une mutation technologique en partie avortée mais chez les Berba voisins, faute sans doute que les aînés aient trouvé à temps la réplique adéquate, l'expérience a été poussée beaucoup plus loin, et il semble que ceci ait permis aux femmes d'accroître notablement leur marge d'autonomie. Le mode de production lignager n'a pas été remis en question pour autant, et on peut même fort bien imaginer qu'il puisse se maintenir en limitant l'intervention des hommes aux tâches les plus dures, moyennant un certain nombre de modifications techniques et en laissant les femmes maîtriser la quasi-totalité du processus de production agricole ; après tout c'est bien ce qui se passe en Afrique centrale pour la culture du manioc et ceci n'a en rien affaibli

les rapports de classe lignagers. Cependant si les aînés gangam n'avaient pas réussi à rompre l'alliance entre les femmes et les cadets (et il n'est pas sûr qu'ils y aient réussi entièrement), la dynamique créée par une très légère mutation technique, parce qu'elle aurait été porteuse de nouveaux rapports sociaux, en l'occurrence des rapports de coopération non dominés par des rapports d'exploitation, aurait pu déboucher sur une crise bien plus profonde du système lignager. Tant qu'une telle crise se produit dans un environnement dominé par le capitalisme, elle ne peut aboutir qu'à son renforcement. Mais elle pourrait aussi trouver sa place dans un processus révolutionnaire d'ensemble, et permettre aux paysans d'une région comme le nord Togo de trouver leur propre voie vers la construction de rapports communistes.

Quoiqu'il en soit, l'apparition d'une innovation technique n'est jamais en soi un élément moteur pour l'évolution de la société ; c'est la lutte des classes qui se déroule (ou ne se déroule pas : auquel cas l'innovation est morte-née) autour de cette innovation qui lui assigne l'ampleur et les limites de ses effets. Cette lutte se termine en général par la victoire de la classe dominante, surtout dans les cas de domination réelle : alors l'innovation technique soit est étouffée, soit n'aboutit qu'à des résultats compatibles avec les rapports d'exploitation ou même les renforçant. Mais même dans ce cas, et bien entendu dans le cas contraire où la lutte des classes aboutit à la mise en place d'un nouveau mode de production, c'est bien cette lutte et non l'innovation technique qui est le moteur de l'histoire.

c) *Il existe un mode de production lignager* ; il se caractérise par une domination de classe exercée par des chefs de lignage qui se transmettent le pouvoir en ligne paternelle ou maternelle sur des groupes locaux constitués le plus souvent sur une base patrilocale. La soumission des producteurs au système lignager est une soumission réelle, donc particulièrement stable, car sa mise en cause suppose le renversement non seulement des rapports d'exploitation mais aussi de la division du travail et des processus techniques eux-mêmes propres à ce mode de production.

l'homme et la société

revue internationale de recherches et de synthèses sociologiques

Etudes théoriques :

H. LEFEBVRE : *le marxisme éclaté*. — A. SCHAFF : *l'appareil conceptuel de la théorie marxienne de l'aliénation*. — E. de IPOLA : *critique de la théorie d'Althusser sur l'idéologie*. — F. TELLEZ : *l'épistémologie althusserienne ou un positivisme délirant*. — R. FAUSTO : *Althusserisme et anthropologisme*. — J. GABEL : *signification idéologique du phénomène althusserien*. — B. ZARCA : *idéologies et ethnos de classe*. — G. RAULET : *tentative de situation de la conceptualité freudienne*. — A. MEDAM : *la triple expropriation du sujet*. — A. BIHR : *théorie sociale, démarche critique et utopie révolutionnaire*.

Recherches :

J. W. FREIBERG : *l'idéologie, l'Etat et le conflit des classes dans les « religions » de la Chine ancienne*. — C. CAPITAN PETER : *à propos de l'idéologie bourgeoise : notes sur les décrets révolutionnaires instituant « l'argent-marchandise »*. — A. REGNIER : *aspects logiques et psycholinguistiques des questionnaires d'enquête*.

Etudes critiques :

P. LANTZ : *Marx mystifié ? (à propos de l'ouvrage de M. HENRY, sur Marx)*. — R. HESS : *sur les implications du sociologue*. — L. LEVI-MAKARIUS : *Sade et Pasolini*.

Éditions Anthropos

12, avenue du Maine, 75015 PARIS.

WHY COUNTRY PEOPLE ARE NOT PEASANTS



The vogue word *peasant* suddenly entered general usage in relation to the rural tropical world in the late 1960s. Before that we had all been content to be more specific, employing *farmers*, *agricultural labourers* and the like; and we had been under no obligation to identify whole rural populations as *peasantries*. Certainly, there had been some academic discussion regarding African and Asian peasants and *peasantries* before that date, notably by Firth,¹ who held that *peasant* was 'a broad descriptive term of an empirical kind, suitable only for demarcating rough boundaries in categorization' (p.17)² and by Fallers, who concluded that the word denotes 'among other things, a degree of rusticity in comparison with his betters which we do not feel justified in attributing to the African villager';³ but such discussion was not associated with any general attempt to differentiate rural populations by employing *peasant*. Even the French, who are more familiar than the British with peasants in their home country, remained quite content, for example, with *cultivateur*.

In this brief chapter,⁴ I try to show why the sudden and universal adoption of *peasant*, as a kind of synonym for *countryfolk*, has done so much damage to our proper comprehension of the operation of rural tropical economies. The power of single words in human affairs is, of course; astounding; as they can trigger wars and revolutions and lead to the exoduses of whole populations, we should not perhaps be surprised that the sudden switch to *peasant* should have had such far-reaching consequences. In any case, many students of underdevelopment suddenly felt a need for this word for ideological reasons: they were obliged to replace pre-

1. Firth and Yamey (eds.), 1964.

2. He pointed out (p.18) that the term might usefully include non-cultivating countrymen 'so that we can speak not only of peasant agriculturists but also of peasant fishermen, peasant craftsmen and peasant marketers, if they are part of the same social system'. 3. Fallers, 1961:110. 4. See also Hill, 1982.

vious terminology with *peasant*, just as *African* had necessarily replaced the colonial *native* in the post-war years preceding Ghanaian Independence.⁵ Authors employ, or are manipulated by, the words they deserve. And *peasant* in its contemporary usage is the semantic successor to *native*, incorporating all its condescending, derogatory and even racist overtones, especially in its usage by educated town-dwellers in the third world itself.

Despite the absurd waste of effort that has gone into attempts in the past fifteen years or more to qualify *peasant* appropriately,⁶ its power to confirm our primitive ideas⁷ of an amorphous, undifferentiated mass of tillers of the soil, labouring against overwhelming odds to provide sufficient food for their families, remains undiminished. But, curiously, although the word is necessarily very derogatory in many contexts, it also has cosy, even sentimental, connotations which tend to conceal the extremities of individual poverty. In European literature and tradition, though mainly outside Britain, a peasant is a hardworking, suffering, independent man, who tills his own plot and maintains his livestock with a little success; in India the word is desecrated by stretching its meaning to incorporate landless Harijans, whose squalid circumstances are mainly dependent on the whims of others.

For several cogent reasons the only possible definition of *peasant* in ordinary tropical conditions is a countryman or woman.⁸ 'When

5. Thus, the (then) Imperial Institute in London was obliged to change, at a moment's notice, all the captions on its exhibits which used the word *native*.

6. I think that a majority of all the articles on the third world in certain scholarly journals, such as *The Journal of Peasant Studies*, have been concerned during that period, though perhaps not so much quite recently, with the futile task of defining and qualifying *peasant*. At the same time certain authors who might be expected to attempt to define *peasant* fail to do so, Klein (1980) being an example. In the introduction to his *Peasants in Africa* he implies, though does not state, that peasantization has something to do with colonialism and is content to criticize named 'liberals', including myself, on the grounds (which would apply as well to himself) that 'they focus more on the effect than on the cause', 'fail to account for the form and function of *peasantries*' and 'do not adequately describe the relation of the peasantry to the larger economy' (p.11).

7. I feel entitled to use this expression since, as an experienced anthropologist, I was so inappropriately surprised by the great degree of economic inequality which I found in Batagarawa, where there was uncultivated land which could be taken up by anyone (Hill, 1972).

8. I have even seen an absurd attempt to argue that in Hausaland *peasant* cannot be defined in terms of households since Hausa women, who own little land, 'are not part of the peasantry as it has usually been defined'.

is a peasant not a peasant?' we may enquire, to which the sensible reply is, 'When he/she lives in a town or city.'⁹ Assuming that we adopt the *Shorter Oxford Dictionary's* definition of *peasant* as 'one who lives in the country and works on the land; a countryman a rustic (*sic*)', then in rural West Africa and south India there are very few non-peasants, for nearly everyone has some connection with agriculture or the care of livestock. Even in south India¹⁰ most artisans and village traders are also farmers or farm labourers and there are very few occupations, such as fishing, which are at all likely to be all-absorbing or sufficiently rewarding on their own. Whereas in medieval Europe and imperial China there were in the villages specialist artisans, such as cobblers and builders, who did no farming, this is not so in West Africa, where most rural blacksmiths¹¹ aspire to be farmers. In Hausaland in northern Nigeria, which is surely not anomalous in this way, there is a very strong tendency for the most successful farmers to have the most remunerative non-farming occupations and *vice versa*. Non-farming occupations, which may be pursued at any time, provide farmers with some insurance against the unreliability of the climate; yet few of those who discuss the riskiness of peasant agriculture mention their existence.

9. But now that the multinationals (denoted, for some reason, as transnationals) have moved into West African agriculture, an alternative reply is 'When he is a multinational corporation'. On moral grounds the British colonialists, unlike the French, staunchly resisted the establishment of expatriate-owned export-crop plantations in West Africa. Fortunately the magnificent victory won in the early 1920s by Governor Clifford over Lever Brothers (later Unilever), on the matter of Nigerian oil-palm plantations, was grandly recorded by Hancock (1940); thereafter 'peasant agriculture' remained basically undisturbed. But no longer. According to Oculi (1984), American-based 'transnational corporations', in conjunction with Nigerian interests, have recently moved directly into Nigerian rice production, poultry farming and cattle rearing. The American poultry companies, who bring their own stocks of fowls, are reported to be 'very happy' (p.89) to import US grain for feeding the birds. Oculi comments that the 'new social category' of Nigerian businessmen, civil servants, military personnel and 'rural elites', which is associated with these ventures, has no 'creative orientation to agriculture' (p.91) and that it has effectively passed 'a vote of no confidence in the small farmer' (p.90). In its issue of 25 March 1985, *West Africa* reported (p.380) that the Ghanaian government and the multinational Lonrho were to form a joint company to establish plantations for the cultivation of foodcrops. 'Having co-operated in mining for so long, Ghana and Lonrho should operate in agriculture.'

10. Although the old idea of a close association between specialized occupation and caste, especially such as would exclude farming, is now generally outmoded, it is true that in south Indian villages there are apt to be very small numbers of people, such as washermen (but not 'sweepers', who are solely urban), who have no concern with agriculture.

11. I mention blacksmiths because they are, perhaps, the most prosperous of all 'traditional' artisans; they are apt to be notably successful farmers.

Just as the various social classes in any Western community have little meaning unless defined in relation to each other, so if tropical peasants are to be regarded as a 'class' they must be related to non-peasants. But if, as I have argued, there are no (rural) non-peasants, we are thrown back on the *Oxford Dictionary's* definition of *peasant* in its early use as being 'antithetical to noble', for surely no one would argue that *all* townspeople stand in opposition to *all* countryfolk?

Yet, even if we admit that peasants are to be equated with countryfolk, may the word not be useful in facilitating categorization? I would argue that this is emphatically not so since, owing to the likelihood of overlap between categories, verbal classifications employing *peasant* are usually much inferior to statistical classifications (in terms, say, of the sizes of farm-holdings) and are much less informative than straightforward words such as *landlord* or *tenant*. It is astonishing that so little heed has been paid to Lenin's warnings¹² of the dangers of obscuring differentiation by dealing in terms of average peasants of various categories.

What then becomes of the common belief that cultivators who never employ farm labourers should be rigidly contrasted with those who do,¹³ either by denoting the latter as non-peasants or by differentiating peasants into these two 'classes'? Certainly, I would argue that, a peasant being a countryman, the latter course is impossible, especially as labour employment is much more common than is often supposed (see Chapter 10). As for the former possibility, this may easily lead to absurdity, for instance where impoverished widows are obliged to employ labourers to clear or plough their land,¹⁴ or where many cultivators employ labourers very occasionally. Again, one may ask, if labour employment is so crucial, ought not landless farm labourers to be regarded as non-peasants?

A further objection to *peasant* resides in its common evolutionary connotations. Even if there is no contemporary rural 'class' standing in opposition to the peasant, and thus defining

12. In *The Development of Capitalism in Russia*, Vol. 3 of the Collected Works of V.I. Lenin, originally published in 1899.

13. Thus, Shantin in the introduction to his influential *Peasants and Peasant Societies* (1971:14-15) insists that 'The family and nearly only the family, provides the labour on the [peasant] farm.'

14. Mencher (1978:201) notes that even relatively poor farmers with holdings of under an acre may employ others to help with ploughing.

him, many writers seem to imply that there must have been a time, not so long ago, when those who are peasants today were *pre-peasants*, because they were unconnected with any wider cash economy;¹⁵ these are the writers who would virtually define the peasant in terms of his exploitability by the wider capitalist world. Three points need making here. First, that it is more straightforward to emphasize 'urban bias', in the numerous senses of that expression; second that many urban non-peasants are likewise exploited; and third that the dates at which cash started to percolate into village economies vary by many centuries, as any comparison of south India with Tanzania shows.¹⁶ So I am convinced that *peasant* is misleading unless it be equated with country-dweller. It should therefore be abandoned as otiose and old-fashioned.

To illustrate some of the difficulties of categorizing *peasant*, let us consider those enterprising and wily migrant cocoa farmers of southern Ghana who were the subject of my Preamble and will be discussed further.¹⁷ Does such a farmer, who had bought half a square mile of uncultivated forest for clearing and planting, conform to any conventional notion of a peasant? And if we insist on denoting some migrant farmers as such, where are we to draw the statistical line? Certainly, many of them farm such small acreages (see pp.161-2 below) that they are able to dispense with farm labourers; but in a polygynous society much depends on particular family circumstances and there is no possibility of indicating the maximum area of planted cocoa which might be cultivated by family labour, especially as farms are often so widely dispersed that different members of the family are in charge at each place. For such reasons as these and also because labour employment may be so small-scale and casual, it is certain that *peasant* ought not to be used as a differentiating criterion in this context.

As we shall see, not all cocoa farmers, even in southern Ghana, are migrants who had bought their land. Some of them are 'sedentary farmers' who cultivate land belonging to their local matri-

15. Writers vary greatly in the significance they attribute to the degree of involvement in the cash economy implied by *peasantry*. *Peasants* by Wolf (1966) led the way in this discussion.

16. Hille (1979:132) states that in Tanzania the use of money was surprisingly rare before 1890. 17. See Chapter II, Appendix A.

lineage, nearly a half of whom are commonly women cultivators in their own right. Enough is known about such farmers and about similar people in Ashanti,¹⁸ to be sure that the graph relating acreages cultivated to numbers of farmers is reasonably smooth and well extended. Some of these farmers are creditors, some debtors – some even both; some employ labourers, others do not; some have a large number of dependants to help them on their farms, others have few; some are efficient cultivators, others are not; some are lorry owners, others have no transport. These categories overlap. How can some of these men and women be denoted peasants and others not?

The notion of *peasant* is peculiarly inapposite in many south Indian villages where rich high-caste farmers, living in large cement houses, and owning large acreages of farmland, irrigation equipment, sufficient plough animals and so on, and with educated sons in the city, cannot be compared, by any stretch of terminology, with the impoverished Harijans in their squalid huts just round the corner, even if the latter happen to own a little land. The primary classification of members of these strictly endogamous castes, each of which is proud to maintain its identity, must be in terms of caste, *peasant* being as inappropriate to the rich high-caste farmer as to the Harijan.¹⁹

The fact is that, wherever one looks, the various expressions of economic inequality within a rural community are almost certain to render *peasant* an incongruous word if applied to all householders, however elaborately it may be qualified. How can it simultaneously embrace both a famous Hausa Koranic teacher²⁰ who has twice made the pilgrimage by air to Mecca, and has twenty students who assist him on his large area of farmland, and a man who owns no more than a ramshackle habitation, half an acre of land and one donkey?

18. See Fortes (1950) and (1970).

19. This is not only an outsider's view. Thus, Cassen (1978:287) notes that the Indian anthropologist Beteille 'has argued persuasively that if we were being careful, we would not even use the word 'peasant' to describe agriculturalists in India'.

20. The fact that many of the most famous Hausa Koranic teachers (Malams) reside in the countryside, often in remote places, makes us realize that, in a sense, Hausaland is the populous countryside, the few cities being anomalous conglomerations, including large stranger-elements. (And who has ever heard of a whole country composed of peasants?)

1-1

Finally, one must, of course, recognize that many of those who make such heavy weather over defining *peasant* are primarily concerned with the peasantry as a political entity. But the uses of such a category in most, though not in all, regions of the tropical world are very limited, partly because individual country-dwellers do not regard themselves as defined in relation to their opposition to urban 'non-peasants'. (President Nkrumah of Ghana was not alone in finding his inability to 'mobilize the peasants' both surprising and unfortunate, especially as they were not averse to paying lip-service.) Primarily owing to the significance of intra-village economic inequality, individual households in any community usually lack a common political purpose. Certainly, in a general way, they may deplore the patronizing attitude of townsmen, many of whom are poorer than themselves, to countryfolk *per se*;²¹ and they resent low prices for farm produce and high taxes on some of their own purchases.²² But this does not usually mean that they are an organized political force to be reckoned with, despite their numerical predominance, or that they are able to challenge the 'small, interlocking elites of . . . business men, professionals, bureaucrats who "substantially control" the distribution of resources'.²³

The weakness of 'the peasantry' in relation to external forces is demonstrated by the recent World Bank irrigation schemes in Hausaland. These have imposed 'a new risky, expensive farming system . . . on a silent population', states Wallace,²⁴ and are the consequence of an *international 'peasant denigrating' conspiracy*. No one asks the farmers' opinion; 'no one taps their knowledge'. Much natural marshland (*fadama*) has been unnecessarily inundated; many of the smaller farmers have already been totally dispossessed. If the schemes do not fail altogether, as so many have before them, this will be because of the success of a policy which scorns and ousts the knowledgeable and efficient indigenes in favour of powerful external interests.

²¹ Thus, Hausa countrymen will often wryly refer to themselves as *talakawa*, an interesting word meaning *commoner* which derives from *talaku* (poor), and which is often employed derogatorily by townspeople. Mote (1977:103) suggests that Chinese civilization may be unique in that its word for peasant has never been a term of contempt.

²² See Lipson, 1977: Chapter 13, 1980:15 and 1984 on rural urban terms.

²³ Lipson, 1982:113. ²⁴ Wallace, 1980:70.

Perhaps the most deleterious effect of the contemporary compulsion to define *peasant* is that the matter of economic inequality within rural communities, which is of over-riding significance, is considered intellectually dissatisfying unless categories of peasant can be properly identified – as they usually can not be, leaving the notion of the amorphous peasantry intact. This results, for example, in a failure to realize the need for reliable and informative statistics of land-holdings by household, such as do not carelessly bundle all those owning (say) less than five hectares in one class;²⁵ to a lack of serious interest in the landless, who are omitted from many statistical tables and often falsely identified with farm labourers; and to the neglect of important non-farming occupations, such as trading, which are often wrongly presumed to involve 'non-peasant specialists' only. The search for universal generalizations relating to the rural tropical world, in all its diversity, is a vain one. One of the main reasons for this is intra-village economic inequality, to which I turn in the next chapter.

²⁵ As is quite usual in India: indeed, the majority of households are fairly commonly in the smallest size-group.

Texte 9

DEFINING AFRICAN PEASANTS

Joshua B. Forrest

As a result of the recent proliferation of studies by Africanists focusing on peasants as a socioeconomic group with significant political potency (see *References*), enough conceptualizations and analyses exist to enable us to understand better the meaning of the term 'African peasant.' In this brief essay I shall delineate the contours of the debate on the analytical definition of African peasants, arrive at some tentative conclusions on the basis of the literature, and make some comparisons with definitions of peasants arrived at on the basis of non-African criteria.

The anthropologist George M. Foster remarked in 1967 that "[f]ew if any of the contemporary rural peoples of the new African states strike us as peasants" due to the fact that African economic history has evolved too rapidly to allow for the "simmering" of communities necessary for the establishment of peasant societies (Foster, 1967:9). Polly Hill and Mulambu-Mvuluya both advise against applying the term 'peasant' to rural Africans because the stratified nature of the rural economy disallows the formation of such a distinct and "amorphous" socioeconomic category, and because the wide variety of labor activities engaged in by rural dwellers (hunting, fishing, artisanry and petty commerce — in addition to farming) renders 'peasant' inappropriate as an analytic description (Hill, Polly, 1968:260; Mulambu-Mvuluya, 1970:435, 433). These views, however, stand in sharp contrast to the major thrust of many researchers (including almost all of those cited below), which is that "most rural Africans now, and many African societies in the past, were [are] peasants" (Derman, 1972:782).

While Bernstein (1979) and Saul and Woods (1971) would agree with Derman that a "distinctive African peasantry exists" (Saul and Woods,

1971:109), they also stress that a single, generalizable definition of 'peasant' runs the risk of being ahistorical and indifferent to the wide variety of particular peasant communities which differ according to the specific way they have each interacted with the capitalist mode of production and with the dominant national political forces. Precisely because the process of peasantization in Africa has been highly uneven and replete with contradictions that differ according to the historical contours of a given locality (Bernstein, 1979:421-423, 437), "different peasantries" may be identified "according to their structural position at a specified moment in time" (Saul and Woods, 1971:104). Saul and Woods add that a definition of any specific peasantry should include the peasantry's position within "the phases of social evolution and world economic history" (p. 104) and within the "particular national social system. And this can be done satisfactorily only through case-studies of actual historical experiences" (p. 111). At the same time, the fact that "the range of 'articulation of modes of production' which springs from capitalist incursion is . . . more varied in Africa than elsewhere" (Saul, 1979:307) furthers the case against embracing a single and monolithic definition of 'peasant' in Africa. Bernstein (1979:423), Saul (1979:306) and Saul and Woods (1971:109) all argue that the differing ways in which pre-capitalist forms of production interacted with an encroaching capitalist market economy produced identifiable differences between *peasantries* that can and should be specified according to locality, rather than becoming lost in a supra-societal and ahistorical general definition.

Enhancing the strength of the above arguments, a number of studies show that it is indeed possible to develop definitions or characterizations of peasantries based on the specific economic and social dynamics occurring within a given geographical area in a certain historical period. In his study of southern Angola during the early colonial period, Clarence-Smith defines peasant society as "tributary" and characterized by "communal ownership of the means of production, [with] kinship systems of apportioning labor power" (1979:58). Bundy includes in his description of South African peasants in "the beginning of the final third of the nineteenth century" those who used "traditional production methods" to produce enough surplus to fulfill state demands and their "rising consumer needs," those who labored on land owned by white settlers and who paid rent in cash, kind or labor service, as well as profit-oriented peasants who were well-involved in the market economy (1979:238).

Slater (1977) writes that processes indigenous to African societies allowed for the creation of peasantries in the *precolonial* period. More specifically, Slater notes that in the Natal sub-region in the seventeenth and eighteenth centuries, peasantries developed as aristocracies and state structures were constructed on the basis of increasing transfers of cultivators' surpluses. Cohen (1970:232) and Perlman (1970:138) describe how, in the

pre-colonial societies of Bornu and Ganda, peasants received individual landholdings in return for labor services and tribute. And as a general observation, Hay notes that Issa G. Shivji (*Class Struggles in Tanzania*, 1976) T. O. Ranger (*The Agricultural History of Zambia*, 1971), John Iliffe (*Agricultural Change in Modern Tanganyika*, 1971) and Roger Van Zwaneberg (*The Agricultural History of Kenya*, 1972) refer to peasants only within a colonial context (1979:22).

Despite the emphasis on locally-oriented and/or historically-specific definitions by the above authors, it is my view that certain observations can be made on the basis of these and other studies which do permit a single, generally applicable definition of 'African peasant.' We may begin by pointing out that rural-oriented Africanists consistently stress the need to include a wide range of types of cultivators within the peasant category. By insisting that Africans may be termed 'peasants' if (in part) they have direct and consistent access to land (Hyden, 1980:11; Bundy, 1979:8-9; Wilson, 1971:51; Wipper, 1977:3-4; F. Hill, 1977:25-26; Saul and Woods, 1971:105), we may regard smallholders, tenants, sharecroppers, squatters, part-time wage-laborers and even those who labor individually on the communally owned land of tributary societies as included in this framework. Saul also includes migrant laborers, as many African migrants remain committed to a "family economy" and are attempting to assure a surplus for that economy through temporary wage-labor (1979:305). Ranger includes as African peasants in central and southern Africa those who were able to reside on European-owned land free of rent or tribute demands (1978:106). Bundy assumes peasants to be individual landholders who need to dispose of some of the family's labor power elsewhere in return for wages, smallholders who need not labor outside the family farm, large peasants who are able to hire outside labor, squatters living on land leased from absentee proprietors, as well as cultivators laboring on land that is "communally owned but where each raises and disposes of his own product" (1979:10-11).

One reason why these authors include such an unusually wide variety of types of rural cultivators in their definitions of 'peasant' is that a characterization based narrowly on land-owning smallholders (such as may typify European or Asian peasants) makes little sense in the African context. This is partly because, as Ake points out, land 'ownership' in rural Africa is "mostly nominal, because for all practical purposes [smallholders] 'own' little more than their own labor" (1976:3),¹ thereby necessitating a broader definition of 'African peasant' than one which stresses merely small landholding. Perhaps the most significant justification, however, for these expanded conceptualizations of the term 'peasant' is the substance of our second observation, namely, that all the types of cultivators described above are conceived of as peasants who produce mainly for subsistence and remain largely within a consumption-oriented economy, even while they are involved in, and much

surplus is devoted to, the commodity exchanges of a broader market economy. Barnett (1973:5) and Hyden (1980:13) both insist that the utmost priority in the production process of African peasants is the assurance of family subsistence. Hyden (pp. 13-14) points out that the primacy of "[e]nsuring the reproduction of their own household" means that "the needs of man" rather than successful market trading takes precedent for African peasants. Derman (1972:780) and Saul and Woods (1971:109) also stress that despite an unavoidable increase in market activity, production for the purpose of securing subsistence is "central to the defining of their existence . . ." (Saul and Woods:109). By contrast, Welch (1977:3), Iliffe (1967:501) and Post (1972:227) prefer to emphasize the operation of the market principle as increasingly dominating the peasant production process. Leys (1976:170-171), Bundy (1979:9), Clarence-Smith (1979:58) and Saul (1979:306) adopt a rather more balanced approach, addressing the issue as one in which the peasantry is "caught . . . between subsistence cultivation and the fates which capitalism might eventually hold in store for them" (Saul:306). Still, these latter four researchers do lean toward the satisfaction of consumption needs for successive generations, in which land remains " 'natural capital' " and the purpose of labor is to satisfy "the basic necessities of life" (Leys, 1976:171), as the underlying (but not all-encompassing) motive force of peasant economic action in Africa. Clarence-Smith, for example, defines 'peasant' as "a rural dweller who functions *essentially* [emphasis added] within pre-capitalist relations of production, but is to a certain extent dependent on the capitalist commodity or labour markets" (1979:58). Therefore, despite the objection of those insisting on the primacy of the market principle, I believe that we are reasonably safe to affirm the validity of our second definitional characteristic of African peasants as rural producers guided principally by the production logic of subsistence and consumption while simultaneously beholden to the commodity-exchange nexus of the broader capitalist market.

Finally, we are able to observe a third characterization of African peasants which presents an image of 'dual citizenship,' with peasants maintaining social and political loyalties and obligations to both their traditional community and to a wider society with a national framework. Bundy writes that while the peasant in Africa continued to have "recourse to a specific traditional culture," the political, religious, educational and ideological effects of colonial society were so extensive as to force the African peasantry into the framework of the socio-cultural colonial nexus (1979:9). Welch (1977:3) and Derman (1972:780) observe that the incorporation of peasants into state-established political networks has been successfully effected by government penetration into rural political life. At the same time, Hyden (1980:9,11), Iliffe (1967:501-2) and Post (1972:227) point out the continuing *distinction* between the 'little tradition' culture and society of the peasant and the

sociopolitical context of the broader society, emphasizing the ability of the African peasantry to maintain the functioning of its own community structures despite the powerful influences and demands from outside. Saul and Woods similarly describe African peasants as "finding themselves involved in broader national systems" (1971:109) at the same time as they remain within the relative security of a local community social network (p. 105).

On the basis of these observations, we are now able to formulate an analytic definition of African peasants as: (1) rural cultivators who maintain direct and consistent access to land, including smallholders, tenants, sharecroppers, squatters, part-time or temporary wage-laborers, and those who labor individually on the communally-owned land of tributary societies; (2) rural producers who are guided mainly by the production logic of subsistence and who remain largely within a consumption-oriented economy at the same time as they are involved in and devote much surplus to a wider commodity-exchange market; and (3) rural dwellers who maintain political and social obligations and loyalties to their local traditional community as well as to a broader, national socio-political nexus, in this way holding 'dual citizenship' in both societies. This characterization of African peasants is not meant to refute the arguments outlined above that emphasize the importance of developing historically- and locally-specific definitions of peasants in Africa. On the contrary, I have shown that such specifications can indeed be made and that they reflect, more precisely than any general conceptualization, the distinctiveness of the particular socio-historical context under discussion. Nonetheless, it is at the same time possible to extract from the growing number of peasant-focused studies by Africanists, including both general discussions and socially-specific analyses, a representation of African peasants that does appear to be applicable continent-wide and across differing time frameworks, and may be expressed in the analytic definition presented here. In sum, while more precise specifications are certainly useful in understanding the nature of any particular local or historically-specific peasantry in Africa, an over-all definition helps us to appreciate better the major characteristics of peasants throughout the African continent.

At this point we may make some comparisons between the general definition of African peasants offered above and more 'classical' characterizations of peasants developed on the basis of non-African rural studies. Almost without exception, these 'classical' theorists conceptualize peasants much more narrowly than we suggest in criterion (1) of our own definition of African peasants, where we present an image depicting a wide array of rural dwellers who are peasants so long as they maintain direct and consistent access to land. Teodor Shanin, for example, writes that the "family farm is the basic unit of peasant ownership, production, consumption and social life" (1971: 241). This "family farm" emphasis is especially reflected in the work of European-oriented theorists such as Boguslaw Galeski and A.V.

Chayanov.² Eric R. Wolf offers a somewhat broader definition, noting that peasants are cultivators who pay rent, "whether that rent is paid in labor, in produce, or in money" (1966:9). Elsewhere, Wolf includes as peasants "tenants and sharecroppers as well as owner-operators, as long as they are in a position to make the relevant decisions on how their crops are grown," which does not include landless laborers (1969:xiv). However, even Wolf's relatively expanded characterization does not approach the flexibility of the peasant category arrived at on the basis of rural-focused analyses developed in an African context. Indeed, it is this contextual flexibility, stressing the variety of rural producers we may call 'peasants' in Africa, that most clearly illustrates the distinctiveness of African peasants (and consequently the distinctiveness of our general definition of African peasants) vis-à-vis peasants in other world areas (and vis-à-vis definitions based on these non-African peasants).

There is much more concordance between the second and third criteria of the African-grounded definition of peasants proposed herein and the portrayal of peasants rendered by the more 'classical' theorists. Shanin argues that the peasantry produces mainly for the fulfillment of basic consumption needs (1971:240), and Foster emphasizes the simultaneous involvement of peasants in commodity exchanges which effectively tie them into "a market setting transcending local transactions" (1967:6). Wolf is especially adept at describing how subsistence and "peasant needs" constitute the "major aim of the peasant" (1969:xiv and 1966:13), even as a commercial exchange network penetrates the peasant community and partially re-directs economic relations toward the transactions of an outside market (1966:48). These conceptualizations coincide almost precisely with the second criterion of our definition of African peasants as cultivators guided primarily by the production logic of subsistence and consumption while they are at the same time heavily involved in a wider capitalist market. The third criterion of our definition, depicting African peasants as 'dual citizens' of both their traditional community and of national socio-political systems, similarly parallels characterizations made by the theorists under discussion. Thus, while Shanin (1971:244), Foster (1967:8) and Wolf (1966:11) describe peasants as dominated by outside political forces and integrated into a broader socio-cultural framework, all three of these analysts concur with Robert Redfield's emphasis on the continuing distinction between the 'little tradition' of the peasant community and the 'great tradition' of the larger society.³

In comparing definitions of peasants formulated on the basis of African and non-African analyses, we have found both sets of discussants in agreement that peasants inhabiting differing world areas work mainly toward an economy of subsistence and consumption despite being integrated into a capitalist commodity market, and that peasants in Africa as well as elsewhere are 'dual citizens' who maintain political and social ties to their traditional

community and to the broader society which has been constructed around them. However, it has also become clear that in the context of Africa, the definition of 'peasant' must be expanded from conceptualizations based on non-African criteria in order to include an especially wide variety of types of cultivators. In applying the analytic definition of 'African peasant' presented here, it would be useful to keep in mind the distinctiveness of African peasants as well as the impressive extent to which peasants in Africa reflect the activities and characteristics of their counterparts elsewhere.

NOTES

1. Frances Hill (1977:25-26) would sharply dispute such a view, arguing instead that African peasants "are small-scale rural producers who control the means of production, the organization of production, and the disposal of the product."

2. See Boguslaw Galeski (1963) *Chłopi i zawod rolnika Peasants and the Farmers' Occupations*, Warsaw, as quoted and summarized in Shanin (1971:241-242); and A.V. Chayanov, (1966) *The Theory of Peasant Society*, edited by D. Thorne, R.E.F. Smith, and B. Kerblay.

3. Robert Redfield, (1956) *Peasant Society and Culture*, as excerpted and summarized in Foster (1967:6,9).

REFERENCES

- Ake, Claude (1976) "Explanatory Notes on the Political Economy of Africa," *Journal of Modern African Studies* 14, 2:1-23.
- Barnett, Don (1973) *Peasant Types and Revolutionary Potential in Colonial Africa*. Richmond, B.C., Canada: LSM Pres.
- Bernstein, Henry (1979) "African Peasantries: a Theoretical Framework," *The Journal of Peasant Studies* 4, 4:421-443.
- Bundy, Colin (1979) *The Rise and Fall of the South African Peasantry*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Clarence-Smith, W.G. (1979) *Slaves, peasants and capitalists in southern Angola 1840-1926*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Cohen, Ronald (1970) "Social Stratification in Bornu," in *Social Stratification in Africa South of the Sahara*, eds. A. Tuden and L. Plotnicov. New York.
- Derman, William (1972) "Peasants: The African Exception?," *American Anthropologist* 74, 3:779-782.
- Foster, George M. (1967) "Introduction: What is a Peasant?," in *Peasant Society. A Reader*, eds. Jack M. Potter, May N. Diaz, George M. Foster. Boston: Little, Brown and Company.
- Hay, Margaret Jean (1979) "'Peasants' in Modern African Studies," *Peasant Studies* 8, 1:17-29.
- Hill, Frances (1977) "Experiments With A Public Sector Peasantry: Agricultural Schemes and Class Formation in Africa," *The African Studies Review* 20, 3:25-41.
- Hill, Polly (1968) "The Myth of the Amorphous Peasantry: A Northern Nigerian Case Study," *The Nigerian Journal of Economic and Social Studies* 10, 2:239-260.
- Hyden, Goran (1980) *Beyond Ujamaa in Tanzania. Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Ilfie, John (1967) "The Organization of the Maji Maji Rebellion," *Journal of African History* 8, 3:495-512.
- Leys, Colin (1975) *Underdevelopment in Kenya. The Political Economy of Neo-Colonialism 1964-1971*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Mulambu-Mvuluya, F. (1970) "Introduction à l'étude du rôle des paysans dans les changements politiques," *Cahiers Economiques et Sociaux* 8,3:435-450.

- Perlman, Melvin L. (1970) "The Traditional Political Systems of Ganda and the Nyoro of Uganda," in *Social Stratification in Africa South of the Sahara*, eds. A. Tuden and L. Plotnicov. New York.
- Post, Ken (1972) "'Peasantization' and Rural Political Movements in Western Africa," *Archives Européennes de Sociologie* 13, 2:223-254.
- Ranger, Terence (1978) "Growing from the Roots: Reflections on Peasant Research in Central and Southern Africa," *Journal of Southern African Studies* 5, 1:99-133.
- Saul, John S. (1979) "African Peasantries and Revolution," in *The State and Revolution in Eastern Africa. Essays by John S. Saul*. New York and London: Monthly Review Press, pp. 297-338.
- Saul, John S. and Roger Woods (1971) "African Peasantries," in *Peasants and Peasant Societies*, ed. Teodor Shanin. Harmondsworth, Middlesex, England: Penguin Books, pp. 103-114.
- Shanin, Teodor (1971) "Peasantry as a Political Factor," in *Peasants and Peasant Societies*, ed. Teodor Shanin. Harmondsworth, Middlesex, England: Penguin Books, pp. 238-263.
- Slater, H. (1977) "Peasantries and Primitive Accumulation in Southern Africa," in *Southern African Research in Progress*, Collected Papers:2. Centre for Southern African Studies, University of York, 1977, as quoted and summarized in Ranger, 1978, pp. 102-104.
- Welch, Claude (1977) "Peasants as a Focus in African Studies," *The African Studies Review* 20, 3:1-5.
- Wilson, Monica (1971) "The Growth of Peasant Communities," in *The Oxford History of South Africa, Volume II: South Africa 1870-1966*, eds. Monica Wilson and Leonard Thompson. Oxford.
- Wipper, Audrey (1977) *Rural Rebels. A Study of Two Protest Movements in Kenya*. Nairobi: Oxford University Press.
- Wolf, Eric R. (1969) *Peasant Wars of the Twentieth Century*. New York: Harper & Row.
- _____ (1966) *Peasants*. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall.

Texte 10Goran Hyden. Politique africaine, 18, juin 1985.

La crise africaine et la paysannerie non capturée

I L est difficile, étant donné l'actuelle crise agricole en Afrique, d'esquiver la discussion sur la thèse de la paysannerie noncapturée avancée dans mon analyse de l'économie politique de la Tanzanie depuis l'indépendance (1). La grande masse des producteurs paysans se soumet avec réticence aux objectifs économiques des autres classes, vu la nature particulière du mode de production précapitaliste qui prévaut dans ce pays (et ailleurs dans tout le continent) et le recours à des techniques très rudimentaires qui n'engagent aucune dépendance réelle à l'égard d'autres classes. Bien que cette thèse mérite d'être approfondie, comme le suggère très justement P. Geschiere dans son analyse de mon ouvrage (2), elle reste néanmoins valable, selon lui, dans la mesure où les problèmes auxquels est confrontée l'agriculture africaine confirment son caractère d'actualité. L'objectif de cet article, une fois admis ce point de départ, est de porter un nouveau regard sur le problème de la paysannerie non capturée en l'examinant dans le contexte de l'état actuel de l'agriculture africaine. J'espère ainsi contribuer à approfondir l'analyse de ce problème essentiel.

La tendance à la baisse de la production

Malgré les contradictions des données statistiques, un accord général semble s'établir quant à la tendance à la baisse de la production agricole depuis le début des années 1970. D'après une étude récente portant sur cette dernière décennie, la production alimentaire en Afrique n'avait augmenté que de 1,5 % par an, alors

que la population croissait au taux annuel moyen de 2,8 % (3). Le taux d'autosuffisance alimentaire est passé de 98 % dans les années 1960 à environ 86 % en 1980. Cela veut dire qu'en moyenne, en 1980, chaque Africain disposait de 12 % de moins de nourriture cultivée chez lui que vingt ans auparavant. La stagnation de la production alimentaire et la croissance de la demande, tout particulièrement en céréales, suivant la croissance démographique, expliquent que le volume des importations alimentaires entre 1970 et 1980 ait augmenté en moyenne de 8,4 % par an. En 1980, les importations de céréales ont atteint 20,5 millions de tonnes, et ont coûté plus de 5 milliards de dollars aux pays africains (sans compter les frais élevés du transport maritime). L'aide alimentaire en 1980 s'est élevée en Afrique à 1,5 million de tonnes.

Bien que les données nationales sur la production agricole africaine ne donnent pas une idée précise de la réalité et que la situation puisse considérablement varier en gravité selon les pays, personne ne peut nier en 1985 l'existence d'une crise agraire en Afrique. La discussion porte sur les causes de la crise, ses effets et ce qui peut être décidé pour la résoudre.

Si l'on compare les systèmes agricoles africains avec ceux des autres parties du monde, on constate qu'ils sont tout particulièrement soumis aux fluctuations climatiques et à d'autres catastrophes naturelles. A l'exception de quelques rares régions situées surtout le long des principaux réseaux hydrographiques, il n'existe pas de mise en valeur de l'eau à des fins agricoles. Même dans les cas où il existait des systèmes autochtones d'irrigation, ceux-ci ont été abandonnés depuis trois générations. Ainsi, ce sont les sécheresses et les inondations qui déterminent les récoltes chaque année dans la plus grande partie de l'Afrique (4). Le contrôle des nuisibles est loin d'être efficace et s'est même dégradé dans de nombreux pays : les chenilles et d'autres insectes nuisibles, de même que les tisserins, sont une cause de plus en plus importante de perte des récoltes. Il n'est absolument pas exagéré d'affirmer qu'en Afrique l'homme n'est pas en train de remporter sa lutte contre les forces de la nature. Au contraire, il semble être en train de la perdre.

Cette tendance est renforcée par le déclin de l'efficacité des systèmes de gouvernement et d'administration publique. Des prix

aux producteurs peu mobilisateurs, de même que d'autres politiques économiques discutables, ont affaibli la position des États africains à la fois face aux autres pays et face à leur propre base économique, c'est-à-dire les producteurs de l'agriculture domestique. Un grand nombre de ces derniers ont choisi en effet de recourir aux marchés parallèles où les prix des produits agricoles sont plus intéressants (5). Cette décision d'un grand nombre de paysans, aussi bien petits que gros producteurs, de sortir du système, a placé plusieurs États du continent dans des situations très difficiles, leurs ressources s'amenuisant, leurs moyens d'orienter le développement s'affaiblissant.

Les économies africaines restent en fait largement dépendantes de l'agriculture, d'une paysannerie de plus en plus différenciée mais qui a recours à des formes rudimentaires de production et qui utilise fort peu de moyens produits par les autres secteurs économiques. Ces économies ne connaissent pas la variété productive propre aux économies plus avancées alors que les capacités internes des entreprises commerciales et manufacturières sont très faibles. La faible productivité de l'agriculture paysanne trouve sa confirmation dans la discordance croissante entre les taux africains de production et les taux mondiaux.

Alors que la moyenne mondiale de production de céréales est de 2 tonnes par hectare, la moyenne africaine n'atteint que la moitié de ce chiffre et cette différence est en train de croître vu les gains de productivité dans les autres pays du Tiers monde. Pour les racines comestibles et les tubercules, la différence est moins dramatique mais elle est tout de même inquiétante : tandis que la moyenne africaine de 7 tonnes à l'hectare n'a pas bougé pendant de nombreuses années, la moyenne mondiale a augmenté et atteint près de 11 tonnes à l'hectare. La faible productivité de l'agriculture africaine peut se déduire également de son bas niveau de consommation d'engrais. Sa moyenne est d'environ 3 kg à l'hectare cultivé, alors qu'en Amérique latine et en Asie, cette moyenne atteint respectivement 8 et 26 kg (6).

Mais, ce qui est le plus important dans cette crise de l'agriculture africaine, ce ne sont pas seulement les déclinés qu'indiquent les statistiques officielles, qui ne peuvent qu'offrir un tableau incomplet de la situation, mais aussi les perspectives limitées de toute amélioration dans le futur. Il est donc difficile de partager l'opti-

(1) G. Hyden, *Beyond Ujamaa in Tanzania: underdevelopment and an uncaptured peasantry*, Londres, Heinemann Educational Books, 1980.

(2) P. Geschiere, « La paysannerie africaine est-elle captive », *Politique africaine* 14, juin 1984, pp. 13-33.

(3) Voir *ECA and Africa's development*

1983-2005: a preliminary prospective study, A survey by the Economic Commission for Africa, avril 1983, pp. 8-9.

(4) Pour un panorama des problèmes complexes de l'agriculture en Afrique, on se reportera à Andrew M. Kamack, *The Tropics and economic development*, Baltimore (Md), Johns Hopkins Press, 1976.

(5) Voir par exemple Barbara Harris, « There is method in my madness. Or is it vice versa? », *Food Research Institute Studies* 17 (2), 1979; R. Jeffries, « Rawlings and the political economy of underdevelopment in Ghana », *African Affairs* 81, 324;

et Marketing Development Bureau, *Preliminary report on the parallel market for grains in Tanzania*, Dar es Salaam, mars 1983.

(6) Economic Commission for Africa, *op. cit.* p. 9.

misme de la Banque mondiale dans son rapport sur les mesures pour accélérer le développement dans l'Afrique sub-saharienne, rapport publié en 1981 et mis à jour trois ans plus tard (7). Les auteurs ont raison d'insister sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques économiques qui soient plus séduisantes pour les paysans, mais ils ont trop tendance à penser qu'avec de telles politiques et une augmentation de l'aide étrangère, les économies africaines connaîtront une véritable croissance. Dans la mesure où ils reflètent la démarche de la Banque, c'est-à-dire son objectif global, sa vision essentiellement économique et son recours à des missions de courte durée pour préparer, accompagner ou évaluer des projets ou programmes particuliers, ces rapports sont très peu concernés par les contraintes et les potentialités locales du continent africain. À les lire, on n'est pas convaincu que les auteurs connaissent l'Afrique et pourtant ces documents constituent des garde-fous et des guides pour ceux qui « aident » et sont souvent imposés à des gouvernements africains réticents. La manière mécanique et universelle utilisée pour résoudre les problèmes, illustrée par exemple par l'idée qu'une expérience réussie dans une région du monde est un modèle prêt à l'application ailleurs, quelles que soient les différences pratiques et culturelles, réduit ces documents à une série de recettes tout à fait douteuses. Il existe aussi beaucoup de preuves empiriques qui confirment l'étroitesse de l'approche des problèmes africains par la Banque et d'autres institutions d'aide. Devant des preuves si nombreuses et si évidentes, on aurait pu s'attendre à une plus grande humilité de la part de cette institution et des autres institutions du même genre, mais la gravité de la crise africaine contribue à maintenir la crédibilité des types de démarche des experts de la Banque qui, malgré ses échecs, reste, en raison de sa capacité à octroyer des crédits qui font si cruellement défaut, la première institution d'aide sur le continent. Désireuses de faire du bien en Afrique, la Banque et les autres institutions n'offrent quasiment aucun choix aux gouvernements africains et ceux-ci ne peuvent qu'accepter des recettes peu adaptées aux potentialités et aux contraintes que connaît le continent. Il faut donc dans l'intérêt même de l'Afrique analyser ses problèmes dans leur perspective propre et étudier les caractères particuliers de son économie politique.

(7) Voir *Le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara* publié par la Banque mondiale en 1981 et révisé en 1984 sous le titre *Towards sustained development in Sub-Saharan Africa*. Voir l'article consacré par J.-L. Amselle à ce rapport dans *Politique africaine* 10, 1983, pp. 113-118.

La spécificité historique de l'Afrique

Le chemin qui a conduit à reconnaître la spécificité historique de l'Afrique après l'indépendance est long et complexe (8). Lorsque les États indépendants sont apparus il y a quelque vingt-cinq ans, le monde n'avait que le mot de progrès à la bouche. Aveuglées par les succès des sciences et des techniques, les générations de l'après-guerre, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, perdirent tout sens de la mesure. Confortées par une croyance presque religieuse dans la sécularisation par le recours de plus en plus fréquent à la science et à la technologie, elles perdirent de vue la nature finie, dans le temps et dans l'histoire, de la situation de l'homme dans la société. Pour la recherche libérale et positiviste des années 1950 et 1960, l'histoire n'était plus pertinente : elle était donc devenue superflue. La volonté expresse d'une bonne partie de la littérature sur l'Afrique, dans le contexte de cette vision optimiste de la « modernisation », tendait à démontrer l'applicabilité universelle d'affirmations théoriques et ainsi à mettre en valeur la respectabilité des institutions africaines autochtones. Un grand nombre de chercheurs refusèrent la nature exotique de la société africaine et se mirent à critiquer l'anthropologie coloniale britannique qui avait véhiculé l'image d'une société africaine arriérée. La réfutation de ces points de vue provenait tant des milieux universitaires que politiques et elle était dirigée essentiellement vers le public occidental mal informé.

Vers la fin des années 1960 et au début des années 1970 apparut une critique radicale du paradigme de la modernisation. Cette conception théorique était également marquée par un point de vue ahistorique. Armés des seuls écrits de Lénine sur l'impérialisme et de leur application grossière par A. Gunder Frank à l'Amérique latine, un grand nombre de spécialistes de l'Afrique s'efforcèrent de démontrer que les économies africaines étaient dominées par le capitalisme mondial. Bien que cette perspective mît en lumière des processus économiques et sociaux ignorés jusqu'alors dans les études, elle manifestait aussi une tendance à appliquer de façon bien trop simpliste et non critique des catégories et concepts courants de la théorie marxiste. Tout conflit social se transformait en « lutte des classes » et toute orientation anticapitaliste d'un gouvernement africain devenait, sinon une « révolution », du moins la preuve d'une transformation socialiste. Tout comme les théories précédentes de la modernisation, cela revenait à étudier l'Afrique avec un point de vue occidental.

(8) Un examen des modifications de ces paradigmes et de leur influence dans les études africaines se trouve dans l'étude de John Lonsdale, « States and social processes in Africa: a historiographical survey », *African Studies Review* 24 (2-3) 1981.

Il n'est donc pas étonnant qu'avec la crise du système capitaliste qui sévit depuis dix ans, non seulement la théorie de la modernisation mais aussi la théorie socialiste n'apparaissent plus pertinentes, dans la mesure où toutes deux sont les produits du même héritage épistémologique qui suppose que l'homme est indiscutablement maître de tout et qu'il peut modeler la société selon sa propre image du politique. Cette conception positiviste, essentiellement occidentale, a beaucoup perdu de sa crédibilité en Afrique, à la fois dans les milieux politiques et dans les milieux intellectuels. Bien qu'aucune nouvelle « école » ne soit apparue, il faut reconnaître que l'intérêt scientifique pour la spécificité historique de l'économie politique africaine s'est considérablement développé, puisant une bonne partie de son inspiration dans les travaux des anthropologues et historiens français regroupés dans ce qu'on est venu à appeler l'école de « l'articulation des modes de production » (9).

Bien que je reconnaisse l'inspiration dans mes propres écrits de plusieurs des chercheurs de cette école, P. Geschiere a raison de souligner dans sa critique de mes travaux que j'aurais pu mieux utiliser les idées d'auteurs comme P.P. Rey ou C. Meillassoux (10). Toutefois, le problème principal que me posent leurs écrits à la date d'aujourd'hui provient de ce qu'ils s'intéressent exclusivement à la manière dont le capital conserve ou dissout les modes indigènes de production d'un type précapitaliste pour ses propres fins. Cette conception admet trop rapidement la supériorité inévitable du capitalisme. Ainsi, j'ai du mal à accepter la thèse quasi unilatérale de P.P. Rey, que P. Geschiere semble accepter de son côté, qui revient à dire qu'il y a trois étapes différentes de soumission capitaliste de la paysannerie (11). Cela suppose une intensification continue du processus de pénétration du capitalisme, ainsi que la domination du capital productif sur le capital financier, phénomènes qu'on ne trouve nulle part dans l'Afrique indépendante. La pénétration capitaliste est plus faible aujourd'hui dans la plupart des régions d'Afrique qu'il y a vingt ans et le capital étranger qui s'investit de façon productive dans l'agriculture ou l'industrie est bien limité.

Cela signifie un champ plus important pour l'articulation des modes de production précapitalistes propres à l'Afrique et donc un besoin de mettre au point des paradigmes politiques et intellectuels rendant mieux compte des potentialités, d'une part, et des contraintes pratiques, de l'autre, propres à ces formations. Puisque l'agitation des grands débats des années 1960 et 1970 est finalement retombée, il est de plus en plus aisé d'identifier les facteurs

(9) Je pense tout particulièrement aux travaux de Godelier, Meillassoux, Rey, Teray et Coquery-Vidrovitch.

(10) P. Geschiere, *op. cit.*

(11) Voir Pierre-Philippe Rey, *Les alliances de classes*, Paris, Maspero, 1973, p. 74.

qui donnent à l'économie politique africaine son aspect spécifique et incongru. Je voudrais ici discuter trois de ces facteurs, qui déterminent tous non seulement les potentialités du développement agricole du continent, mais aussi des processus plus amples d'ordre social et économique : l'absence d'une technologie autochtone intermédiaire ; l'autonomie relative du producteur paysan ; l'absence d'un surplus de travail agricole.

L'absence d'une technologie intermédiaire

Il n'existe pas en Afrique de tradition autochtone d'aliénation ou de concentration de la terre comme on en trouve sur d'autres continents. Ce phénomène n'est apparu qu'à l'époque coloniale et n'a pris quelque importance que dans les territoires où il existait un nombre important de colons européens, comme au Kenya ou en Rhodésie. L'Afrique n'a jamais connu de véritable société féodale ni produit quelque chose qui ressemblât aux formes très organisées de la petite agriculture qui donna naissance aux civilisations de l'Asie. Évidemment, il existait un processus de différenciation sociale aux époques précoloniale et coloniale, qui a produit des différences visibles en matière de richesse dans ces sociétés. Mais même dans des sociétés aux tendances féodales, comme le Buganda, l'Ashanti, le nord du Nigeria et l'Éthiopie, le mouvement vers le féodalisme était limité. L'agriculture précoloniale dans les différentes régions de l'Afrique est restée techniquement élémentaire et caractérisée par une possibilité limitée d'extraction d'un surplus. Bien que les pouvoirs coloniaux aient transformé la majeure partie des cultivateurs africains en producteurs de marchandises et suscité des changements considérables dans les systèmes de production, l'agriculture était restée, au moment de l'indépendance, une activité essentiellement contrôlée par les paysans qui disposaient de leurs propres terres.

Une des principales raisons qui expliquent l'absence virtuelle de toute aliénation et concentration de la terre en Afrique subsaharienne provient du fait que les sociétés n'ont pas acquis les moyens techniques pour la réaliser. Comme le note Jack Goody, en l'absence de la roue, de la charrue et de tous les autres éléments de la « technologie intermédiaire » nécessaire au développement agricole, l'Afrique subsaharienne fut incapable de provoquer des améliorations de la productivité et du savoir-faire pouvant entraîner des changements dans la division du travail et la stratification sociale, comme en ont connus les sociétés agraires de l'Europe médiévale et de l'Extrême-Orient (12). L'Afrique a eu ses

(12) Jack Goody, *Technology, tradition and the state in Africa*, Londres, Oxford University Press, 1971, p. 71.

propres royaumes et empires, mais ceux qui ont pu se maintenir pendant un certain temps y sont arrivés en s'appropriant un surplus au moyen de la traite des esclaves ou d'une autre forme de commerce à longue distance (13). Avec le déclin de ce type de commerce, ce fut la fin de ces pouvoirs. L'absence de toute « technologie intermédiaire » peut expliquer aussi pourquoi les Britanniques ne purent mettre sur pied un système foncier féodal au Buganda et recoururent à la place à une politique de soutien de la petite production paysanne (14).

Bien que les fermiers africains soient engagés dans une production marchande, en général destinée au marché mondial, leurs systèmes et formes de production restent de nature précapitaliste, et caractérisés par une faible productivité. Les activités ne sont pas différenciées selon une stratégie de spécialisation de la production, et il n'y a pas de division du travail. Les salaires restent un phénomène marginal dans les économies rurales africaines. L'agriculture paysanne se trouve intégrée à une multiplicité d'occupations et de tâches et, malgré une différenciation de plus en plus poussée des villageois africains selon la propriété, la parenté et la spécialisation professionnelle, il ne sont jamais spécialisés au point, comme le souligne K. Hart (15), qu'on puisse repérer des unités de production qui correspondent aux grandes branches de l'économie et qui n'auraient aucune relation intime entre elles. La spécialisation se retrouve essentiellement chez les membres d'une même communauté familiale.

L'autonomie relative du producteur paysan

Le second facteur qui détermine le développement de l'agriculture africaine et les processus sociaux, économiques et politiques est la relative autonomie du producteur individuel. La plupart des producteurs profitent d'un certain degré d'autonomie structurelle par rapport aux autres groupes de la société ; la cause de ce phénomène se trouve dans la technologie rudimentaire qui caractérise encore pour l'essentiel la production paysanne.

Les membres des communautés paysannes familiales sont non seulement engagés dans la production mais dans un travail sociale-

(13) Voir par exemple Robin Law, *The Oyo Empire c.1600-c.1836: a West African imperialism in the era of the Atlantic slave trade*, Oxford, Clarendon Press, 1977 ; Richard Roberts, « Long-distance trade and production : Sinsani in the Nineteenth Century », *Journal of African History* 21 (2), 1980 ; et Catherine Coquery-Vidrovitch, « Research on an African mode of production », in D. Seddon (ed.), *Relations of pro-*

duction: marxist approaches to economic anthropology, Londres, Frank Cass, 1977, pp. 261-288.

(14) Mahmood Mamdani, *Politics and class formation in Uganda*, New York, Monthly Review Press, 1976.

(15) Keith Hart, *The political economy of West African agriculture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, pp. 78-79.

ment nécessaire. En plus du travail de la terre, ils ont un grand nombre d'autres activités pendant et après la saison agricole. Bien que la description qui suit provienne de l'Afrique de l'Ouest et ne soit pas valable universellement, elle donne une bonne idée de ce que ces communautés paysannes familiales font pour se reproduire :

« Elles construisent et réparent leur maison ; elles préparent la nourriture et vont chercher l'eau, le combustible, et les autres ressources domestiques ; elles filent, tissent et courent des vêtements ; elles élèvent des animaux, les tuent et tannent leurs peaux ; elles fabriquent des instruments, des pots et des corbeilles, des meubles et des bijoux ; elles mettent au point des médicaments pour leurs malades ; elles ont leur propre système de résolution des conflits et travaillent dur pour apaiser toute une série d'agents spirituels » (16).

Chaque membre d'une maisonnée n'est pas capable de tout faire. Les maris et les épouses s'arrangent pour mener à bien la plupart des tâches d'entretien de l'économie domestique ; les enfants peuvent surveiller les récoltes, les animaux ou les petits enfants, et parents et voisins s'entraident pour la culture, la construction et d'autres tâches difficiles. Bien que les villageois manifestent tout naturellement une propension extraordinaire à assurer la subsistance de tous, l'absence d'un membre important de la communauté familiale peut avoir des conséquences négatives pour d'autres membres de la famille. Si le chef de la maison va chercher du travail en ville et maintient peu de contacts avec sa famille restée à la campagne, sa femme peut se trouver écrasée de travail : la production agricole peut diminuer et les enfants être mal nourris (17). Même si les enfants ne vont pas à l'école, cela ne veut pas dire que les cultures, les animaux et les petits enfants sont bien surveillés (dans cette situation où tous les membres de la famille sont engagés dans un travail nécessaire à l'ensemble du groupe, les marges de manœuvre sont très limitées ; la propension à avoir beaucoup d'enfants n'a du coup rien d'étonnant).

La fragmentation et l'autonomie au niveau de chaque unité de production sont renforcées par le fait qu'il n'y a aucun savoir systématisé et indépendant à la base des modes de production dominants (18). Le savoir nécessaire se trouve dans la tête du pro-

(16) *Ibid.*, p. 78.

(17) Pour une étude de cas, voir Shimwazi Muntimba, « Women as food producers and suppliers in the Twentieth Century : the case of Zambia », *Development Dialogue* 1-2, 1982.

(18) Florian Znaniecki discute ce problème dans son ouvrage *The social role of the man of knowledge*, New York, Octagon Books, 1976.

ducteur, et il est normalement transmis d'une génération à l'autre au moyen de l'apprentissage et non d'un enseignement en bonne et due forme. La production est le plus souvent adaptée judicieusement aux conditions locales et elle est écologiquement rationnelle, mais la relation de l'homme à la nature est, dans ce cas, plus un fait de symbiose que de manipulation.

Le résultat de ces modes de production est qu'il n'existe pratiquement aucune spécialisation de production en Afrique et le champ d'un surplus de production est très limité. Ces deux facteurs contribuent à la séparation relative du producteur paysan par rapport aux autres groupes de la société. En l'absence de toute spécialisation, il y a très peu d'échanges de biens entre les diverses unités de production. De même, il n'y a pas d'interdépendance structurelle qui oblige les unités de production à établir des relations réciproques entre elles afin d'améliorer les moyens de production.

Dans la mesure où la production d'un surplus est limitée, la petite agriculture s'est avérée une base inadéquate pour les programmes de développement complexes mis au point depuis l'indépendance. Mais il faut surtout insister sur la manière dont le surplus est approprié au sein d'un système dominé par des producteurs paysans indépendants. Dans le cas du féodalisme ou du capitalisme, par exemple, l'appropriation du surplus se réalise dans le contexte même de la production, sur la propriété foncière ou dans l'usine. Dans ces systèmes, l'État est fonctionnellement et structurellement relié aux demandes productives de l'économie et peut être utilisé par les gouvernants pour orienter et contrôler la société. Les classes soumises n'ont pas d'autre choix que celui de répondre aux ordres du système en tant que tel.

Dans un mode de production où dominent les producteurs indépendants, les rapports sont d'une tout autre nature. Dans la mesure où les besoins des paysans en matière de production et de reproduction sont assurés sans le soutien des autres classes sociales, les relations entre ceux qui gouvernent et ceux qui travaillent la terre ne sont pas profondément enracinées dans les systèmes de production. Au contraire, l'État assure ses ressources au moyen d'impôts qui représentent de simples retenues sur un stock de valeurs déjà produites (19). La relation entre l'État et le paysan est donc plus tributaire que productive, et implique une forme bien plus limitée de contrôle social. Du point de vue du producteur paysan individuel, l'État est structurellement superflu et il n'est pas difficile de comprendre qu'aux yeux du paysan africain, les

(19) Ce point de vue est approfondi par *capitalist modes of production*, Londres, Barry Hindess et Paul C. Hirst, Pre-Routledge and Kegan Paul, 1975.

politiques publiques qui visent à améliorer son agriculture sont autant d'interventions « étrangères ». Puisque le paysan contrôle d'aussi près sa propre production et reproduction sur ses terres, il peut fuir les exigences de la politique gouvernementale à un point que ne connaissent ni le serf en régime féodal ni l'ouvrier en régime capitaliste. La crise agricole actuelle en Afrique provient au moins en partie de cette capacité des paysans à utiliser cette solution et cette « porte de sortie ».

L'utilisation de l'intimidation et de la force pour pousser les paysans à faire ce que veut le gouvernement, comme nous le rappelle l'expérience de ces vingt dernières années, ne suffit pas à susciter une production agricole conséquente. Les conditions structurelles d'une telle démarche n'existent tout simplement pas du tout et de ce point de vue les paysans restent « non capturés » à un degré que ne connaissent pas les producteurs paysans ailleurs dans le monde. P. Geschiere pense que j'ai sous-estimé les effets de l'incorporation des paysans dans une économie monétaire, car ils doivent répondre aux exigences financières de l'État et de la communauté locale (20). Je ne nie pas ces phénomènes, mais il ne faut pas surestimer les effets d'une participation de ce genre. Cela ne signifie pas nécessairement que le paysan soit capturé par le système afin de servir les buts de ce dernier, ou que le paysan soit incapable de résister aux demandes du système si les politiques ou d'autres facteurs l'y poussent. En fait, le processus de capture ou de subordination des paysans aux exigences d'autres classes sociales, — comme du système — n'est pas un phénomène unilinéaire comme l'entend P.P. Rey avec sa conception d'étapes de subordination (21), mais un processus dialectique où la puissance des forces précapitalistes offre aux paysans une base à la fois pour se défendre et pour attaquer dans leur lutte silencieuse contre les autres forces sociales. Cette remarque paraît tout à fait évidente aujourd'hui alors qu'un grand nombre de gouvernements africains n'ont que des moyens économiques limités pour réaliser leurs objectifs et que le capital international se désintéresse de plus en plus du continent. L'affirmation selon laquelle la paysannerie africaine est moins captive aujourd'hui qu'à l'époque de l'indépendance n'a rien d'exagéré.

En conséquence, les gouvernements africains sont moins bien armés pour peser sur le développement agricole que les gouvernements d'Asie ou d'Amérique latine. Leur relation avec le producteur paysan est restreinte et doit souvent être soumise à ses conditions à lui : en d'autres termes, c'est le paysan qui décide si une politique peut être appliquée ou non. Pour cette raison, il est

(20) P. Geschiere, *op. cit.*, pp. 24-25.

(21) Rey, *op. cit.*, p. 74.

regrettable que presque toutes les responsabilités en matière de développement agricole soient attribuées au gouvernement et à l'administration. Cette situation perpétue une approche « par en haut » qui permet difficilement de résoudre la crise de l'agriculture africaine.

L'absence d'un surplus de travail agricole

Le troisième facteur qui donne au développement africain sa spécificité historique est le fait que l'urbanisation et l'industrialisation se développent à un moment où il manque toujours un surplus de travail agricole dans les zones rurales. Le phénomène a conduit à des liens informels très durables entre les zones rurales et les zones urbaines ; on ne les rencontre pas dans les sociétés où les gains de productivité dans l'agriculture ont rendu superflu tout accroissement de la force de travail agricole.

Aux débuts de la colonisation, les autorités avaient recours à la force pour recruter des travailleurs en dehors des familles paysannes. Le travail forcé et les méthodes brutales ont entraîné un grand nombre de révoltes contre l'autorité coloniale et ont été une source continue de tensions entre les administrations coloniales et les paysans africains (22). Comme le travail forcé portait atteinte à la sensibilité de certains législateurs métropolitains, on l'abandonna et on eut recours à l'imposition. Cette méthode coercitive indirecte fut appliquée par la suite dans l'ensemble de l'Afrique pour obliger les hommes des zones rurales à quitter leurs villages pour trouver des emplois salariés. Pour s'assurer de la stabilité de la force de travail, les travailleurs migrants sur les plantations ou dans les villes furent souvent recrutés à de très grandes distances de leurs foyers afin qu'ils ne puissent pas facilement maintenir des rapports avec leurs milieux d'origine (23).

Aujourd'hui, la signification sociale du migrant est très différente de ce qu'elle était à l'époque coloniale. L'urbanisation a été rapide, surtout depuis l'indépendance. Entre 1960 et 1980, l'Afri-

(22) Voir entre autres Ronald Robinson, « European imperialism and indigenous reactions in British Africa, 1880-1914 », in H.L. Wesseling (ed.), *Expansion and reaction: Essays on European expansion and reactions in Asia and Africa*, Leiden, Leiden University Press, 1977, pp.141-163; Terence Ranger, *Revolt in Southern Rhodesia 1896-1897*, Londres, Heinemann Educational Books, 1967; et John Iliffe, *A modern history of Tanganyika*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

(23) Pour un panorama du problème du

travail forcé, on se reportera à Elliott J. Berg, « The development of labor force in Sub-Saharan Africa », *Economic Development and Cultural Change* 13 (3), 1955; pour une étude de cas de la Tanzanie, Justinian Rweyemamu, *Underdevelopment and industrialization in Tanzania*, Nairobi, Oxford University Press, 1973 (surtout le chapitre I); sur le problème du travail migrant à grande distance, voir, M.A. Bienefeld, « Trade unions, the labor process and the Tanzanian State », *Journal of Modern African Studies* 17 (4), 1979.

que a connu le taux le plus élevé de migration rurale-urbaine au monde. De moins de 20 % en 1960, l'Afrique est passée à près de 30 % de population urbanisée en 1980, suivant un taux de croissance annuel de 5 %, soit plus du double du taux de croissance de la population dans son ensemble (24). Aux débuts de l'émigration rurale, les anciens des villages ont peut-être redouté la perte continue d'une force de travail masculine, mais ces craintes se sont avérées exagérées. Les migrants, en gros, n'ont pas abandonné leurs relations avec leurs communautés d'origine. Comme l'ont démontré un grand nombre d'études (25), les migrants urbains rappellent invariablement qu'ils prévoient de prendre leur retraite dans leur village natal, non seulement pour assurer l'entretien des membres de la famille restés à la campagne mais aussi pour investir dans de nouvelles techniques agricoles et pour acheter de nouvelles terres.

Ce modèle disparaîtra peut-être dans certaines régions d'Afrique, vu l'augmentation rapide de la population, mais, dans la mesure où, pour la plupart des Africains, la ville est encore un lieu de résidence mais non un « chez soi », la conception sociale du monde de la majeure partie de la population africaine est restée rurale. Les urbanisés africains n'ont pas élaboré une conception du monde urbain comme celle que l'on trouve chez les habitants des villes dans les autres parties du monde. Ainsi, la remarque d'Elkan selon laquelle on a tort d'identifier la croissance des villes en Afrique à la croissance du prolétariat urbain semble aussi valable aujourd'hui qu'en 1960 (26). Les statistiques ne peuvent pas nous dire grand chose sur le fait que les villes soient capables de donner naissance à de nouvelles conceptions du monde et de l'action sociale; mais il n'y a aucun doute que, comparées aux centres urbains de l'époque coloniale, les villes, par le processus même de réception d'un flux croissant d'immigrés ruraux, sont de plus en plus « ruralisées ». La distinction entre la vie rurale et la vie urbaine est de moins en moins visible et les formes d'interaction sociale et les façons de faire des affaires reflètent de plus en plus des pratiques autochtones, rurales à l'origine.

(24) Economic Commission for Africa, *op. cit.*, p. 7.

(25) Voir, entre autres, John C. Caldwell, *African rural-urban migration: the movement of Ghana's towns*, New York, Columbia University Press, 1969; John C. Mitchell (ed.), *Social networks in urban situations*, Manchester, Manchester University Press, 1969; Joyce L. Mook, « The content and maintenance of social ties between urban migrants and their home-based support groups; the Maragoli case », *Afri-*

can Urban Notes 3, hiver 1978/1979; Thomas Weisner, « The structure of sociability: urban migration and urban ties in Kenya », *Urban Anthropology*, 5, 1976; et Richard Sandbrook, *The politics of basic needs: urban aspects of assailing poverty in Africa*, Londres, Heinemann Educational Books, 1982.

(26) Walter Elkan, *Migrants and proletarians: urban labour in the economic development of Uganda*, Oxford, Oxford University Press, 1960.

Bien entendu, il y a des différences selon les régions du continent. L'Afrique occidentale avait déjà ses propres villes en tant qu'enclaves du commerce à longue distance avant l'arrivée de la colonisation, mais à la suite du déclin de ce commerce et du désintérêt des Européens pour ces centres, elles n'ont pas réussi à développer un véritable caractère urbain. C'est pour cette raison que le passage du village à la ville semble avoir été plus aisé pour les populations de l'Afrique occidentale que pour celles de l'Afrique orientale et australe qui affrontaient un environnement urbain entièrement aux mains d'immigrés d'Europe et d'Asie. Le migrant urbain en Afrique australe semble tout à fait coupé de son origine rurale. Colin Murray a démontré, dans le cas des travailleurs migrants du Lesotho, que le coût des familles séparées était très élevé dans la plupart des cas (27). Ceci s'explique par les conditions de vie prolétariennes, réglementées, des immigrants dans les villes sud-africaines et par l'héritage du sous-développement qui caractérise la plus grande partie de la campagne en Afrique australe, car il existe peu de possibilités d'investir de l'argent dans des activités productives. Dans une étude sur le Swaziland, par exemple, Low a découvert que les familles rurales ne cherchent pas à augmenter leurs revenus provenant de la production agricole, bien qu'elles adoptent rapidement des variétés de céréales à haut rendement. Elles préfèrent plutôt réduire le temps consacré à l'agriculture et consacrer leurs efforts à des activités non agricoles. En se servant à la fois de leurs relations urbaines et villageoises, ces familles savent les efforts de l'administration qui visent à augmenter la production agricole à l'échelle nationale (28).

L'importance de la migration vers les zones urbaines de personnes aussi bien riches que pauvres et qui conservent une conception rurale du monde grâce à la possession de terres et le fait qu'il n'existe pas de véritable classe gouvernante au pouvoir, donc de culture élitiste, donne un caractère inévitablement populiste à la société africaine. Il existe des relations solides mais informelles entre la ville et le village qu'on ne trouve pas dans les sociétés où une proportion de plus en plus importante de la force de travail agricole se retrouve sans emploi à cause de la croissance de la productivité agricole. Les études qui se fondent seulement sur les flux officiels d'argent des villes vers les campagnes en Afrique, et qui concluent que les différentiels de revenus d'après les statistiques officielles reflètent les réalités sociales africaines, se trompent le plus souvent. Dans la plupart des pays africains, il y a un flux net

(27) Colin Murray, *Families divided: the impact of migrant labour in Lesotho*, Johannesburg, Raven Press, 1981.

(28) Allan Low, *Household economics in Southern Africa*, Mbabane (Swaziland), manuscrit non publié (1984), pp. 288-311.

de ressources qui va de la ville vers la campagne en suivant des réseaux informels. Une partie correspond à des objectifs de protection sociale, mais une bonne partie représente des investissements de développement agricole. Ces transferts ont lieu à la fois au sein d'une seule et unique famille, l'homme travaillant en ville, et les autres membres de la famille restant à la campagne, et au sein de réseaux sociaux communautaires, les uns étant des associations d'entraide ou de sécurité sociale, les autres étant des groupes ad hoc mobilisés en vue d'un projet ou d'un événement particulier. Bien que la littérature sur ces réseaux et relations soit de plus en plus riche, leur signification macro-économique et politique est à peine reconnue. Dans la mesure où ils sont assez souvent « invisibles », c'est-à-dire qu'ils n'apparaissent pas dans les statistiques officielles, qu'ils sont souples et difficiles à repérer, les experts et les décideurs ont tendance à les ignorer.

L'économie de l'affection

La prédominance de ces réseaux sociaux à la fois dans les zones rurales et dans les familles divisées entre la ville et la campagne, explique mon choix du terme « économie de l'affection » pour désigner cette fraction de l'économie africaine qui ne fait partie ni du capitalisme ni du socialisme. L'expression ne renvoie pas aux émotions d'affection en soi. Elle signale plutôt les réseaux de soutien, de communication et d'interaction entre des groupes définis structurellement par le sang, la parenté, la communauté ou quelque autre affinité, comme la religion. L'économie de l'affection relie de façon systématique une série d'unités économiques et sociales discrètes qui, sous d'autres rapports, possèdent leur autonomie. Ce type d'économie, qui jaillit plutôt des besoins et de la dynamique des micro- et non des macro-structures, prend de l'importance dans toute société où l'accès au contrôle de la terre par le petit producteur n'a pas encore disparu. Dans la plupart des régions du monde, l'économie de l'affection a été réduite à l'état d'objet historique; « l'économie morale » que décrit Scott en Asie du Sud-Est (29), par exemple, a été effectivement dominée par d'autres formes économiques. Ce n'est pas le cas en Afrique.

Dans la plupart des pays africains, les processus de production et de reproduction à l'échelle de la communauté familiale sont toujours très enracinés dans l'économie de l'affection. Malgré l'autonomie de l'unité de production, les membres de chaque maisonnée

(29) James C. Scott, *The moral economy Southeast Asia*, Londres, New Haven, Yale University Press, 1976.

coopèrent entre eux, probablement pour sauvegarder la reproduction physique et sociale dans des situations où la marge de survie est très faible. Les formes et activités économiques de l'époque pré-coloniale n'ont pas disparu. En fait, leur fonction de protection a été consolidée dans de nombreuses régions d'Afrique à mesure que les pouvoirs coloniaux imposaient de nouvelles exigences à la société rurale. Mais, dans la mesure où ces formes de coopération ne sont pas partie intégrante et permanente du système de production, elles ont tendance à être plus informelles et conjoncturelles que régulières et formalisées. Ces groupes de coopération constituent des organisations « invisibles » qui n'apparaissent au grand jour qu'après de patientes recherches.

Comme le montre Jane Guyer (30), il est difficile d'expliquer la grande variété des formes de coopération en Afrique rurale. Une des hypothèses veut que les conditions matérielles de production jouent un rôle majeur dans la détermination du caractère de ces organisations, dans le cas où ces conditions qui s'imposent à la reproduction sont très pesantes. Les organisations lignagères ont alors tendance à être prééminentes. Lorsque les conditions matérielles sont plus favorables, les formes de coopération connaissent une plus grande variété aussi bien entre les familles qu'au sein de chacune d'elles (31). Dans ce cas, la différenciation sociale risque d'être plus visible et l'économie de l'affection, plus souple.

L'économie de l'affection ne disparaît pas dans une société qui connaît la différenciation sociale tant que les moyens de production sont partagés entre un grand nombre de petits propriétaires. C'est pourquoi, malgré les changements sociaux survenus dans les régions rurales à l'époque coloniale et postcoloniale, l'économie de l'affection a survécu et a même pris de l'importance. Ces formes organisationnelles se sont adaptées avec succès aux changements de situation. Le groupe d'entraide, l'association d'enterrement et la tontine ont tous leur origine dans l'économie de l'affection. Ces groupes jouent un rôle crucial, souvent passé sous silence, dans le développement rural aujourd'hui. Par exemple, une étude a repéré jusqu'à huit organisations de petite taille et à objectif unique,

(30) Voir l'article de synthèse de Jane Guyer, « Household and community in African studies », *African Studies Review* 24 (2-3), 1981.

(31) Ceci peut expliquer pourquoi C. Meillassoux, dans son analyse des sociétés du Sahel, a tendance à identifier les conditions matérielles comme des variables déterminantes des relations sociales dans une société africaine. — Voir *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1975 — alors que E. Wolf qui se penche sur des

sociétés paysannes où les conditions matérielles sont plus favorables, est disposé à accorder plus d'importance aux relations entre groupes et d'autres aspects de l'économie de l'affection pour expliquer les variations entre systèmes de production paysans. Pour un point de vue plus développé sur cette question, voir son article « The mills of inequality: a marxian approach » in G. Berreman (ed.), *Social inequality: comparative and development approaches*, New York, Academic Press, 1981, pp. 41-47.

répondant à un besoin de production ou de reproduction dans un village d'une région relativement développée de Tanzanie (32).

L'économie de l'affection reste toujours la force externe la plus importante qui affecte la famille rurale en Afrique. Elle procure les institutions grâce auxquelles les membres des familles entrent en relation avec le reste de la société. Les activités tant productives que reproductives du niveau familial sont très influencées par les relations d'affection qu'entretiennent et engagent les membres de ces familles. Comme le démontre Geschiere dans son étude des Maka du Cameroun (33), au fur et à mesure que les producteurs paysans interviennent dans l'économie marchande, certains se trouvent mieux placés pour profiter des nouvelles possibilités ainsi offertes. Cette nouvelle différenciation sociale est en partie déterminée par les places que les gens occupent dans les formations précapitalistes existantes. Bien plus, le processus de différenciation continue à se diffuser dans le cadre même de l'économie de l'affection. Ainsi, les premières contradictions entre le capital et le travail, telles qu'on les perçoit dans l'Afrique rurale d'aujourd'hui, naissent au sein même de la société précapitaliste. Dans des conditions matérielles où prévaut encore le mode de production paysan, l'économie de l'affection est une force sociale autonome avec laquelle il faut compter. Elle constitue un moyen de défense face à toute intervention extérieure importante, mais elle sert aussi de base à toute initiative productive autochtone.

Un moyen de défense contre les stratégies administratives mal orientées

Les preuves ne manquent pas qui confirment que l'économie de l'affection s'est avérée efficace contre de mauvaises politiques officielles, à commencer par la lutte anticoloniale, lorsque des leaders nationalistes ont effectivement utilisé les relations d'affection à des fins politiques. Comme l'ont démontré T. Hodgkin (34) et ultérieurement E. Skinner (35), les associations d'entraide urbaines, fondées pour résoudre les problèmes sociaux et économiques des

(32) Voir S.M. Rugumisa, *Mutual aid groups and their potential for agricultural development in Bukoba District, with special reference to Bukabuve village*, Communication présentée à la 9^e Conférence des Sciences Sociales des Universités de l'Afrique de l'Est, Dar es Salaam, décembre 1973.

(33) P. Geschiere, *op. cit.*, pp. 24-27.

(34) Thomas Hodgkin, *Nationalism in colonial Africa*, Londres, Frederick Muller, 1956.

(35) Elliott P. Skinner, « Voluntary associations in Ouagadougou: a re-appraisal of the function of voluntary associations in African urban centers », *African Urban Notes* (Series B) I, hiver 1974/1975.

immigrants, se transformèrent en armes politiques pour combattre la présence coloniale. L'étude de L. Cliffe (36) sur l'émergence des mouvements anticoloniaux dans les campagnes tanzaniennes a également mis en lumière la signification du soutien obtenu grâce aux réseaux informels de l'économie de l'affection. Un cas tout à fait exemplaire est celui de la lutte armée pour l'indépendance en Afrique australe. Cette lutte s'est trouvée facilitée et même, dans certains cas, a tout simplement été rendue possible grâce à la faculté qu'avaient les combattants de la liberté de recourir aux relations d'affection pour conforter leur efficacité militaire et leur soutien populaire. L'économie de l'affection constituait une base arrière pour mener les attaques contre la forteresse coloniale (la faiblesse sinon l'absence totale d'une économie de l'affection en Afrique du Sud rendra la lutte de la population africaine pour la liberté encore plus difficile ; si une guerre totale éclate dans ce pays, elle prendra à l'évidence des formes très différentes de celles des luttes de libération nationale menées ailleurs en Afrique).

Ce que montrent ces exemples, et bien d'autres, c'est qu'en cas de crise, l'économie de l'affection peut s'étendre et intégrer des relations que l'on ne prendrait pas normalement en considération. Les critères d'affinité sont redéfinis et, au cours d'une bataille contre un ennemi extérieur, un membre d'une communauté très différente peut être reconnu comme un « frère ». Cette potentialité d'ouvrir une porte sous certaines conditions pour aider des gens en détresse, fait de l'économie de l'affection une arme commode à la fois dans des luttes politiques et dans un mouvement d'auto-défense en cas de catastrophe naturelle. Il faut se souvenir, toutefois, que la solidarité mobilisée grâce aux avantages souples de l'économie de l'affection est difficile à maintenir en l'absence d'ennemi extérieur. Les leaders politiques militants qui ont interprété ce type de solidarité anticapitaliste en termes léninistes ou maoïstes d'une « révolution démocratique nationale » ont été vite déçus par la diminution de leur audience politique à la suite d'un rétrécissement du champ de l'économie de l'affection.

La nature insaisissable de ce type d'économie s'est avérée un obstacle particulièrement important pour les régimes appliquant des politiques étatiques de développement. Dans ces pays, il existe une guérilla « silencieuse » contre ceux qui essaient de capturer les paysans en étendant le contrôle de l'État et qui, au cours de ce processus, dispensent par trop leurs ressources et leurs moyens. Grâce aux garde-fous structurels propres à l'économie de l'affection, ces combattants silencieux peuvent très bien survivre à ceux

(36) Lionel Cliffe, *Nationalism and the reactions to enforced agricultural change in Tanganyika during the colonial period*, communication présentée à la Conférence de l'East African Institute of Social Research, Kampala, Ouganda, décembre 1964.

qui contrôlent l'État en train de sombrer. Sentant leur déclin s'accroître, tous ces régimes commencent à abandonner leurs rhétoriques et ambitions révolutionnaires et un grand nombre de ces États ont dû se jeter dans les bras des institutions financières internationales et des organismes d'aide bilatérale dont ils vont devoir accepter les conditions pour toute politique à venir.

L'économie de l'affection est tout particulièrement contraire aux systèmes fondés sur une répartition impersonnelle, rationnelle des ressources au moyen d'une bureaucratie d'État dominante. Les dirigeants de ces systèmes se sont trouvés de plus en plus ignorés ou combattus par ceux capables de mobiliser des relations d'affection. De tels conflits ont souvent pris la forme d'une lutte armée, comme en Angola, au Tchad et au Soudan. La Libye et l'Afrique du Sud ont très activement soutenu ce type d'action anti-gouvernementale dans plusieurs régions d'Afrique.

Mais l'économie de l'affection peut-elle se réduire à une force qui mine le pouvoir de l'État ?

La base pour une stratégie autocentrée du développement

Il est tentant de répondre à cette question par l'affirmative, mais une telle réponse serait trompeuse. La contradiction entre l'économie précapitaliste de l'affection et l'autorité de l'État moderne provient de l'origine étrangère de l'État en Afrique. Dans la mesure où il est une création des autorités coloniales et non un produit des formations de classe autochtones, il existe peu de rapports intimes entre les conditions matérielles et sociales dominantes dans la société africaine et celles qui sont nécessaires à l'entretien d'un État moderne, qu'il soit capitaliste ou socialiste. Tant que le développement sera perçu comme une action qui vient de l'État par en haut, cette contradiction interdira tout progrès. La seule voie qui permette de sortir de la crise actuelle implique que l'on porte une plus grande attention à la consolidation des structures autochtones qui puissent dépasser leur origine précapitaliste et se transformer en instruments pratiques du développement.

Comme le rappelle une étude sur les organisations communautaires dans les pays du Tiers monde (37), les critères autochtones d'organisation, que ce soit le « lignage », « la classe d'âge », ou tout autre rapport de solidarité, sont utiles au progrès. Les organisations fondées sur le lignage (et les rapports de famille étendue) ont aidé

(37) Lenore Ralston, James Anderson, Elisabeth Colson, *Voluntary efforts in decentralized management: opportunities and constraints in rural development* Berkeley, Calif., Institute of International Studies, University of California, 1983, pp. 64-111.

les entrepreneurs locaux à réussir à la fois en Afrique occidentale et en Afrique centrale (38). Bien que cela paraisse un peu moins évident en Afrique orientale, le système de classe d'âge a souvent servi de substitut valable dans cette région (39). Quel que soit le modèle d'organisation, ces initiatives locales ont réussi dans des pays à économie marchande. L'accès au marché et les possibilités qu'il offre aux initiatives individuelles ou communautaires permettent à ceux qui prennent de telles initiatives de rester au diapason de leurs propres besoins et moyens. En tant que tel, le marché procure aussi un terrain d'expériences qui contribue au développement autonome de ces initiatives organisées. Bien que l'échelle de ces activités soit souvent très petite, l'articulation à des organisations intermédiaires, d'ordre privé ou volontaire, leur permet d'apporter des contributions très utiles au développement national. Les économies locales et les activités de crédit sont un exemple particulièrement significatif, tout comme le développement des petites entreprises dans des pays comme le Kenya.

Ce qui se produit dans ces exemples de développement réussi, c'est que les limites inhérentes à l'économie précapitaliste de l'affection se trouvent transcendées. Sans disparaître tout à fait, les principes originaux qui définissent l'action économique et sociale dans un tel contexte sont modifiés par l'expérience et les profits accumulés sur le marché. Graduellement l'économie de l'affection se mêle à l'économie capitaliste de telle façon qu'elle perd beaucoup de son identité d'origine. C'est dans le cadre d'une telle symbiose, occasionnellement traduite sous la forme d'une contradiction, que le mode paysan et son économie de l'affection spécifique se trouvent de plus en plus subordonnés et perdent leur pertinence historique.

En ce moment, il serait erroné de penser que le capitalisme l'a emporté dans la plupart des pays africains. Les forces du capitalisme sont en général plus faibles aujourd'hui et elles ont besoin d'être renforcées si elles veulent jouer un rôle historique. Ce processus ne peut être assuré par le capital étranger qui prend la place d'une bourgeoisie indigène, mais doit venir du soutien de ces initiatives autochtones privées et communautaires qui permettent à la société africaine de trouver ses forces en elle-même. Il n'y a pas de

(38) Voir par exemple Polly Hill, *Migrant cocoa farmers in Southern Ghana*, Cambridge, Cambridge University Press, 1963; John M. Janzen, « The cooperative in lower Congo economic development », in David Brokensha, Marion Pearsall (eds), *The anthropology of development in Sub-Saharan Africa*, Lexington (Ky), Society for Applied Anthropology, 1969, pp. 70-76; William Ogonwo, *Innovative behavior and*

personal attitudes: a case study of social change in Nigeria, Boston, G.K. Hall, 1978.

(39) Peter Marris, Anthony Somerset, *The African businessmen: a study of entrepreneurship and development in Kenya*, New York, Africana Publishing Corporation, 1972; Kenneth King, *The African artisan: education and the informal sector in Kenya*, Londres, Heinemann Educational Books, 1977.

doute qu'une telle stratégie prendra du temps pour produire ce résultat. Mais une stratégie de développement fondée sur la croissance d'une bourgeoisie autochtone, composée non seulement de politiciens et de bureaucrates, mais aussi de commerçants et d'industriels, et donc porteuse des contradictions sociales inhérentes à ces groupes, offre plus de chances à long terme pour faire mûrir les conditions propres à des économies autocentrées, que la stratégie fondée sur le socialisme d'État. C'est pourquoi, en accord avec la conception du matérialisme dialectique de Marx lui-même, j'ai démontré dans mon dernier ouvrage (40) qu'il n'existe pas de raccourcis vers le progrès.

(Traduit de l'anglais par Jean Copans)

(40) Goran Hyden, *No shortcuts to progress: African development management in perspective*, Londres, Heinemann Educational Books, 1983.

Texte 11

L'agriculture de l'Aribinda (Burkina Faso) de 1875 à 1983

Les dimensions du changement (1)

Georges DUPRÉ (1), Dominique GUILLAUD (2)

(1) Sociologue, (2) Géographe ORSTOM,
213, rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10

RÉSUMÉ

L'analyse du changement dans l'agriculture de l'Aribinda est menée à deux échelles d'espace-temps. Mais entre le constat ponctuel limité à l'année de la crise et l'appréhension des tendances dans l'histoire, une discordance existe. Cela rend nécessaire d'utiliser une autre échelle et de définir une période intermédiaire où la genèse, les mécanismes et la portée du changement seraient tous à la fois accessibles à l'observation.

MOTS-CLÉS : Agriculture — Aribinda — Burkina Faso — Changement — Crise — Échelle d'observation — Histoire — Sahel — Système de production.

ABSTRACT

*Agriculture in Aribinda, Burkina Faso, from 1875 to 1983.
Measuring the change*

The analysis of agricultural change in Aribinda is carried out on two space-time scales. But there is a gap between the observations made during the drought year and those drawn from history, back to the beginning of the century. It is therefore necessary to look for another scale and to define an intermediate period in which the origins, mechanisms and consequences of change can all be grasped together.

KEY-WORDS : Agriculture — Aribinda — Burkina Faso — Change — Crisis — Scale of observation — History — Sahel — Farming system.

OBJET, LIMITES ET DÉMARCHE

Nous ne traiterons que de l'agriculture et non de l'ensemble du système agropastoral de l'Aribinda (2). Ce choix est motivé par des raisons toutes pratiques; c'est tout simplement parce que c'est sur l'agriculture que nous avons actuellement le plus avancé le travail d'élaboration des données qui furent recueillies sur le terrain de 1982 à 1984. L'élevage ne sera abordé que de façon marginale, dans quelques-uns de ses rapports avec l'agriculture qui se manifestent soit par une concurrence pour l'espace, soit par une certaine complémentarité comme c'est le cas pour la fumure.

Nous tenterons d'apprécier la situation actuelle sous l'angle du changement. C'est la raison pour laquelle nous ne nous livrerons pas à une analyse en bonne et

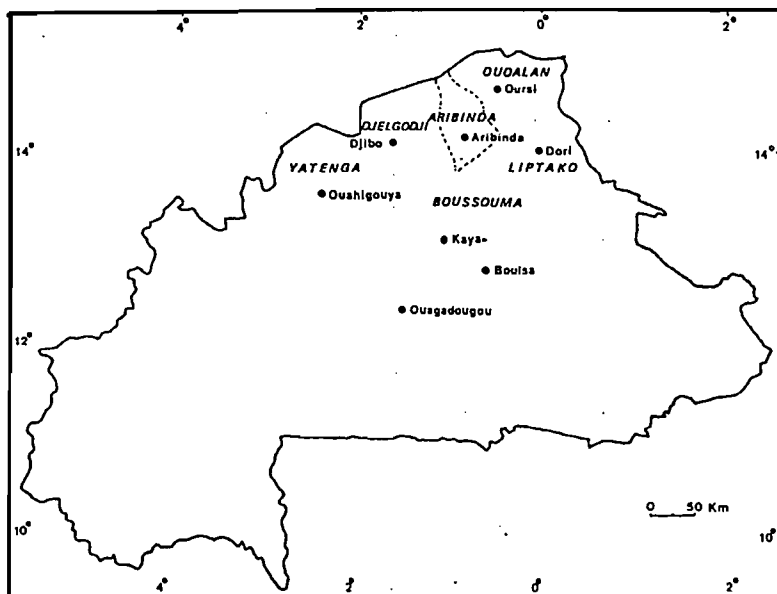


FIG. 1. — L'Arabinda dans le nord du Burkina Faso

due forme de toutes les pratiques agricoles, mais que nous limiterons à celles qui se transforment ou à celles qui permettent d'envisager les transformations à venir.

Nos enquêtes se sont déroulées dans l'Arabinda, petite région sahélienne de 5000 km² du nord du Burkina Faso (13°5-15° N; 0°5-1°5 W) qui s'étend aux préfectures d'Arabinda et de Koudougou. C'est donc l'Arabinda qui fournit le cadre spatial des faits que nous rapportons.

Il nous est apparu très tôt au début du travail sur le terrain que l'Arabinda avait une cohérence qui transcendait et organisait sa diversité.

L'appellation de Kurumba conférée par la littérature ethnographique aux habitants de l'Arabinda donne l'illusion d'une unité essentielle de la population et masque à la fois la complexité de sa mise en place dans l'histoire et sa diversité actuelle. Le peuplement de l'Arabinda peut schématiquement être décrit de la façon suivante : aux Songhay venus de la région de Tendirma sur le Niger vinrent se joindre des Kurumba partis du Yatenga, puis des Mossi venus de Boulsa. Ces derniers venus succédèrent aux Songhay à la tête de la chefferie. Ces trois composantes constituent ce qu'il est convenu d'appeler des Kurumba.

Arabinda demeura longtemps confiné sur un terroir limité aux environs de la bourgade, et ce n'est que vers 1870 que des villages furent créés au nord d'abord, puis au sud afin d'exploiter les terres agricoles disponibles. A partir de cette époque arrivent les premiers éleveurs. Enfin, depuis le début de ce siècle, des agriculteurs mossi s'installent dans le pays en y créant leurs propres villages ou bien en s'intégrant dans les villages déjà existants.

Cette diversité sociale va de pair, on peut s'en douter, avec une diversité des techniques agricoles. Dans ce domaine le trait le plus frappant est la dualité de l'outil des sarclages. H. RAULIN (1967, 103) notait la position remarquable

d'Arabinda comme « point de contact entre les deux techniques » de la houe et de l'iler et mettait cette dualité en rapport avec la diversité des groupes ethniques présents à Arabinda : « On constate, écrit-il, que ceux qui utilisent le sarcloir kaibéna se disent descendants de Songhay alors que ceux qui utilisent la houe sont ou bien vrais Korumba ou bien apparentés aux Mossi ». De plus pour RAULIN (ID., 75), l'usage de la houe et celui de l'iler ne sont pas seulement deux techniques de sarclage différentes, mais ils impliquent « deux systèmes complets de culture considérés non seulement du défrichement à la récolte, mais d'un cycle annuel à un autre ».

L'enquête amène à complexifier la façon dont peut se concevoir la diversité très réelle des techniques agricoles de l'Arabinda que RAULIN avait mise en évidence :

1. L'usage d'un outil de sarclage, s'il a été introduit dans la région par un groupe donné, n'est pas actuellement coextensif à ce groupe. Cela est vrai même pour les groupes les plus attachés à leur technique comme le sont les Mossi à la houe et les Bella à l'iler.

2. Il est bien difficile de saisir comme le voudrait RAULIN seulement deux systèmes de culture afférents à chacun des instruments. On se trouve dans une situation où entre ces deux systèmes « purs » identifiables chez les Bella et chez les Mossi existent tous les compromis et tous les modes de coexistence entre houe et iler (3).

En fait, on se trouve dans le domaine des techniques depuis environ une quarantaine d'années, et aussi bien pour les instruments agricoles que pour les espèces et les variétés cultivées ou pour la nature des sols choisis, dans une situation extrêmement mouvante faite plus de compromis divers et instables que de situations pures.

Ce n'est donc ni dans la pureté des faits culturels, ni dans celle des faits techniques, si l'on pensait toutefois qu'elles puissent être des critères, que réside la pertinence de l'Arabinda pour y définir un système de production.

La pertinence de la référence au pays d'Arabinda est ailleurs. Le pays — c'est là le résultat de nos enquêtes — a une histoire propre qui n'est l'annexe d'aucune autre (4). La petite chefferie d'Arabinda a su résister aux pressions des grands ensembles politiques Peul du Macina et du Sokoto avec lesquels elle était en contact par les émirats du Djelgodji et du Liptako. De la même façon elle a su conserver son autonomie face aux puissantes chefferies mossi du sud et contenir les avancées guerrières des Touareg à la fin du XIX^e siècle. Cette indépendance que l'on saisit dans l'histoire ne serait pas par elle-même propre à fonder la validité de la référence à l'Arabinda si elle n'avait trouvé sa traduction interne dans un processus autonome de prise de possession de l'espace.

La colonisation agricole qui commence vers 1870 opère dans l'espace encore libre de la région une projection des groupes et lignages organisés initialement en quartiers dans la bourgade. Cette projection prend pour appui des villages, hameaux et lieux de culture, politiquement et foncièrement hiérarchisés entre eux et dont la référence ultime reste aujourd'hui encore le quartier d'origine dans la bourgade. Une régulation ultime reste aujourd'hui encore le quartier d'origine dans la bourgade. Une régulation politique et foncière est à l'œuvre dans le pays d'Arabinda, dont l'opérateur est cette trame spatiale construite par l'histoire ; et dans cette trame chaque nouvel arrivant sera placé par la chefferie qui contrôle l'ensemble du processus.

C'est dans cette régulation de l'espace que se fonde, en dernière analyse, la pertinence du choix du pays d'Arabinda comme extension et limite du système agricole.

Un système de production est un modèle qui permet d'organiser les informations recueillies sur une situation concrète et de leur donner un sens. Pour une branche de production donnée, les informations qui participent à la

construction de ce modèle sont obtenues par l'observation et l'enregistrement des faits qui concernent les objets, les moyens de production et la force de travail mis en œuvre. Mais peut-on identifier autant de systèmes de production que de branches de production ? La réponse dépend de chaque cas concret et dans le cas présent elle est négative. Dans la mesure où les différentes branches de production utilisent la même terre et les mêmes forces de travail elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et ne peuvent être appréhendées comme des systèmes différents. C'est pourquoi il nous paraît judicieux de parler ici du système de production comme du système qui concerne l'ensemble des productions. Ce que nous analyserons dans cet article est limité à l'agriculture, c'est-à-dire à l'une des composantes du système de production, et ne porte que sur les changements et les transformations qui affectent ce sous-système.

Quand on utilise le concept de système de production on effectue deux démarches fondamentalement différentes (5) :

1. La première consiste à produire des informations par l'enquête sur le terrain.

2. La seconde consiste à produire du sens en utilisant les informations obtenues par l'enquête pour donner un contenu particulier au concept de système de production.

Une conséquence de cette distinction épistémologique est que les unités pertinentes dans une de ces démarches ne le sont pas forcément dans l'autre. Par exemple, dans l'enquête, l'exploitation agricole est une unité stratégique pour l'observation et l'enregistrement des faits. Mais on ne peut pas dire *a priori* que l'exploitation agricole retrouve cette même place lorsqu'on construit le système de production. On peut même dire *a priori* qu'il y a quelques raisons pour qu'elle ne la retrouve pas.

Le concept de système de production doit pouvoir rendre compte de l'existence d'une combinaison originale de différents facteurs de production à un moment donné (par exemple celui de l'enquête), mais aussi de l'existence de cette combinaison dans la durée, ce qui permet de penser sa reproduction. Que l'on examine les choses selon l'une ou l'autre de ces exigences, le système de production ne peut avoir d'existence qu'au sein du système social.

Pour demeurer dans le concret le plus immédiat, celui de l'enquête, l'exploitation agricole n'a pas en elle-même les moyens de sa reproduction. Ainsi ce qui rend possible la réunion de producteurs, hommes et femmes, sur un champ pour une opération technique, est à rechercher hors du système de production, c'est-à-dire dans le système matrimonial autant que dans le système foncier.

Cette conception implique que le système de production ne peut être défini en extension par des critères qui lui seraient internes comme par exemple l'homogénéité des techniques. Cette définition ne peut se faire qu'en se référant à la partie du système social où se fonde l'existence du système de production. Dans le cas de l'Aribinda, cette référence est son système politique.

La saison agricole 1983-1984 fut la plus mauvaise que l'Aribinda ait connue depuis au moins trente ans. La crise climatique engendra une crise de subsistance qui devint extrêmement aiguë dès le début de l'année 1984, à partir duquel les greniers furent pour la plupart vidés des maigres récoltes qui y avaient été engrangées.

C'est cette situation que nous avons vécue dans le quotidien et dont nous avons donné une description (G. DUPRÉ et D. GUILLAUD, 1984) qui est à l'origine de nos recherches sur le changement dans l'agriculture. Notre première attitude fut de nous interroger sur les changements que la crise pouvait induire dans l'immédiat dans l'ensemble des pratiques agricoles. Il apparut que le manque de recul et le désarroi des réactions paysannes rendaient difficile une appréciation « à chaud ».

Mais une crise n'est jamais seule. Elle se situe par rapport à d'autres qui l'ont précédée et qui définissent toutes ensemble, au-delà des conjonctures annuelles, un état de crise. C'est par rapport à cet état que nous avons examiné les exploitations familiales (6) et que nous avons essayé d'y mettre en évidence les changements techniques indicateurs d'innovations. Mais les différentes combinaisons des facteurs de production qui se trouvent réalisées par les exploitations apparaissent essentiellement comme le résultat de stratégies adaptatives, et pas du tout novatrices. Cela ne tient pas à un immobilisme qui serait entretenu par la « tradition », mais au fait que les agriculteurs, face aux contraintes très lourdes du milieu, ne peuvent se permettre d'innover. Et cependant, l'histoire de l'Aribinda telle qu'on peut la reconstituer depuis la fin du XIX^e siècle montre que des changements considérables ont eu lieu dans l'agriculture...

LA PORTÉE D'UNE CRISE

L'année 1983 dans l'Aribinda

Le constat dressé pour la saison agricole 1983-1984 fait apparaître une situation extrême. Aucune hauteur d'eau annuelle, depuis que des relevés pluviométriques sont faits à Aribinda, n'a été inférieure au total enregistré cette année-là : 280 mm, alors que la moyenne sur trente ans est de 480 mm. Ce déficit absolu se traduit par la faiblesse du nombre de jours pluvieux et par l'absence de pluies journalières importantes, comme cela avait aussi été le cas dans une moindre mesure pour les deux autres années déficitaires de 1972 et de 1980. La particularité de la saison 1983 réside dans un rythme de succession des sécheresses intra-mousson tel que les premiers semis fructueux n'ont été possibles qu'au début du mois d'août, soit avec plus d'un mois de retard par rapport à ce qu'on observe sur l'ensemble de la série statistique des trente dernières années. Le temps agricole abrégé aussi sur sa fin n'a pas permis aux espèces cultivées de bénéficier d'une alimentation en eau suffisante. Et enfin, la grande variabilité spatiale des conditions météorologiques a eu pour conséquence de très grandes inégalités zonales du déficit vivrier.

La récolte fut globalement déficitaire de plus de 80 % par rapport à l'année précédente où les besoins alimentaires avaient dans leur ensemble été satisfaits. Dès le mois de février les trois quarts des exploitants voyaient leur récolte épuisée.

Le mil et le sorgho, s'ils sont la nourriture de base, ne représentent cependant pas l'unique consommation des paysans. Mais en 1983-84, les cultures secondaires (maïs, arachide, sésame...) ainsi que les plantes de cueillette n'ont pratiquement rien produit. Le cheptel est lui aussi très atteint : les bêtes ont succombé par manque de pâturage, par empoisonnement ou par maladie. Les pertes en bovins sont environ cinq fois plus importantes qu'en 1982.

Réactions et projets nés de la crise alimentaire

Devant la gravité de la situation, toutes les ressources sont mobilisées. En février, le rythme habituel de deux repas par jour s'est réduit dans la plupart des familles à un repas unique, lui-même portion congrue. Les trois quarts des enquêtés ont déjà commencé à effectuer des achats de céréales.

L'essentiel des revenus mobilisables pour l'achat de vivres provient de la vente du bétail : la majorité des paysans ce même mois a déjà vendu des bêtes, ou envisage d'en mettre en vente malgré des prix chutant sans cesse. Des solutions sont aussi envisagées dans le départ, surtout chez les gens des campements, la quête de pâturages se faisant impératif vital pour les troupeaux. Sept campements

sur dix ont en février connu des départs ou envisagent de se déplacer. Chez les villageois ce sont seulement trois familles sur dix qui sont dans ce cas, et alors il s'agit le plus souvent de jeunes gens qui partent temporairement à la recherche d'un hypothétique travail hors de la région.

Les réactions immédiates à la crise sont des réactions d'urgence. Elles se déploient dans tous les domaines, même les plus inattendus comme cela a été le cas pour l'extraction de l'or.

Mais nous avons tenté d'apprécier aussi les réactions à plus long terme, et l'enquête comportait pour cela des questions sur ce que les agriculteurs comptaient changer dans leurs pratiques à la suite de cette mauvaise saison. Les réponses peuvent se classer de la façon suivante :

1. Accroissement des surfaces cultivées en général, sans préciser la nature des sols : 30 réponses.
2. Mise en culture des bas-fonds et adoption du sorgho : 6.
3. Adoption de variétés hâtives de céréales : 4.
4. Changement d'outils : — abandon de l'iler pour la houe : 2.
— essai de la charrue : 1.
5. Accroissement de la fumure : 3.
6. Semis plus précoce : 6.

Deux remarques peuvent être faites sur ces réponses qui ne sont au mieux que des anticipations. Les changements évoqués sont d'abord quantitatifs ; 39 réponses vont dans ce sens contre 13 aux différents changements qualitatifs. Ces 52 réponses ont été exprimées par 44 chefs d'exploitation sur 92 qui ont été interrogés. La majorité d'entre eux, ainsi, n'avait à ce moment-là aucune idée des moyens à mettre en œuvre pour améliorer leur situation, et il faut reconnaître que ces opinions correspondent, dans une très large mesure, avec la réalité : la crise laisse beaucoup d'agriculteurs sans moyens. Atteints gravement dans leur force de travail, très souvent acculés à consommer jusqu'à leurs semences, ils semblent ne disposer dans l'immédiat ni de l'énergie ni des moyens nécessaires à changer quoi que ce soit dans leurs pratiques.

En deçà de l'urgence : les stratégies culturelles

A l'échelle de la crise, le changement que l'on observe apparaît par conséquent comme très limité. Mais rappelons que celui-ci, de par la nature et la date de notre enquête, se définit plus comme projet que comme fait observé. Cette esquisse d'un changement possible mérite qu'on la situe au sein des pratiques culturelles en vigueur et que parmi celles-ci on essaye de détecter tous les indices possibles d'une évolution.

Simplifions à l'extrême : notre enquête sur 16 exploitations a mis en évidence que la fumure, l'utilisation de la houe et l'intensité du travail mesurée en hectare par actif sont trois facteurs qui favorisent les meilleurs rendements. La concentration de ces trois facteurs sur les mêmes parcelles pourrait conduire à un autre modèle de mise en valeur de la terre qui permettrait d'envisager un système optimum de culture.

Dans la réalité il en va autrement. Ainsi les champs collectifs sont à la fois ceux où le travail est le moins intense, et ceux qui sont, plus souvent que les autres, cultivés à l'iler (7). Tout se passe comme si les facteurs susceptibles d'améliorer la productivité étaient non pas concentrés, mais dispersés pour faire face aux aléas climatiques et pour compenser une usure importante des sols, de façon à répartir entre les différentes parcelles d'une exploitation les chances d'une récolte.

On retrouve ici encore une attitude qui s'apparente à celle que l'on observe

immédiatement en temps de crise. Ces pratiques, on le conçoit, visent à assurer la sécurité maximale par la dispersion des facteurs techniques et aussi par la dispersion dans l'espace des parcelles d'une même exploitation. Cette stratégie est née d'une situation précise qui se lit en grande partie au travers des variations locales de la pluviométrie. Ainsi en 1983, Aribinda a reçu 258 mm d'eau en 31 jours de pluie, alors que le village de Gasselnyay à 25 km au nord-est n'a reçu que 112 mm en 13 jours (8). Les pratiques culturales ne font que traduire, en s'y adaptant, les contraintes très lourdes que leur impose le milieu. Tout semble indiquer, aussi bien dans la latence des choses que dans leur exacerbation, que les agriculteurs, placés dans un espace limité et dans un temps critique, ne peuvent prendre le risque d'innover.

Le dénouement de la crise : l'agriculture contournée

L'échelle de temps retenue jusqu'ici, ainsi que l'objet de notre analyse, limitée au domaine agricole, conduisent à exclure tout indice de changement véritable ou de solution. En 1983, la situation agricole semble ne devoir évoluer, du moins d'après les premières réactions des paysans, que vers le maintien du *status quo* ou l'accentuation des tendances présentes.

Sur le terrain cette conclusion s'imposait à nous avec d'autant plus de vigueur que tout dans le quotidien contribuait à nous faire ressentir l'extrême blocage de la situation. Le dénouement survint, totalement imprévisible, avec la découverte de l'or et son exploitation en filons assez proches de la surface : une véritable ruée vint redonner vie à Aribinda. La présence de l'or avait été révélée par des sondages géologiques de telle sorte que toute la population savait que l'or se tenait dans les filons de quartz qui serpentent nombreux à travers les granites. Alors que la disette se faisait plus dure, tout le pays cherchait, et partout sur les collines les morceaux de quartz brisés en témoignaient. L'or fut enfin découvert tout près d'Aribinda et fut aussitôt mis en exploitation. Ce mouvement avait en avril pris une telle ampleur que personne dans la région n'en demeura à l'écart. Tous les hommes valides s'attaquaient à la latérite avec des outils de fortune. Les blocs de quartz étaient ramenés dans les cours et concassés par les femmes, les vieillards et les enfants. Jour et nuit se poursuivait l'exploitation qui suscita tout de suite une quantité d'activités, de commerces et de trafics de toute sorte.

Mais l'or devint très vite bien plus qu'un moyen de se procurer de la nourriture. Bien plus qu'un enjeu de la subsistance, la recherche de l'or devint un enjeu social. Plus qu'un simple exutoire, elle mobilisa toutes les énergies et redonna une cohésion aux relations sociales érodées par la crise. En fin de compte, grâce à l'or, peu de paysans quittèrent la région, ceux qui en étaient partis revinrent, et d'autres vinrent même d'ailleurs tenter leur chance dans l'Aribinda. Il est difficile d'apprécier la part que ces revenus jouèrent dans la subsistance. Il serait probablement inexact de prétendre que les paysans trouverent là le moyen de se procurer toute la nourriture qui leur faisait défaut : l'or fut surtout un catalyseur de la vie sociale. A travers des circuits improvisés d'échanges et de services une très large redistribution des ressources de l'or se fit. Transcendant les désarrois et les détresses des individus l'or permit de donner une réponse sociale à la crise.

Le temps flétri d'une crise

L'exemple de l'or, irruption de l'événement et de toute sa contingence, amène à s'interroger sur l'adéquation d'une démarche qui n'appréhenderait son objet que dans les limites d'un seul espace-temps restreint. A l'échelle d'une année, dans l'espace d'une exploitation, les choses semblent vouées à leur seule

perpétuation et le temps bref ne permet guère de mesurer la portée réelle des réactions, ni forcément d'entrevoir de quelle nature elles seront. On n'eût pu guère penser, en janvier 1984, que la situation comportait en elle-même des solutions; le constat logique qui s'imposait à ce moment-là était celui d'un blocage (9). Or cette crise agricole a trouvé une solution extra-agricole que rien ne pouvait permettre, à cette échelle, d'envisager. Le changement s'appréhendait mal dans un espace-temps ponctuel. Si certains mécanismes y peuvent être mis à jour, les tendances autour desquelles se distribuent les événements ne se perçoivent bien que dans la longue durée.

LE TEMPS DE L'HISTOIRE

Les limites spatio-temporelles

Nous nous proposons ainsi d'élargir notre champ de vision au temps long de l'histoire, et à l'espace de la région considérée comme totalité. Dans cet autre espace-temps, notre démarche consistera à aller du quantitatif au qualitatif et des aspects spatiaux du changement jusqu'aux plus techniques. Et une nouvelle fois à l'issue de cet examen nous serons amenés à tracer les limites que le choix de cet espace-temps assigne à notre appréciation de la réalité. Mais avant toute chose, il est nécessaire de préciser les bornes spatiales et temporelles entre lesquelles se place notre analyse.

1875 : à cette date la bourgade d'Aribinda est encore repliée autour de ses granites. C'est à ce moment que commence l'expansion dans l'espace et la colonisation agricole de la région. Nous avons retenu cette date parce qu'elle correspond à un moment pour lequel le croisement de deux données fondamentales est possible, l'estimation des surfaces cultivées et celle de la population. L'occupation du terroir a été évaluée à partir d'une enquête historique visant à préciser la chronologie de la mise en valeur des différents lieux-dits de culture de la bourgade. La population a été calculée par projection d'un taux d'accroissement démographique plausible, par régression à partir des données du premier recensement connu d'Aribinda en 1904.

1955 et 1981 : à ces dates furent réalisées deux couvertures aériennes de la région. Ne disposant pas de recensements strictement contemporains, nous rapportons la population de 1954 aux surfaces de 1955, et la population de 1983 aux surfaces de 1981 (10) :

TABLEAU I
Surfaces agricoles et population, 1875-1983

ANNEES	SURFACES AGRICOLES	POPULATION	S. AGR./HAB
1875	1.000 - 1.500 ha	2.000 - 2.500	0,4 à 0,6 ha
1954/55	13.000 ha	13.500	1,0 ha
1981/83	34.000 ha	29.500	1,2 ha

Quelques repères dans l'évolution démographique

Une région d'immigration

Depuis le début du siècle, la population de l'Aribinda s'est accrue selon un taux moyen annuel de 2,8 %. De 2 500 personnes en 1904, sa population est

passée à 42 000 en 1983. Cet accroissement considérable (11) s'est fait en dépit d'un certain nombre de crises majeures : les famines de 1914, 1930, 1931, 1951, 1973, 1983 jalonnent avec quelques épidémies l'histoire récente. La croissance démographique peut apparaître peu compatible avec une telle suite de catastrophes si l'on sait par exemple que la famine de 1914 a décimé près de 20 % de la population du Yatenga (MARCHAL, 1980, 70 et 83). Si la population, malgré les pertes provoquées par toutes ces crises, s'accroît de façon aussi forte depuis le début du siècle, cela tient d'abord au rôle de foyer d'immigration que joue Aribinda : des espaces disponibles pour la culture comme pour la pâture, des terres réputées au loin pour leur fertilité, une région à l'écart des postes administratifs qui permet de se soustraire aux recrutements et à l'impôt, telles sont les principales raisons qui amenèrent les migrants dans l'Aribinda.

Les éleveurs et le développement du cheptel bovin

Les Peul, Sillubé, Rimaïbé et Bella représentaient en 1983 environ 25 % de la population de l'Aribinda contre 20 % pour les Mossi. Vers 1870 l'élevage des bovins semble inconnu dans l'Aribinda et les seuls animaux qu'on y élève sont des chèvres et des moutons. La modeste chefferie a réussi, tout au long du XIX^e siècle, à préserver tant bien que mal son indépendance face à ses voisins plus puissants que sont les émirats peul du Liptako et du Djelgodji. Résistance passive, diplomatie et guerre furent les moyens de cette indépendance fragile. Toujours est-il qu'il faut attendre la décennie 1870-1880 pour voir arriver les premiers éleveurs, les Sillubé du Djelgodji. Entre 1890 et 1910, de nombreux groupes peul viennent eux aussi du Djelgodji fuir les incursions touareg, ou échapper à la peste bovine de 1891. La fin du siècle voit arriver les Bella de l'Oudalan. Depuis la famine de 1973, l'Aribinda connaît des arrivées massives de Gaobé de l'Oudalan qui souvent s'établissent de façon définitive.

Les données numériques dont nous disposons sur le cheptel bovin depuis le début du siècle ne doivent être considérées que comme des points de repère d'une croissance dont on ignore le détail : 500 têtes en 1904, 5 000 en 1956 et 50 000 en 1983.

Cette croissance est le fait du cheptel détenu par les éleveurs, peul essentiellement, mais aussi de celui, adopté à leur contact, des Kurumba. Inversement, presque tous les éleveurs cultivent, conversion qui s'est opérée à la faveur des crises alimentaires ou des épizooties.

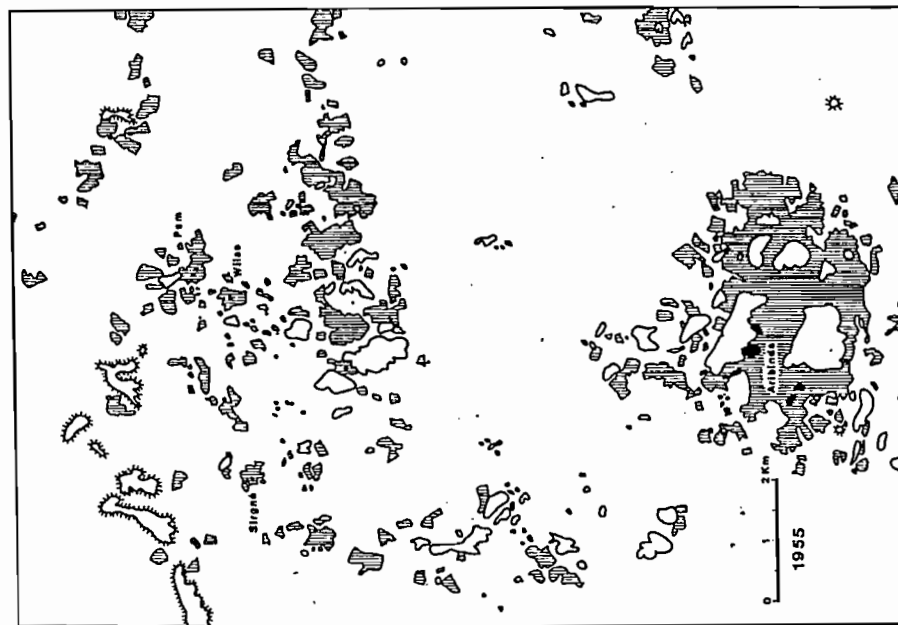
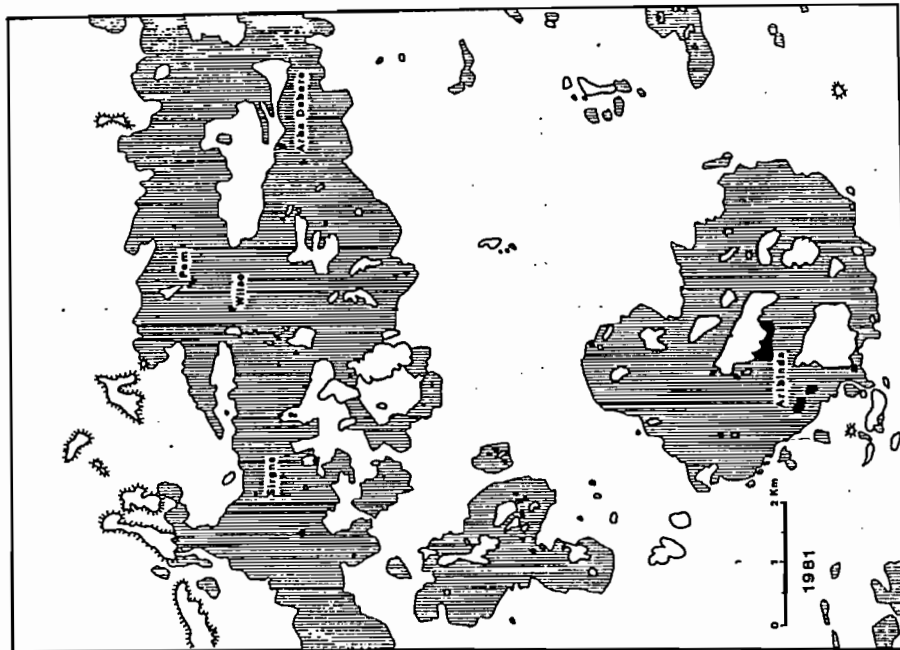
L'élevage a eu un rôle d'accélérateur de la colonisation de l'espace dans la mesure où beaucoup de paysans, et notamment à partir des années 50, sont partis s'installer « à l'écart » des grandes zones cultivées afin de se livrer à l'élevage en plus de leurs activités agricoles.

La migration mossi

Vers 1910 ont lieu, sur les marges méridionales essentiellement, les premières arrivées massives de Mossi qui créent leurs propres villages. Ce mouvement se poursuit jusque dans les années cinquante, et s'atténue par la suite. Dans la période récente, la création de hameaux mossi permanents est sporadique, et l'essentiel du mouvement vers l'Aribinda se résume, toujours dans le sud, à des établissements de culture pendant l'hivernage.

Une émigration faible mais en augmentation

D'après le recensement national de 1975, le taux de migration de l'ensemble de la population de l'Aribinda s'élevait cette année-là à 1,45 %. Ce taux paraît faible si on le compare à ceux du pays mossi : en 1964, plus de 6 % de la population totale du cercle de Yako était absente depuis moins de 6 ans (KÖHLER, 1971, 215). En 1973 dans l'ouest mossi, le taux de migration s'élevait à 15,2 % (ANCEY, 1983, 110).



Depuis 1975 le mouvement migratoire de l'Aribinda semble s'être accéléré. Une enquête menée auprès de 913 personnes nous a permis de calculer un taux d'absence pour 1983 égal à 2,9 % de la population totale, ce qui indiquerait qu'en 8 ans le flux migratoire aurait doublé. Cependant les départs qui se sont produits au début de 1984 en réaction à la crise sont révélateurs d'une migration qui ne dispose ni des filières, ni d'une organisation comparable à celle des Mossi.

Projection d'une tendance : vers la saturation de l'espace ?

Dans un contexte de forte immigration, qui tend à s'accroître à la faveur des crises, et d'émigration faible aussi bien par son volume que dans son organisation, on peut estimer que la croissance de la population demeurera à peu de choses près équivalente à ce qu'elle est aujourd'hui. Cet accroissement démographique, qui jusqu'ici s'est inscrit sans trop de contraintes dans un espace encore disponible, finira par produire s'il se poursuit au même rythme, un déséquilibre du rapport de la population aux surfaces cultivées. On doit alors s'interroger sur les limites à ce processus d'occupation de l'espace.

A partir de l'évaluation par photo-interprétation, le stock de « bonnes » terres cultivables se répartit de la façon suivante (12) :

TABLEAU II

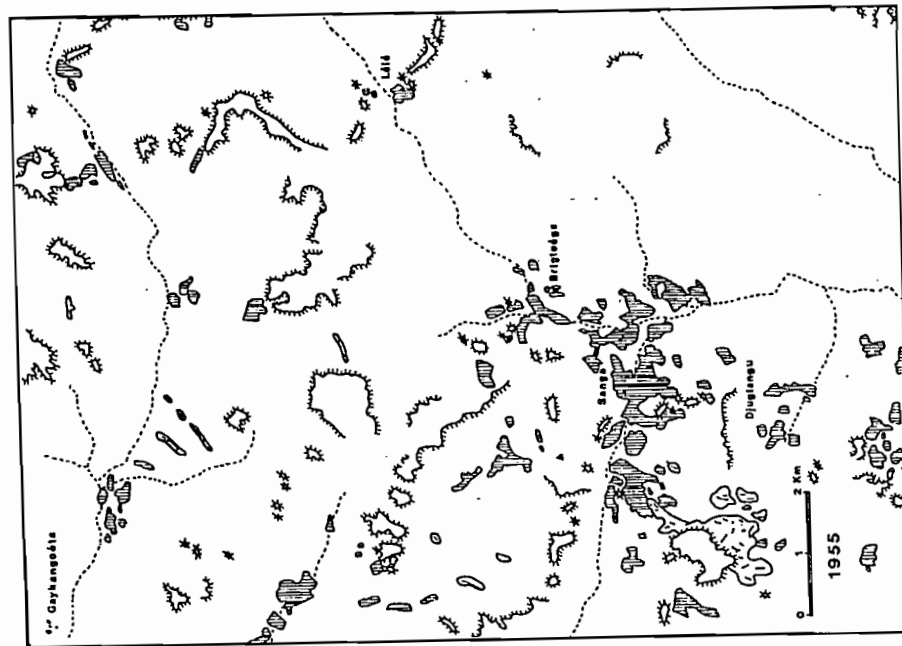
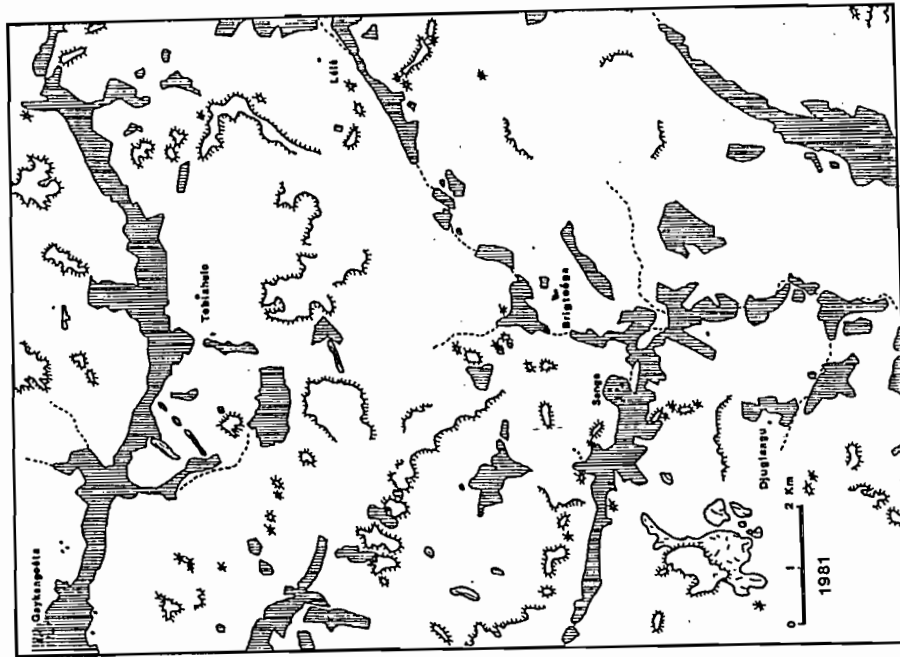
Les surfaces cultivées 1955-1981, sables et bas-fonds

SURFACE TOTALE UTILISABLE	SURFACE UTILISEE EN 1955	SURFACE UTILISEE EN 1981
61.900 ha	10.500 ha	29.700 ha

En considérant que l'accroissement de la population se maintiendra dans les années qui viennent à 2,8 % et que les surfaces utilisées par habitant demeureront semblables à ce qu'elles sont en 1981, on peut situer dans la première décennie de l'an 2000 l'entrée de toutes les terres disponibles dans le domaine agricole. Et encore cette projection se base-t-elle sur la très optimiste hypothèse que toutes les terres seront à cette date dans le même état qu'aujourd'hui.

En fait l'échéance a toutes les chances de se faire plus proche si l'on considère qu'une bonne partie des sols les plus anciennement cultivés sera alors sortie du stock foncier arable parce que devenue stérile. Les variations locales, de surcroît, ne sont pas prises en compte : le processus menant à la saturation foncière sera très écourté dans certaines zones où l'exploitation des terres sableuses est déjà très avancée. Dans toute la zone au nord d'Aribinda 70 % des sables sont d'ores et déjà mis en culture, avec localement des pourcentages plus élevés. La raréfaction de ces terres légères risque d'accélérer la mise en culture des bas-fonds dont la saturation paraît plus lointaine. L'élevage va se voir privé alors de ses meilleurs pâturages pour être refoulé dans des zones impropres à la culture et très médiocres en fourrage.

FIG. 2. — Évolution des surfaces utilisées entre 1955 et 1981, sur les cordons dunaux : zone d'Aribinda et de Pem



Tout semble indiquer que le moment n'est pas loin où l'accroissement du domaine agricole, qu'il tienne à l'arrivée des migrants ou simplement à la croissance naturelle de la population, ne sera plus possible. Un autre système d'exploitation de l'espace, tant agricole que pastoral, ou encore des solutions extra-agricoles paraissent, au vu de ce constat, indispensables.

Une « Idiotie », la jachère

Revenons au tableau I, les données de 1955 et de 1981 pour les surfaces cultivées sont issues de la photo-interprétation qui ne permet pas de distinguer les champs effectivement en culture de ceux qui ne le sont plus. Ces données incluent en fait une bonne partie de terres incultes. L'enquête sur les exploitations a permis de situer à 0,52 ha la surface effectivement cultivée en 1984 par résident. Le rapport entre la surface à l'abandon et la surface cultivée se situerait donc autour de 1. Si pour 1981 il faut, grossièrement, diviser par 2 les données concernant l'espace agricole pour obtenir l'espace effectivement cultivé, il est difficile de préciser quel rapport appliquer aux surfaces de 1955 pour en obtenir la part en culture.

Par contre, pour 1875, on peut supposer que la culture sous parc à *Faidherbia* dans la mesure où elle correspondrait à ce qu'on observe partout ailleurs (13), excluait pratiquement tout repos de la terre. Partant de cette probabilité, chaque habitant de l'Aribinda ne cultiverait guère plus de surface aujourd'hui qu'il ne le faisait autrefois. Bien entendu, la répartition dans l'espace a changé entre ces deux dates : tout se passe comme si le poids démographique s'était exercé sur un espace jusqu'à présent non fini.

Ce qui est par contre nouveau est l'importance de ce hiatus entre surface en culture et surface agricole brute. Autrement dit l'extension très grande depuis un siècle de ce que nous avons sur le terrain, dans un premier temps, repéré comme jachère. En kurumfé ces terrains sont désignés par l'expression *akiogo zabré*, ce qui littéralement signifie : le champ idiot. La traduction de cette expression par jachère semble fort peu appropriée lorsque l'on sait que les terres sont cultivées sans interruption pendant 20, 30 ans ou plus jusqu'à leur épuisement total et leur abandon. C'est cela que les paysans nomment le champ idiot, rongé par l'*asoro*, la calvitie qui met à nu l'argile compacte sous les ensablements. Fait nouveau par rapport à 1875, actuellement la moitié de l'espace utilisé est constituée de terres usées dont une bonne partie est stérile.

La notion de jachère ne peut guère s'appliquer au système agricole de l'Aribinda étant donné la quasi-permanence des cultures. Dans ces conditions, l'arrêt de la culture sur un sol est étrangère à toute stratégie de gestion des terres ; elle survient quand le sol est complètement usé. Mieux, parler de terres avec les paysans de l'Aribinda revient à quitter le domaine de la technique culturale pour celui du droit foncier : l'*akiogo zabré* n'est jamais exclu des décomptes des terres de l'exploitation et quel que soit son état, les paysans ont l'espoir dans un avenir souvent indéterminé de le remettre en culture. Cette intention déclarée apparaît dans ce sens comme la simple affirmation d'un droit.

Or il suffit de quelques décennies de culture pour que certains sols fragiles (ensablements de piémont de cuirasse) deviennent incapables de porter la moindre végétation. Les seuls sols à résister à cette agriculture prédatrice sont les sols sableux et épais de l'erg ancien. L'évolution des surfaces agricoles sur ceux-ci

FIG. 3. — Évolution des surfaces utilisées entre 1955 et 1981, dans les bas-fonds du sud : zone de Brigoéga

témoignent bien de l'intérêt que leur portent les agriculteurs; le domaine agricole où ils sont dominants, toute la zone située au nord d'Aribinda, passe de 30 % des surfaces disponibles en 1955 à 70 % en 1981.

Il nous est difficile par conséquent de nous prononcer sur la capacité de ce stock de terres délaissées à revenir un jour dans le domaine agricole. La question de ce retour, peu vraisemblable sur des sols minces, fragiles et découpés par des décennies de culture continue sans compensation, est à poser dans le cas de sols dunaires plus épais et d'une partie des bas-fonds.

LE CHANGEMENT SUR LE LONG TERME, ASPECTS TECHNIQUES ET SOCIAUX

Nous ne ferons qu'évoquer la situation de 1875 afin de relativiser l'évolution ultérieure. L'essentiel des données qualitatives dont nous disposons par la suite provient en effet des comparaisons menées sur la période 1955-1981, ou de nos observations directes. Mais cela n'exclut pas un recours très large à des informations de nature quantitative sur le long terme.

En 1875, le millier d'hectares utilisés représente toutes les terres effectivement cultivées, puisque la présence du parc à *Faidherbia* permet de penser que la culture y est continue d'une année sur l'autre, et les jachères absentes ou très réduites. L'ensemble du terroir se concentre à ce moment-là dans un rayon d'environ 2,5 km autour d'Aribinda.

Par la suite, la sécurité s'installant, le terroir s'atomise. La disponibilité en terres neuves et l'accès à des terrains de nature différente rendent caduc un système basé sur le repli autour des reliefs.

Sur les sables, houe et iler

Tous les ensembles dunaires sont déjà occupés de manière permanente en 1955. Les populations se sont implantées à l'orée du siècle sur les sables de l'erg ancien situés à une trentaine de kilomètres au nord d'Aribinda. C'est la limite septentrionale actuelle des établissements sédentaires de quelque importance.

Le fait nouveau dans cette colonisation des espaces sableux est l'utilisation croissante de l'iler pour les sarclages (14). C'est au contact des Bella venus de l'Oudalan que son usage s'est répandu à partir de l'est.

Le choix de cet instrument se justifie par une pénibilité moindre du travail de sarclage, puisque l'utilisateur peut manier l'iler en station érigée. En outre, l'instrument permet de cultiver à moindre peine une surface accrue : il serait possible avec l'iler, selon RAULIN (ID., 76) et nos observations le confirment (15), de sarcler deux fois plus vite qu'avec la houe une surface identique. Investissement moindre en travail, mais moindres performances puisque l'iler contrairement à la houe n'agit qu'en surface, et que la reprise de certaines adventices à enracinement profond est rapide. Tout buttage est impossible à effectuer, alors qu'à la houe une telle pratique est très courante. L'apport en vert réalisé par l'enfouissement des adventices dans les buttes est supprimé, et très souvent remplacé par une fumure accrue des parcelles.

Le gain de temps que procure l'iler est en partie lié à une occultation du temps de travail féminin que cet outil implique. L'homme manie l'iler et la femme démarie après son passage. A la houe, courbé, le cultivateur effectue seul toutes ces opérations, et d'autres encore, buttage et enfouissage. Enfin, le nombre de sarclages requis lorsque l'on utilise l'iler est accru par la reprise plus rapide des adventices. Pour un résultat comparable à celui de la houe, les passages à l'iler

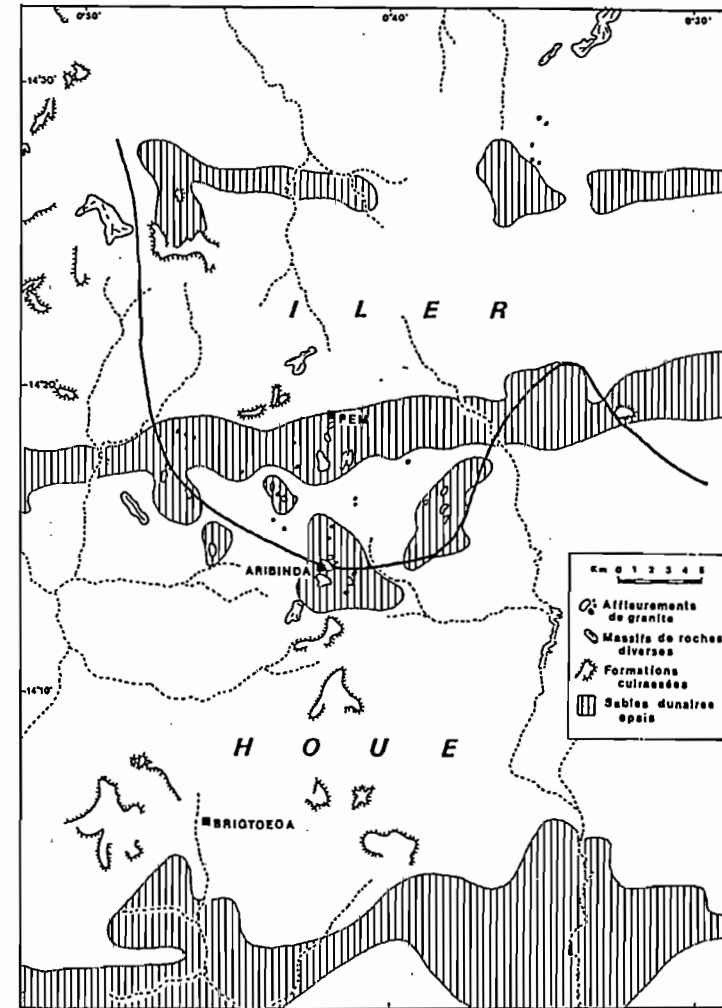


FIG. 4. — Limite des aires d'utilisation de la houe et de l'iler dans l'Aribinda

devraient être plus nombreux. Mais en fait le nombre des sarclages et leur durée demeurent très variables. Paradoxalement, et ceci explique peut-être cela, à l'usage de l'iler semble correspondre une disponibilité de moyens de production (16) sans mesure avec ce que requiert l'outil. L'usage de l'iler apparaît en fait autant comme signe social que comme phénomène technique.

Bas-fonds et sorgho

Vers 1930, la colonisation agricole se tourne vers les ensembles jusqu'alors délaissés que représentent les terres basses du sud. Avant cette date, les paysans kurumba s'étaient déjà implantés dans le sud où ils cultivaient principalement les ensembles à la base des reliefs. La mise en valeur des terres basses est liée à un double phénomène : d'une part la concurrence très forte avec les arrivants mossi, familiers de l'exploitation des bas-fonds, pousse les paysans déjà en place à affirmer leur maîtrise territoriale en se mettant à cultiver les mêmes sols. D'autre part la dégradation rapide des revêtements éoliens jusqu'alors exploités, ainsi que la décongestion nécessaire des vieux terroirs dunaires contribuent à développer l'intérêt pour ces sols disponibles aux conditions hydriques favorables. C'est ainsi que les terres de bas-fond en viennent à avoir la préférence des agriculteurs dans tout le sud de l'Aribinda.

Cette conversion de l'agriculture à des sols nouveaux entraîne l'adoption du sorgho. Cette céréale, dont une seule variété était auparavant cultivée en jardins par les Kurumba, se répand alors sur les vastes surfaces des bas-fonds et de leurs bordures. Cet accroissement est spectaculaire dans certaines zones, comme au sud de Ouroundou où les surfaces en bas-fonds ont été multipliées par 9 en 25 ans. Cette extension se fait dans un contexte de concurrence assez vive avec les agriculteurs mossi, mais aussi avec les éleveurs. De nombreux campements dont les troupeaux trouvaient dans les bas-fonds leurs meilleurs pâturages sont aujourd'hui contraints de quitter en hivernage les zones du sud pour le nord, au-delà des espaces cultivés.

Le renouvellement du stock des semences

Le changement se dénote déjà dans la faiblesse actuelle du stock des variétés introduites par les groupes fondateurs de l'Aribinda. L'apport de ces groupes se résume à peu de choses : une variété de mil à cycle court (70-90 jours) très certainement (*poteyana*, le « premier mil »), et peut-être deux autres variétés à cycle long (*torodo* et *anyara kumé*, le « mil court »), toutes deux de 120 jours). Dans l'éventail des sorghos, cette faiblesse est encore plus flagrante : sur 14 variétés actuelles, seulement 2, d'ailleurs courantes dans d'autres régions, peuvent être attribuées à l'apport des groupes fondateurs : le *beloko*, sorgho blanc de cycle très long (plus de 120 jours), et le sorgho rouge *atisiga somenga*, servant à la préparation de bière.

Dans les introductions ultérieures, c'est surtout l'importance considérable de l'apport mossi en sorgho qui mérite d'être retenu : sur 14 variétés, 6 ou plus sont d'origine mossi. Cette introduction est à relier aux arrivées mossi de la première moitié de ce siècle, qui ont entraîné la conversion des Kurumba à la culture en bas-fonds. Ce sont ainsi des sorghos à cycle court comme le *pisyopwé* mossi (« 70 »), comme l'*atisiga prenga* et l'*awonenga prenga* (deux variétés de sorgho blanc à cycle long) ou comme l'*akolega* de cycle plus court (70 jours) qui sont apparus.

Pour les mils, l'apport serait latéral ou septentrional au pays d'Aribinda. Des Dogon proviendrait le *hayré*, terme désignant la falaise de Bandiagara et qui s'applique à une variété à cycle très court (70 jours); cette introduction remonterait à la fin du siècle dernier (17). Les Bella auraient introduit à partir des années 1920-1930 le *belamayana* ou *gagoru*, mil long de 90-120 jours.

Il ne nous est guère permis jusqu'à présent de conclure, au fil de l'histoire, à un étoffement du stock des semences qui culminerait dans l'actuel. Rien en effet n'est dit des variétés qui ont pu être adoptées et abandonnées. Cet étoffement se

fait par contre probable pour peu que l'on examine l'ensemble des changements qui ont affecté l'agriculture depuis le début du XIX^e siècle. Auparavant, le système était basé sur la quasi-monoculture des mils, et le sorgho n'était qu'une culture secondaire qui partageait avec les plantes à sauce et le coton de petits jardins enclos, les *akal*. La seule variété vivrière revendiquée par les Kurumba est le *beloko*, et il est peu probable que d'autres variétés aujourd'hui importantes aient coexisté avec celui-ci. Il est certainement plus délicat de se prononcer pour les mils. L'ouverture de l'Aribinda sur l'extérieur, ainsi que le développement des échanges, plaident cependant en faveur d'un enrichissement du stock des plantes cultivées.

Aujourd'hui, certaines variétés dominent dans chacune des deux espèces, mils et sorghos : il s'agit du mil long des Bella, suivi à égalité de l'*anyara kumé* et du *hayré*. Pour les sorghos, le *pisyopwé* vient en tête, suivi du *beloko*; toutes les autres variétés de sorgho apparaissent plus marginales. Ce que l'on constate dans ces couples d'oppositions parallèles est la concurrence entre une ou des variétés relativement anciennes, et une variété d'acquisition beaucoup plus récente. Pour les mils, le dernier moment du changement serait apparemment situé au premier tiers du siècle. Dans le cas des sorghos la variété doyenne est encore en vive concurrence avec l'une des plus jeunes.

Ce changement va également dans le sens d'un choix, flagrant dans le cas des sorghos, de variétés de plus en plus hâtives. Dans tous les villages, le *pisyopwé* est en passe de supplanter ou de faire disparaître le *beloko*. Le *belemayana*, de cycle long, vient en tête des variétés de mil qui ont été le moins productives en 1983-1984, et cela peut apparaître comme le signe d'une inadaptation actuelle, ou du moins en temps de crise, des variétés aux cycles les plus longs. On peut alors se demander si les modifications perçues ici comme dans les autres domaines que nous avons explorés (par exemple l'adoption d'un instrument qui permet de cultiver plus vite) ne seraient pas les indices du passage à une situation agricole où les travaux devraient être effectués dans un laps de temps de plus en plus court.

La main-d'œuvre et l'organisation du travail

Nous avons à présent évoqué le changement que sous ses aspects les plus techniques, sous la forme d'un constat de ce qui, dans les facteurs les plus tangibles de la production, avait pu être modifié depuis l'origine d'Aribinda. Nous allons maintenant examiner les grandes tendances des changements qui ont affecté la main-d'œuvre et l'organisation du travail dans l'agriculture.

Autrefois seuls les captifs cultivaient, et les princes qui ne cultivaient pas assuraient leur protection. Avec l'émancipation des captifs, les princes se mirent à cultiver, mais leurs femmes ne s'occupaient pas d'agriculture. Puis les femmes se sont, elles aussi, mises à cultiver, mais sur leurs propres champs.

Cette description qui nous fut donnée concerne le groupe des Maega, issu des alliances entre Songhay et Mossi. Mais elle peut être étendue à bon nombre de groupes sociaux de la région. Elle concerne en fait plusieurs mouvements distincts qu'elle confond :

1. l'augmentation relative des actifs. La suppression, par l'administration coloniale, des statuts serviles et l'émancipation des captifs qui s'ensuivit amena les nobles, hommes et femmes, à cultiver eux-mêmes. Cette augmentation des actifs au sein de la population eut pour effet d'accélérer le mouvement de colonisation qui s'était amorcé vers 1870 et avec lui la redistribution de la population dans la région;

2. le fractionnement des forces productives. Jusque vers 1950 le champ collectif où travaillaient tous les actifs de la famille est dans l'Aribinda une réalité très générale qui ne souffre point d'exception. A ce moment-là les champs individuels commencent à apparaître, et plusieurs faits peuvent être invoqués

pour rendre compte de ce mouvement sans qu'aucun d'eux n'ait une valeur explicative exclusive. L'apparition des parcelles individuelles est explicitement liée dans l'Aribinda à l'extension de l'usage de l'iler. L'adoption de cet outil pour les sarclages aurait permis aux membres des groupes de travail familiaux de dégager du temps et de pouvoir ainsi se consacrer à la culture pour leur propre compte. Mais la culture en individuel dépasse ce clivage de l'outil, et découle essentiellement du développement des échanges qui survient à ce moment-là. Enfin, le morcellement n'épargne pas non plus les surfaces collectives de l'exploitation elles-mêmes qui, d'un seul tenant autrefois, tendent de plus en plus à se scinder en parcelles distinctes et distantes, et avec elles les groupes de travail qui eux aussi se fractionnent. Cette dispersion dans l'espace représente une parade supplémentaire à la grande irrégularité locale des précipitations.

Sur un échantillon de 80 parcelles sur sol sableux cultivées en 1983, nous avons pu évaluer la répartition du travail entre les champs collectifs et les champs individuels. 8 champs individuels sur 10 bénéficiaient d'une main-d'œuvre relativement importante (chaque actif ayant moins de 0,5 ha à cultiver), contre 4 champs collectifs sur 10. Or RAULIN (1967, 127) fait remarquer que « la fragmentation de l'unité d'exploitation entraîne d'importants changements sur le niveau de la production. La réduction du nombre de travailleurs sur le champ entraîne une baisse des rendements hors de proportion avec le nombre des exécutants ». Nos observations vont dans ce sens-là : les champs qui bénéficient d'un apport important de travail par unité de surface — chaque actif ayant moins de 0,2 ha à sarcler — ont des rendements supérieurs à 300 kg/ha. Dans les cas où chaque actif a plus de 1 ha à cultiver, les rendements ne s'élèvent plus qu'à 200 kg/ha en moyenne.

7 personnes sur 10 exploitant une parcelle sur le mode individuel travaillent aussi sur un champ collectif. On peut se demander dans quelle mesure le travail sur les champs individuels ne concurrence pas celui qui est effectué sur les champs de la communauté, et s'interroger en outre sur la priorité donnée par les individus à l'un ou l'autre type d'exploitation.

ENTRE LA CRISE ET L'HISTOIRE

En faisant passer l'observation de l'échelle d'une année de crise à celle de l'histoire, ce que l'on observe semble changer de nature. Il en va de même lorsque l'observation change dans son étendue et qu'elle passe de l'exploitation familiale à l'ensemble de la région.

Sur l'espace-temps réduit, ponctuel, que nous avons dénommé crise, nous ne sommes pas véritablement en situation de percevoir le changement. Dans le long terme au contraire, la perception du changement s'organise de façon différente. Nous ne raisonnons plus à partir d'un point central d'où divergeraient une série de réactions et d'options mesurables. Le changement, sur le long terme, se perçoit à travers un réseau d'événements, liés les uns aux autres par des connexions multiples. Une analyse dans le temps long produit une image du mouvement qui, globale et intégratrice, donne accès au sens du changement, mais laisse de côté le processus par lequel il est engendré et la manière dont il opère. Par exemple, parler des conséquences de l'introduction de l'iler en se tenant aux seules informations puisées dans son histoire, amènerait à discourir sur les avantages de pouvoir cultiver plus rapidement, mais n'informerait nullement sur les performances réelles de l'outil ni sur les effets économiques qui découlent de son usage. De la même façon, lorsqu'on traite du choix des variétés cultivées, on pourrait penser que les variétés à cycle court vont s'imposer de façon définitive. Or on observe qu'il n'y a pas d'évolution linéaire dans ce sens. A un moment donné, il y

à l'adoption de variétés à cycle court, puis retour à des variétés à cycle long. Le changement dans ce domaine ne se calque pas sur l'évolution climatique mais prend en compte des phénomènes beaucoup plus complexes, dans ce cas précis, ce qu'on pourrait appeler le goût pour une variété comme *gagoru*. Cela montre la nécessité de ces deux échelles d'observation. Mais cela souligne aussi le hiatus entre une évolution captée sur le long terme et des observations limitées à un moment de cette évolution.

Entre ces deux démarches, entre l'optique fermée de la crise et toutes les projections et hypothèses enracinées dans le long terme, s'impose la nécessité d'une observation dans une échelle de temps intermédiaire, qui permettrait d'accéder aux mécanismes du changement.

Cette conclusion est confortée par un certain nombre de faits observés sur le terrain. L'iler, introduit à partir des années trente dans le nord-est de l'Aribinda, ne s'est diffusé à Aribinda même que dans les années cinquante, et atteignait à peine lors de l'enquête le village de Dalla, à 10 km à l'ouest. A l'occasion de la sécheresse de 1973, une nouvelle variété hâtive de sorgho a été introduite dans les villages proches de la mare de Boukouma ; le village mossi ne s'est mis à cultiver cette variété que 9 ans après son introduction. Tout se passe comme si le changement qui se produit dans un domaine, qu'il s'agisse des outils, des variétés et des espèces, cultivées ou des sols exploités, avait un rythme propre. Dans le même ordre d'idées, si nous n'avons pas perçu les effets tangibles de l'introduction de la charrue dans l'Aribinda, c'est peut-être tout simplement parce que le rythme de sa diffusion a échappé aux échelles d'observation auxquelles nous nous sommes placés.

Concilier, hiérarchiser les différentes échelles d'espace-temps où les observations sont faites nous apparaît, à l'issue de ce travail, comme un problème de méthode tout à fait essentiel, que nous ne pouvons dans l'état actuel que désigner comme une voie de recherche nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ANCEY (G.), 1983. — Monnaie et structure d'exploitation en pays mossi, Haute-Volta. Initiations, Doc. techn. n° 57. ORSTOM, Paris, 240 p.
- DUPRÉ (G.) et GUILLAUD (D.), 1984. — Rapport préliminaire sur la situation alimentaire dans le pays d'Aribinda. ORSTOM, Ouagadougou, 34 p. *multigr.*
- DUPRÉ (G.) et GUILLAUD (D.), 1986. — L'évolution de l'agriculture dans l'Aribinda, Burkina-Faso (1875-1983). *Colloque Nordeste-Sahel*, Paris.
- KOHLER (J.-M.), 1971. — Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest mossi. *Mém. ORSTOM* n° 46, 248 p.
- KOHLER (J.-M.), 1972. — Les migrations des Mossis de l'ouest. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM* n° 18, 106 p.
- MARCHAL (J.-Y.), 1980. — Chronique d'un Cercle de l'A.O.F., Ouahigouya, Haute-Volta, 1908-1941. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM* n° 125, 215 p.
- MARCHAL (J.-Y.), 1983. — Yatenga, nord Haute-Volta : la dynamique d'un espace rural soudano-sahélien. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM* n° 167, 873 p.
- PÉLISSIER (P.), 1980. — L'arbre dans les paysages agraires de l'Afrique noire. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XVII, n° 3-4 : 131-136.
- RAULIN (II.), 1967. — La dynamique des techniques agraires en Afrique tropicale du nord. CNRS, Paris, 202 p.

Notes

- (1) La plupart des informations utilisées ici sont reprises d'une communication que nous avons faite au colloque Nordeste-Sahel de Paris les 16, 17 et 18 janvier 1986 (G. DUPRÉ, D. GUILLAUD 1986). Cependant ici, la problématique mise en œuvre et les conclusions sont tout à fait différentes.
- (2) L'étude du système de production dans son ensemble devrait prendre en compte non seulement l'agriculture et l'élevage, mais d'autres activités de production qui sont en général passées sous silence, comme la cueillette qui joue un rôle particulièrement important dans l'Aribinda.
- (3) La coexistence de la houe et de l'iler s'observe à plusieurs niveaux : les deux instruments peuvent être utilisés au sein d'une même exploitation familiale soit par les mêmes individus, soit par des individus différents. Les deux outils peuvent être utilisés aussi sur la même parcelle, successivement au cours des sarclages.
- (4) A la différence des Kurumba de Pobé Mengao qui ont été défaits par les Peul au début du XIX^e siècle, puis sont passés dans la mouvance mossi.
- (5) Cela peut être dit de n'importe quelle démarche de connaissance qui part du concret. De plus si les deux démarches sont différentes, elles ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Elles sont liées de multiples façons. Par exemple la conception qu'on a du système de production va informer et guider les enquêtes sur le terrain.
- (6) Seize exploitations furent suivies, et les données concernant leurs parcelles furent traitées par fichier-image.
- (7) De plus, 38 % des parcelles cultivées à la houe sont fumées contre 60 % de celles qui sont cultivées à l'iler (80 parcelles sur sable).
- (8) Source ORD. Ces données diffèrent quelque peu de celles de l'ASECNA. Leur intérêt est de couvrir plusieurs villages de l'Aribinda.
- (9) C'est d'ailleurs l'opinion qui était la nôtre dans deux publications antérieures (G. DUPRÉ et D. GUILLAUD, 1984 et 1986).
- (10) De la population totale n'ont été retenus que les effectifs présents sur la zone photo-interprétée.
- (11) Considérable, mais non exceptionnel. MARCHAL (1983 : 240) cite pour les régions de Dori, Djibo et Gorom-Gorom un taux d'accroissement du même ordre (2,5 % par an), le mettant en regard de la croissance annuelle du Yatenga, proche de 1,8 % par an. La croissance démographique dans l'Aribinda prend toute son importance au regard de celle du monde mossi dont la faiblesse est due à l'émigration.
- (12) Quelques indications doivent être données sur les problèmes que pose l'évaluation de ces surfaces. Le repérage des sols sur sables des cordons dunaires est relativement aisé et l'évaluation de leur surface assez précise. Les surfaces cartographiées comme bas-fonds correspondent aux lits de cours d'eau. Dans ce contexte peuvent se rencontrer des sols extrêmement différents du point de vue de leur utilisation agricole. Enfin, la différence avec le tableau I est due à l'absence dans ce décompte-ci des revêtements sableux des piémonts des cuirasses, difficiles à cartographier d'une part, et d'autre part leur très grande vulnérabilité à la mise en culture leur confère une valeur agricole à long terme douteuse.
- (13) On se reportera à toute la littérature géographique sur ce sujet et en particulier à la synthèse de PÉLISSIER (1980 : 135-136).

- (14) L'iler est un sarcloir de grande taille, qui permet de travailler debout. Il est essentiellement, mais pas uniquement, utilisé sur des sols légers. Quelques paysans l'utilisent sur des terrains plus lourds.
- (15) Les résultats que nous avons obtenus établissent que, sur champs individuels c'est-à-dire quand les instruments sont utilisés par des individus isolés, chaque actif qui travaille à l'iler cultive en moyenne deux fois plus de terrain qu'un actif qui utilise la houe.
- (16) Comme la fumure; mais aussi comme la main-d'œuvre qui par le biais des invitations de culture, plus courantes là que dans le cas de la culture à la houe, vient pondérer les performances moindres de l'outil. Ceux qui cultivent à l'iler sont ainsi ceux qui ont les moyens fonciers et techniques de l'employer.
- (17) Un informateur, Nobila Wono de Wangré, considère que toutes les variétés hâtives de mil viennent des Dogon.

Texte 12

**Gestion traditionnelle des terres
(système de décrue/système pluvial)
et transition vers l'irrigation
Le cas de la vallée du Sénégal**

Jean-Louis BOUTILLIER (1), Jean SCHMITZ (2)

(1) *Économiste ORSTOM* (2) *Anthropologue ORSTOM, 213, rue La Fayette,
75480 Paris cedex 10*

RÉSUMÉ

Cet article examine pour la vallée du Sénégal les conditions dans lesquelles s'effectue le passage entre les systèmes traditionnels de production fondés sur les cultures pluviales et de décrue, la pêche et l'élevage et un système entièrement nouveau axé sur l'irrigation. Une véritable révolution agraire est induite par la construction de deux grands barrages et d'aménagements hydro-agricoles tout le long de la vallée. Les auteurs analysent les structures sociales complexes des populations concernées, leurs implications avec les systèmes de production et les systèmes fonciers, les différents faciès de ces systèmes selon les sous-régions de la vallée : ils tentent d'en faire une synthèse sous la forme d'une «écologie politique du territoire». Enfin, ils étudient les bouleversements qu'entraînent les nouveaux modes de répartition de l'eau et de la terre qu'implique l'irrigation, à différents niveaux de la réalité sociale.

MOTS-CLÉS : Sénégal — Mauritanie — Éco-système — Structures sociales — Système agraire — Foncier — Terroir — Irrigation — Décrue — Pluvial.

ABSTRACT

*Traditional land management (flood recession, rainy cultivation)
and transition to irrigation. The case of the Senegal Valley*

The aim of this article is to analyze, in the Senegal River Valley, the conditions of the transition from the traditional farming systems—rainy cultivation, flood recession agriculture, fishing and cattle-breeding—to a radically new system based on irrigation.

A genuine agrarian revolution is induced by the building of two big dams and irrigated schemes along the River. The authors investigate the very intricate social structures of the concerned populations, their implications with the farming systems and the pattern of land tenure in the different sub-regions of the Valley: they try to set up the basis of a "political ecology of the region".

At last they study the upheavals induced by the new way of repartition of the water and reallocation of the land implicated by irrigation at the different levels of the social environment.

KEY WORDS : Senegal — Mauritanie — Ecology — Social system — Agrarian system — Land-tenure — Land-use — Irrigation — Flood recession — Rainy cultivation.

INTRODUCTION

Comme la vallée du fleuve Sénégal, qui coule entre deux zones semi-désertiques, Sahel mauritanien au nord, Ferlo sénégalais au sud, est une formation écologique fragile et difficile, le système traditionnel de production a comme premier objectif d'assurer une sécurité maximale pour l'approvisionnement vivrier en répartissant le plus possible les risques sur les différents types de production : agricole, pastorale et halieutique. L'activité agricole se déroule sur deux périodes : en hivernage, les terres hautes de la vallée, le *jeeri* (1) sont cultivées sous pluie. En saison sèche, les cuvettes des terres basses *waalo* sont cultivées en décrue.

La production des cultures pluviales (*jeeri*), généralement faible, est très variable d'une année à l'autre en raison des fortes irrégularités dans la hauteur des pluies et surtout dans leur répartition.

Les cultures de *waalo* sont plus importantes, mais tout de même d'un rendement assez irrégulier dans la mesure où ce sont les modalités aléatoires du déroulement des crues (hauteur, date d'arrivée et de retrait des eaux, etc.) qui conditionnent la production. C'est la probabilité d'inondation de la parcelle qui en fait sa valeur et fonde les systèmes très inégaux d'exploitation et d'appropriation des terres : systèmes qui connaissent aujourd'hui une déstabilisation certaine sous l'effet combiné de longues périodes de sécheresse, de la monétarisation de l'économie et de l'émigration.

La culture irriguée qui a connu un développement spectaculaire au cours des douze dernières années (plus de 750 périmètres et environ 40 000 hectares en fin 1985) repose sur des principes radicalement différents de ceux des systèmes traditionnels de production. Ceux-ci ne cherchent pas à dominer les phénomènes naturels que sont la crue et la pluie mais c'est l'organisation sociale de la production et des échanges qui permet d'en pallier les effets les plus néfastes, en superposant la double production agricole et les autres activités primaires, pêche et élevage. A l'opposé, l'aménagement hydro-agricole de la vallée, grâce à la construction des deux barrages de Diama et de Manantali, entraîne la maîtrise quasi complète des eaux du fleuve. Dans ce sens, il tend à faire basculer tout le système de production puisqu'il revient à privilégier l'agriculture en raison de l'augmentation des superficies et de l'élévation considérable des rendements qu'il rend possibles. Dans ce nouveau système, le facteur dominant n'est plus la terre comme dans la culture de décrue ou le travail comme dans la culture pluviale mais l'eau qui, amenée à la parcelle par un système relativement complexe d'irrigation, permet à l'agriculteur d'obtenir sa récolte. Les conséquences de cette véritable révolution technologique se constatent à tous les niveaux de la réalité sociale, à celui du foncier notamment comme à celui de l'organisation de la production et même à celui de la répartition des pouvoirs.

GESTION TRADITIONNELLE DES TERRES AU FUUTA TOORO

Terroir et territoire

La culture pluviale manuelle en zone sahélo-soudanienne requiert une certaine mobilisation de la force de travail lors de la préparation du sol ainsi que des sarclages, qui sont les opérations culturales les plus importantes. Le rassemblement de cette main-d'œuvre se réalise à la fois dans le cadre domestique

— la famille polynucléaire de grande taille — et par le recours à toutes sortes de formes de coopération simple d'effectifs variables.

Il n'en est pas de même pour la culture de décrue. L'opération culturale principale est le semis qui peut s'effectuer grâce à la participation des membres d'une famille nucléaire dans un type de coopération complexe restreinte d'un homme, de sa femme et de ses deux enfants (LERICOLLAIS et SCHMITZ, 1984 : 440 et 446) (BOUTILLIER *et al.*, 1962 : 110). En effet la préparation du sol ainsi que les sarclages sont réduits au minimum dans les terres régulièrement inondées : c'est la crue qui ameublait et aère le sol — à la décrue se forment en effet des fentes de dessiccation (SIGAUT, 1975 : 215) — et qui apporte la fertilité grâce à l'argile qu'elle charrie et dépose dans la plaine inondée (BOUTILLIER, *id.* : 88). Aussi est-ce la crue l'agent économique principal de cette forme d'agriculture et non le travail à l'instar de la culture pluviale.

Du point de vue de la répartition des cycles culturaux pendant plusieurs années, ce qui compte est donc moins l'investissement en travail dans la terre que la probabilité qu'une parcelle soit inondée par la crue. En l'absence de toute maîtrise de l'eau, cette probabilité dépend, en ce qui concerne les principales terres de décrue, celles qui sont situées dans les cuvettes de décantation (*kolaygal*) de la hauteur de la parcelle par rapport à celle du seuil d'exondation du marigot adducteur. La plaine inondée ou *waalo* où sont situées ces cuvettes ayant une pente très faible, de petites différences de niveau modifient considérablement la possibilité pour un agriculteur de cultiver durant plusieurs années consécutives le même champ. Les terres les plus basses étant régulièrement inondées sont considérées traditionnellement comme ayant le plus de valeur (BOUTILLIER, *id.* : 101) et donc sont contrôlées par les groupes statutaires dominants. D'autre part la crue elle-même est caractérisée par une grande irrégularité d'amplitude inter-annuelle. Tenant compte de ces deux facteurs — faiblesse de la pente et irrégularité de la crue — l'agriculteur a intérêt à disperser au maximum son patrimoine foncier à trois niveaux spatiaux d'échelle distincte (2) :

— Celui de la cuvette : à l'intérieur d'un *kolaygal* le paysan devrait cultiver des parcelles dans les *hollalde* (terre argilo-sablueuse des cuvettes) bas, moyens et hauts.

— Il peut également détenir des champs dans des cuvettes différentes, dont les seuils d'exondation n'ont pas la même hauteur, à l'intérieur du territoire (*leydi*) auquel il appartient (3).

— S'il fait partie d'un village qui ne contrôle pas de grandes portions de la plaine inondée ou bien s'il n'est pas membre du lignage à l'intérieur duquel est élu le chef du territoire (*jom leydi*), il sera obligé de cultiver dans des cuvettes situées en dehors de son territoire d'appartenance.

Si l'on entend « terroir » par « terroir d'utilisation » — « toutes les terres exploitées une certaine année par les cultivateurs » (PÉLISSIER et SAUTTER, 1970 : 22) — cette stratégie paysanne aboutit à une première observation, à savoir la très grande imbrication des superficies exploitées. L'exploitant peut entretenir trois types de rapports avec sa parcelle :

1. Il peut être en effet à la fois cultivateur et détenteur de son champ (*jom leydi*) en tant qu'appartenant au lignage qui contrôle le territoire ou bien à un lignage allié par des mariages dans les générations antérieures à ce dernier.

2. Il peut n'être que détenteur de champs (*jom ngesa*) dispersés, ses ancêtres ayant reçu des biens-fonds de la famille du chef du territoire par concession, don, ou autorisation de défrichage : aussi les champs du patrimoine ne forment pas un ensemble contigu sauf dans le cas où, à la suite de nombreux partages (*feccere*) à chaque génération, le champ originel a été subdivisé en lanières (*cifol*). Les détenteurs de ces champs ne pouvaient en être dépossédés s'ils acquittaient

régulièrement les prestations du début (*njoldi*) ou de la fin (*asakal*) du cycle agricole.

3. Enfin le cultivateur (*demoowo*) désigne celui qui entretient un rapport contractuel avec le détenteur du champ, que celui-ci fasse partie de la première ou de la seconde catégorie de détenteurs : il peut leur emprunter, au terme de contrats tacites — prêts onéreux (*hubal*, *coggu*) ou métayage à mi-fruit (*rempeccen*) — des parcelles ce qui n'exclut pas ensuite qu'il emploie des travailleurs (*ligotoodo*) payés à la tâche pour certaines opérations culturales.

La propension à disperser les champs (au sens d'unités foncières) n'est pas limitée par la distance entre ces derniers et l'habitat, comme dans un terroir auréolaire à intensité culturelle décroissante au fur et à mesure que l'on s'éloigne du village centre : dans ce dernier dispositif spatial c'est la fumure qui détermine l'importance de la distance. En système de décrue, où c'est la crue annuelle qui restitue la fertilité du sol, il s'agit d'un type de terroir calqué sur les conditions naturelles dans la mesure où ce sont les variations interannuelles de hauteur de la crue qui modifient la forme même du terroir cultivable : telle cuvette sera emblavée tandis que sa voisine n'aura pas été effleurée par l'eau (4). Aussi les agriculteurs effectuent toute une série de déplacements saisonniers vers les terrains de culture, l'habitat sédentaire n'étant que le point d'intersection de multiples parcours.

Cette stratégie paysanne a pour second résultat l'inadéquation entre terroir discontinu et finage comprenant des cuvettes ou des parties de cuvettes le plus souvent contiguës. Le finage (*leydi*) (5) est en effet l'espace agricole où s'exerce le contrôle d'un lignage « chef de territoire » (*jom leydi*), incluant une ou plusieurs cuvettes, un ou plusieurs villages. Ce lignage est représenté par un de ses membres élu à un titre caractéristique de son groupe statutaire d'appartenance par les représentants d'autres lignages qui, eux, sont électeurs. Dans la mesure où les vicissitudes de l'histoire peuvent être à l'origine d'une dispersion du lignage « chef de territoire » dans des villages environnants, il faudrait parler de finage lignager et non pas villageois, pour souligner que cette fonction n'est pas liée à un village, mais concerne un certain nombre de cuvettes quel que soit le village où réside le *jom leydi*. Cette situation se rencontre particulièrement dans les plaines formées par les grands marigots de la rive droite (mauritanienne) qui se jettent dans le fleuve Sénégal, que l'on pense à la plaine de Boghé, au Dirol (région de Bagoudine), au Gorgol (région de Kaedi), au Litama (région de Maghama).

Jusqu'ici nous avons employé le mot finage pour désigner la maîtrise foncière sur les cuvettes de décantation cultivées par les agriculteurs. Or la plaine inondée par la crue comprend d'autres types d'unités morpho-pédologiques, à savoir des terrains plus sableux et situés en hauteur, donc rarement inondés qu'on appelle *foonde*, ainsi que les champs de berge situés dans le lit mineur du fleuve ou des grands marigots, les *falo*. D'autre part, et c'est certainement là une originalité, le lit majeur est également un site pour les activités des pêcheurs et des éleveurs transhumants : la circonscription sur laquelle le *jom leydi* exerce son contrôle ne peut donc être réduite à un finage agricole. Pour ces deux raisons nous traduirons dorénavant le terme « *leydi* » par territoire.

En effet le contrôle exercé par le *jom leydi* n'est pas assimilable à une simple relation d'appropriation de la terre : celui-ci exerce plutôt un pouvoir d'affectation des lieux de cultures aux autochtones, aux citoyens du micro État, de répartition de l'espace agro-halo-pastoral entre les différentes communautés qui composent le territoire. Du point de vue temporel il fixe un certain nombre de dates qui déterminent le calendrier des pratiques des trois groupes socio-économiques et permettent à la fois leur coexistence et leur succession sur les mêmes lieux tout au long de l'année. Par contre lui-même ainsi que les membres de son lignage entretiennent une relation patrimoniale (MEILLASSOUX, 1975 : 62) avec les champs qu'ils ont reçus en héritage (*donondiral*), le plus souvent du côté

de l'homme (*gorol*), quelquefois du côté des ascendants maternels (*dewol*) (SCHMITZ, 1985).

Les trois types de rapports à la terre que nous avons identifiés plus haut — *jom leydi*, *jom ngesa* et *demoowo* — ne sont, en fait, intelligibles qu'à condition de situer les partenaires de ces rapports à l'intérieur des trois cercles de l'appartenance territoriale — citoyens, forains et étrangers — ce qui détermine le type de prestation qu'ils devaient au chef de territoire. Celle-ci est due selon nous à deux séries de facteurs que nous allons examiner successivement : les facteurs socio-économiques qui engendrent des relations privilégiées entre certaines composantes du territoire et les fluctuations historiques du peuplement qui permettent de mieux comprendre les relations entre territoires, que l'on rencontre le long de la vallée. Commençons par examiner les interactions fortes, internes à un *leydi*, avant de décrire les rapports de forces historiques dont procèdent les différents dispositifs interterritoriaux qui eux sont de l'ordre des interactions faibles, des relations à distance.

Écologie politique du territoire

Pour comprendre la structure et le fonctionnement du territoire, ainsi que l'organisation politique locale qui en procède, il est nécessaire de présenter brièvement la société Haalpulaar. La complexité de cette dernière provient du fait qu'elle est composée en quelque sorte de quatre « sociétés » pratiquant des activités primaires ou fonctionnelles distinctes. Ces quatre ensembles possèdent à peu près la même morphologie qu'on peut schématiser en un triangle statutaire.

Chaque « société » a, à sa tête, un groupe de libres « nobles » qui occupe le pôle supérieur du triangle. On distingue dans ce groupe les *pullo* éleveurs semi-sédentaires ou transhumants, les *toorodo*, agriculteurs musulmans qui assurent les fonctions religieuses (Iman, enseignants coraniques), les *cedifo* également agriculteurs mais chargés de la fonction guerrière, enfin les *cubballo* pêcheurs et bateliers. Chacun de ces groupes statutaires peut détenir le pouvoir local c'est-à-dire remplir les fonctions de chef de territoire (*jom leydi*) ou chef de village (*jom wuro*) dans un territoire donné. Ces groupes statutaires étant composés de lignages c'est donc un lignage caractérisé par son patronyme qui détient les fonctions précédentes.

Les artisans (forgerons, boisseliers...) ainsi que les griots-laudeurs forment un autre groupe de libres bien que reliés aux membres du groupe précédent par des rapports de clientèle : produisant des biens artisanaux ou fournissant des services (louanges) ils reçoivent en compensation la nourriture nécessaire à leur subsistance. C'est cette absence d'autonomie alimentaire qui en fait des libres de seconde catégorie.

Enfin le troisième angle du triangle est rempli par les esclaves et affranchis qui travaillent pour les deux premières catégories de libres et leur sont liés par des rapports d'exploitation. Agriculteurs ou forgerons, une partie du produit de leur travail revient aux maîtres.

Quels sont les éléments topographiques qui composent le *leydi*?

À l'intérieur de la plaine inondée on peut distinguer le lit majeur du fleuve lui-même. Le lit majeur est principalement occupé par les cuvettes de décrue : on peut projeter sur le dispositif grossièrement auréolaire d'une cuvette, le triangle statutaire que nous venons de décrire :

— La partie la plus basse de la cuvette, donc la plus régulièrement inondée est contrôlée par les libres nobles et parmi eux par ceux qui détiennent les fonctions de chef de terre/village.

— La partie médiane est appropriée par les autres libres nobles — en particulier les électeurs des chefs de terre et les nouveaux installés dans le village.

— Enfin les parties hautes rarement inondées de la cuvette peuvent être concédées aux esclaves et à leurs descendants : ce phénomène oblige ces derniers à prendre en métayage, à moitié le plus souvent, les parcelles des nobles lors d'une crue médiocre.

— Notons que le plus souvent les artisans et laudateurs ne cultivent pas de terres de décrue dans la mesure où ce sont leurs « amis nobles » qui les nourrissent : on verra qu'actuellement ce schéma a été modifié sur ce point.

Le lit majeur comprend également des terres plus sableuses et plus rarement inondées, les *foonde* situées sur les levées, ainsi que des monticules qui restent toujours exondés et les *toggere* qui servent de sites aux populations qui restent dans le *waalo* durant l'hivernage. L'hydrographie du lit majeur ce sont essentiellement les marigots affluents/défluent qui alimentent puis drainent les cuvettes de décantation, et les mares, situées souvent au centre des cuvettes ou bien reliquats de marigots indépendants.

Du point de vue agricole le lit mineur est le site des cultures de berge qui précèdent et succèdent les coudes du fleuve, sautant d'une rive à l'autre. Fleuve et marigots importants comportent des points bas, les fosses ou *luggere* souvent mises en défens par les pêcheurs, des points hauts, les gués ou *juuwde* par où passaient les incursions maures et donc à proximité desquels étaient installés les guerriers, enfin des rampes d'abreuvement (*tufnde*) pour les humains, mais aussi pour les animaux, lieux d'attente où le pasteur compte ses vaches qui, non gardées, reviennent tous les deux jours se désalterer au même point.

Enfin sur les bordures sableuses de la vallée, le *jeeri*, on trouve des dunes sur lesquelles sont en général installés les villages Peuls, à proximité de mares, *weendu* et de champs fumés correspondant aux anciens sites du hameau (*wiinde*), cultivés en cultures pluviales (petit mil, niébé, berf...).

Sur le plan de la résidence un *leydi* comporte, dans une sorte de topographie idéale, en son centre un gros village d'agriculteurs (*cedfo* ou *tooroodo*) situé souvent à la limite du *waalo* et du *jeeri*, un quartier ou un village de pêcheurs (*cubballo*) surplombant le fleuve à partir d'un bourrelet de berge, à proximité des fosses du lit mineur, enfin un chapelet de hameaux de pasteurs *pullo* qui s'égrenent transversalement par rapport au fleuve, le long des pistes de transhumance qui conduisent au *jeeri* lointain (voir fig. 1).

Après avoir décrit succinctement la structure des éléments fixes du *leydi* — pédologiques, hydrographiques, résidentiels — venons-en au fonctionnement c'est-à-dire aux rapports symbiotiques (SUNDSTRÖM, 1972) — aux échanges de produits complémentaires — et à la morphologie saisonnière — aux déplacements des hommes.

Traditionnellement, les familles de trois types de villages ou de hameaux échangeaient leurs produits (sorgho de décrue/lait/poissons frais) sous forme de troc, non pas sur la place du marché, mais à l'intérieur des maisons de leurs « amis » appartenant à un autre groupe statutaire libre et pratiquant une autre activité primaire dominante. Ainsi un *tooroodo* agriculteur entretient des relations à la fois d'hospitalité et d'échange des produits avec un *cubballo* (pêcheur) et un *pullo* (éleveur). La femme de l'agriculteur troque une mesure de sorgho contre un poisson tandis qu'elle commercialise le lait de son amie Peule venue chercher de l'eau au fleuve, les femmes ayant la responsabilité des transactions journalières, dans les trois groupes socio-économiques (BOUTILLIER *et al.*, 1962 : 211).

Quels sont les déplacements de ces trois populations qui leur permettent de se succéder sur les mêmes sites sans se concurrencer ?

Les pêcheurs suivent le cycle de croissance et de reproduction des poissons. Lors de la crue, les poissons effectuent des migrations latérales fluviales du lit mineur vers la plaine d'inondation pour y trouver des lieux propices à la ponte. C'est le début de la croissance des alevins qui se nourrissent des restes végétaux et

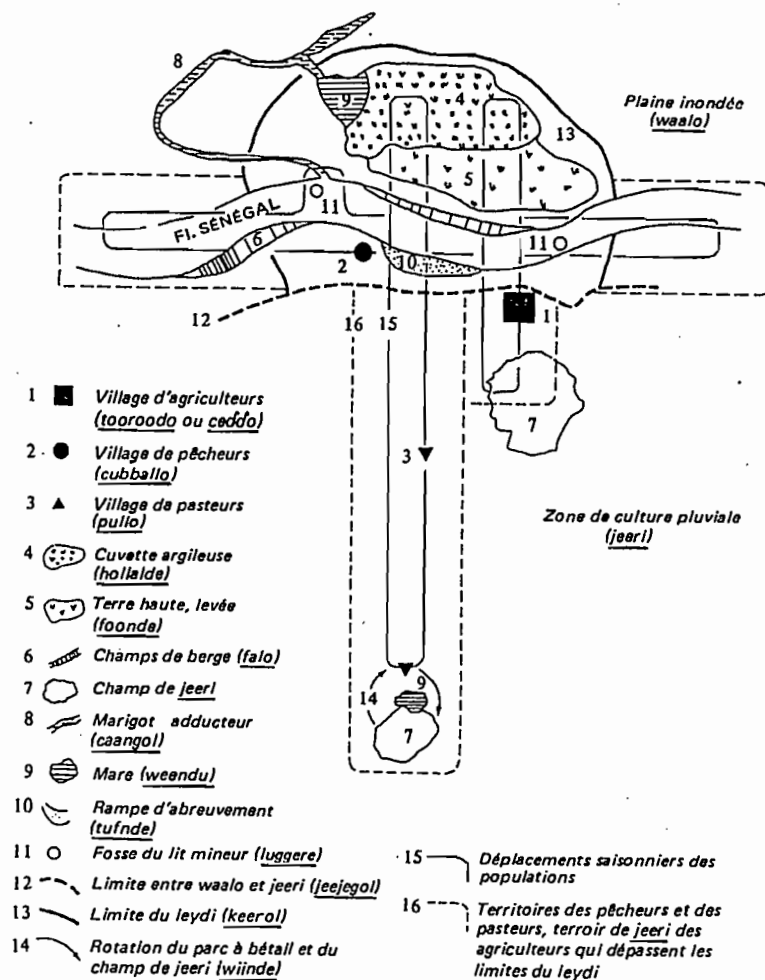


FIG. 1. — Topographie idéale d'un territoire agro-halo-pastoral (*leydi*)

animaux inondés par la crue. C'est l'époque où les pêcheurs occupent la plaine inondée, d'août à octobre, en établissant des campements sur les monticules exondés. Lors de la baisse des eaux, les poissons s'empressent de regagner le lit mineur pour ne pas être piégés dans les mares indépendantes : les pêcheurs peuvent établir des barrages sur les marigots défluent. Durant la saison sèche froide, la force du courant dans le lit mineur provoque alors des migrations longitudinales d'amont vers l'aval. Les pêcheurs rejoignent leur village où ils pêchent à la ligne ou au filet dormants ou bien ils établissent des campements en bordure du fleuve pour cultiver les champs de berge. Enfin, lors de la saison sèche

chaude, l'affleurement des seuils limite les migrations vers l'aval des poissons, migrations qui peuvent voir leur orientation s'inverser avec la remontée de la langue salée dans la région de Podor (REIZER, 1974). Les poissons cherchent alors refuge dans les fosses du lit mineur que les pêcheurs mettent en défens car elles constituent autant de réserves ichtyologiques précieuses au moment où le reste du lit mineur est déserté. C'est la proximité entre les lieux de reproduction, de croissance, et d'abri des poissons qui permet la dispersion des pêcheurs en petites communautés sédentaires assurés de pratiquer différents types de pêche tout au long de l'année.

Les agriculteurs (*ceñifo* et *toorodo*) attendent l'assèchement des cuvettes de terre argileuse (*hollalde*) pour y pratiquer les cultures de décrue d'octobre à mars (voir LERICOLLAIS, A. et SCHMITZ, J., 1984). Commencée avant et finissant après la récolte des cuvettes, la culture des *falo* ou champs de berge est la plus longue des activités agricoles : elle permet d'attendre l'arrivée des pluies qui permettront d'effectuer les cultures pluviales dans le *jeeri* provoquant une micro-migration orientée dans le sens inverse de celle effectuée pour aller cultiver le *waalo*. Cette culture était libre pour toutes les catégories sociales et en particulier les esclaves. On peut penser que sa disparition quasi complète dans la région de Podor a été remplacée par la culture irriguée : dans les deux cas l'accès à la terre est égal pour tous et ces deux zones constituent donc les lieux de la revanche sociale des catégories qui ne contrôlent pas de terre.

Ce n'est qu'après la récolte du sorgho de décrue que les éleveurs Peuls font pénétrer leurs troupeaux dans les cuvettes pour y pratiquer la vaine pâture. Cette opération appelée *ñayugal* mobilise les trois groupes fonctionnels des territoires. Ce sont en effet les pêcheurs qui assurent la traversée des troupeaux, à proximité de leurs villages. D'où la correspondance qu'on observe surtout le long du Douc entre fraction peule du *jeeri* et villages pêcheurs reliés par ailleurs par des relations d'amitié héréditaires. Cette prestation de service des passeurs est payée par les Peuls en général en petit bétail et constitue l'indice de l'inversion des rapports supériorité/infériorité qui relie Peuls et pêcheurs.

Les cuvettes de *waalo* qui forment le cœur d'un *leydi* sont donc le lieu où s'effectue la permutation ou plutôt la rotation annuelle des trois groupes socio-économiques : les pêcheurs sont dans la plaine inondée durant les hautes eaux qui correspond à la saison des pluies, les agriculteurs leur succèdent, pratiquant la culture de décrue durant la saison sèche froide puis chaude, enfin vers la mi-avril, après la récolte les troupeaux des pasteurs pâturent le fourrage vert (tiges, fanes de sorgho) qui peut rester sur les parcelles. Cela signifie que le *leydi* est situé au point d'intersection de deux axes de mobilité : les déplacements des pêcheurs qui en saison sèche suivent l'axe longitudinal du fleuve d'une part, la transhumance transversale des éleveurs sur laquelle se greffe la micro-migration des agriculteurs associant *waalo* et *jeeri*.

Cette rotation n'est pas seulement une succession sur un même lieu : c'est également un processus cyclique puisque le résultat de l'activité d'un des groupes socio-économiques forme la condition de celle du groupe suivant : les restes de l'agriculture de décrue permettent une vaine pâture particulièrement prisée dans la mesure où les autres formes de pâturages ou de fourrage sont épuisées, tandis que les déjections des animaux, ainsi que les débris végétaux serviront d'alimentation aux poissons détrivores qui seront eux-mêmes la proie des carnivores lorsque l'inondation arrivera. Au terme de la chaîne alimentaire les bactéries dégradent les déchets organiques en éléments pauvres « en énergie qui seront à leur tour assimilés par les végétaux bouclant ainsi le cycle de la matière » (DRIEVER et MARCHAND, 1985 : 19). Cette succession des trois populations correspond à une situation d'interdépendance qui n'aboutit pas à l'homogénéisation de la société, mais engendre plutôt une solidarité organique entre des « sociétés » nettement différenciées (DURKHEIM, 1978 : 161).

Nous concluons cette partie d'écologie politique par l'analyse du rôle

régulateur du chef de terre, assisté bien entendu des membres de son conseil, c'est-à-dire des trois autres fonctions municipales, l'imam de la mosquée (en général un *toorodo*), le perceuteur des redevances (le plus souvent un *ceñifo*), enfin le chef des pêcheurs (un *cubballo*). La principale fonction consiste à organiser le cycle annuel d'exploitation des ressources agro-halio-pastorales de son territoire en décidant de la date du semis (qui conditionne la période de la récolte) des cultures de décrue, de leur récolte, et donc de l'entrée des troupeaux dans les cuvettes. On peut d'ailleurs assimiler le *ñayugal* avec l'ouverture qui succède à une mise en défens, en l'occurrence des champs cultivés. De même c'est le chef des pêcheurs, qui avec l'accord du chef de terre, quand il ne l'est pas lui-même, décide de la date « d'ouverture » de la pêche dans la ou les fosses du lit mineur.

L'autre fonction du chef de terre et de son conseil concerne la gestion de l'espace agro-pastoral. En effet à proximité des villages les bovins déambulent où bon leur semble, et souvent ils ne sont pas gardés. Aussi ce sont les champs de décrue (*kolaygal*) qui sont enclos sous la responsabilité du *jom leydi* (WANE, 1980 : 115) et non le bétail qui est parqué, hormis la nuit. Un troupeau qui vient du *jeeri* pour s'abreuver emprunte toute une petite hiérarchie de pistes. La piste qu'il emprunte, non bordée de culture s'appelle un *laawol*. Quand il passe près des haies d'épineux qui entourent les champs de *jeeri*, de cultures pluviales ou bien une cuvette de décrue la piste devient un *lappol*. Enfin le chemin se resserre quand le troupeau traverse les champs de berge bordés de haies d'épineux tressés avant d'arriver au fleuve : à ce moment-là la piste devient un *jolirgol*. Ce souci de dénomination indique une préoccupation constante des villageois, à savoir éviter que le bétail ne pénètre dans les champs des agriculteurs. Quand cela arrive il faut prévenir le propriétaire du champ qui emmènera la ou les bêtes à la fourrière (*tiwaande*), un parc à animaux distinct de ceux qui bordent le village et où dorment les vaches. C'est le chef de village/de terre qui gère cette institution car le propriétaire du bovin devra payer une amende avant de retirer son animal de la fourrière. De même c'est lui qui coordonne la défense des cultures de décrue contre les animaux nuisibles (rongeurs, criquets, oiseaux, phacochères) (WANE, 1980 : 115; LERICOLLAIS et SCHMITZ, 1984 : 448).

Enfin, au-delà de la gestion du temps et de l'espace propres au territoire, le micro-État qui « gouverne » celui-ci porte la responsabilité des relations interterritoriales. Comme on aura pu le deviner il ne s'agit pas d'une unité morphologique fermée ni complète mais d'une aire d'intersection entre trois territoires. On a vu plus haut que le décalage entre terroir et territoire était à l'origine des redevances perçues par le *jom leydi* : mais celui-ci ne constitue pas un point d'accumulation dans un réseau de prestations comme l'a laissé entendre toute une littérature féodaliste (VIDAL, 1935 : 445) mais plutôt un organe de redistribution à l'intérieur du *leydi* comme l'atteste le partage le plus fréquent des « coutumes » en trois parts : une pour le *jom leydi*, une pour le perceuteur (*jaagaraaf*), une pour les aînés de lignages. Concernant les pêcheurs, le territoire de pêche de saison sèche est souvent situé en dehors du *leydi* que ce soit pour l'épuisement des fosses du lit mineur ou celui des marigots indépendants. Enfin, comme on le montrera plus loin, le *leydi* n'inclut qu'un des deux points fixes, celui du *waalo*, entre lesquels s'effectuent les transhumances des Peuls : de plus la vaine pâture des cuvettes du territoire est ouverte aux troupeaux ressortissant d'autres aires pastorales. Ainsi, comme on le voit, la « politique étrangère » est paradoxalement au cœur d'une gestion d'un territoire qu'on aurait pu croire autarcique. D'où la nécessité d'examiner maintenant le système des relations interterritoriales.

Les dispositifs interterritoriaux

Dans la mesure où les groupes statutaires *Haalpulaar* sont non seulement des témoins d'hégémonies anciennes mais également les représentants de formations politiques extérieures à la moyenne vallée, nous élargirons notre perspective à toute la vallée en intégrant les Wolof du Waalo, royaume qui occupait le Delta, ainsi que les Soninké du Gajaaga dans la région de Bakel, en amont. Ces rapports interterritoriaux, nous allons les analyser longitudinalement en partant de l'aval vers l'amont et en examinant les étagements de peuplement en bandes grossièrement parallèles au fleuve, du nord (Mauritanie) vers le sud (Ferlo sénégalais) — Haratines Maures/pêcheurs/agriculteurs/Peuls (6). Selon les critères des systèmes de production associés, du groupe statutaire dominant politiquement ou par le nombre des hommes, on peut distinguer de façon très schématique, six ensembles (voir fig. 2).

Le Delta

La zone, à la différence de la moyenne vallée, se caractérise par l'inexistence des cuvettes cultivées en décrue ou *waalo* (TOURRAND, JAMIN, LANDAIS, 1985 : 36). La mobilité des hommes qui la peuplent — Haratines Maures et Peuls — étant due surtout à la recherche des pâturages, elle obéit à un rythme binaire assez simple :

- durant la saison sèche, les troupeaux paissent sur les parcours de décrue du Delta (TOURRAND, 1986 : 5; SANTOIR, 1983 : 121);
- durant la saison humide, les troupeaux quittent le Delta pour le *jeeri* mauritanien ou les zones sablo-dunaires du Ferlo où est pratiquée la culture pluviale sur les parcelles fumées par bétail.

Le peuplement Wolof est partagé en deux suivant le type d'agriculture pratiqué : les « *Waalo-tak* » (7) mettent surtout l'accent sur la pêche et les cultures sur champs de berge (TOURRAND *et al.*, 1985 : 24-27), activités conjointes qui caractérisent aussi les *cubballo* de la moyenne vallée et confirment l'origine Wolof de ces derniers.

Les « *Waalo-jeeri* » qui, au sud du delta et le long du lac de Guiers, pratiquent surtout les cultures pluviales sur piémont de dune et sur berge en saison sèche (TOURRAND *et al.*, 1985 : 36). Bien que dominants, les Wolof ne sont pas structurés en groupes statutaires mais divisés en « ordres » selon la place qu'ils occupent par rapport au pouvoir (DIOP, 1981 : 116). Au total, on peut se demander si le peu d'articulation des composantes de la société du Waalo ne provient pas de l'absence de culture de décrue, qui provoque l'interdépendance généralisée des groupes que nous avons signalés plus haut.

Le Dimar (Mbane, Tylle Boubakar)

Il s'agit d'une zone de transition entre le delta wolof et la moyenne vallée *Haalpulaar*. Les *cubballo* ne forment pas encore un groupement étroitement spécialisé dans la pêche qui est pratiquée par d'autres groupes statutaires dont la culture dominante est celle du *waalo*. Les groupements Wolof, installés là par les premiers *Almaami* (souverains *tooroodo*) pour surveiller les communautés *pullo* ne sont pas à proprement parler des *ceddo*; d'ailleurs ils ne sont pas intégrés dans la hiérarchie statutaire *Haalpulaar* (WANE, 1969 : 39). Quant aux *tooroodo*, ils sont les descendants de ceux qui ont été refoulés de Mauritanie par les Maures.

C'est l'homogénéité de ces deux ensembles — *tooroodo* à l'ouest, *pullo* à l'est — juxtaposés transversalement par rapport au fleuve qui nous fait dire qu'il s'agit d'une zone de transition, car nous retrouverons un semblable dispositif à l'autre extrémité de la moyenne vallée, à la frontière *Haalpulaar/Soninké*.

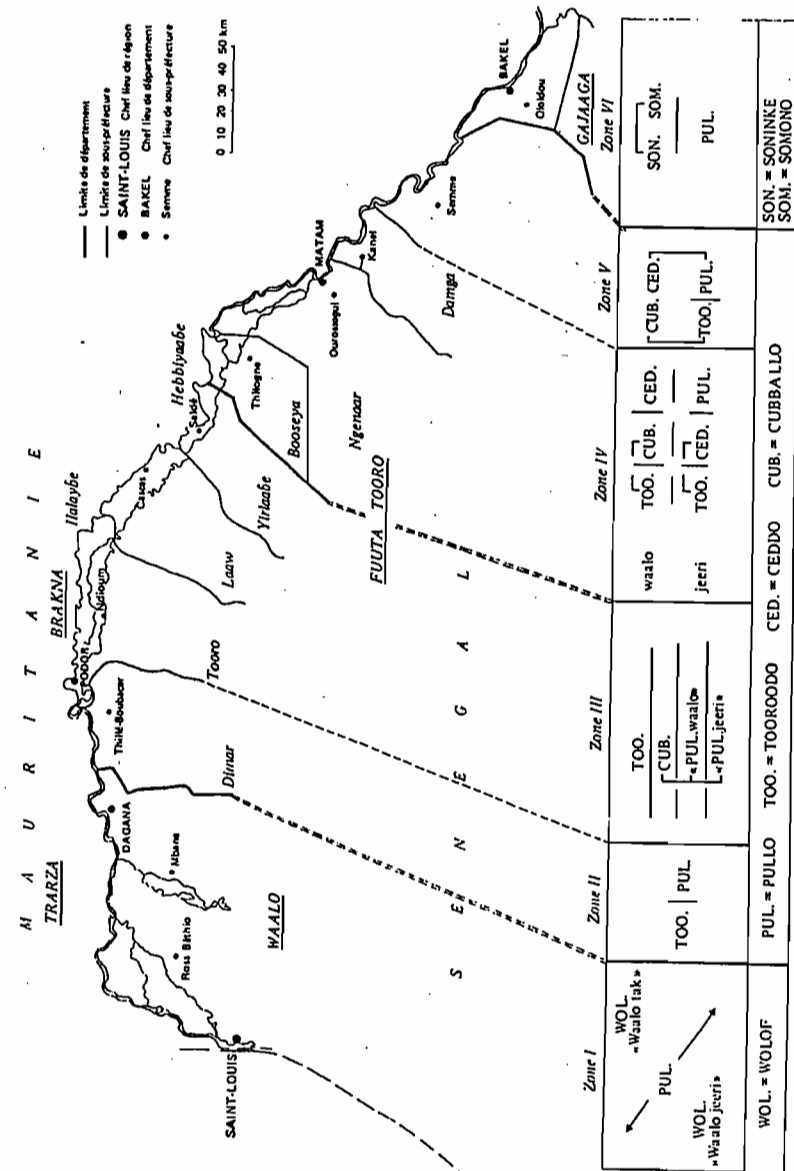


FIG. 2. — Régionalisation de la vallée du fleuve Sénégal

Le Tooro et les Halayfié (Podor-Ndioum), le Laaw (Podor-Kaskas) et les Yirllaafié Hebbiyaafié (Podor-Salde)

La faible largeur de la vallée alluviale explique peut-être le dispositif de peuplement en bandes grossièrement parallèles au fleuve et à la Doué : à l'origine, les *toorodo* étaient installés au nord, sur la rive mauritanienne, les *cubballo* étaient au bord du fleuve et du Doué et les *pullo* au sud, les deux derniers groupes étant associés dans des rapports organiques et des échanges symbiotiques. C'est là que notre modèle de *leydi* s'applique le mieux. Avec le repli des *toorodo* chassés par les Maures qui voulaient installer leurs haratines pour collecter la gomme sur les collines du *jeeri* mauritanien (DELAUNAY, 1984 : 37), on assiste à un partage des pouvoirs : le contrôle territorial restant aux mains des *pullo* tandis que le pouvoir sur les hommes revenait aux *toorodo*, les plus nombreux en outre. C'est dans cette zone aussi que s'affirme la différenciation entre les deux sous-groupes de Peul :

— les *pullo-waalo* qui portent les noms des cuvettes de décrue qu'ils cultivent en saison sèche et qui polarisent une part importante de leurs activités (BARRAL, 1982 : 23).

— les *pullo-jeeri* qui sont nommés d'après le lieu où ils établissent leur campement d'hivernage, indiquent par là la prépondérance de leurs activités d'éleveur ; c'est la disponibilité des ressources en eau pour le bétail qui dicte le rythme de leurs déplacements saisonniers (SANTOIR, 1983 : 24).

Le Booseya (Matam, Tilogne), le Ngenaar (Matam, Oourossogui) et le Damga est (Matam, Kanel)

Deux phénomènes méritent d'être signalés : l'élargissement considérable de la vallée et les isohyètes plus favorables permettent à certains groupes de ne pas pratiquer la culture de décrue (LERICOLLAIS, 1975 : 126) et réduisent l'amplitude des transhumances d'où la réunification des deux sous-groupes peuls en un seul, les *pullo-waalo*, mais par contre, la diversification des groupements *toorodo* et *ceddo* en *waalo* et *jeeri* (LERICOLLAIS, 1975 : 126). L'absence de marigot parallèle au Sénégal concentre les villages de pêcheurs *cubballo* sur le fleuve où ils sont intégrés à des territoires le plus souvent dominés politiquement par les *toorodo*.

La catégorie des *ceddo*, la plus importante dans cette zone, est celle des *sefilie Kolyaafié*, descendants des membres de la suite guerrière de Koli et des souverains Deeniyankooſie qui les installaient auprès des gués — *juuwde* —, pour qu'ils en assurent la garde ; ils y forment de grosses communautés où ils sont dominants politiquement et démographiquement (WANE, 1969 : 41). Bien que l'on assiste à une domination politique *toorodo* sur les *cubballo* dans le lit mineur et sur les *ceddo* dans le *jeeri*, le dispositif spatial est certainement le plus complexe de la vallée : il s'agit d'une véritable mosaïque de dominations croisées, sans axe apparent comme dans la région de Podor. Chacun des quatre groupes statutaires, sauf celui des pêcheurs, domine un certain nombre de territoires sans qu'aucun n'ait la suprématie absolue.

La partie est du Damga (Matam, Sémmé)

Toorodo à l'ouest, *pullo* à l'est se partagent cette portion de la vallée qui est comme une zone de transition entre *Haalpular* et *Soninke* et rappelle la zone de transition occidentale entre *Wolof* et *Haalpular*.

Le pays Soninke (Ololdou)

Il n'existe pratiquement plus de cuvette de décrue ni corrélativement plus de défluent : de petits groupes épars de pêcheurs *somono* qui sont des étrangers

(Mali) sont installés sur le lit mineur tandis que la pêche dans les mares est pratiquée par les villageois soninké. Ceux-ci font surtout la culture pluviale sur les *foonde* et à l'intérieur des terres, les cultures de décrue étant réduites à celle des *falo*. Les communautés Peuls, étrangères aussi à la société soninke et installées dans le *jeeri*, assurent la garde des troupeaux des sédentaires. Avec cette zone, on retrouve une situation symétrique à celle du Delta où les *Wolof* sont prépondérants.

INTRODUCTION DE L'IRRIGATION

Choix du site et accès différentiel à la culture irriguée

Le fait que les sociétés nationales d'aménagement (SONADER en Mauritanie et SAED au Sénégal) aient choisi d'installer la presque totalité des aménagements de la première génération sur les *foonde* c'est-à-dire les bourrelets du lit mineur du fleuve et de ses principaux bras et affluents (Doué, Diamel, Balci) a créé une certaine inégalité dans les possibilités d'accès à la culture irriguée des différentes catégories de population. Cette décision des sociétés d'aménagement n'a pas pour objectif de favoriser ou défavoriser telle ou telle de ces catégories : elle a été prise essentiellement pour une raison technique qui s'est trouvée en quelque sorte confortée par une raison sociologique. En effet les terres de *foonde* qui dominent le lit mineur sont situées le long même du fleuve, ce qui rend l'accès et le transport de l'eau d'irrigation plus facile et moins coûteux à réaliser (BOUTILLIER, 1980 : 5).

Par opposition, les cuvettes de *waalo* bien que, généralement beaucoup plus favorables pédologiquement que les *foonde* à la culture du riz sont beaucoup plus difficiles et coûteuses à aménager : obligation d'endigement, transport de l'eau sur de plus longues distances. Mais un avantage supplémentaire à aménager les terres de *foonde* réside dans le système foncier : dans la mesure en effet, où les règles d'attribution et d'appropriation des terres de *waalo* sont beaucoup plus contraignantes, en raison de leur plus grande rareté et valeur économique, que celles concernant les terres de *foonde*, l'aménagement de ces dernières impliquant leur partage et leur attribution selon des normes et des modalités sans rapport avec les systèmes traditionnels de tenure s'est réalisé sans que se posent les insurmontables et inextricables problèmes fonciers qui accompagneront et ont effectivement accompagné (exemple de l'O.A.V. et du Gorgol) les aménagements des cuvettes de *waalo* (Seck, 1981).

L'aménagement des terres de *foonde* a tout naturellement favorisé les populations dont les villages étaient situés immédiatement auprès du lit mineur du fleuve, propriétaires de ces terres. Parmi ceux-ci on retrouve en premier lieu les villages occupés principalement par les deux groupes statutaires qui dans l'écosystème traditionnel sont localisés sur le fleuve : ce sont les pêcheurs *cubballo*, dont les villages sont répartis comme les grains d'un chapelet tout le long de la vallée en amont de la région de Podor, et les guerriers *ceddo* que les souverains Deeniyankooſie ont fixé aux XVII^e et XVIII^e siècles au bord du fleuve en tant que gardiens des gués surtout dans la zone IV (fig. 2) dans la défense contre les incursions des Maures.

Effectivement, dans la première phase de développement de la culture irriguée 1975-1985, ce sont les villages à prédominance de pêcheurs et de guerriers qui se sont vu installer le plus rapidement et en plus grand nombre les périmètres irrigués, sans que cette « priorité de fait » ait empêché les sociétés d'aménagement de répondre à la demande de nombreux autres villages installés aussi auprès du

fleuve et dont les populations appartenaient à d'autres groupes statutaires en particulier *toorodo* et *pullo*. De cette priorité et de l'abondance des terres de *foonde* appropriées par les villages pêcheurs et guerriers, il ressort que c'est parmi eux que l'on retrouve les superficies aménagées relativement les plus étendues. Le tableau suivant (tabl. I) permet de préciser ces phénomènes (8) : par exemple, dans la sous-région de Podor-Kaskas (zone III, fig. 2), le groupe statutaire des pêcheurs *cuballo* est nettement avantagé par rapport aux autres principaux groupes statutaires (*toorodo*, *pullo*, *ceddo*) puisque ne représentant que 17 % de la population totale, ils cultivent 34 % des terres récemment aménagées en périmètres irrigués.

TABLEAU I

SOUS-REGIONS	GROUPES STATUTAIRES	Toorodo		Pullo		Ceddo		Cubballo	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
LAAW (PODOR)	population (H/F)	17.825	38	5.727	12	2.071	4	7.610	17
KASKAS (SALDE)	superficie aménagée (ha)	842	43	260	13	50	3	657	34
DAHGA (NATAH KANEL SEMME)	population (H/F)	15.616	25	6.542	10	8.919	14	4.943	8
	superficie aménagée (ha)	368	27	23	2	430	31	341	25

LERICOLLAIS et DIALLO, à paraître; SCHMITZ, 1986(a); OMVS, 1985; SAED, 1985 (8).

Autre exemple, plus en amont dans la sous-région du Damga (Matam-Kanel-Sémé) (zone IV et V, fig. 2) : là ce sont les deux groupes statutaires *cubballo* et *ceddo* qui sont nettement avantagés. Les guerriers *ceddo* qui sont 14 % de la population totale cultivent 31 % de l'ensemble des aménagements irrigués tandis que les pêcheurs *cubballo* qui sont seulement 8 % cultivent 25 % de l'ensemble des aménagements irrigués. En revanche, les cultivateurs éleveurs *pullo* qui représentent 10 % de la population sont assez nettement défavorisés, ne cultivant que 2 % des aménagements (voir tabl. I).

Enfin, le développement de la culture irriguée dans la moyenne vallée du Sénégal s'est réalisé en laissant de côté des groupements entiers de population qui soit pour des raisons écologiques et géographiques, soit pour des raisons plus proprement sociologiques, n'ont pu participer à la première phase d'aménagement 1975-1985 et risquent pour les mêmes raisons d'être encore marginalisés pour la seconde phase.

Dans la première partie, les différentes versions d'un même type d'éco-système ont pu être décrites comme une association de la double culture *waalo-jeeri* à des formes d'élevages sédentaires-transhumants; d'aval en amont c'est-à-dire d'ouest en est, au fur et à mesure du passage des isohyètes, ce rôle de la culture de *waalo* tend à diminuer, tandis que celui du *jeeri* — culture sous pluie — augmente, l'optimisation de l'association *waalo-jeeri* se faisant à peu près à la longitude de Matam-Thilogne. Ce fait a permis qu'à l'est de cette ligne, pour des raisons essentiellement historiques, le peuplement de la vallée se réalise non seulement sur le lit mineur du fleuve où se retrouvent notamment les communautés villageoises *cubballo*, mais aussi sur les collines dominant le lit majeur du fleuve. C'est ainsi qu'on retrouve un certain nombre de communautés villageoises aussi bien composées de *toorodo* que de *pullo* implantées sur ces terres hautes à des distances relativement importantes 5 à 10 km du lit mineur

dans les zones IV et V : par exemple dans le Damga — à Matam Kanel — du village de Diam-Veli à celui de Ndendori, — à Matam de Semme — de Semme à Bokeladyi : dans le Booseya — à Matam Thilogne — de Asnde Balla à Aniam Barga. Ces villages qui ne possèdent pratiquement pas de terres de *foonde* le long du lit mineur, bien qu'ils soient situés dans les zones les plus peuplées de la vallée où l'association des cultures de *waalo* et de *jeeri* est optimisée, ont été pratiquement ignorés par les premières phases d'aménagement de périmètres irrigués.

De même mais cette fois au niveau de véritables ensembles ethniques, il faut examiner le cas des Peuls et des Maures noirs généralement d'origine servile, les Haratines.

Une équivoque existe dans la mesure, où dans les vallées et sur leurs abords, se rencontrent deux sortes de Peuls. Il y a ceux qui, en majorité sédentaires, habitent de gros villages et dont le système de production s'appuie à la fois sur l'élevage et l'agriculture. L'histoire permet de suivre l'installation des groupe Sayboobe dans la région de Podor et Deeniyankeoufe ou Yaalallie dans celle de Matam et l'appropriation par eux de vastes superficies de terres de *waalo*. On parle ici d'une seconde catégorie, celle des « *pullo waalo* » habitant des campements plutôt que des villages, dont le système de production repose principalement sur l'élevage et dont le mode de vie est saisonnièrement transhumant. Ainsi, en dehors des grands périmètres du Delta et de l'aval de la moyenne vallée (Dagana, Nianga) ce sont ces Peuls qui semblent avoir été écartés des premières phases d'implantation de périmètres irrigués. La principale raison en est la morphologie de leur habitat. Le module d'aménagement irrigué en périmètre villageois préconisé par les sociétés nationales d'aménagement dans la moyenne vallée étant de 25 hectares, soit 100 exploitants exploitant 25 ares, il est exceptionnel que ces groupements puissent remplir cette condition. Aussi ne rencontre-t-on aujourd'hui que très peu de périmètres où les Peuls sont en majorité d'autant que leurs intérêts d'éleveurs et notamment le calendrier des transhumances sont le plus souvent en contradiction avec les exigences de la riziculture irriguée (SANTOIR, 1983 : 155).

D'ailleurs l'insertion des Peuls peut se poser en termes beaucoup plus généraux qui sont ceux de l'association de l'élevage et de l'agriculture dans les nouveaux systèmes de production (fumure, traction bovine). Ce problème semble avoir été ignoré des responsables du développement de la vallée, les éleveurs étant actuellement plus pénalisés dans leurs pratiques : ainsi il existe des exemples de terrains de parcours et d'accès à la berge (*tufnde*) pour les troupeaux barrés par les nouveaux aménagements. En plus de conflits nombreux que ces problèmes suscitent, il faut citer le cas de communautés peules réagissant avec violence et sous intervention politique : exemple de la communauté peule de Madina Lambouguel ayant exigé sa participation et l'appropriation d'un casier sur le nouveau périmètre de Ndombo Thiago (OMVS, 1985 : 106-114; BLOCH, 1985 : 35).

De même que pour les Peuls, mais peut-être davantage, les Maures cultivateurs n'occupent pas actuellement la place correspondant à leur effectif de population dans le développement de la culture irriguée. Parmi les facteurs qui expliquent cette situation défavorable, il faut mentionner en premier lieu l'origine sociale et son évolution depuis un siècle. Depuis leur condition servile ou semi-servile jusqu'à leur émancipation actuelle, des ambiguïtés ont longtemps subsisté et subsistent parfois encore dans leurs rapports avec la terre : le droit certain qu'ils ont de cultiver des superficies étendues de *waalo* dans le Chamama mauritanien et jusqu'en amont de Kaédi coïncide-t-il, oui ou non, avec le droit éminent sur la terre que peuvent ou pouvaient détenir les groupements tribaux auxquels ils se rattachent? En fait, selon certains auteurs comme CHERUY (1911) et VIDAL (1925), il semble que ces droits de culture aient été subordonnés au paiement de taxes et impôts aux chefs de terre Haalpulaar détenteurs véritables des droits éminents sur la plupart des terres de *waalo* de la rive droite du fleuve et

donc des emplacements des nouveaux aménagements. En second lieu, leur type d'habitat en campement regroupant un petit nombre de tentes implique un mode de vie semi-nomade — leur extra-territorialité politique —, les place, au sens propre du terme, à la « marge » des villages sédentaires qui sont les partenaires de la SAED (Sénégal) et de la SONADER (Mauritanie). Or comme ce sont ces derniers qui ont été à la base des implantations des nouveaux périmètres irrigués, assez exceptionnels ont été ceux qui ont intégré quelques-uns de ces cultivateurs Haratines, en dehors de la région de Rosso et du lac Rkiz où ils sont largement majoritaires.

Modalités de répartition des parcelles irriguées

Mais il existe aussi d'autres catégories sociales non au niveau des groupes statutaires mais à l'intérieur de certains de ceux-ci, qui semblent avoir bénéficié davantage que la moyenne des habitants de la vallée de l'implantation de ces nouveaux aménagements et de la technologie qui leur est liée : paradoxalement, il en est ainsi de toute la catégorie des captifs et émancipés qui, en particulier du point de vue des droits fonciers sur les terres de *waalo* étaient extrêmement défavorisés. L'effondrement depuis les années 1950 des systèmes de production, s'est encore accéléré au cours de la dernière décennie par les séries d'années de sécheresse qui ont réduit à des quantités extrêmement faibles la production de *waalo* comme celle du *jeeri* et décimé les troupeaux. La principale réponse à cette conjoncture a été la migration de la population masculine active mais avec des modalités différenciées selon des facteurs tels que zones de villages d'origine et position dans la hiérarchie sociale.

Différentes caractéristiques de la migration, proportion de la population adulte active concernée, lieu de la migration, rythme et durée de la migration, proportions d'épouses accompagnant les migrants permettent de faire une succincte typologie des migrations : chaque type de migration engendre un certain niveau de revenus et donc influence le système de production et de consommation des villages d'origine. Ce sont évidemment les migrations vers les lieux les plus lointains, France surtout mais aussi Gabon, Côte d'Ivoire qui rapportent les revenus les plus élevés, sans pourtant entraîner la disparition des groupes domestiques auxquels appartiennent les migrants, puisque femmes et enfants, dans une très forte proportion, ne les accompagnent pas et restent au village. Par contre, les migrations de longue durée vers les centres urbains du Sénégal et de la Mauritanie se font généralement par unités familiales entières, épouses et enfants rejoignent le migrant lorsque son installation (emploi, logement) est suffisante pour les faire venir : les unités familiales sont alors considérées comme ne faisant plus partie de la communauté, en dehors des liens qui se maintiennent (envois d'argent, visites, etc.). Enfin, les migrations à durée limitée, rarement aujourd'hui saisonnières, mais pouvant se prolonger de 1 à 4 ans, à plusieurs reprises au cours d'une vie d'homme, se font sans que la famille suive ou rejoigne le migrant dont l'emploi est souvent, dans de tels cas, précaire et mal rémunéré : l'unité familiale demeure au village, le migrant y retrouve sa place intacte à son retour et y a-t-il des opportunités d'activités rémunératrices qui se créent au village comme l'agriculture sur périmètre irrigué que ce type de migrant se retrouve au premier rang pour demander d'y participer (OMVS, 1980).

C'est dans le contexte de la migration vers les villes du Sénégal et de la Mauritanie que les libres nobles avaient l'habitude de faire travailler leurs terres de *waalo* directement par leurs captifs et en métayage (*rehmeccen*) par les descendants de leurs captifs ; scolarisés dans une assez forte proportion et bénéficiant de réseaux d'assistance et de solidarité constitués depuis deux ou trois générations par des membres de leurs familles déjà installés à Dakar, Saint-Louis et dans les principaux centres urbains du Sénégal, ils ont été nombreux à choisir

de partir en migration permanente impliquant des emplois à un certain niveau (salariés, cadres, fonctionnaires, etc.) qui leur permettaient de faire venir femmes et enfants et entraînaient une installation urbaine définitive ou quasi définitive (deuxième type).

D'une manière générale, il semble que l'engagement dans les processus migratoires des membres des catégories hiérarchiquement inférieures — captifs et descendants de captifs, groupes statutaires dépendants — se soit réalisé selon les modalités assez différentes. N'ayant pu bénéficier des mêmes avantages que les membres des groupements socialement mieux placés, ils n'ont pu s'infiltrer dans les processus migratoires qu'à des conditions très défavorables : travaux faiblement rémunérés, emplois précaires tels que tisserands, porteurs d'eau, dockers. Dans de nombreux cas, ces migrations s'accomplissaient en célibataires et n'étaient que saisonnières ou à durée limitée, le retour dans leur village d'origine se faisait soit au début de saison sèche pour les cultures de *waalo* soit au début de la saison des pluies pour les cultures de *jeeri* (troisième type). Mais comme ils demeuraient insérés, bien qu'à temps partiel, dans ce qui restait du système de production villageoise, lorsque les nouveaux aménagements irrigués ont été réalisés, ils ont été les premiers à y participer. Cette participation s'est révélée, par bien des côtés, une innovation remarquable sur un plan sociologique : dans la mesure en effet où les sociétés nationales d'aménagement ont préconisé dès règles d'attribution des parcelles très égalitaires, les membres des familles généralement dépourvues de droits d'appropriation dans le système traditionnel (captifs, descendants de captifs, artisans, laudateurs, etc.) se sont vus attribuer des parcelles de même superficie que les membres des familles nantis de pouvoirs traditionnels (chefs de territoire, chefs de villages, Imams). Comme la présence permanente au village était une condition nécessaire de l'attribution de parcelles dans le périmètre irrigué, ce principe d'attribution « démocratique » des parcelles aboutit à ce que dans certains périmètres, les membres des catégories socialement défavorisées soient en majorité, ce qui compte tenu du contexte sociologique et historique de la vallée avait des aspects presque « révolutionnaires », comme le montre l'exemple du village de Meri (Podor Kaskas). Dans le tableau II, on a comparé le nombre de parcelles cultivées par leurs détenteurs, ou donné en métayage à mi-fruit à un autre agriculteur, ventilées par groupes statutaires à la fois en culture de *waalo* dans la cuvette d'Alañ et dans le périmètre irrigué villageois de Meri.

Ce sont les esclaves et affranchis qui fournissent le plus grand nombre de métayers dans la cuvette de Alañ puisqu'ils ne possèdent que 5 champs, alors qu'ils détiennent 30 % des parcelles du PIV (tabl. II). Bien qu'ils cultivent encore 13 parcelles de riz en métayage, le chiffre précédent représente une véritable inversion de leur situation foncière dans le *waalo*. Enfin les artisans et laudateurs, complètement exclus du *waalo*, possèdent 10 % des champs du PIV. Là aussi le PIV représente un lieu d'émancipation par rapport aux inégalités qui découlaient des particularités de l'agriculture de décrue dans les cuvettes inondées. Notons que J. Y. WEIGEL fait la même constatation en pays soninké (WEIGEL, 1982 : 118).

L'introduction de la culture irriguée a entraîné avec elle diverses conséquences dont certaines peuvent être très importantes notamment sur l'évolution de l'organisation sociale des populations de la vallée. C'est ainsi que, comme il a été mentionné dans un paragraphe précédent, l'attribution des parcelles dans les périmètres irrigués s'est faite — à quelques exceptions près — selon un principe strictement égalitaire : un exploitant = une parcelle, les parcelles étant de superficie égale. Les membres des différentes catégories sociales qui, selon le système social traditionnel, étaient insérés dans une hiérarchie très structurée, se sont ainsi retrouvés pour cultiver les périmètres irrigués, côte à côte sur un pied d'égalité, avec les mêmes droits et les mêmes obligations ; phénomène nouveau dans le contexte historico-culturel du Fleuve. Dans ce dernier, un rang social

TABLEAU II

GROUPES STATUTAIRES D'APPARTENANCE DES CULTIVATEURS	NOMBRE DE PARCELLES CULTIVEES PAR							
	LA CUVETTE D'ALAN				LE P.I.V. DE MERI (1979)			
	Détenteur		Hétayer		Détenteur		Hétayer	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Pullo	82	49	14	17	35	49	-	-
Tooroodo	75	45	5	6	7	10	-	-
Ceddo	6	3	1	1	-	-	-	-
Cubballo	-	-	18	21	1	1	-	-
Artisans/Laudateurs	-	-	-	-	7	10	-	-
Esclaves/Affranchis	5	3	46	55	21	30	13	-
TOTAL	168		84		71		13	

Extrait de SCHMITZ, 1980 : 29.

élevé implique l'appartenance à un groupe statutaire et à tel groupement familial se traduisant, non seulement par l'appropriation de droits sur les terres mais aussi par l'existence de liens avec des familles de dépendants (captifs, affranchis, clients) ayant des obligations de travail et/ou de dons : travail agricole, ramassage du bois, fabrication d'objets artisanaux, etc. Évidemment, le contraste avec les conditions actuelles d'exploitation sur le périmètre irrigué est frappant : le revenu qui en est attendu est uniquement fonction du travail qui y est incorporé et même si des formes d'entraide peuvent révéler, par des exemples de non réciprocité, quelques vestiges de l'ordre ancien, c'est le travail de l'exploitant et de son propre groupement familial qui est prépondérant (FIELOUX, 1980).

Comme en corollaire avec ces tendances vers un nivellement des statuts économiques, on peut se demander si l'on assiste à l'émergence de nouvelles structures et de nouveaux rôles. La gestion des périmètres qui implique l'élection de bureaux et présidents, la nomination de gestionnaires, comptables, ayguadiers, etc., peut faire apparaître de nouveaux « leaders » au niveau du village ou d'un groupe de villages. Dans certains cas, le président du groupement de villages est choisi par ses co-villageois sur ses qualités propres (autorité, dynamisme, honnêteté, ...) mais dans d'autres, et il semble que ce soit les plus nombreux, il appartient à l'une des familles des leaders traditionnels (chef de village, chef de territoire, iman, ...). En résumé sur le plan politique, l'ancien pouvoir qui était lié dans le système traditionnel à la culture de décrue est réactualisé au sein de structures modernes de production. Lorsque de fortes personnalités ont créé de nouvelles structures associatives et ainsi cherché à jouer un rôle de promoteur dans le développement économique de leur sous-région : foyer de jeunes à Ronk, Fédération des paysans soninké, etc., il faut bien constater que ces exemples se situent non dans la moyenne vallée mais, soit en aval, pays wolof, soit en amont, dans la zone soninké.

CONCLUSION

Le bassin du fleuve Sénégal traverse aujourd'hui une période transitoire : depuis ses premiers essais, il y a douze ans, l'agriculture irriguée s'est développée à une vitesse très rapide mais encore insuffisante, d'une part pour atteindre les rythmes d'aménagement en rapport avec l'importance des investissements consentis par les États et les bailleurs de fonds, d'autre part pour toucher l'ensemble des populations de la vallée : les aménagements ne passeront d'ailleurs véritablement le seuil de rentabilité que vers 1990, après la mise en eau du barrage de Manantali et les possibilités qu'elle apporte de passer à la double ou triple culture annuelle sur l'ensemble des superficies aménagées.

L'époque actuelle connaît donc la coexistence de l'agriculture irriguée à relativement modeste échelle et de l'ancien système de production basé sur les cultures de *waalo* dont les superficies se sont trouvées fortement réduites par les séries d'années de sécheresse. A cette coexistence provisoire correspond un certain « flou juridique » entourant les nouveaux aménagements, notamment en ce qui concerne les statuts fonciers de la parcelle et des aménagements, flou que la nouvelle législation ne semble pas vraiment réussir à dissiper du côté sénégalais. Cette dernière est composée de la loi de 1964 sur le Domaine National et de la loi de 1972 consacrant la création et l'organisation des Communautés Rurales. Promulguée dans un contexte politique, aujourd'hui désuet, qu'était le « socialisme africain », la loi sur le Domaine National en déclarant catégoriquement que l'État est seul propriétaire de la terre, choisit d'ignorer toutes les formes traditionnelles d'appropriation tandis que la loi de 1972 confie au Conseil Rural, émanation des toutes nouvelles Communautés Rurales, la gestion de ces « zones de terroir », à charge pour eux de procéder à l'attribution et à la désattribution de l'ensemble des terres dont celles des aménagements irrigués (BOUTILLIER, 1986).

Mais, lorsqu'on sait que les deux principaux objectifs du schéma d'aménagement général de la vallée pour l'après 1990 sont en premier lieu, l'accès de toute la population à la culture irriguée, en second lieu, l'arrêt de la modulation des crues, c'est-à-dire la quasi-suppression des cultures de décrue, on mesure la gravité de la rupture que les systèmes de production vont connaître ; fin de la période de transition actuelle, basculement total des systèmes de production en faveur de l'agriculture irriguée.

De cette rupture, les conséquences vont certainement être multiples et profondes : lenteurs dans la mise en place et ambiguïtés du rôle des Communautés Rurales, perspectives d'une augmentation anarchique des demandes d'attribution de terres, multiplication des conflits fonciers au fur et à mesure des nouveaux aménagements de périmètres irrigués, dangers toujours latents d'accaparement des terres par une minorité d'anciens propriétaires et leaders traditionnels ou par des exploitants privés, extérieurs à la zone, tels sont quelques-uns des problèmes qui, rien que sur le plan foncier, témoignent aujourd'hui de la gravité de cette rupture.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAL (H.), 1982. — Le ferlo des forages : gestion ancienne actuelle de l'espace pastoral. ORSTOM, Dakar, 85 p. *multigr.*
- BECKER (C.), MARTIN (V.) et DIALLO (Y.), 1984. — Cartes historiques de la vallée du Sénégal. 24 p. *multigr.* XVII cartes, Kaolack Sénégal.

- BOUTILLIER (J.-L.), 1980. — «Irrigated Farming in the Senegal River Valley» in Purdue University, Department of agricultural economics, Workshop on Sahelian agriculture. May 1980, 15 p. *multigr.*
- BOUTILLIER (J.-L.), 1986. — Pour une problématique foncière de l'après barrage. PNUD, 55 p. *multigr.*
- BOUTILLIER (J.-L.), CANTRELLE (P.), CAUSSE (J.), LAURENT (C.) et NDOYE (T.), 1962. — La moyenne vallée du Sénégal. Étude socio-économique. Paris, P.U.F., 369 p.
- DELAUNAY (D.), 1984. — De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes dans la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal. ORSTOM Paris, 217 p. («Travaux et documents de l'ORSTOM» n° 174).
- DIALLO (T.), 1972. — Les institutions politiques du Fouta Dyaloo au XIX^e siècle (Fii laamu alsilaamaaku Fuuta Jaloo). *Initiations et études africaines*, n° XXVIII. IFAN, Dakar 276 p.
- DIOP (A. B.), 1981. — La société Wolof. Tradition et changement. Les systèmes d'inégalités et de domination. Karthala, Paris 1981, 358 p.
- DRIJVER (C. A.) et MARCHAND (M.), 1985. — Maîtriser les inondations. Les aspects d'environnement et de développement des plaines d'inondations africaines. Leiden, 96 p. Annexes A, B, C, D, F, G, *multigr.* 96 p.
- DURKHEIM (E.), 1930-1978. — De la division du travail social. Paris, P.U.F., 416 p. («Bibliothèque de philosophie contemporaine»).
- FIELOUX (M.), 1980. — Étude socio-économique d'un village Toucouleur : Mbow, de la région du Damga, Moyenne Vallée du Sénégal, Purdue University, 80 p. *multigr.*
- GALLAIS (J.), 1967. — Le Delta Intérieur du Niger. Étude de Géographie Régionale. IFAN, Dakar, *Mémoires de l'I.F.A.N.*, n° 78, 2T, 621 p.
- GUILLARD (J.), 1965. — Golonpoui, Nord Cameroun, Paris-La Haye, Mouton, 498 p. («Le monde d'Outre-Mer, passé et présent», 2^e série : «Documents», VII).
- KANE (A. S.), 1935. — Du régime des terres chez les populations du Fouta Sénégalais. Paris, Larose, *Bull. C.E.H.S.A.O.F.*, XVIII, 4 : 449-461.
- KANE (O.), 1973. — Les unités territoriales du Fouta Toro. *Bulletin de l'IFAN*, sér. B, n° 3 : 614-631.
- LABOURET (H.), 1955. — La langue des Peuls ou Foulbé, lexique français-peul. IFAN, Dakar, *Mémoires de l'I.F.A.N.*, n° 41.
- LERICOLLAIS (A.), 1975. — Peuplement dans la Vallée du Sénégal. *Cahier ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, XII, 2 : 123-137.
- LERICOLLAIS (A.) et DIALLO (Y.), 1980. — Peuplement et culture de saison sèche dans la Vallée du Sénégal. Introduction et 7 notices accompagnant 7 cartes au 1/10 000 *Notice explicative*, n° 81, ORSTOM/OMVS, Paris.
- LERICOLLAIS (A.) et DIALLO (Y.), à paraître. — Groupes sociaux traditionnels de la Moyenne Vallée du Sénégal, ORSTOM, Paris, 181 p. et 69 p. *multigr.*
- LERICOLLAIS (A.) et SCHMITZ (J.), 1984. — «La Calebasse et la houe. Techniques et outils des cultures de décrues dans la vallée du Sénégal», in : *Cah. ORSTOM, série Sci. Hum.*, vol. XX, n° 3-4 : 427-452.
- MBOW (A. M.), 1954. — Enquête préliminaire sur le village de Gaya, canton de Galodjina, subdivision de Dagana, cercle du Bas-Sénégal, Saint-Louis, Service éducation de base, 1954, 60 p. *multigr.*
- MEILLASSOUX (C.), 1975. — Femmes, greniers et capitaux. Maspero, Paris, 254 p.
- OMVS, 1980. — Étude socio-économique du Bassin du Sénégal, Dakar, Haut Commissariat, 4 vol. *multigr.*

- OMVS, 1985. — Bassin du fleuve Sénégal : aspect fonciers et organisationnels dans le développement de la culture irriguée. Document de travail. Dakar, Haut Commissariat, 147 p. *multigr.*
- OMVS, 1985. — Périmètres irrigués aménagés en maîtrise de l'eau : carte de situation au 1/400 000 des aménagements du bassin et notice OMVS, CEPE, Saint-Louis, Sénégal, 11 p.
- PARK (T.), 1985. — «Mauritania : Senegal River Valley» in Land Tenure issues in River Basin Development in Sub Saharan Africa, P. BLOCH ed., Land Tenure Center, University of Wisconsin-Madison : 52-73.
- PÉLISSIER (P.) et SAUTTER (G.), 1970. — Bilan et perspective d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). *Études rurales*, n° 37-38-39, janvier-septembre 1970 : 7-46.
- REIZER (C.), 1974. — «Définition d'une politique de ressources halieutiques d'un écosystème aquatique complexe par l'étude de son environnement abiotique, biotique et anthropique : le fleuve Sénégal Moyen et Inférieur», Thèse de Doctorat en sciences de l'environnement, Fondation luxembourgeoise, Arlon 1974. T. 1 : 1-130, T. 2 : 131-226, T. 2' : 227-312, T. 3 : 313-449, T. 4 : 450-563.
- SAED, 1985. — Six cartes d'aménagements en rive gauche du fleuve Sénégal et de la Faleme, au 1/100 000 et 1/50 000, une carte situation d'ensemble au 1/500 000. SAED, DPA, Saint-Louis, Sénégal.
- SANTOIR (C.), 1983. — Raison pastorale et politique de développement : les Peuls sénégalais face aux aménagements. *Travaux et documents de l'ORSTOM*, n° 166, ORSTOM, Paris, 185 p.
- SCHMITZ (J.), 1980. — «Sedentary Fulbe of the Senegal Valley». Workshop on Sahelian Agriculture. Purdue University (U.S.A.), mai 1980, 31 p. *multigr.*
- SCHMITZ (J.), 1980. — «Le féminin devient masculin : politique matrimoniale des Haalpulaar». In : *Journal des africanistes*, 55 (1-2) : 105-125.
- SCHMITZ (J.), 1986 (a). — (Avec la collaboration de A. SOW et de S. FAGERBERG-DIALLO) Lignages, villages et territoires des Haalpulaar du Sénégal et de la Mauritanie, 196 p. *multigr.* et 5 cartes au 1/100 000, ORSTOM, Paris.
- SCHMITZ (J.), 1986 (b). — «L'État géomètre : Les Leydi des Peul du Fuuta Tooro (Sénégal) et du Maasina (Mali)». *Cahiers d'Études africaines*, 103 XXVI-3 : 349-394.
- SECK (S. M.), 1981. — Irrigation et aménagement de l'espace dans la Moyenne Vallée du Sénégal : participation paysanne et problèmes de développement. Thèse de troisième cycle. Saint-Étienne. 625 p. *multigr.*
- SIGAUT (F.), 1975. — L'agriculture et le feu : rôle et place du feu dans les techniques de préparation du champ de l'ancienne agriculture européenne, Paris, La Haye, Mouton, 320 p.
- SUNDSTROM (L.), 1972. — Ecology and Symbiosis : Niger Waterfolk, Almavist and Wiksell Informationindustri AB. Uppsala, Suède, 175 p.
- TOURRAND (J.-F.), JAMIN (J.-Y.) et LANDAIS (E.), 1985. — L'élevage dans les systèmes de production du Delta du fleuve Sénégal. Bilan des connaissances acquises. ISRA Saint-Louis (Sénégal), 77 p. *multigr.*
- TOURRAND (J.-F.), 1986. — «Les systèmes d'élevage du delta du fleuve Sénégal. Méthode d'analyse, typologie et éléments relatifs au fonctionnement de ces systèmes», Communication à l'atelier. Méthodes de la recherche sur les systèmes d'élevage en Afrique intertropicale, Mbour Sénégal, février 1986. 24 p. *multigr.*
- WANE (Y.), 1969. — Les Toucouleurs du Fouta Tooro (Sénégal). Stratification sociale et structure familiale. IFAN, Dakar, Sénégal, 250 p.

- WANE (M.), 1980. — Réflexions sur le droit de la terre Toucouleur. *In* : Bull., IFAN, t. 42 sér. B, n° 1 : 86-128.
- WEIGEL (J.-Y.), 1982. — Migration et production domestique des Soninké du Sénégal. *Travaux et documents de l'ORSTOM*, n° 146, Paris, 133 p.

Notes

- (1) Les mots en *pulaar* (peul) ont été transcrits suivant les normes officielles au Sénégal : pour simplifier ils sont au singulier sauf les noms propres et les noms communs suivis d'un nom propre au pluriel (ex. *ceddo* devient *sehhe* devant *wurankoolie*, au pluriel). Les noms de lieux ne sont pas transcrits et suivent en général l'orthographe simplifiée de A. LERICOLLAIS et Y. DIALLO (1980).
- (2) On rencontre le même phénomène et pour les mêmes raisons au Mali dans le delta intérieur du Niger, bien qu'il ne s'agisse plus de cuvettes de sorgho de décrue comme au Sénégal, mais de cuvettes de riz flottant : comme le dit J.-M. YUNG : « Une des caractéristiques principales en matière de processus rizicole de production consiste dans la 'dispersion foncière' des entreprises rizicoles mises en œuvre par les villages (...). Par dispersion foncière on désigne la pratique villageoise d'engager des cultures de riz sur plusieurs terrains 'en combinant' la riziculture d'une part dans les plaines profondes, d'autre part dans des plaines peu profondes », pour « faire face aux aléas de la crue » (SEDES, 1984 : 26).
- (3) Dans la plaine de Boghé, T. PARK met en rapport le fait que chaque lignage détient de la terre dans plusieurs *kolanjal* avec la préoccupation de pallier aux irrégularités de la crue (le « risk management ») (PARK, 1986 : 61).
- (4) Le même type de « terroir » se retrouve également chez les Toupouri du Nord Cameroun qui pratiquent également la culture de décrue (J. GUILLARD, 1965).
- (5) Le mot « *leydi* » est formé d'un radical « les » qui désigne « ce qui est bas » et d'un suffixe « ndi » de la classe nominale qui regroupe « la terre, le terrain, le pays » (LABOURET, 1955 : 35). Le terme « *leydi* » se caractérise par une grande « ambiguïté structurale » c'est-à-dire qu'il s'applique aussi bien à la terre au sens physique qu'au territoire politique de petite taille au Fuuta Tooro, de taille plus ample au Maasina (GALLAIS, 1967 : 1-119 et SCHMITZ, 1986 b). Enfin il peut désigner des États comprenant des provinces, composées elles-mêmes de territoires politiques, comme au Fuuta Jallon, en Guinée (Tierno DIALLO, 1972 : 203 et 251), au Liptako, au Burkina Faso (KINTZ, 1985 : 100), dans l'Adamawa, au Cameroun (FROELICH, 1954 : 5, 29), c'est-à-dire dans tous les États musulmans dirigés par une classe cléricale liée aux agro-pasteurs Peuls et où domine la langue de ces derniers.
- (6) Ce travail de zonage a été effectué en mettant en correspondance les chartes politiques des territoires que nous avons rassemblés sous la forme d'un corpus (SCHMITZ, 1986 a) avec les dénombrements des villages de la moyenne vallée, répartis en groupes sociaux traditionnels qu'ont effectués A. LERICOLLAIS et Y. DIALLO (voir LERICOLLAIS et DIALLO, à paraître).
- (7) Le nom *waalo* désigne ici l'appartenance au royaume du Waalo, et non la zone écologique de la moyenne vallée : les habitants du Delta se désignent eux-mêmes comme des « Waalo-Waalo ».
- (8) La répartition de la population par groupes statutaires a été effectuée à partir des recensements de A. LERICOLLAIS et Y. DIALLO (à paraître). Concernant les petits périmètres villageois (P.I.V.) nous leur avons attribué le groupe statutaire qui est majoritaire, en chiffres absolus, dans le village lié au périmètre. Nous avons situé les périmètres à l'intérieur des territoires que nous avons délimités (*in* : SCHMITZ, 1986) grâce aux cartes de localisation de la SAED (SAED, 1985). Enfin, la superficie aménagée (et non forcément cultivée) a été calculée à l'aide de la carte et notice des périmètres irrigués aménagés de l'OMVS (OMVS, 1985 : 2).

Tradition et conservatisme

Essai de lecture d'un terroir

Pays Alladian (Basse Côte-d'Ivoire)

Nous avons mené de la fin 1965 au printemps 1967 une enquête en Basse Côte-d'Ivoire qui a porté principalement sur le pays Alladian. Les Alladian constituent une population d'un peu plus de 10 000 habitants, qui occupe le cordon littoral sablonneux, situé entre mer et lagune, immédiatement à l'ouest d'Abidjan (cf. Fig. 54). Pêcheurs de

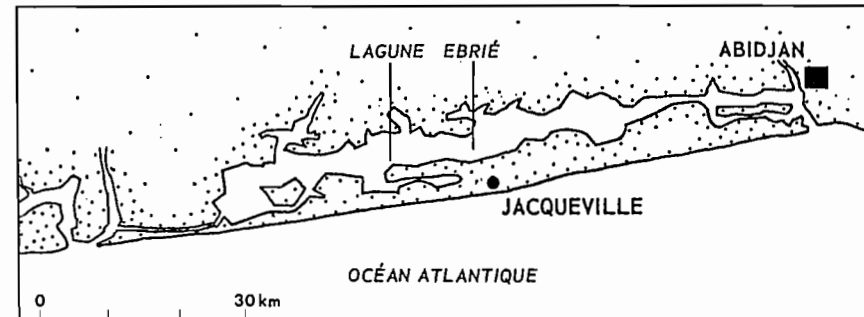


FIG. 54. — Situation de Jacquerville.

haute mer et commerçants avisés, les Alladian ont dès le xvii^e siècle servi d'intermédiaires entre les Européens et les populations vivant au nord de la lagune Ébrié ; la scolarisation précoce du littoral, à la fin du xix^e siècle, fait qu'un nombre relativement important d'Alladian ont eu et ont encore accès à des fonctions administratives ou politiques importantes. Notre enquête, se voulant ethno-sociologique, était plus particulièrement consacrée à l'étude du changement social et culturel. On peut donc se demander quel rôle exact était attribué, dans ces perspectives, à l'examen d'un terroir villageois : c'est la réponse à cette question que nous voudrions proposer dans les lignes qui suivent.

LA « LECTURE » DU TERROIR

Pour l'ethnologue soucieux de déchiffrer la structure sociale de la société qu'il étudie, les problèmes de lecture sont les plus scabreux. La « lecture », c'est en effet, de toutes les tentations de l'ethnologue, celle qui l'invite aux solutions les plus faciles et les plus illusives. Faute de connaître les genèses et par incapacité de poser les rapports, il est tenté de déplacer les problèmes, évitant ainsi de les résoudre. D'une manière générale cette tentation s'exprime dans le souci de retrouver à certains « niveaux » de la société le reflet ou l'expression d'un autre niveau de cette même société, par exemple dans le système des croyances religieuses une expression de l'organisation sociale. Il ne s'agit au fond que de retrouver ailleurs ce que l'on savait déjà. Le relevé et l'examen du terroir villageois comportent ces dangers : idéalement, le terroir peut constituer la projection dans l'espace de l'organisation sociale ; il ne se réduit naturellement pas à cet aspect mais c'est sous cet aspect précisément qu'il peut séduire l'ethnologue, plus avide, en l'occurrence, de confirmation que de découverte. L'étude des plans de village, quand elle est possible, exerce la même séduction et comprend les mêmes dangers. Nous y insistons ici, car la remarquable organisation des villages alladian — divisés en quartiers et en cours —, le partage strict du cordon littoral en forêts appartenant à des lignages déterminés composaient un jeu de miroirs assez fascinant pour que l'observateur fût tenté de ne rechercher sous la diversité des formes que l'identité de la structure. Ajoutons que la mémoire généalogique parfois défaillante, l'érosion des souvenirs concernant l'histoire des villages et du peuplement invitaient à se reporter sur un terrain ferme où l'organisation sociale s'était inscrite manifestement et concrètement : de ce point de vue, l'étude d'un terroir pouvait constituer un moyen d'information plus sûr qu'un autre. Enfin, il n'était pas sans intérêt de voir le remarquable découpage du littoral manifester la prépondérance du système lignager dans la formation sociale alladian.

Pour l'ensemble, néanmoins, à ne rester qu'à cette phase de repérage nous risquions de répéter à propos de l'organisation de l'espace ce que nous savions de l'organisation sociale — ce qui, puisque celle-ci et non celle-là était l'objet de notre étude, n'était qu'une manière de tourner en rond. Un tel parcours ne justifiait pas par exemple que l'on s'attardât aux détails de la répartition des parcelles à l'intérieur de chaque forêt de lignage. Mais, en cours d'étude — car bien entendu le relevé et l'examen du terroir furent accomplis parallèlement à l'ensemble de l'enquête — il apparut que sur certains points l'examen du terroir, outre les illustrations qu'il apportait à ce que nous apprenions par ailleurs des règles d'héritage, de cession des biens, des modes d'exploitation de la terre, révélait des distorsions par rapport aux règles établies, des aménagements de ces règles et surtout permettait de mesurer l'import-

tance et d'apprécier la signification des uns et des autres. L'une des difficultés de l'enquête ethnologique chez les Alladian résidait en effet dans leur particulière aptitude à remodeler la tradition au gré de la conjoncture historique. C'est ainsi que par le biais des mariages avec des étrangères dotées d'ethnies patrilineaires (Dida surtout) ou des captives, les grands matrilineages alladian ont substitué, dans le courant du siècle dernier, à une organisation dysharmonique fondée sur la patrilocalité et la matrilinearité d'une part, sur l'âge d'autre part, une organisation tendant à harmoniser résidence et descendance — les enfants d'une étrangère appartenant au lignage du doteur ou de l'acheteur : leur père ou le père de leur père — et fondée sur la naissance et la distinction entre lignées de statut inégal. Le même langage s'applique aux deux types d'organisation (lesquels coexistent bien souvent) et rend difficile, sinon vaine, la tentative de l'ethnologue de distinguer entre les données plus ou moins « traditionnelles » que lui offre la société actuelle.

Aujourd'hui, pour prendre un autre exemple, les Alladian parlent d'héritage traditionnel ou non à propos de la transmission des plantations industrielles qui occupent progressivement la totalité du littoral ; mais ce type d'héritage, vu la nature des biens qu'il concerne et des obligations qu'il entraîne, est de toute façon radicalement nouveau ; d'entrée il a posé de sérieux problèmes aux tenants de la tradition d'après laquelle l'héritage se transmet, en ligne maternelle, aux fils de la tante maternelle (frères classificatoires), aux frères, puis aux neveux utérins. Le fils travaillait traditionnellement pour son père jusqu'à un âge avancé — ce travail, pour l'essentiel la pêche¹, pouvant passer pour la contrepartie des avantages consentis au fils par le père : éducation technique et morale, autorisation de construire une pirogue, une case, de faire un champ de manioc et de se marier — ; c'est du côté de son matrilineage que le fils pouvait en revanche espérer trouver à terme, avec la consécration de son statut d'aîné, une compensation aux services rendus lors de sa jeunesse : éventuellement l'accès au commandement d'une cour et l'administration du trésor de lignage et, en tout cas, s'il vivait assez vieux, l'héritage d'un aîné, oncle ou frère. Ce système était, au moins en théorie, équilibré dans la mesure où tout individu dépendait à la fois de son père et de son matrilineage, et où les services qu'il rendait à celui-là dans la première partie de sa vie n'étaient la source d'aucune accumulation susceptible de changer les rapports de fortune entre lignages. Avec les plantations de cocotiers la situation est bien différente : l'entretien des cocoteraies demande plus de travail pendant les premières années ; un cocotier commence à produire au bout de 7 ans ; il est adulte à 15 ans. Le produit de la récolte n'est pas comme celui de la pêche l'objet d'une redistribution

1. L'unité de production traditionnelle n'était pas essentiellement agricole. Le fils pêchait pour le père, à charge pour celui-ci de redistribuer cette pêche selon des normes précises. La femme, après défrichage d'un champ par son mari, cultivait le manioc.

dont bénéficient de droit différents membres de la parenté ; sous forme monétaire, il revient intégralement au propriétaire des cocotiers. Dans ces conditions, le fils risque d'avoir travaillé à la fortune de son cousin croisé patrilatéral, cependant que ses espoirs d'héritage peuvent être ruinés, entre autres raisons, par la nonchalance du (ou des) fils de son oncle maternel. La situation se complique encore quand on pense aux faits mentionnés plus haut : les activités commerciales anciennes des Alladian, source d'une différenciation entre lignages plus ou moins riches, leur politique matrimoniale, source d'une différenciation entre lignées mais aussi d'une confusion qui peut faire du fils un héritier « légitime » de son père.

La simple enquête ethnologique est souvent impuissante, dans ces conditions, à apprécier les écarts qu'elle rencontre entre la règle proclamée et les apparentes aberrations de son application. Plus exactement, elle serait volontiers tentée, et souvent à tort, de faire de tout manquement à la règle un fait nouveau, et de la différence entre la règle et son application la mesure de la nouveauté, le signe et l'impact de l'histoire récente. Or l'application des règles de dévolution traditionnelles à la transmission des plantations de cultures industrielles était déjà par elle-même un fait de nouveauté ; la transmission des biens d'un père à son fils, à l'inverse, était une possibilité ancienne, du fait des alliances matrimoniales avec les peuples voisins ; la distinction entre lignages riches et pauvres, elle aussi, était ancienne, malgré l'égalitarisme apparent de la vie publique. Le terroir, parce que mesurable et surtout, en bien des cas, daté, constitue à cet égard un élément de clarification important : les plantations de cocotiers sont récentes ; les plantations de café, disparues à Jacquerville et en voie de disparition ailleurs, ont une date de naissance et parfois de décès ; la taille des plantations bien entretenues est en rapport direct avec le nombre des manœuvres qui y sont employés et la fortune des exploitants — elle-même fonction soit de la fortune traditionnelle du lignage, soit de la réussite en ville de certains de ses membres, ou des deux — ; il est possible sur l'examen du terroir de mesurer l'importance, encore relative, et de dater approximativement l'apparition des cessions de type « nouveau » : au fils ou au gendre lors même qu'ils n'appartiennent pas au lignage du « donateur ». La partie marécageuse du terroir, le *poto-poto*, est très anciennement divisée entre les lignages les plus anciens du village, et tous les lignages du village, à beaucoup près, n'y sont pas représentés. Elle est, sous cet aspect, l'équivalent de la lagune pour les Ébrié et les Avikam, partagée, pour ce qui concerne la pêche en pêcherie, entre les lignages fondateurs des villages. Si cette partie de la forêt a été anciennement appropriée, c'est qu'elle fournissait en grande quantité le « bangui » du palmier ou du palmier-raphia et le bois dur des pirogues les plus résistantes. Les comparaisons entre la répartition de la zone marécageuse et celle des grandes plantations actuelles fournissent une indication sur le maintien ou le déclin

des lignages fondateurs. Ainsi c'est peut-être la dimension en quelque sorte temporelle du terroir qui nous procure des éléments originaux d'information : projection de la structure sociale dans l'espace, certes, et projection rigoureuse dans le cas des Alladian, mais surtout représentation « en relief » de cette structure, permettant de mesurer simultanément l'âge, la nature et la taille des parcelles exploitées. On a, en quelque sorte, une vue stéréoscopique du monde villageois, simultanément une image de son passé et un aperçu de son devenir. L'étude du terroir révèle ainsi d'elle-même ses propres limites : d'une part, la vie économique d'une société ne se réduit pas nécessairement à l'exploitation du sol dont témoigne la répartition des forêts et des champs cultivés. La guerre, la chasse, la pêche, le commerce y ont leur part, qui peut être prépondérante. D'autre part, le terroir n'est pas nécessairement l'image immédiate et fidèle de la société qui l'occupe et l'exploite. Mais l'importance inégale du rôle dévolu à la terre selon les époques, l'inégalité dans l'accès au sol caractéristique des époques d'appropriation, le rôle différent joué selon l'âge, le sexe et la fortune dans la mise en valeur des terres constituent autant de faits inséparables de l'étude du terroir et qui donnent à celle-ci, au moins pour le sociologue, tout son sens.

Nous nous sommes surtout intéressés au terroir des deux villages sur lesquels a davantage porté notre enquête, Jacquerville et à un moindre titre Grand-Jacques, pour ce qu'il nous apprendait de l'âge, de la dimension et de la nature des plantations, du mode d'exploitation des parcelles cultivées et du titre auquel un individu pouvait travailler la terre. Le cadastre de Grand-Jacques, établi par l'Administration, et que nous avons revu et complété en 1966, nous a servi de point de comparaison. Grand-Jacques a moins bénéficié du commerce de traite du siècle précédent que Jacquerville : son déclin a eu pour contrepois, et sans doute pour cause, l'essor de Jacquerville dont les riches traitants ont su, à la fin du siècle dernier, composer avec le colonisateur. Mais la perte du monopole de la traite de l'huile a eu pour effet, dès le début du siècle, une mise en veilleuse de tout le littoral alladian. A l'heure actuelle, Grand-Jacques compte moins d'intellectuels, de fonctionnaires et de personnalités politiques que Jacquerville, mais son terroir plus étendu lui assure, avec l'essor de la production de coprah, un avenir villageois plus facile. A Jacquerville nous avons établi le relevé du terroir d'une des deux « moitiés » du village : les Kacou. Il faut préciser tout de suite que les deux clans fondateurs du village, Mambé et Kacou, se partagent la forêt de ce village de façon rigoureuse, qu'il n'y a jamais empiétement des uns sur les autres et d'ailleurs jamais de cession d'une parcelle quelconque d'un Mambé à un Kacou, ou inversement ; le terroir des Kacou peut donc être considéré comme une unité parfaitement autonome.

LE TERROIR DES KACOU
REFLET DE LEUR ORGANISATION TRADITIONNELLE

C'est cette autonomie qui frappe tout d'abord celui qui examine la distribution des parcelles à l'intérieur des différentes forêts kacou. Quel que soit le titre auquel un individu exploite un champ, celui-ci n'a jamais été l'objet d'une cession d'un Kacou à un Mambé. Sur 83 exploitations recensées sur la forêt des Kacou, pas une seule n'est tenue par un Mambé. On a là confirmation et illustration d'une constatation faite par ailleurs : à quelques rares exceptions près, les Kacou se marient entre eux et les Mambé entre eux également ; les femmes, comme les terres, ne circulent qu'à l'intérieur de chacun des deux grands « matriclans », et il n'arrive pour ainsi dire jamais qu'un père kacou soit amené à céder une plantation à son fils mambé. Un tel usage n'est l'expression d'aucune règle formelle et il n'a jamais été interdit à un membre d'un clan d'épouser une femme d'un autre clan. Certaines indications laisseraient plutôt penser qu'à l'origine l'exogamie de clan était la règle ou au moins l'habitude. L'endogamie de clan semble liée à la fortune de certains lignages alladian au cours du siècle dernier et à la structure particulière des clans élargis qui se sont constitués autour ou à partir de ces lignages. Il importe de dire ici quelques mots de ce processus, car il a été plus qu'ailleurs manifeste à Jacqueville, capitale commerciale du littoral ; en tenir compte permet une lecture plus efficace du terroir des Kacou, et celle-ci en fournit en retour une illustration particulièrement précise.

Par le terme *émé* les Alladian désignent un groupe de descendance patrilinéaire répondant à la définition que donne du clan Radcliffe-Brown ; un *émé* est composé de plusieurs lignages (*étioco*) ; n'importe quel membre d'un *étioco* est en principe capable d'établir précisément sa relation de parenté avec n'importe quel autre membre du même *étioco*, ce qui n'est plus vrai des membres d'un même *émé*, pour lesquels une origine commune est simplement postulée. Mais en pays Alladian les différents lignages d'un même clan se sont rarement constitués par segmentation pure et simple : ou bien un individu remarquable d'un lignage s'en est détaché après avoir épousé une ou plusieurs étrangères patrilinéaires, ou fait l'acquisition de captives — s'assurant ainsi une descendance abondante —, et un partage de l'héritage et de la forêt du lignage a sanctionné à terme cette promotion ; ou bien un individu d'un autre lignage, attiré par le prestige et la fortune d'un lignage commerçant, est venu s'y associer avec plusieurs parents ; des alliances matrimoniales avec ce lignage ont sanctionné cette association, suivie parfois, lorsque les « étrangers » réussissaient à asseoir la fortune de leur nouveau groupement, d'un partage de l'héritage et de la forêt. Il est arrivé ainsi que non seulement des Alladian d'autres villages, mais aussi des Ébrié et des Aïzi s'associent aux Mambé ou aux Kacou

de Jacqueville : certaines de ces associations sont anciennes. Les deux phénomènes manifestent la fortune d'un lignage, obligé par sa croissance démographique de réordonner son organisation spatiale (par la création de nouvelles cours) et sociale (par la création de nouvelles fonctions d'autorité), et devenu par sa réussite matérielle centre d'attraction pour tout le littoral.

Tel a bien été le cas des Kacou de Jacqueville. Leur forêt se trouve actuellement divisée en huit forêts de lignage. Cette division est tout à fait précise : des piquets de bois marquent à intervalles plus ou moins réguliers les frontières des unes et des autres (cf. Fig. 55). A l'origine, c'était le chef du lignage central des Kacou qui accordait l'autorisation de travailler — de défricher ou d'abattre des arbres — dans une direction donnée ; dès qu'elles étaient retournées en jachères, les terres étaient considérées comme appartenant au lignage ou au segment de lignage de leur exploitant précédent. C'est du chef de ce dernier que dépendait dorénavant l'autorisation d'y travailler à nouveau — encore cette autorisation n'était-elle pas indispensable pour cultiver un peu de manioc : les arbres, matière première des pirogues, et les palmiers, source de « bangui », étaient en revanche très surveillés. L'apparition des cultures industrielles a bien évidemment renforcé le souci d'une délimitation exacte des diverses forêts ; toutefois, d'après le cadastre de Grand-Jacques, le libéralisme des chefs de lignage, accordant à leurs manœuvres de grandes concessions au bord de la lagune, sur des terres trop éloignées du village pour que les femmes puissent y entretenir leurs champs de manioc, montre assez que l'importance de cette nouvelle source de revenus n'a pas été immédiatement évidente. Le lignage central des Kacou (*F I* sur le relevé du terroir) occupe très naturellement la plupart des terres situées à proximité du village — initialement chargées de le fournir en « vivriers ». Les lignages *F II*, *F V*, *F VII* et *F VIII* appartiennent à la catégorie des *étioco* que nous proposons d'appeler « dissimilés », qui résultent d'un accroissement du lignage, par le biais notamment de mariages avec les étrangères, mais non de l'arrivée « en corps constitué » d'éléments initialement étrangers au village et au lignage ; ces derniers, ou lignages « associés », sont représentés chez les Kacou par les lignages *F III*, *F IV*, *F VI*. Ils sont tous originaires de Grand-Jacques — appartenant respectivement aux clans¹ Tévé, Andongon et Kovou —, mais leurs dates d'arrivée diffèrent. Du lignage *F III* on sait qu'il a joué un rôle important au siècle dernier. Les Anglais avaient construit de grandes maisons en dur pour les plus riches des traitants alladian, et les ruines d'une des plus belles d'entre elles appartiennent au lignage *F III*. Il en va de même du lignage *F VI*, qui est encore plus ancien, puisqu'une partie de la forêt marécageuse lui appartient. Celle-ci est divisée en plusieurs parties (*bressin*) : à l'ouest

1. Les Alladian sont divisés en 7 clans, mais certains de ceux-ci sont divisés en « sous-clans » (tous répondant au nom de *émé*) devenus complètement autonomes, ce qui élève à 14 le nombre des *émé* (clans ou sous-clans).

de la piste sud-nord — inondée pendant la saison des pluies — qui permet d'accéder aux terres les plus éloignées, on trouve Geyaka *bressin* et Bassa Koussan *bressin*; à l'est, Esébra et Djacé *bressin*; les trois derniers sont sous le contrôle du lignage *F I*, ce qui correspond à sa situation de lignage fondateur, mais le premier dépend du lignage *F VI*, ce qui prouve l'ancienneté de son association à *F I*.

A ce niveau le terroir offre donc une image harmonieuse apparemment fidèle et résolument conservatrice de la société. Il affirme l'unité du « clan ». Il est à la fois le signe et l'un des facteurs de l'unité clanique et villageoise — le « clan » au sens large se constituant à partir d'éléments hétérogènes —; le jeu des alliances matrimoniales en révèle par ailleurs la cohérence. Il est à remarquer que les cessions de terres faites « par amitié » ne s'effectuent qu'entre Kacou, entre individus appartenant à l'une des trois catégories de lignages — central, dissimilé ou associé — définies plus haut. On trouve encore un signe de cette volonté unitaire dans la pratique de l'échange des terres entre chefs de lignage. Ichigban (*F VI*) a cédé une terre de 2,49 ha à Bogui Andrew (*F IV*); Joachim Abi (*F I*), une terre de 1,16 ha à Ichigban (*F VI*); Gra Beugré (*F II*), une terre de 6,24 ha à Dagri Eco (*F I*), une terre de 3,78 ha à Apalé Bogui (*F III*); Dagri Eco (*F I*), une terre de 6,13 ha à Djava Yesso (*F VII*). La solidarité ainsi manifestée entre chefs de lignage ne va jamais jusqu'à l'exploitation en commun de plantations mais se traduit éventuellement à l'heure actuelle par des prêts ou des échanges de manœuvres.

TRADITION ET CONSERVATISME :

UNE CERTAINE CONCEPTION DE LA MODERNISATION

Interrogés sur la manière dont sont exploitées les terres, les Kacou répondent volontiers que chaque homme a sa terre, et peut planter et exploiter des cocotiers; l'idéologie diffuse dans cette conception égalitariste de l'organisation économique était volontiers approuvée en 1965 par l'Administration: les responsables insistaient sur l'harmonieuse répartition des terres entre les individus. Les techniciens, les responsables du sous-secteur agricole, pour leur part, soulignaient volontiers les faiblesses d'une telle organisation. Pour eux, une cocoteraie de moins de 5 ha était d'un rendement insuffisant. En 1966, tous les Kacou adultes résidant à Jacqueville étaient exploitants¹: une fois éliminées les plantations cumulées par un seul exploitant et celles confiées à des étrangers ou à des femmes, on comptait 43 plantations (cocoteraies ou cultures associées) pour 44 hommes adultes recensés. Mais cette constatation n'a aucun sens si l'on ne tient pas compte du

1. Par « exploitant », on désigne ici le propriétaire de la plantation ou du champ, celui à qui revient le produit de leur exploitation, indépendamment des accords qu'il peut éventuellement passer avec un parent ou un ami chargé de leur entretien ou de leur surveillance.

nombre important des jeunes gens ou des adultes émigrés et travaillant à Abidjan. Si l'on englobe la totalité des exploitants, y compris les étrangers et les femmes¹, on remarque que 7 hommes, soit moins d'un huitième des planteurs — compte non tenu des villageois de Djacé — exploitent environ 61 % de la surface cultivée totale, et que 6 hommes, soit un peu plus du dixième des planteurs, et tous membres du premier groupe, concentrent environ 55 % des cocoteraies en état d'exploitation. L'administration locale, pour sa part, avait changé d'optique en 1968 et 1969 et insistait sur le nécessaire regroupement des plantations, laissé à l'initiative privée de quelques « entrepreneurs » aisés ou confié, pour la plus grande part, à la SODEPALM — « société d'État » à capitaux mixtes — qui devait reprendre 3 000 ha de terres aux lignages alladian.

Une étude plus attentive du terroir permet de mieux analyser l'inégalité manifeste de la distribution des terres. La taille des plantations apparaît en effet, dans l'ensemble, nettement liée à la nature de leur acquisition². Considérons le Tableau (p. 293). La première partie classe l'ensemble des plantations des forêts kacou — cocoteraies, vivriers associés aux jeunes cocotiers, vivriers seuls — selon qu'elles ont été acquises « traditionnellement » (par héritage dans le matri-lignage ou cession du chef de lignage) ou non (par héritage du père ou don de celui-ci, le fils travaillant pour son propre compte, par don du beau-père, par amitié ou contre prestations ou services). Dans la seconde partie, on a pris en considération les seules cocoteraies adultes.

Ce Tableau appelle plusieurs remarques. Il n'existe pas à Jacqueville de cocoteraies aussi grandes qu'à Grand-Jacques, mais la dimension moyenne des cocoteraies exploitables y est plus élevée: un peu moins de 5 ha contre 2,60 à Grand-Jacques. La moyenne de Grand-Jacques et celle de Jacqueville sont, il faut le noter, toutes deux supérieures à celle des cocoteraies de l'ensemble du littoral: 1,68 ha d'après une enquête de l'École de Statistique d'Abidjan en 1964. A Jacqueville la dimension moyenne des champs de « vivriers » — un peu plus de 2,5 ha — souvent associés aux jeunes cocotiers, est largement supérieure à la moyenne pour le littoral des cocoteraies associées aux cultures vivrières et des champs vivriers (respectivement 1,41 ha et 0,63 ha d'après l'enquête de l'École de Statistique). Mais ces moyennes élevées sont dues à la présence de quelques « grandes » plantations, un nombre élevé d'exploitants travaillant au contraire sur des parcelles de dimen-

1. Bien entendu ce sont les femmes qui entretiennent les champs de manioc et en commercialisent le produit quand les plantations ne sont pas trop étendues. L'homme se charge du défrichage de la terre et du nettoyage de la plantation mais nous ne faisons allusion ici qu'aux femmes qui ont seules la responsabilité et le bénéfice d'une plantation — qui peut d'ailleurs être une cocoteraie.

2. La plantation a pu être « acquise » par héritage ou créée sur une terre de lignage, ou encore sur la terre d'un autre lignage. Dans tous les cas, à l'heure actuelle, le sentiment prédomine que la terre a été « acquise » du même coup. Ce sentiment correspond à la réalité légale et l'enregistrement officiel par l'Administration sanctionne l'appropriation des terres.

sions inférieures à la moyenne. Tant pour les cocoteraies adultes que pour les jeunes cocoteraies, néanmoins, certains exploitants possèdent des plantations d'une taille suffisante.

Si l'on s'intéresse à l'origine des plantations, on voit que sur 83 plantations — et il faut en retirer 11 situées sur des terres abandonnées depuis longtemps au village voisin de Djacé —, 33 sont exploitées par leur détenteur à titre de membre du lignage propriétaire, 7 à titre de fils d'un membre du lignage, 8 à titre d'allié ; sur 15 cocoteraies adultes, 5 le sont à titre de membre du lignage propriétaire, 1 à titre de fils d'un membre du lignage, 2 à titre d'allié ; les terres des 2 autres ont été cédées par amitié (cf. Fig. 56, p. 289). Mais la taille des exploitations concernées est bien plus significative ; beaucoup des plantations cédées par amitié ou à un manœuvre étranger sont très petites et fournissent simplement un peu de manioc à leurs détenteurs. Sur un peu plus de 250 ha, 172,80 ha sont exploités par un membre du lignage, 24,76 ha par le fils d'un homme du lignage, 13,32 ha par un allié.

Pour les seules cocoteraies adultes (73,20 ha) les chiffres correspondants sont respectivement 45,87 ha, 2,57 ha et 2,65 ha auxquels il convient d'ajouter 3,97 ha cédés par amitié. Encore, pour les cocoteraies adultes, faudrait-il tenir compte aussi des échanges de terres entre chefs de lignage (5 cas, correspondant à un total de 18,14 ha, et représentant la quasi-totalité des cas d'échanges entre chefs de lignage : 5 sur 6).

Le nombre relativement peu élevé de cocoteraies adultes et la dimension moyenne relativement importante des exploitations, malgré la faible taille de beaucoup d'entre elles, laissent penser que l'accaparement des terres à Jacqueville a été précoce. La situation de Grand-Jacques, par contraste, éclaire celle de Jacqueville : à Grand-Jacques, les terres sont plus abondantes, l'émigration « qualifiée » a été moins importante qu'à Jacqueville (on a vu que l'histoire des deux villages expliquait en partie cette différence) ; lorsqu'ils l'ont pu, les Alladian y ont parfois devancé le législateur ivoirien en cédant des terres à ceux qui les aidaient à créer des plantations : leurs fils. On compte un exploitant de cocoteraie adulte situé sur la forêt du lignage du père pour quatre exploitants sur la forêt du lignage maternel ; la rive lagunaire de Grand-Jacques, plus favorable aux plants de café, a fourni à certains jeunes gens l'occasion de créer quelques plantations sur la forêt paternelle : les terres riveraines de la lagune furent cédées sans difficulté (comme terre à manioc) aux amateurs ; les querelles naquirent, surtout vis-à-vis des étrangers, lorsqu'on constata le bon rapport des plantations de café. La disparition de celles-ci n'a supprimé le problème qu'en partie, car nombre d'entre elles sont reconverties en cocoteraies. Mais la rive lagunaire qui reste celle des initiatives en matière légale, amorce parfois aussi des initiatives économiques : c'est ainsi qu'à l'heure actuelle les cocoteraies y ont fait leur apparition grâce aux « étrangers »,

TABLEAU

Origine des terres	Lignage		Alliance matrimoniale		Donation entre chefs de lignage	Amitié		Divers (contre prestations ou services)
	maternel	paternel	avec a.c.	sans a.c.		avec a.c.	sans a.c.	
		avec a.c.*	sans a.c.	avec a.c.	sans a.c.			
1. Répartition de l'ensemble des plantations.								
Numéro des plantations**	(2), 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 16 17, 18, 19, 23, 28, 36, 38F, 39, 43F, 45F, 47F, 48 49F, 50, 52, 53, 55, 56, 63, 66, 77, 81F, 83	21, 22, 24, 26	46, 51, 76	1, 14, 29, 31, 42F, 58, 82	61	27, 57, 59, 60, 62, 65	(2) 11 13 15 20 20 34 35 40 44 54 64 75	8F, 25, 30, 32, 33, 37F, 41
Total N	33	4	3	7	1	6	12	7
Total des plantations ha	172,80	6,29	2,27	11,05	2,27	20,63	17,41	5,50
2. Répartition des cocoteraies adultes.								
Numéro des plantations	39, 63, 66, 50, 77	0	76	58	61	57, 59, 60, 62, 65	64, 75	0
Total N	5	0	1	1	1	5	2	0
Total des plantations ha	45,87	0	2,57	0,36	2,27	18,14	3,97	0

* Par alliance clanique (a.c.) on désigne le lien existant entre lignage central, lignage associé et lignage dissimilé d'un même clan.
 ** Quand une femme seule, veuve ou célibataire, est responsable d'une plantation le numéro de celle-ci est suivi de la lettre F.

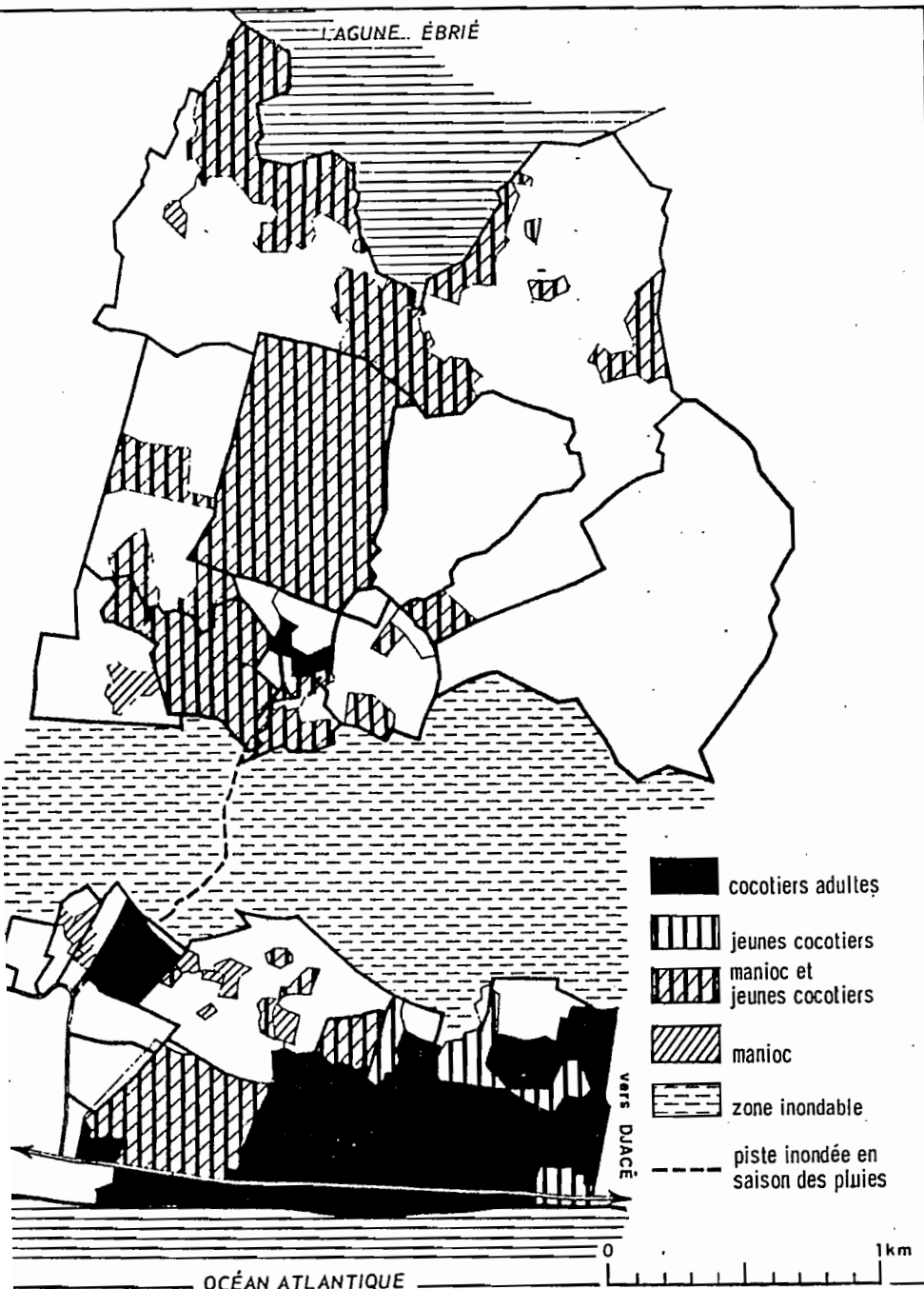


FIG. 57. — Nature des cultures.

après être restées cantonnées sur la rive maritime, de même que les premières grandes exploitations de « vivriers » à destination commerciale (cf. Fig. 57).

A Jacquville, le terroir est limité à l'ouest et à l'est par deux villages proches : Ahua et Djacé. Certes, on y constate sur la rive lagunaire le même phénomène qu'à Grand-Jacques. Ainsi ce sont des fils des hommes du lignage Kacou *F VI*, des alliés ou des étrangers qui occupent la quasi-totalité des parcelles 18 à 34, et on note sur ces parcelles l'apparition de jeunes cocotiers. Les parcelles 21, 22, 24, 26 (manioc et jeunes cocotiers) sont cultivées par un fils du chef de lignage, la parcelle 25 par un manœuvre voltaïque qui garde son bétail, les parcelles 24 et 31 par deux de ses gendres, la parcelle 30 par un « charlatan » dioula qui le « protège », la parcelle 32 par un instituteur aïzi, la parcelle 33 par un pêcheur de lagune aïzi qui lui fournit du poisson, la parcelle 34 par un ancien manœuvre. Mais à Jacquville les exemples de transmission « non traditionnelle » restent limités ; sans doute du fait de la limitation du terroir lui-même, mais aussi parce que les initiatives individuelles semblent y avoir été très consciemment freinées par les détenteurs de la fortune « traditionnelle », non par ignorance des changements survenus dans l'état des forces productives mais par le souci de s'en assurer le contrôle exclusif. Il est bien évident que certains chefs de cour trouveraient aujourd'hui normal d'avoir le contrôle de forces productives importantes et de laisser les jeunes gens — en l'occurrence leurs fils ou assimilés, dont le travail est acquis de droit au père jusqu'à un âge avancé — assurer la subsistance de la cour. Ces chefs de cour cependant n'ont pas le moyen d'imposer leur volonté, non seulement en raison de la résistance des jeunes gens et de leur scolarisation progressive, mais aussi du fait de la nature nouvelle du travail de la terre — qui exige de grands espaces, fait apparaître l'exiguïté du terroir — et des revenus qui en découlent — monétarisés, difficilement contrôlables et jamais redistribués. Les chefs de lignage n'ont plus guère de terres à distribuer, ils en ont besoin ; les « vivriers » eux-mêmes sont en certains cas l'objet d'une exploitation intensive : qu'on pense au champ 83 (54,57 ha), cultivé sous le contrôle du curé de Jacquville à titre traditionnel et consacré au manioc et aux jeunes cocotiers ; les enfants de ces chefs ne sont pas intéressés en général à un travail dont le produit risque de toujours leur échapper puisque l'octroi d'une terre devient impossible et qu'un partage de l'héritage ne pourrait satisfaire aucun des héritiers éventuels.

Ainsi peut-on constater à la fois que toutes les grandes plantations proches de Jacquville sont plantées en cocotiers — pour une part déjà rentables —, que leurs exploitants sont tous des chefs de lignage et que chacun de ceux-ci exploite plusieurs plantations. La proximité de Jacquville et l'âge des plantations montre suffisamment que certains chefs de lignage ont compris assez tôt l'intérêt présenté par les cocoteraies et qu'ils ont tenté d'en être les seuls bénéficiaires. L'importance

des échanges de terres entre chefs de lignage et l'utilisation de ces terres (anciennement plantées en cocotiers ; cf. Tableau, p. 293) sont à cet égard très significatives. On constate par ailleurs que les planteurs les plus entreprenants — qui sont en général les représentants du prestige traditionnel — sont aussi les détenteurs des biens de type moderne : pinasses, taxis, concessions en ville, etc., et qu'ils sont souvent associés à des parents — en général des frères ou assimilés — émigrés qui mettent leur argent liquide au service de la plantation villageoise commune. Il n'y a pas coupure, bien au contraire, entre les représentants du modernisme urbain et les exploitants de la terre : ceux-là aident financièrement ceux-ci, et ces derniers servent à leur manière le prestige des premiers, soucieux de convertir en notoriété villageoise le prestige dû au succès en ville. Considérons les plantations les plus vastes à proximité de Jacqueville : 50, 55, 63, 66. La première (50) est une cocoteraie adulte de 9,11 ha ; son détenteur est Apalé Bogui, chef nominal du lignage *F III*. Il exploite en outre, avec l'aide de son neveu et de quatre manœuvres, les plantations 52 (7,55 ha de cultures associées) et 48 (0,87 ha de cultures associées). La deuxième (55) est composée pour partie de cocotiers adultes, pour partie de jeunes cocotiers associés aux cultures vivrières (7,39 ha) ; son propriétaire, Dagri Eco, assume avec Joachim Abi, son cousin, la direction du lignage central des Kacou, *F I* ; Dagri Eco possède en outre une cocoteraie adulte de 6,24 ha (59), dont l'emplacement lui a été cédé par le chef du lignage *F II*. Il emploie deux manœuvres. Joachim Abi, son associé de tous les instants, a lui aussi deux manœuvres ; il exploite pour son propre compte les plantations 53 (3 ha de cultures associées), 17 (6,18 ha de cultures associées), 66 (une cocoteraie de 15 ha) et 77 (une cocoteraie de 4,27 ha). La plantation 46 (6 ha de cultures associées) est exploitée par un membre du lignage de Dagri Eco. La plantation 63 (une cocoteraie de plus de 9 ha) est exploitée pour son propre compte par Bogui Andrew, chef du lignage *F IV*. Son cousin, curé de Jacqueville, exploite la plantation 39 (une cocoteraie de presque 8 ha). C'est donc une génération, celle des hommes d'une cinquantaine d'années, qui contrôle les plantations ; elle ne refusera certainement pas de se plier aux exigences de la loi nouvelle (transmission de l'héritage en ligne paternelle), mais elle refuse aux jeunes gens l'accès à la terre : ce qui se traduit pour l'instant par la faible taille des terres laissées par les pères à leurs fils — car c'est de son père qu'un fils attend normalement, avec l'autorisation de se marier, la parcelle de forêt qu'il défrichera pour que sa femme y cultive le manioc. Les terres situées au-delà de la zone marécageuse ont, elles aussi, été récupérées à temps par cette génération : c'est ainsi que la plantation 17 est exploitée par Joachim Abi lui-même (6,18 ha de cultures associées), et que la plantation 83 (54,57 ha de cultures associées) est exploitée, avec l'aide de 6 manœuvres, par le prêtre cousin de Bogui Andrew. L'indication « possédé à titre traditionnel » sur le relevé du terroir des Kacou signifie donc avant tout une mainmise des repré-

sentants les mieux situés dans la hiérarchie lignagère ou dans la hiérarchie nouvelle de la génération précédente. Il y a collaboration entre les deux types de hiérarchie et l'on peut même dire que les hommes d'une trentaine d'années n'ont une chance de collaborer aux activités agricoles que s'ils disposent de revenus monétaires susceptibles d'aider les exploitants. Pour le reste et pour l'ensemble, l'émigration des jeunes gens, qui ne date pas seulement des toutes dernières années, ainsi que le travail des manœuvres salariés d'origine voltaïque constituent les deux faits pertinents.

Le terroir donne bien ici l'image d'un certain conservatisme : mais celui-ci ne saurait s'identifier à la tradition dont le partage en forêts de lignage n'est qu'un illusoire reflet. Si conservatisme il y a, c'est celui des individus à qui leur situation lignagère a permis de s'approprier, avec les plantations, un bien durable dont le produit n'est plus redistribué mais peut s'investir dans d'autres biens « modernes », tels que concessions en ville ou moyens de transport. Le partage de la forêt clanique correspondait à des activités telles que la coupe du bois, la récolte du vin de palme, avec lesquelles la culture du cocotier n'a rien à voir ; le libéralisme qui présidait aux autres activités comme la cueillette des graines de palmistes ou la culture du manioc, est en voie de disparition rapide : faute de place d'une part, par crainte d'une interprétation trop envahissante d'un prêt éventuel, d'autre part, les chefs de lignage n'octroient plus que fort peu de terres : le manioc devient très rentable du point de vue commercial ; les femmes qui en assuraient la culture et la commercialisation sous forme de vente d'*atyéké* sont dépossédées de l'une et de l'autre lorsqu'elles prennent une certaine importance : les manœuvres qui nettoient les jeunes cocoteraies — lorsqu'elles sont adultes les Alladian estiment n'avoir plus besoin de leurs services — assurent simultanément l'entretien des champs de manioc. Il ne s'agit encore que d'une tendance, certaines femmes se chargeant de cultiver des quantités impressionnantes de manioc et de vendre l'*atyéké* à Abidjan même ; mais l'évolution en cours est accélérée par les décisions gouvernementales.

Dès 1967, la SODEPALM — devenue pour la circonstance SODECOCO — avait pris et prenait beaucoup de terres villageoises pour l'aménagement de ses plantations ; une partie de celles-ci doivent être théoriquement redistribuées aux villageois ; rien n'était encore fait dans ce domaine au début de 1969, mais cette redistribution elle-même ne pourra bénéficier qu'aux exploitants « sérieux », ayant déjà fait leurs preuves et capables de subvenir aux frais d'entretien des jeunes plantations. Les grandes exploitations ont d'ailleurs été épargnées par la SODEPALM, et dans l'année 1968-69 des notables du littoral créaient de grandes plantations de « vivriers » sur le terroir de Grand-Jacques, qui contribuaient dès 1969 pour une bonne part à l'alimentation du colonat alladian de Port-Bouet.

La politique ainsi mise en œuvre renforce une tendance déjà nette

sur le littoral. Dans la société alladian, qui a connu dans le passé plus d'une révolution économique, l'organisation sociale s'est toujours adaptée tant bien que mal aux sollicitations de l'extérieur. La traite de l'huile de palme au siècle dernier avait entraîné déjà bien des aménagements ; la tradition, dans ces conditions, apparaît en quelque sorte comme le langage et le masque du conservatisme. Au siècle dernier, le langage égalitariste du système lignager s'était appliqué à une organisation en lignées de statut inégal ; à l'heure actuelle ceux-là mêmes qui ont bénéficié des bouleversements du début du siècle, et par exemple les anciens captifs devenus chefs de lignage, les descendants de captives ou d'étrangères ayant réussi dans la fonction publique, sont les plus soucieux de conférer à leurs privilèges la caution de la « tradition » ; la conservation du domaine lignager — interdisant les dons de terres aux fils des hommes du lignage — sert de prétexte à la conservation des avantages acquis par les individus. Il est vrai aussi que, dans le cadre du système économique ivoirien, une telle évolution est rendue irréversible par la saturation du terroir et les nécessités du rendement, et que les « stratèges » du littoral n'ont de toute manière pas l'initiative des décisions prises en plus haut lieu, quand bien même certains d'entre eux en bénéficient.

La distinction entre frontières des forêts de lignage et limites des plantations exploitées par un même individu recouvre d'une certaine manière celle que nous avons tenté d'établir entre tradition et conservatisme. Le conservatisme, ici, s'entend comme volonté individuelle de sauvegarder des intérêts particuliers, n'excluant pas par principe les adaptations aux exigences de la modernisation économique. La tradition, au contraire, devrait s'entendre comme volonté commune de conserver les usages anciens. Le conservatisme parle le langage de la tradition mais s'en tient au langage : il n'a besoin que de la tradition de la veille, celle qui a permis l'appropriation des terres de lignage par certains de ses membres. Sans doute demain n'aura-t-il même plus besoin de ce langage, devenu à son tour tradition.

JACQUES CHAMPAUD

Mom (Cameroun)

ou

le refus de l'agriculture de plantation

Situé à l'extrémité occidentale du plateau méridional camerounais, Mom, avec ses 668 habitants, est l'un des gros villages du pays Bassa. Bien peu de traits différencient les environs du village du reste du plateau : la forêt dense équatoriale impose à ce vaste ensemble des traits d'une assez grande monotonie, que nuance seulement, dans le pays de Mom, la proximité du niveau de base. Beaucoup plus diversifiée est la réalité humaine de cette zone ; les Bassa n'ont pas organisé l'espace de la même manière que les autres Bantou, Eton ou Ewondo, qui leur font suite à l'est : moins nombreux au kilomètre carré, ils disposent leurs maisons en un ordre plus lâche et sont moins concentrés le long des pistes. La différence de comportement est encore plus nette sur le plan économique : le cacao règne chez tous les peuples du groupe Pahouin (Fang, Boulou, Béti) et commande pour une bonne part toute la vie agricole ; cette production est au contraire parfaitement négligée par les paysans bassa, au profit d'autres spéculations. Les conditions naturelles ne peuvent apparemment pas être la cause de ce comportement ; il faut donc rechercher d'autres explications et se demander, en outre, si cette attitude est le fruit d'une persévérance obstinée dans « l'erreur », ou si elle a quelques justifications.

DES CONDITIONS FAVORABLES À L'AGRICULTURE DE SPÉCULATION

Le couvert végétal est le trait le plus notable du milieu physique de la forêt, à Mom comme sur le reste du plateau, est omniprésente, et estompe les formes du relief, enserme de près les marques de l'activité humaine.

Cultures et développement

Revue Internationale des Sciences du Développement

paraît quatre fois par an

Directeur
et
Rédacteur en chef
A. Lecointre

Comité de Patronage

Mgr Ed. Massaux (Président), F. Bézy, Fr. Bourricaud, J. Degand,
G. Hulstaert, A. H. M. Kirk-Green, P. Lebrun, M. Lechat,
G. Malengreau, Cl. Rivière, M. Schooyans, J. Stengers,
J. Vansina, J. L. Vellut

Secrétaire
M^{me} A. Huberty-Rolls

Halles universitaires, Place de l'Université, 1
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE (Belgique)

Texte 14

DE LA PLURALITÉ TECHNIQUE LE CAS DE LA CULTURE DE L'IGNAME AU SUD-TOGO

Y a-t-il des alternatives techniques? Cette question connaît un regain d'intérêt depuis que les expériences de développement rural, provoquant une réflexion sur les objectifs et les moyens, conduisent à la recherche de solutions de passage de techniques traditionnelles, - ou supposées telles -, à un stade où des techniques modernes pourraient être maîtrisés par les utilisateurs. Mais alternative à quoi? Il y a diverses manières pour une technologie d'être alternative. S'il y a pluralité de choix, il n'y a pas équivalence fonctionnelle. Les confrontations de techniques, au sein d'un même ensemble ou système, sont révélatrices de besoins différenciés qui agissent sur les choix possibles comme des échelles de contraintes¹. Il faut donc tout d'abord écarter de fausses évidences, fondées sur des faits mal connus. Comment l'innovation technique entraîne-t-elle la formation de situations de coexistence? Quels sont les types de discordance qui affectent les systèmes techno-économiques?

Selon le degré technique de son intervention, l'innovation déplace le centre de gravité du système technique. Certaines innovations possèdent un effet de renforcement sectoriel, développant les possibilités latentes de tel ou tel domaine de production; d'autres, au contraire, perturbent et désorganisent l'ensemble du système, non seulement technique, mais aussi économique et culturel, rendent impossible l'action régulatrice de « survivances »². Le développement inégal des secteurs qui constituent le « milieu technique » d'un groupe est une réalité générale dans les situations de changement techno-économique. En fonction de quoi un secteur de production, - ou de consommation -, est-il appelé à se développer? Qu'est-ce qui entraîne tel autre secteur à périr ou à survivre temporairement? Si l'on ne veut pas en rester à des approximations empiriques, une mise en ordre

¹ Y aurait-il pure alternative que l'on aboutirait selon R. Bastide à une imprévisibilité des choix et à des phénomènes pratiquement pathologiques (R. BASTIDE, *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, 1971, p. 52).

² A. LEROI-GOURHAN, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1973, p. 366.

conceptuelle et une mise en forme problématique sont nécessaires, dont on appliquera les lignes directrices au cas d'une culture vivrière du sud-Togo.

La coexistence technique

Tout système technique se caractérise par des tendances internes à la spécialisation, qui se manifestent a posteriori par des complémentarités inter-ethniques, inter-régionales, inter-locales, pouvant aboutir parfois à de véritables symbioses. Chaque société possède un système techno-économique à la recherche d'une adaptation entre des capacités de production autonome et les possibilités offertes par l'échange commercial. Valeurs d'usage et valeurs d'échange révèlent ainsi un aspect de la dynamique du système. Dans le secteur agricole, la distinction entre production vivrière et production marchande, quoique éclairante, n'est pas suffisante. Dans les systèmes agricoles en transition comme ceux du Togo, il est généralement difficile d'établir une distinction d'ordre général. Certaines cultures sont réservées à la vente (cacao, café...), d'autres à la consommation (légumes), mais la plupart des cultures sont destinées aux deux à la fois (ignames, manioc, maïs...). A travers les choix techniques, c'est l'équilibre d'ensemble du système de production et de consommation qui est impliqué.

L'évolution et le déplacement des besoins sociaux déterminent l'adaptation permanente du système technique, soit dans le sens d'une plus grande spécialisation (source de valeurs d'échange), soit dans le sens d'une plus grande diversification (source de valeurs d'usage). Avec l'intervention de l'économie marchande, l'intégration de l'économie rurale et artisanale au marché capitaliste s'accroît. Les innovations externes ou exogènes imposent de nouvelles « tendances » (conversion agricole, adoption de nouvelles méthodes, charrue, engrais...) ou de nouvelles solutions au 1er ou au 2ème degré du fait technique (perfectionnement de l'outillage pour des fonctions plus spécialisées...).³ Selon les cas, les processus d'innovation externe peuvent modifier en profondeur les systèmes techniques, créer des situations de rupture avec des impacts sociaux, économiques et culturels. Le développement inégal des secteurs de la production change alors de nature. Dynamique interne et dynamique externe entrent en contradiction et peuvent engendrer des rapports critiques et conflictuels entre les composantes du système de production.

³ A. LEROI-GOURHAN, *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel, 1971, p. 29-35.

L'enquête directe rencontre en permanence le problème de la coexistence de différents niveaux techniques. Toute situation observable révèle l'existence de plusieurs secteurs techno-économiques, inégalement développés, et, au sein de chaque secteur, des différentes formules ou « procès de production » qui se juxtaposent ou entrent en concurrence. Cette pluralité fournit la matière d'études comparatives portant sur l'organisation calendaire, la répartition des temps de travail, la spécialisation des équipements, l'utilisation de la main-d'œuvre, la division du travail, etc. Le classement de ces différentes formes de production serait cependant stérile s'il ne débouchait pas sur une compréhension de leur adéquation et de leur mode d'intégration au système global. Chaque forme de production correspond à un procès historico-économique spécifique, de sorte que la coexistence n'est que l'effet de contemporanéité produit par la superposition de strates techno-économiques inégalement impliquées dans l'évolution en cours. Dans ces conditions, il est fondamental de savoir si la coexistence est une situation provisoire et transitoire, ou s'il s'agit d'un phénomène dont la durabilité est assurée par une pluralité de besoins sociaux et par la non-interchangeabilité des formules techniques.

Un modèle artisanal d'interprétation

La dualité ou la pluralité des secteurs vivriers (traditionnels ou transformés) et commerciaux dans les agricultures tropicales se prête à des analyses en termes de coexistence technique. Avant d'aborder ce problème, il est utile de rechercher un modèle méthodologique d'interprétation dans les travaux existants sur le phénomène artisanal.

Peu de travaux ont abordé les processus de transition sous l'angle de la pluralité technique. Pourtant, l'intérêt actuel pour les « alternatives » technologiques et la recherche de solutions « appropriées » à un développement intégré devraient renouveler l'attention à l'égard des systèmes techniques traditionnels, de leurs potentialités inexploitées et des impacts de leur mutation rapide. L'étude d'Hélène Balfet sur les formes du tissage au Maghreb⁴ pose le problème de la coexistence technique face à des besoins sociaux différenciés dans des économies en pleine transformation. La permanence de plusieurs métiers à tisser, caractéristiques de populations aux modes de vie différents (nomades, semi-nomades, sédentaires) s'explique par le rendement inégal des

⁴ H. BALFET, *Technologie*, in R. CRESSWELL, *Éléments d'ethnologie*, vol. 2 Paris Armand Colin 1975, p. 58.

différentes techniques et, surtout, par leur adaptation d'une part aux besoins sociaux, et d'autre part à des formes traditionnelles d'organisation du travail. Ainsi, la coexistence de plusieurs types de production et de produits dans une aire géographique relativement homogène, pose-t-elle des problèmes d'interprétation autant technique qu'historique ou économique. Une analyse dynamique de cette pluralité de procès de production dans le domaine du tissage maghrébin est nécessaire tout d'abord du point de vue des matériels utilisés (métier vertical des sédentaires à un rang de lisse, métier horizontal démontable des nomades et des semi-nomades, métier horizontal à pédales et à deux rangs de lisse des artisans traditionnels, métier « aux cartons »), comme du point de vue de leur adaptabilité aux contraintes d'innovation qui traversent la société. La stabilité de ces différentes techniques n'a rien de structurel ou définitif ; elle dépend en fait de l'évolution du marché de certains produits et des initiatives économiques. L'adaptation de certains métiers à tisser traditionnels pour une production industrielle de tapis et couvertures est caractéristique des mutations qui peuvent affecter le système techno-économique. L'incitation à transformer certains équipements traditionnels pour obtenir des rendements élevés, tout en conservant un « cachet » ou un « style » pseudo-traditionnel, est liée à l'installation d'ateliers élargis, au passage au stade artisanal groupé de type manufacturier avec évolution vers le stade de la petite industrie. Il est remarquable que ce soit un métier vertical, proche du métier vertical domestique des sédentaires, qui ait été adapté à la production marchande. Prévu pour avoir un faible encombrement au sol, dans l'atelier comme dans la maison familiale, il permet de fabriquer des étoffes à trame nouée (technique rapide et répétitive) à grande échelle, dans des ateliers regroupant aujourd'hui plusieurs dizaines de métiers de ce type. De plus, traditionnellement effectué par les femmes dans le cadre domestique, ce travail permet d'utiliser une main-d'œuvre féminine prolétarisée (enfants de 6 à 14 ans) sous la direction de quelques tisserandes expérimentées. Cette production qui est en majeure partie destinée à l'exportation ou à la vente directe aux touristes de passage, surtout au Maroc, entraîne la stagnation de la production domestique traditionnelle, la régression des productions artisanales villageoises, du fait du regroupement urbain des manufactures, et le passage rapide à une fabrication industrielle marchande.

L'exemple du tissage maghrébin et des impacts de son évolution révèle que l'adaptation technique peut recouvrir de profondes discon-

tinuités techno-économiques, et que, malgré les apparences, il n'y a pas « transition » mais rupture entre artisanat traditionnel et industrie. La « rénovation » ou la revalorisation de l'artisanat traditionnel est conçue comme une nécessaire « conversion », c'est-à-dire, l'adaptation des équipements, des organisations et des produits à de nouveaux usages sociaux (artisanat d'art, production touristique). Les chaînes opératoires traditionnelles sont profondément perturbées ainsi que les rapports sociaux internes et externes. Les formes de production qui ne sont pas convertibles et ne peuvent évoluer vers le stade de l'« artisanat industriel », aux débouchés spécialisés, périlclitent et disparaissent.

La dynamique de la coexistence rencontre le problème de la concurrence économique. Il est rare que la coexistence puisse être durablement une simple juxtaposition de procès de production. Une tendance générale tend à privilégier la plus grande efficacité qui est, dans l'économie marchande, la plus grande productivité. Si les phénomènes de coexistence doivent donner lieu à un engagement critique de l'anthropologie, il est clair que le jugement ne peut seulement prendre en considération l'aspect technologique des processus, « la concurrence n'est pas l'émulation industrielle, c'est l'émulation commerciale »⁵. Déterminer des « états techniques » constitue un angle d'attaque privilégié lorsqu'il s'agit de chercher le sens de rapports sociaux en formation, mêlés à d'autres plus anciens dans une société où les décalages entre système de production, formation sociale et modèles culturels sont très importants.

Inertie technique et changement

L'écart différentiel entre secteurs économiques se manifeste essentiellement au niveau technique, mais il agit tout autant au niveau des modèles socio-culturels correspondants : espace-temps du travail, division des tâches, modes de consommation et de distribution, conceptions religieuses, systèmes axiologiques. Les décalages techniques entraînent des réorganisations et des ajustements avec leurs effets de feedback et de réaction en chaîne... L'un des modes de manifestation de ces effets est la discordance de rythme entre les différentes composantes du processus de changement. Ainsi, avant d'affecter les rapports entre infrastructure et superstructure, le phénomène d'asyn-

⁵ K. MARX, *Misère de la philosophie*, in *Oeuvres complètes*, vol. 1 (La Pléiade), Paris, Ed. Gallimard, 1963, p. 110

chronie caractérise la dynamique interne-externe de l'infrastructure techno-économique. La rapidité ou la lenteur des changements se manifeste par des emballements ou par des résistances, de sorte que l'on a tôt fait d'opposer, comme deux termes irréductibles, l'innovation et l'inertie, tendances qui témoigneraient en elles-mêmes des degrés de modernisation ou de conservatisme d'une société. On a établi des échelles de mesure et d'observation pour évaluer des variations significatives, constituant une anthropologie différentielle⁶, avant même que ces phénomènes aient été l'objet d'investigations spécifiques. L'inertie technique n'a rien d'une constante culturelle, ni du caractère distinctif d'un comportement de groupe, alors même qu'elle se fonde sur des permanences dans l'exploitation des ressources du milieu, la réglementation de la vie sociale et un ensemble de savoirs et de croyances qui expriment des aspirations esthétiques, morales et religieuses. En situation de confrontation et de pluralité, l'inertie est un mode de réaction au changement qui n'exclut pas des adaptations, une intention de sélection et de contrôle. La désagrégation d'un secteur artisanal provoquée par l'intervention exogène d'un nouveau mode de production, est un processus qui ne peut être analysé séparément de celui de la transformation de la société traditionnelle et de l'évolution des modèles culturels de référence. La résistance du secteur traditionnel, y compris sous la forme d'un « conservatisme de compensation »⁷, sa coexistence avec des formes industrielles de production et de commercialisation ne s'expliquent pas simplement par la référence à un modèle culturel ou à un mode de vie. « Vestige de culture », le produit artisanal est aussi un témoin et un facteur du changement techno-économique. Au-delà de sa valeur symbolique, il indique des orientations d'action, des précautions à prendre, des points de résistance, ainsi que des éléments susceptibles de valorisation. L'inertie peut être alors une variation radicale du sens de la tradition. Elle nécessite une analyse contextuelle. Le décrochage psychologique dont elle est révélatrice lorsqu'elle aboutit à l'exacerbation des valeurs traditionnelles et au renoncement à la recherche de solutions innovatrices, est toujours le résultat d'un processus. L'étude

⁶ M. HERSKOVITTS, *Motivation et modèles culturels en période de transformation technique*, in *Bulletin international des sciences sociales*, 1954, VI, 3, p. 432.

⁷ S. FERCHIOU, *Technique et société. Exemple de la fabrication des chéchias en Tunisie*, Paris, Institut d'ethnologie & Musée de l'homme, 1971, p. 191-192 & p. 215-218.

historique de la production artisanale révèle la complexité du phénomène de l'inertie. Loin d'être la cause profonde d'un étroit conservatisme, un repli sur des routines techniques, elle est un mode spécifique de réponse au changement. Par l'étude de la fabrication des chéchias en Tunisie, S. Ferchiou distingue ainsi trois phases d'adaptation au changement introduit par la concurrence de la production industrielle : 1. phase de stabilité et de prospérité par le développement d'une production de qualité (spécialisation accrue) et l'ouverture de nouveaux marchés ; 2. phase de lutte et de résistance par la défense des outils de travail au sein du groupement de producteurs ; 3. phase de stagnation et de désagrégation, retrait économique qui s'accompagne de la marginalisation de valeurs compensatoires. Il serait utile de rechercher dans quelle mesure ce « modèle » est transposable à d'autres secteurs de la production artisanale et à d'autres contextes sociétaux. L'échec d'un transfert peut aussi bien être le résultat d'un état de plénitude technique où le groupe ne sent pas le besoin d'éléments nouveaux que d'un état d'infériorité où il ne peut se prêter à de nouvelles associations.

La coexistence de techniques artisanales traditionnelles et de techniques en voie de mutation est fréquemment considérée comme l'exemple type de « développement inégal », c'est-à-dire, de déséquilibre et d'arythmie. Quelle incidence cette coexistence a-t-elle sur la capacité d'innovation d'un groupe ? La subsistance de techniques traditionnelles peut-elle enrayer le processus de développement ? Initialement fondée sur une présupposition, cette interrogation prend une nouvelle dimension avec l'essai d'analyse systémique d'histoire des techniques de B. Gille⁸. Par systèmes techniques, il faut entendre des « ensembles de cohérence » à tous les niveaux de l'action, c'est-à-dire, des interdépendances structurelles et fonctionnelles entre tous les ensembles et filières du milieu technique d'un groupe ou d'une période. Les liaisons constitutives se multiplient au fur et à mesure que les procédés se complexifient ; l'évolution des faits s'effectue dans le sens d'une plus grande densité de liaisons et d'interactions entre les ensembles. Le fondement de cette cohérence croissante est l'existence d'un « niveau commun » de complexité, c'est-à-dire, de faibles écarts différentiels, facteur d'intégration et de cumulation des innovations, ainsi que d'équilibre général du système. Dans cette perspec-

⁸ B. GILLE, *Histoire des techniques*, (Encyclopédie de la Pléiade), Paris, Ed. Gallimard, 1978, p. 18-19.

tive, les systèmes techniques artisanaux et rustiques seraient passablement hétérogènes, peu intégrés, caractérisés par des liaisons faibles et aléatoires.

La dynamique technique est discontinue, marquée par des seuils et des limites, mais l'un des principaux facteurs de « blocage » est la distorsion qui peut exister entre filières techniques ou au sein même d'une filière entre des procédés de fabrication de niveaux discordants. Cette absence de cohérence peut bloquer le système technique dans son évolution générale. Le retard des structures techniques traditionnelles crée des « goulots d'étranglement », bloque les inventions, même dans les secteurs dits « de pointe » et les empêche de s'insérer dans le système technique global. Pour P. Gille, le progrès technique ne devient efficace que lorsque « l'équilibre » général du système est réalisé, au moins dans sa plus grande partie, ce qui revient à dire que l'émergence d'un nouveau système technique est liée à des processus de substitution et transferts, à la constitution de techniques dominantes qui irradiant tous les secteurs voisins, accélèrent les changements, produisent des « crises ». « L'innovation se situe nécessairement à un point de convergence. La première de ces convergences est incontestablement d'ordre purement technique. Il est en effet nécessaire que, sur le plan de la production même, l'innovation s'insère dans un système technique en équilibre (...) A la limite, la coexistence pour des raisons qui peuvent être très diverses de techniques stationnaires et de techniques avancées, arrive à constituer un frein pour l'innovation. Le phénomène est particulièrement évident pour certaines techniques d'exploitation dont l'agriculture est la principale »⁹.

Cette caractérisation idéal-typique du développement, ne s'est réalisée ni dans les pays industrialisés, ni dans les pays pré-développés. A quelque niveau que se manifeste l'innovation, elle coexiste, au moins pendant un certain temps, avec des techniques plus rustiques. Le concept de blocage, tel qu'il est posé ici, n'est opératoire que sur de larges plages de l'histoire ; il reçoit son sens au sein d'une logique de la sériation des techniques. Les blocages et les coexistences ne peuvent-ils s'analyser dans la synchronie¹⁰ ? Il ne suffit pas de

⁹ *Id.*, *Ibid.*, p. 64.

¹⁰ « L'histoire n'est pas une catégorie qui explique mais qu'on explique », (M. GODELIER, *Horizons, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, Ed. Fr. Maspero, 1973, p. VIII).

déclarer incompatibles deux formes d'action technique, il est nécessaire de connaître la nature de la discordance dans tous ses aspects et d'établir entre les différentes sphères de la vie économique et sociale une hiérarchie permettant de déterminer l'efficacité et la fonction respectives de chacune des sphères. Les différentes sphères qui constituent le milieu technique sont en interaction les unes avec les autres. De ce point de vue, les systèmes artisanaux et rustiques connaissent des cohérences internes aussi caractérisées que le système industriel, de plus en plus dépendant de la systématisation scientifique. Le caractère organique des techniques pré-industrielles se réalise par des formes spécifiques d'interdépendances structurelles et fonctionnelles. Les facteurs matériels, formels et stylistiques consolident les interférences sectorielles, développent des foyers de cohérence et d'équilibre. La réticulation qui se manifeste au niveau des modes élémentaires d'action et qui entraîne des transferts en réseau¹¹, révèle l'existence d'une tendance du milieu technique à former une totalité dynamique. Cette tendance se traduit : 1. par des concomitances d'éléments de même niveau de complexité, de sorte que des milieux différents peuvent révéler l'existence de régularité au niveau des associations d'éléments ; 2. par des chaînes d'actions réciproques qui propagent une solution dans différents secteurs de production ; phénomène d'homogénéité et de continuité qui admet toujours des degrés et se traduit par des proportions différentes dans les réactions du milieu technique (les transferts ne sont jamais intégraux et entraînent des adaptations et des aménagements ; 3. par des analogies de formes dues à la coïncidence de solutions voisines dans différents secteurs (poterie et vannerie, par exemple). permettant le développement d'une homogénéité stylistique.

Tout en étant révélatrice d'une perméabilité différentielle des différents secteurs d'activité, la continuité du milieu technique se caractérise par une régulation des tendances à l'innovation, rendant possibles celles qui sont proportionnées au milieu intérieur, c'est-à-dire, non seulement au milieu technique, mais aussi à l'ensemble de la configuration socio-culturelle dans laquelle il s'imbrique. En situation de rupture d'équilibre, due à la formation d'un secteur de production marchande modernisé, (par exemple, des plantations pour l'exportation dans une économie traditionnellement vivrière), les phénomènes

¹¹ S. SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier Montaigne, 1969, p. 221.

caractéristiques d'inertie, ou plus encore de « survivance » ne peuvent se comprendre que si on détermine leur part dans la dynamique du milieu intérieur. Dans le domaine technique, les traditions sont précaires, elles ne sont presque jamais l'expression d'un « idéal ». « Point moyen sur lequel se concentrent pendant une certaine durée des caractéristiques animées de rythmes différents »¹², inertie et survivances témoignent, en dépit des affirmations superficielles, de l'attitude consciente d'un groupe au sein d'une organisation sociale ou d'une institution perturbée par des influences exogènes et affectée par sa dépendance croissante.

Cultures vivrières et cultures pérennes

Après avoir caractérisé des orientations d'analyse, nous exposerons certains résultats d'une recherche en cours au sud-ouest du Togo. Le résumé qui suit n'est pas à la mesure de la richesse matérielle et symbolique des faits, il ne se veut que l'illustration de la problématique générale que nous avons voulu présenter ici.

Les systèmes agricoles tropicaux sont un exemple parmi les plus significatifs de la coexistence entre des procès de production de nature et de fonctions différentes au sein de chaque unité communautaire. La dualité entre cultures vivrières et cultures commerciales ne suffit pas à catégoriser la complexité des pratiques productives. Si l'action des services publics et des organismes coopératifs tend à centrer l'attention des planificateurs de l'agriculture sur le développement des cultures de rente, la permanence des cultures vivrières et à double vocation (subsistance et échange) avec des tendances au repli sur des productions traditionnelles en période de chute des cours et d'altération économique, révèle l'impossibilité d'une définition linéaire de l'évolution technique et la complexité dynamique du système agricole. On peut parler de « système » pour définir les formations techno-économiques intermédiaires entre l'économie de plantation et l'autosubsistance communautaire, car il s'agit d'ensembles structurés d'éléments co-variants dont le mode de reproduction au sein de la société apparaît indissociable de facteurs tels que : le mode de contrôle du sol, l'utilisation et le recrutement de la main-d'œuvre, les phénomènes migratoires, les modèles de comportements introduits par l'économie marchande.

Les cultures de plantation (coton, café, cacao) se superposent aux systèmes culturels traditionnels sans pour autant abolir une multiplicité de techniques de complantation. Des formes de complémentarité existent partout qui témoignent d'une phase d'intensification dans l'occupation de l'espace et dans le traitement du sol. C'est plus par la recherche de nouveaux modes d'association entre cultures vivrières et cultures pérennes (ou semi-pérennes), que par leur antagonisme, que s'effectue le bouleversement du système culturel. On postule généralement que l'inertie technologique de l'agriculture traditionnelle favorise l'introduction des productions marchandes. En fait, le secteur traditionnel connaît aussi de plus en plus des formes de spéculation : appropriation de la terre, contrôle de la distribution, etc. Des conditions techniques inchangées renvoient à des conditions sociales nouvelles. La pluralité technique n'est pas, dans ce contexte, un trait archaïsant qui freine le développement, c'est une stratégie, la seule stratégie possible de la petite production paysanne pour résister aux irrégularités et à la baisse tendancielle des cours, aux prélèvements étatiques de plus-value sur les produits de rente et à la manipulation des prix par les entreprises privées de commercialisation. La permanence de modèles culturels traditionnels apparaît ainsi autant comme un phénomène de situation, un essai pour préserver la cohérence des motivations économiques, que comme la manifestation de « constantes du comportement humain » et de « régularités » au sein d'une configuration culturelle.

Le Sud-Ouest du Togo, peuplé par les Evé et apparentés, présente un développement caractéristique de ces « formations intermédiaires ». C'est à la fois la seule région où l'économie de plantation cacaoyère et caféière ait pu prendre quelque ampleur et une zone traditionnellement productrice de produits vivriers et fruitiers. Tout accroissement des surfaces consacrées aux cultures commerciales est limité par la pénurie de terres à défricher. Introduits par les Allemands avant 1914, étendus entre les deux guerres sur des plantations individuelles pour enrayer l'émigration vers la Gold Coast, généralisés depuis 1945, le cacao et le café ont connu un coup d'arrêt à partir de 1960 : chute des cours du café en 1958, ravages du Swollen Shoot dans les cacaoyères en 1965.

Plus critique encore paraît la situation des cultures vivrières du fait de la dégradation de la fertilité des sols, (anciennes cacaoyères) et de la pénurie d'espace cultivable. En situation de culture extensive (***)/

¹² A. LEROI-GOURHAN, *Milieu et techniques*, Op. cit., p. 428.

(...)
des représentations sociales et religieuses. Le mode de plantation et de reproduction de l'igname suggère l'idée de continuité. Comme l'a montré A. G. Haudricourt dans une étude sur la Nouvelle Calédonie : « La culture des tubercules est une culture de clone : à chaque saison de culture, les mêmes individus sont replantés pour être récoltés à la suivante. Le mot clone désigne l'ensemble des tubercules provenant, par repiquages successifs, du même individu. Il s'agit donc d'une agriculture dont la base biologique est absolument stable, et l'agriculteur sait qu'en cas de mauvaise récolte, le sol, son travail et la pluie sont seuls responsables et qu'il ne peut incriminer une dégénérescence »²⁶.

L'origine de l'igname est donc étroitement associée à l'origine des unités humaines sur le plan symbolique. Plante qui se reproduit par elle-même, symbole de la fécondité humaine, ce tubercule anthropomorphe est aussi une plante extraite de la nature sauvage qui doit être « introduite », préservée et préparée selon des règles codifiées pour devenir un aliment.

Perspectives

Loin d'immobiliser la représentation collective du système technique, les rites font apparaître l'existence de plusieurs strates techniques et d'un ordre à la fois logique et chronologique des savoirs agricoles. Rituels et mythes rendent compte de l'existence de plusieurs traditions techniques. La tradition n'est pas une sclérose, un facteur de refus des innovations, elle participe à la dynamique et au contrôle social des innovations en cours. La ritualisation de la vie agricole n'est pas un obstacle à sa transformation. Le phénomène de pluralité ne peut plus être appréhendé d'une manière abstraite, l'analyse des rituels de l'igname chez les Evé fait apparaître les conditions idéologiques de la coexistence. Les différents choix techniques sont vécus et perçus comme hiérarchisés en fonction de valeurs qui ne sont pas seulement matérielles. Les rites apparaissent comme des révélateurs de différentes profondeurs historiques des faits techniques²⁷ et d'une pluralité de niveaux de la production matérielle. A l'opposé des thèses sur « l'obstacle animiste » du développement technique, les croyances

et les rites se révèlent d'une grande plasticité. Face aux transformations introduites par la colonisation et l'indépendance, ils portent la marque d'aménagements rendus nécessaires par les nouveaux facteurs techniques ainsi que par les nouveaux courants religieux qui assument la fonction d'interprétation du changement.

Comme le souligne H. Raulin, « deux démarches faisant intervenir des méthodes de natures différentes peuvent être mises en œuvre (...): l'une serait le fait des agronomes et des experts de l'économie rurale qui détermineraient a priori des systèmes techniques rigoureusement adaptés à toutes les particularités des conditions écologiques, l'autre pourrait être définie par l'étude du comportement des agriculteurs et de leurs systèmes culturels traditionnels analysés et comparés d'une manière critique »²⁸. La première perspective tend à imposer l'idée de la nécessaire dissociation entre techniques vivrières traditionnelles et techniques de plantation, avec pour ces dernières une condamnation absolue de la complantation. La séparation des deux activités permettrait un aménagement plus rationnel des terroirs, la spécialisation des unités de production, l'individualisation de l'usage du sol et l'application directive de stricts impératifs culturels. La modernisation ainsi pensée ne propose d'autre solution que la substitution d'un système technique à un autre. L'innovation est introduite de l'extérieur sans tenir compte de la spécificité des systèmes agricoles existants et des contraintes écologiques qui pèsent sur eux. Il est peu de régions où une telle agriculture industrielle ait pu se développer. A l'inverse, les paysanneries africaines présentent une multitude de formes intermédiaires où les cultures de plantation sont associées aux cultures vivrières. C'est à ce niveau qu'il est nécessaire de s'interroger sur les impacts des choix techniques et leur mode d'intégration dans le milieu intérieur du groupe, si l'on souhaite proposer une explication autre que normative du phénomène de la pluralité technique.

Les travaux de L. E. Vissér sur l'agriculture Ahouan de Côte d'Ivoire²⁹ s'inscrivent dans cette perspective. En tant que mode d'adaptation à un milieu, tout système agricole possède des implications cognitives. Les interdits spatio-temporels, les rituels associés au culte

²⁶ A. G. HAUDRICOURT, *Nature et culture dans la civilisation de l'igname. L'origine des clones et des clans*, in *L'Homme*, I, 4, 1964, p. 95.

²⁷ P. MERCIER, *Tradition, changement, histoire. Les Somba du Dahomey septentrional*, Paris, Anthropos, 1968, chap. IV.

²⁸ H. RAULIN, *La dynamique des techniques agraires en Afrique tropicale du Nord*, Paris, Ed. du C.N.R.S., 1967, p. 45.

des génies et des ancêtres constituent une vision du monde qui représente pour les Ahouans « un code écologique » dans lequel le jardin d'ignames joue un rôle primordial. Propre à un milieu forestier, ce système cognitif est déterminé par l'opposition culture à couvert / culture en pleine lumière, ce qui conduit L. E. Visser à la conclusion que « la culture vivrière ne doit pas être opposée à la culture d'exportation (...) c'est en fait le système cultural fondé sur l'igname et intégrant le caféier et le cacaoyer qui s'oppose à la riziculture ». L'opposition significative ne se situe plus entre culture traditionnelle et culture moderne mais entre techniques qui renforcent et techniques qui modifient le code écologique. Une telle conclusion est-elle transférable au cas de l'agriculture Evé ? L'association d'une culture pérenne avec une culture vivrière comme l'igname présente des avantages techno-économiques³⁰, mais entraîne une évolution du système de production dans des conditions sociales déterminées : besoin sans cesse renouvelé de nouvelles terres, raréfaction des terres à vivriers, blocage foncier, problèmes de main-d'œuvre. - L'intégration des secteurs de spéculation et de subsistance dans un système commun de complantation n'est qu'apparente dès lors que les plantations monopolisent le sol pendant de longues périodes et que les vivriers traditionnels nécessitent chaque année de nouveaux défrichements. La coexistence sectorielle, comme dans l'exemple artisanal précédemment évoqué, ne peut s'expliquer que par une dynamique concurrentielle. La pluralité des sphères de production est liée à la valorisation des produits traditionnels, à la hiérarchisation des différentes catégories de biens au niveau de la consommation. La culture de l'igname demeurera tant que subsistera une clientèle fidèle à la cuisine traditionnelle. Au Togo, la demande sociale (rurale et urbaine) en faveur de l'igname reste très forte en dépit de l'évolution des habitudes alimentaires. Mais du fait de son extension limitée et de l'inorganisation de sa conservation et de sa distribution, son prix est élevé. Depuis l'indépendance, l'urbanisation est devenue un facteur prédominant d'évolution des sociétés africaines. La grande ville se gonfle d'une population à bas revenus, originaire de villages producteurs d'ignames. Les difficultés d'approvisionnement, le coût élevé du produit obligent à se

tourner vers des aliments moins chers (maïs, manioc déshydraté, riz...) que l'on prépare à la manière du *fufu*, l'igname étant réservée aux jours de fêtes et aux cérémonies.

La pluralité des techniques agricoles révèle l'existence de plusieurs tendances et de plusieurs procès de travail au sein des mêmes communautés de base. Le développement inégal des différents secteurs s'explique par des écarts de valorisation culturelle ainsi que par la nature des besoins correspondants³¹. Il est des besoins centrifuges qui dissocient et individualisent l'acte de production en recherchant à l'extérieur les moyens d'innovation ; il est des besoins centripètes qui renforcent les liens communautaires et recherchent les nouvelles techniques à partir des éléments préexistants du milieu intérieur. Comment se rendent-ils, selon le cas, compatibles ou incompatibles ?

L'homogénéité des systèmes techniques est variable ; elle dépend de la perméabilité des divers secteurs d'activité aux innovations et à de nouvelles motivations socio-culturelles. Dans ce cadre, la coexistence d'ensembles techniques caractérisés par des rythmes d'évolution différent fait apparaître des asynchronies mais aussi des réajustements réciproques ; la perméabilité et la tendance à l'innovation tout en étant différentielles (degré de spécialisation sectorielle) sont aussi proportionnelles à l'interdépendance des ensembles techniques. C'est la dimension dynamique de la continuité technique. « Pour que les techniques évoluent, il faut que l'acquisition s'accroche à quelque chose de préexistant, même lointain, même invraisemblable »³². Le milieu technique ne peut être traversé par des faits disproportionnés par rapport à son niveau et à ses principales tendances. On mesure ainsi l'importance de processus intégrés et contrôlés dans les domaines d'innovation et les conséquences de l'autonomisation des secteurs techniques affectés par des ruptures brutales dans le choix des moyens de production. La pluralité n'est donc plus seulement un fait constatable. en toute situation de transition, elle peut être un support de changement plurilatéral, donc de prévisibilité des effets et des impacts.

Comme stratégie de développement, la coexistence technique permettrait : 1. l'intégration progressive des innovations avec le respect des temps de « latence »³³ et de maturation nécessaire pour rendre

³⁰ L. E. VISSER, *L'igname, bonne à manger et bonne à penser. Quelques aspects de l'agriculture Ahouan. Côte d'Ivoire*, in *Cahiers d'études africaines*, 1968, XVIII, 4.

³⁰ Comme l'a fait observer Denise Paulme pour les Bété.

³¹ H. BALFET, *Technologie*, in R. CRESSWELL, *Éléments d'ethnologie*. Op. cit., p. 51.

³² A. LEROI-GOURILAN, *Milieu et techniques*. Op. cit., p. 344.

les nouveautés opérationnelles, surtout quand elles se situent au niveau d'un « seuil technique » ; 2. l'interaction entre les secteurs d'activités constitutifs du milieu technique permettant la mise en train d'un processus de stimulation cumulatif dont les effets propagateurs pourraient susciter et orienter les innovations ; 3. la spécialisation sectorielle des produits traditionnels qui répondent à des besoins et leur adaptation à l'évolution des modes de consommation ; 4. le contrôle des impacts (ordre, rythme, forme, contenu) des changements qui affectent le système technique ; 5. le renforcement d'un processus d'association, et non de substitution, pour l'amélioration des moyens et procédés utilisés ; 6. la formation et l'affirmation d'attitudes sélectives à l'égard des innovations non issues du milieu et des valeurs qui leur sont associées, l'évolution de leur efficacité relative, et de leur diffusion ; évolution rendue indissociable de la recherche de solutions collectives (groupements de producteurs...) ; 7. la constitution de solutions techniques et sociales aux problèmes de désajustement et d'inadaptation engendrés par l'écart différentiel entre modèles de production et de travail. Ces écarts, vécus comme des conflits de stimulation, entraînent en situation d'effondrement rapide du secteur traditionnel, la formation de situations pathologiques aux conséquences incontrôlables.

La pluralité technique constitue un élément stabilisateur au cours de la transformation du système de production. Stabilité n'est pas inertie (au sens statique du terme), mais mode d'assimilation des innovations, perfectionnement et complexification par rapport à des modèles sociaux et culturels propres à un milieu et à un groupe.

Si le déplacement des intérêts économiques est considéré comme le préalable et l'objectif des politiques de « modernisation » et de développement rural, dans quelles conditions doit-il se réaliser ? L'apport de la recherche anthropologique serait de proposer une théorie technico-économique des formes de mutation, mais aussi de chercher à répondre à des questions telles que : dans quelles mesures est-il possible d'introduire de nouvelles techniques et modes de travail en s'appuyant sur le milieu socio-culturel existant ? quelles sont les conditions et les impacts d'une rupture avec les traditions ? - Dans cette perspective,

il est inévitable d'avoir à s'interroger, selon un mode critique et prospectif, sur les processus engagés, les alternatives qu'ils recèlent et les choix qui les sous-tendent.

*Université du Bénin
Lomé - Togo*

Bruno MARTINELLI

²² J. POIRIER, *Ethnies et cultures, in Ethnologie régionale*, vol. I, (Encyclopédie de La Pléiade), Paris, Ed. Gallimard, 1972, p. 35.

2 The ecology of West African farming systems:

I Seasonality and shifting cultivation

Introduction

This and the following chapter attempt to summarize some of the ecological principles on which small-holder agriculture in West Africa rests. Agricultural environments in tropical and temperate latitudes differ in a number of important ways. For example, seasonality in the tropics is a function of rainfall, not temperature, and species diversity in the natural vegetation tends (in more forested environments) to be greater than in temperate regions. This makes for very complex ecological relationships – a complexity which the farmer often seeks to emulate, as in intercropping, for example – and great local diversity in agricultural management practices.

The bulk of scientific research on farming has been undertaken in temperate regions, and this knowledge has sometimes proved a poor, or misleading, guide to the problems faced by tropical farmers. It is possible to design a farming system 'package' for the temperate world with some chance that it might be applicable over a wide area. This is often not the case in tropical regions. The significance of this point is redoubled in West Africa, where, because of low population densities, farmers seek to make the best of natural conditions – to capitalize on local diversity – rather than embark on labour-demanding schemes to impose greater uniformity and control on the farming environment. This is one reason why the terracing and irrigation systems found in some parts of Asia have rarely been possible, or necessary, in West Africa. But if the majority of West African farmers have little time (literally) for the creation of a uniform, controlled, farming environment, they more than make up for this 'lack' (if indeed it is a lack) by their skills in the management of natural conditions – their ability to make a living

from an understanding of diverse, varied and complex ecological relationships. This ecological knowledge, so I shall argue, is one of the most significant of rural Africa's resources, and development and educational agencies must learn how to tap into it and harness it for 'nation building' purposes.

At present, rural knowledge of ecological processes is an area of skill formation which tends to be treated solely as a 'hang-over' from the past. This is a legacy of a view (still surviving in some quarters) that saw West African farming systems as the lowest rung on an evolutionary ladder. Because West African farmers tended to ride with, rather than override, natural diversity, it was assumed that their techniques were especially 'ancient' and 'primitive'.

Arguments of the 'my goodness, they haven't yet invented irrigation/the wheel/the plough' kind were especially common in the early colonial period. A 'mental map' shared by a number of officials was that rainfall was inversely correlated with quality of farming and level of 'civilization'. Lady Lugard (1906), a journalist, and wife of the first Governor General of Nigeria, thought that 'the uplands bordering upon the desert were the most desirable portions of the Negro belt' and that 'the races which inhabited them were maintained by climatic conditions on a higher platform of mental and moral activity than the more supine inhabitants of the denser tropical regions to the south.' G.C. Dudgeon, agricultural adviser for the British West African territories, wrote that in the Eastern Province of Southern Nigeria 'farming is generally of poor quality until the region of high rainfall is left.' He had a similar view of conditions west of the Niger: 'the Benis often [plant] their grain crops in only partially cleared land. Further to the north in the same province a better system is noticeable among the Ishans, Ifons and people of Agbede'. The Yoruba, in drier country to the west, are especially commended 'for the depth of their cultivation [which] in some measure compensates for the non-employment of manure' (Dudgeon, 1911: 89).

Few modern agronomists would make similar distinctions between Igbo and Bini farming practices on the one hand and Ishan, Ifon and Yoruba practices on the other. The differences of which Dudgeon writes would now be understood as local adaptations to rainfall intensity, soil texture and erosion risks (much greater, for example, in areas around, say, Benin and Owerri, where high rainfall is combined with soils derived from unconsolidated Tertiary sands, than in parts of Oyo and Bendel States where much heavier,

more fertile soils derive from granites of the Basement Complex).

As shown in the previous chapter, many colonial agricultural officers had learnt by the 1930s and 1940s to distrust arguments of the sort advanced by Dudgeon. The proper test for any practice was whether it worked in the environment concerned, not whether it looked 'advanced' or 'backward'. Testing requires carefully controlled input-output trials. If 'shallow' cultivation on 'partially-cleared' land gives better returns relative to the inputs expended than rival systems, and if these results can be sustained over time, then the technique is a good one, irrespective of whether it was invented yesterday or a thousand years ago.

The older ideas, however, live on, or reappear in more sophisticated form, in a number of text-books, where they are often the basis for the argument that the key to agricultural development in Africa lies in 'technology transfer' – the importation of 'appropriate' agricultural inputs from tropical regions held to be more 'advanced' on the evolutionary scale.

This line of argument, apparent in Stockdale's insistence on the relevance of experience in South India to agricultural development in colonial West Africa (Ch.1), reappears in, for example, Jack Goody's *Technology, tradition and the state in Africa* (1971: 76), where he concludes that Africa failed to match 'the developments in productivity and skill, stratification and specialization, that marked the agrarian societies of early medieval Europe' because Africa lacked a Feudal, 'intermediate', technology, based on the wheel and plough. This lack Goody judges 'is of critical importance in the developments of the present day'.

By contrast, this book argues that agricultural development programmes should put aside 'evolutionary' assumptions when dealing with unfamiliar agricultural practices, seek out the principles upon which these practices are based, and aim to assist further development of their implications. The material in this and the next chapter is used to demonstrate that this is an approach which has already begun to bear fruit. West African farmers can no longer be castigated for 'wasteful' burning of vegetation, 'merely scratching the surface' of their soils, 'failing' to plough deeper, or lazily mixing their crops together in an arbitrary and unhygienic manner. Practices such as 'minimum tillage' (Lal, 1979a) and 'intercropping' (Steiner, 1982) are now seen not as evidence of the 'backwardness' of African agriculture, but as principles with considerable development potential. They are even beginning to attract the attention of

commercial agriculture in temperate lands, thus bringing into focus once again Stamp's idea that the European and North American farmer might learn much from African soil management techniques. This would be ironic revenge indeed on an earlier generation of evolutionary 'Grand Theorists' for their speculations concerning the 'backwardness' of African agriculture.

Seasonality

Nearly the whole of West Africa lies in the tropical zone of seasonal rainfall (as distinct from the equatorial zone of year-round rainfall). Rainfall-dependent seasonality raises a set of problems for the cultivator which differs from those raised by temperature-dependent seasonality, the kind which dominates agricultural operations in temperate latitudes (Harris, 1980).

In southern Europe, North Africa and the Middle East the bulk of rainfall comes in winter, and crops ripen during a dry summer. In the tropical zone not only are rainfall intensities and rates of evaporation high by comparison with temperate latitudes, but also the peak of biological activity in terms of plant growth coincides with the periods of maximum rainfall, and greatest cloud cover. In addition, rainfall is often especially unreliable at the start and end of the rainy season when decisions about planting and harvesting have to be made, and tropical day lengths are short (varying in summer from 12 hours at the equator to *c.* 14 hours at the tropic) by comparison with summertime day lengths in temperate latitudes (up to a maximum of 20 hours in mid-summer at 60° N). In consequence, tropical-zone crops have to be adapted to considerable degrees of drought stress at the beginning and end of the rainy season, to relatively short periods of daylight, and to fairly cloudy conditions at the height of the growing season (Kowal & Kassam, 1978).

Contrary to popular impression, annual rainfall variability – measured in terms of standard deviations from mean annual totals – is often no greater in magnitude in West Africa than it is in temperate latitudes. From the farmer's point of view, however, annual data are not very meaningful. The key issues for West African cultivators are the dates of the beginning and end of the rainy season, and the variability of rainfall at those times (Jackson, 1977). Variability of rainfall in the opening and closing months of the rainy season is commonly as high as 40–60 per cent of the

long-term average for the months in question. This problem can be severe in forested high-rainfall districts as well as in drier savanna regions. High variability is also associated with the mid-season 'break' (the 'little dry-season') in areas of double-maximum rainfall distribution. It is a moot point, therefore, whether rainfall variability in the case illustrated in Figure 2 – Okitipupa, a coastal area on the western edge of the Niger Delta, with high annual rainfall totals (an average of 2100 mm for the period 1937–63), but with a double-maximum distribution and high rural population densities

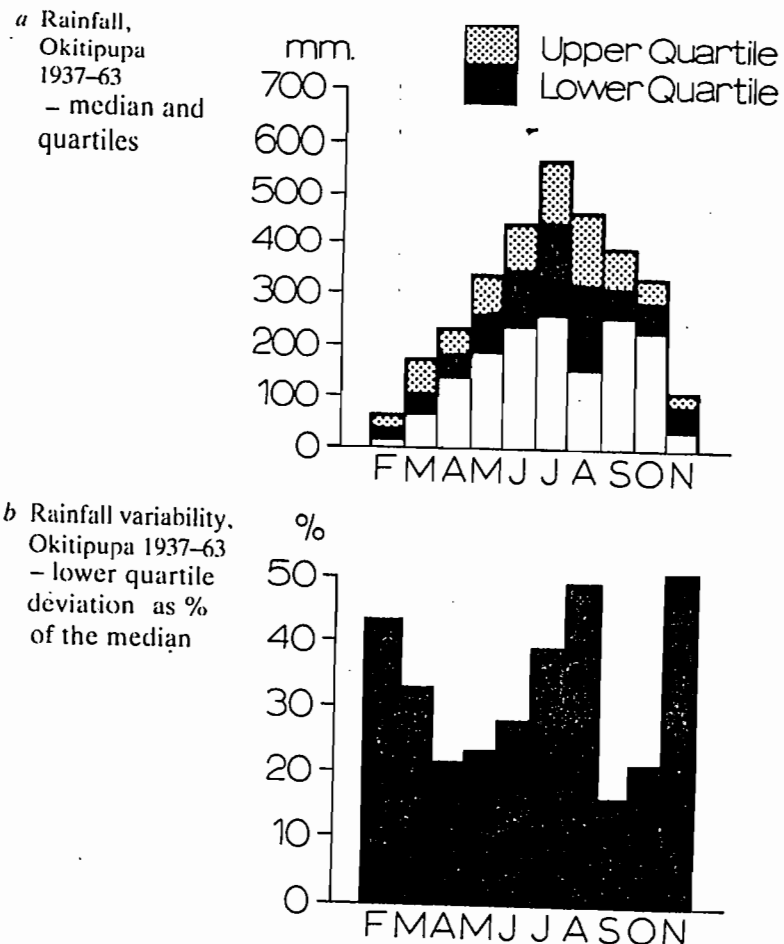
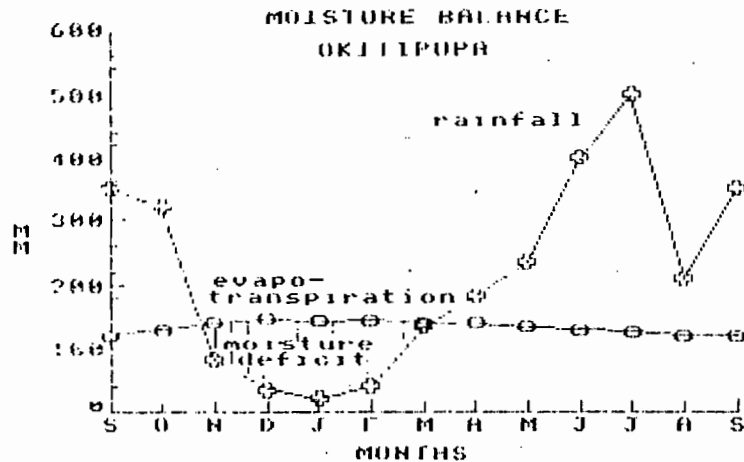
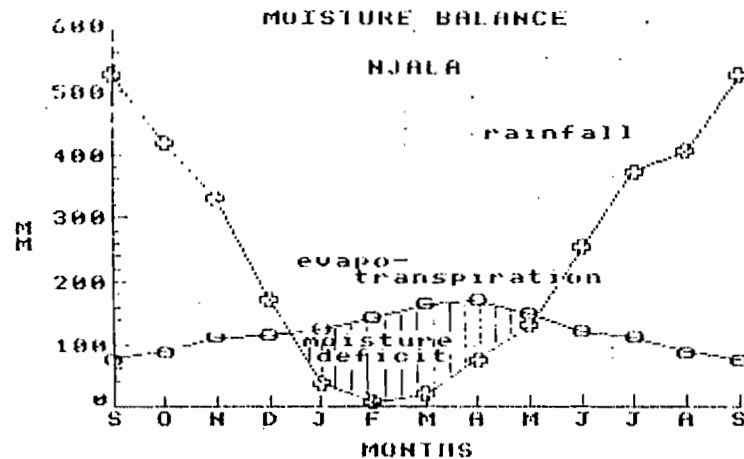


Figure 2 Rainfall variability in a high rainfall area

(over 100 persons/km²) – might not in fact be a problem of greater agricultural significance than rainfall variability in the lightly populated Sahel. Apart from the extreme south-eastern corner of Nigeria, even the wettest districts in West Africa have a strongly-marked dry season. Figure 3 shows soil moisture balances for



* Calculated by the Thornwaite method
Source: Richards (1977).



+ Calculated according to the Papadakis formula
Source: van Vuure et al. (1972).

Figure 3 Dry season moisture deficits at two high-rainfall stations

Okitipupa, and for Njala, a high-rainfall station in the western sector of the West African forest zone with an annual average rainfall of 2750 mm. Both stations suffer a severe negative moisture balance in the dry season: evapotranspiration runs in excess of rainfall from early November until mid-March in Okitipupa and from mid-December until the last week of April in Njala.

Throughout West Africa farmers are acutely sensitive to the problem of drought at the start of the cultivation cycle. Ways of coping with these uncertainties vary from area to area. Most communities have developed a range of forecasting techniques. Shifts in wind patterns and cloud formations are closely observed and plant, insect and bird activity monitored to assess changes in soil and atmospheric moisture levels. In parts of southern Nigeria, farmers assess the approach of the rainy season by noting the timing of fresh, red leaves on the tree known in Yoruba as *eki* (*Lophira alata*). In central Sierra Leone the flowering of *gbota* (*Antrocaryon micraster* [?]) conveys the same message. Farmers from Igboho in the savannas of western Nigeria rely on the following signs that rain is near and planting should begin (Oguntoyinbo & Richards, 1978):

- 1 Leafing of *iroko* (*Chlorophora excelsa*) and baobab (*Adansonia digitata*)
- 2 Sky signs, e.g. 'first the sky shows red and after a few days or weeks clouds will begin to form'.
- 3 Shifts in wind direction and cloud formations, e.g. 'rising heat', (i.e. convection), distant thunder.
- 4 Bird song indicators, e.g. the call of the dove *konkoto* (*Streptopelia semitorquata* [?]) ceases.

Although these forecasting techniques, and their efficacy, have been little studied by climatologists, they are especially significant where (as is often the case) crucial decisions relating to cultivation have to be taken in advance of the rains, or in the interval between the first few storms and steady rain. Leaf indicators may be especially useful, since many West African trees are triggered into new growth by the transition from dry continental to moist oceanic atmospheric conditions preceding the rains (Lely, 1925).

In many parts of the forest zone where rotational fallowing is still practised, the timing of bush burning is an issue of vital significance. A good burn increases soil fertility and inhibits weeds and insect activity. A poor burn leaves farmers stretched for labour, since

unburnt vegetation must be chopped up and piled into bonfires for piecemeal burning. To obtain a good burn, the farmer needs to leave vegetation to dry for as long as possible. Sappy vegetation over moisture-retentive soils, for example, may not be dry enough underneath for the fire to gain a real hold unless the brush wood is left for several weeks to dry out thoroughly. But this then courts the risk that the farm will be caught by any unseasonably early heavy rainstorms, leaving the farm owner in a worse position than if the burn had been attempted too soon. Not surprisingly, then, the issue of precisely when to burn elicits a great deal of theorization, experimentation and argument. Farmers are acutely conscious of the moisture-retentive properties of different soils, and how this might affect the burn, and of the combustible properties of different types of vegetation (in Sierra Leone, farmers greatly value *Dialium guinense* in fallow regrowth, because it burns especially fiercely). For farmers using bush-fallowing methods, unseasonably early rainfall (because of the way in which it disturbs the burn) is as great a hazard as drought. In central Sierra Leone there have been at least 12 years, from 1912 to date, in which heavy rainfall in February and March severely disrupted bush burning, with major consequences for the rice harvest (it has been estimated that in some years this factor alone has reduced yields on upland rice farms by up to 20–30 per cent: Scotland, 1919; Richards, 1985).

More usually, however, it is late rainfall which causes problems. Farmers cope with this hazard in a variety of ways, e.g. by staggered planting, by planting special early-season drought resistant varieties of crops, by mulching crops to conserve moisture, or by treating planting materials in such a way that they remain dormant in the soil until soil moisture passes critical threshold levels. Techniques for inhibiting germination in seed yam, for example, allow planting to take place during the dry season in the Guinea Savanna in Nigeria (Atteh, 1980; Diehl, 1981). One of the most important and widespread techniques for spreading the risks associated with early rainfall in the savanna is the use of bush-fallowing methods.

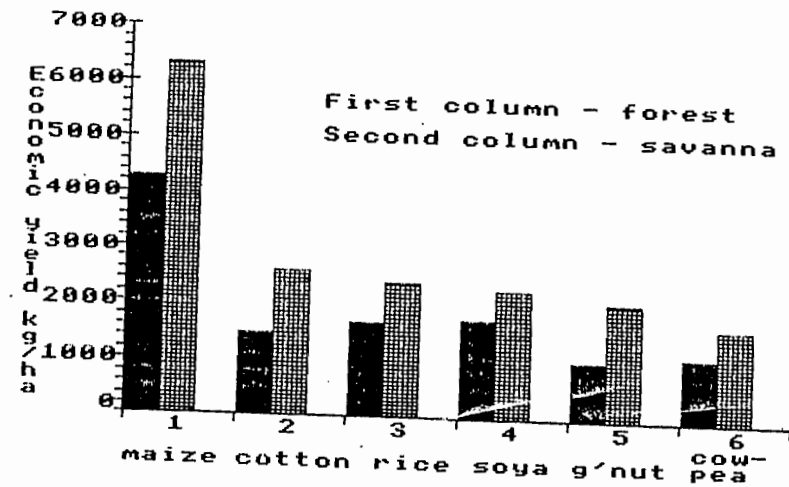


Figure 4 Crop yields in forest and savanna zones compared
Source: Kassam & Kowal (1973).

sunshine during the rainy season. This is especially true of the forest zone where during the height of the rainy season cloud cover can be continuous for days on end, a problem compounded by the short day length characteristic of low latitudes. Figure 4 shows that other things being equal, the sunnier savannas are better suited to the cultivation of most grain and vegetable crops (Kassam & Kowal, 1973). But in order to realize this comparative advantage it would be necessary to make extensive use of irrigation and fertilization. When used according to bush-fallowing methods savanna soils tend to be less fertile and yields less good than on forest soils.

Shifting cultivation

carried out in forest and savanna environments. In the forest zone the cultivation-fallow cycle is generally short: typically, 1-4 years of cultivation followed by 5-15 years of fallow. In the savanna, cultivation for several years - between 2 and 10, depending on the quality of the soil - will generally be followed by a long fallow interval (perhaps 20 or 30 years in districts where land is abundant), since grassy fallows regain fertility much more slowly than woody fallows. The biomass of a newly cleared forest plot is perhaps 4-5 times that of a savanna plot, so that burning of vegetation is of correspondingly greater significance in forest areas, both for clearing felled vegetation and as a means of liberating plant nutrients. Many savannas are burnt annually, but either by accident or by pastoralists seeking a flush of new grass towards the end of the dry season. Once a plot is abandoned to fallow it may be left for up to a generation or more.

Few if any West African farmers rely solely on shifting cultivation. Most commonly, a shifting cultivated 'upland' is combined with some element of valley-bottom 'wet-land' cultivation, or a shifting cultivated 'outfield' is combined with a permanently cultivated, manured and composted 'infield' plot. In some areas, e.g. around some of the larger cities in the savanna, or in densely populated tree-crop farming districts, the shifting cultivation element is of minor proportions or has disappeared entirely (Hill, 1977; Lagemann, 1977; Mortimore, 1971; Ruthenberg, 1980). Nevertheless, I shall argue that the ecological knowledge associated with shifting cultivation continues to provide an important part of the conceptual framework within which West African farmers approach their problems, and for this reason must be understood by agencies contemplating 'populist' strategies of agrarian change.

Two viewpoints have dominated the literature on shifting cultivation: the 'systems' approach and the 'stage' approach.

The systems approach

This approach assumes that shifting cultivation is an integrated set of practices constituting a distinct type of farming enterprise, i.e. a 'farming system'.

Early attitudes to shifting cultivation as a system were almost entirely negative. It was a bad system: exploitative, untidy and misguided. The Parliamentary Under-Secretary of State for the Colonies, W.G.A. Ormsby-Gore, summed up the attitude of the day when noting that in Sierra Leone, for example, 'the natural

forest has been ruthlessly destroyed to find virgin soil for the cultivation of "hill" or "land" rice.' (Ormsby-Gore, 1926: 83).

The following passage is characteristic of more recent viewpoints:

A greater understanding of the problems involved, of the advantages of shifting cultivation, and of the difficulties of introducing satisfactory alternative systems has now led to more cautious and balanced assessments both of its merits and of the dangers of trying to change too much too quickly (Ahn, 1970: 233).

This more balanced assessment has been arrived at primarily by considering the ecological relationships involved in 'shifting cultivation' as a system (cf. Nye & Greenland, 1960). This is sometimes referred to as the 'ecosystem' approach (Hopkins, 1974). The ecosystem approach is based on the idea of mapping out the interactions between soils, plants, atmospheric variables and human labour. Key operations include attempts to measure energy inputs (e.g. solar radiation and human labour), to trace 'nutrient flows' within the system, and to measure 'output' (assessed as 'biomass', i.e. total output of organic material, or as 'useful product' harvested).

Earlier attempts to 'model' shifting cultivation in ecosystem terms concentrated on biological variables. More recently, attempts have been made to incorporate economic and social variables into ecosystem models and to link biological and social variables by analysing labour in physiological and nutritional terms (Ruthenberg, 1980; Ellen, 1982). Ideas deriving from the ecosystem approach to African agriculture are discussed in detail in later sections (e.g. in the section on intercropping below).

The stage approach

The stage approach invokes the notion that shifting cultivation belongs to an early rung on the ladder of agricultural progress. This viewpoint owes much to an influential book by Ester Boserup (1965), *The conditions of agricultural growth*.

Her argument has two parts. The first part is based on the notion of 'diminishing returns' to increased investment (in this case diminishing returns to the investment of additional labour on a fixed area of land). She points out that 'permanent' systems of cultivation - e.g. irrigated swamp rice cultivation in South-East Asia - are generally more labour-intensive than shifting cultivation. Extra yield from the more intensive system requires disproportionate

extra effort. If land is still in plentiful supply, cultivators are better rewarded by expending their limited energies on extending the area cultivated by shifting cultivation methods than on changing to a more intensive system of cultivation. Permanent cultivation makes more sense where land is in short supply as a result of population growth.

By itself, this part of the argument has no inherent 'evolutionary' implications, but Boserup (1965; 1981), and a number of other writers, e.g. Grigg (1974; 1982) and Wilkinson (1973), go on to treat 'diminishing returns' as the 'driving force' behind agricultural change. Boserup (1965: 17) is quite explicit that her argument about intensity of land use is 'more than just an attempt to identify and classify various types of agriculture existing today and in the past. It is supposed, at the same time, broadly to describe the main stages of the actual evolution of primitive agriculture, during prehistoric times and in the more recent past'.

Accordingly, the second part of the Boserup argument runs as follows. The earliest farming communities inhabited an under-populated world. Enjoying abundant land, but pressed for labour, they would prefer farming systems based on shifting cultivation, since these maximize returns to scarce labour. As population densities began to build up, many farming communities would start to experience land shortages. This would require them to invent (or import) ways of exploiting their land more intensively. At this point 'bush-fallow' methods of restoring soil fertility would be replaced by more labour-intensive methods, e.g. manuring, composting, and crop rotation. Thus, population pressure is seen as a key stimulus to agricultural change. Without it, agricultural communities lack the incentive to develop more elaborate and advanced methods of cultivation.

According to this interpretation, shifting cultivation still 'survives' in West Africa because the region has a long history of under-population. Inikori (1982), for example, advances the argument that the depopulation caused by the slave trade removed one of the key incentives to an African agricultural revolution parallel to the revolution in European agriculture in the eighteenth century. It should be pointed out, however, that Boserup's account is an interesting 'model' rather than history based on detailed evidence. Boserup herself warns us that this is so, though expressing great confidence that the model will turn out to be right in the long run:

...we cannot be sure that systems of extensive land use have preceded the intensive ones in every part of the world, [but] there seems to be little reason to doubt that the typical sequence of development of agriculture has been a gradual change...from extensive to intensive types of land use (Boserup, 1965: 17-18).

Models of this kind are a useful stimulus to historians, archaeologists and others interested in agricultural change in the long run, but I shall want to argue below that they may be quite misleading as a basis for the formulation of agricultural development policies.

Shifting cultivation in West Africa: tradition or innovation?

The Boserup model of agricultural change has to contend with an especially awkward problem. If labour-intensive innovations are unattractive in themselves, and only come about through 'population pressure', can it be said that they represent 'progress'? Some authors, while agreeing that agricultural change takes place as a result of the 'stimulus' of population pressure, argue that these changes are 'involutionary', i.e. they amount to running harder to stay in the same place (cf. Geertz, 1963; Lagemann, 1977), rather than representing a breakthrough to higher levels of agricultural organization.

One of the advantages of the 'systems' approach over the 'stage' approach to shifting cultivation is that it takes no sides in this debate. The systems approach avoids altogether the difficult concept of what constitutes 'progress'. Shifting cultivation and permanent cultivation are different, but one is not necessarily better or more advanced than the other. The only question admitted as relevant by the systems approach is how well does any specific agro-ecosystem work in given environmental and economic circumstances.

This allows for the development of a rather different line of argument. Is it necessary to think of 'permanent cultivation' as a major historical breakthrough? Perhaps West African farming communities have had a knowledge of both types of cultivation from ancient times? This would be no more surprising than the discovery that many groups of so-called hunter-gatherers know how to plant crops, but choose not to utilize this knowledge (Harris, 1980). The significance of this argument is that if knowledge of both shifting and permanent land management systems has been widespread from ancient times, then the extent to which West African

farmers use shifting cultivation at any point in time has to be related to specific social and economic conditions.

In a number of other areas of the world – parts of South-East Asia and the Amazon Basin, for example – shifting cultivation is especially associated with the 'pioneer fringe' of new agricultural settlement in lightly-populated districts. Agricultural innovation in such areas is as often a response to new economic incentives as it is to 'population pressure'. Grigg (1974) notes that in the Philippines, for example, the needs of an expanded market for rice in the early part of the twentieth century were met in part from an increase in output of 'hill rice' under shifting cultivation, and not necessarily from the 'more advanced' swamp cultivation system.

Could shifting cultivation in West Africa be interpreted according to this 'pioneer fringe' argument? Certainly the devastation and dislocation caused by the slave trade appears to have encouraged the wilderness, during the nineteenth century, to sweep back over many previously long-settled districts (Ford, 1971). Subsequent recovery might then have called for the application of techniques of 'pioneer' settlement on a large scale. Furthermore, shifting cultivation may, in some areas, have been a good way of responding rapidly to new demands for foodstuffs created by colonial conditions. On this reckoning, then, the extent of shifting cultivation in the early colonial period, rather than signalling the intrinsic 'backwardness' of African agriculture, might be better interpreted as evidence of its innovativeness and responsiveness to changing economic circumstances.

Shifting cultivation: stage, system, or compendium of skills?

Whereas it is a clear advantage of the 'systems' approach that it encourages potentially productive speculations along these lines, there are, nevertheless, some problems associated with the notion that shifting cultivation is a specific farming 'type'. The danger here is of treating the large range of distinct management practices and skills exemplified by the practice of shifting cultivation as if they were part of a single all-or-nothing package. It is on account of this 'package' concept that much of the agricultural development literature in West Africa has been concerned with the question 'how, and with what, shall we replace shifting cultivation?', almost as if shifting cultivation was an enterprise in the same sense as a plantation or cattle ranch.

I want to press an alternative approach, namely a view of shifting

cultivation as a rich 'tool kit' of land management procedures in which the value of different items in the 'kit' varies according to nature of the job in hand. The importance of this 'tool kit' view of shifting cultivation is that it allows for the possibility that individual skills and specific elements derived from shifting cultivation may still be of importance even if the overall farming strategy needs to be changed. This is what happens in practice when the West African farmer draws on 'upland' and 'wet-land' or 'infield' and 'outfield' farming methods in the same enterprise. It is a crucial part of my argument, developed at length in later chapters, that the all-or-nothing 'package' view of shifting cultivation – as much a feature of the 'systems' approach as of the 'stage' approach to shifting cultivation – has been a major factor in rendering planners and development agencies blind or insensitive to interesting combinations of this sort.

The following account of shifting cultivation as a compendium of skills is based on the argument that the most effective approach to agricultural change might be to recombine skills and methods already within the shifting cultivator's repertoire rather than design new 'systems' from scratch. Viewed from such a perspective, the experience of shifting cultivation is a major educational resource, in which farmers see at first hand and experiment with a much larger range of soil and vegetation types than would be the case were they shackled to a small permanently-cultivated holding. The experience of complex cycles of fertility decline and fallow renewal thus acquired has equipped many West African farmers with a subtle sense of ecological dynamics with potential significance for the management of long-term side-effects associated with new agricultural technologies.

Resource management skills in shifting cultivation

The reader seeking a full account of the ecology of shifting cultivation in West Africa should turn to studies such as Nye & Greenland (1960), Hopkins (1974), Ahn (1970), and Kowal & Kassam (1978). My comments in this section concentrate on the management skills farmers demonstrate in the process of shifting cultivation, and the relevance of these skills for agricultural development programmes.

Fertility management

Optimum plant growth requires a balanced supply of nutritional

elements. An excess of one element may result in an induced shortage of another element. Sierra Leone rice farmers are conscious of this when they say that a 'long-fallow farm' – one cleared from forest which has fallowed for 25–30 years or more – has 'too much manure', and so they delay planting the first crop of rice until as late as possible in the rainy season, when heavy rain will have dissolved some of the nitrates. Unless they do this, they say, the rice will grow over-long in the stalk and have only a small head of grain. A long-fallow farm is cultivated for 2 years, and rice yields are reputed to be much better in the second season. Grist (1975) confirms that many rice varieties respond badly to an over-supply of nitrates.

As a general rule, so Ahn (1970) notes, savanna soils tend to respond to nitrates and phosphates and forest soils to phosphates and potassium. Of the three major plant nutritional elements, then, 'phosphorus is the only one... frequently deficient in both the forest and the savanna zones of Africa' (p.167). Part of the significance of bush burning in shifting cultivation is that it helps reduce phosphorus deficiencies. Not only does burning release phosphorus (and potassium) from the vegetation to the soil, but ash also temporarily raises soil pH. Phosphate is most available to plants where the soil reaction falls in the intermediate range, pH 5.5–7.0.

Soils tend to be especially acid in high rainfall districts, which explains why the Sierra Leone rice farmer is always so anxious to secure a good burn. Farmers frequently remark the correlation between poor burn and poor yields. Upland rice yields are often noticeably better in those parts of the farm where branches have been made into bonfires for piecemeal burning. Poor results on inadequately fallowed farms will be put down to the 'lightness' of the felled vegetation and the poor yield of ash.

As already noted, researchers in Nigeria in the 1930s were surprised to find that 'green manures' gave best results when cut and burnt. Samson & Crowther (1943) comment that animal manures applied to northern Nigerian soils at the low rate of c. 2.5 tonnes/ha might give better results if burnt. This suggests that West African farmers who see 'ash' as a greater priority than 'manure' may have judged their own situation correctly.

Freshly cleared soils in forest districts are often adequately supplied with nitrates, so the loss of nitrates from the burning of felled vegetation is not in itself a factor of crucial limiting significance. Due to a build-up of organic material in the soil during

the dry season, nitrate levels are at their highest at the beginning of the rains. Nitrate shortages are a much more serious problem in many savanna soils, and techniques of composting, manuring, mulching, and digging-in of straw and other plant residues, tend to be much more highly developed in savanna agriculture.

In northern Nigeria, composted urban refuse and animal manure are both keenly sought after by farmers, and have become items of commerce (Hill, 1972). Farmers will negotiate for cattle herders to graze their dry season fields, and land is rented at prices reflecting the level to which it has been manured or composted. The supply of urban compost to farm villages is a major element in town-farm interaction around the larger cities of northern Nigeria (Mortimore, 1967; 1971). Permanent cultivation is the norm in the close-settled zone around these cities, but elsewhere, because demand for organic fertilizer outstrips supply, many farms are run on an infield-outfield principle, with ash, manure and compost concentrated on the best land, or on the fields closest to the settlement. This pattern of agriculture is very widely spread throughout the West African Sudan Savanna zone.

Farmers throughout West Africa commonly manage the fertility of a shifting cultivated farm through a combination of intercropping and crop rotation strategies. Intercropping is the mixing together of different crop species, or sometimes different varieties of the same crop, in a single field. The idea is to find combinations that work well together. Farmers have a number of motives in mind when intercropping: to save labour, to spread the risks of crop failure, and to limit pest and disease attack. The principles involved in intercropping are discussed more fully in Chapter 4.

Although much remains to be discovered about how intercropping systems work, it is clear that in many cases part of the benefit derives from the fact that different crops have different nutrient requirements, or that different rooting systems extract nutrients from different levels in the soil. The success of combining grain crops such as maize and sorghum with nitrogen-fixing legumes such as groundnuts and cowpeas may owe something to such factors. In the case of 'relay intercropping' – one crop in the early stages of growth while another is ripening – residues from the earlier crop may be significant in increasing the supply of nitrates to the later crop.

Farmers will also use intercropping to get the best from micro-variations in soil type within the farm field. In upland rice farms in

Sierra Leone, for example, farmers commonly use especially well-burnt patches (e.g. bonfire sites) as nurseries for new and interesting planting materials, or will use the soils at the foot of abandoned termitaria of *Macrotermes bellicosus* to plant maize and yams. Soils derived from old termite heaps often differ quite markedly from surrounding soils, both in chemical and textural properties, depending both on the depth from which the soil for the termitaria has been excavated, and the biological processes in the termite heap itself. It is not uncommon to find up to 60 abandoned *Macrotermes* heaps per hectare in Sierra Leone rice farms.

In Guinea Savanna districts, where cultivation is often continuous for several seasons, relay intercropping shades naturally into crop rotation. The basic pattern is for grain crops such as sorghum and millet to be rotated with root crops such as yam and cassava, sometimes in cycles lasting up to six or eight seasons.

Further north and south, cultivation sequences are shorter and there is less 'rotation' in the strict sense. Where cultivation lasts for two or three years continuously the cropping pattern will be changed according to a simple sequence: more demanding crops first, hardier crops later. In the Sudan Savanna zone, for example, sorghum or a sorghum/cowpea/groundnut intercrop may be followed by millet, generally reckoned to be the hardiest and least demanding of the savanna grains. In the forest zone, a farm cultivated to yam or maize in the first year may be turned over to cassava in the second, or an upland rice farm may be followed by groundnuts, cowpeas, or a groundnut/maize/cassava intercrop.

In some areas, where fallow periods have shortened due to population pressure, particular emphasis is laid on a final catch-crop (e.g. pigeon peas in the savanna or cassava in the forest) which irrespective of whether it gives an economic yield usefully 'fills in' the farm while it is in the process of reverting to bush, or helps speed up the process of fertility recovery. Pigeon pea has considerable potential in this respect, since it fixes atmospheric nitrogen, but is also extremely hardy and will grow in exhausted soils. In densely-populated parts of eastern Nigeria farmers plant their fallows with the shrub *Acioa barteri* to speed up the fallowing process (Uzozie, 1979). This idea has recently been taken up and developed at the International Institute of Tropical Agriculture in Ibadan where promising results have been obtained with *Acioa barteri* and other fallow crops in alley cropping experiments (IITA, 1981).

It is important to note that intercropping, rotations and 'pseudo-

rotational' sequences, and catch-cropping represent some of the most important areas for innovation and experiment in West African peasant food-crop production in the twentieth century. This is not to suggest that the principles involved are in any way new in African agriculture. But farmers have recently made many useful discoveries about how to combine some of their older crops with relatively new introductions such as bitter cassava, or crops such as groundnuts for which the market has greatly expanded during the twentieth century, and so extend the useful life of shifting-cultivated farms.

Conservation and soil physical properties

Early criticisms of shifting cultivation centred on the idea that it was wasteful: it wasted vegetational resources that might be returned to the soil more effectively (if slowly and laboriously) through composting, and it exposed soil to physical damage, especially in the often steeply-dissected landscapes of the forest zone, where erosion risks were at a maximum because of steep slopes and high rainfall. If it is now apparent that shifting cultivation is often a rather effective way of mobilizing plant nutrients, then it is even more apparent that through experience of shifting cultivation farmers have developed a good understanding of soil physical properties, and that they are often rather effective at conserving these properties.

Until recently, tropical soil science has tended to neglect soil physical properties. Currently, however, it is argued (Ahn, 1970; Lal & Greenland, 1979) that soil physical properties are perhaps more crucial to sustained agricultural production in the tropics than the topic of nutrient supply which has hitherto attracted the lion's share of attention when 'fertility' issues have been under discussion. The nub of the matter is that it is easier to restore nutrients to exhausted soils than to 'rebuild' a soil that has 'collapsed' in physical terms.

Soil exposed for any length to the intense tropical rainstorms at the beginning and end of the rainy season is liable to accelerated sheet erosion. To this is added the problem of gully erosion on steeper slopes. Not only is there overall loss of soil, and plant nutrients through erosion, but the cultivation characteristics of the soil that remains are also subject to change. Where silty material is washed out by sheet erosion then the remaining soil may become

less water-retentive, and the farm more vulnerable to drought, for example.

The increased erosion risks from unwise mechanical cultivation of many West African soils are now widely appreciated. There is less appreciation that on some soils even attempts to regularize planting into rows and blocks to permit use of simple hand-operated or animal-drawn contrivances may lead to the formation of 'tractor pans' (impacted layers) under regular pathways or wheel tracks (Trowse, 1979).

Small-scale farmers in West Africa employ a wide range of techniques which are beneficial in terms of conserving soil physical properties. One of the great virtues of shifting cultivation in the forest zone is that larger trees are left *in situ* and although the lighter vegetation is brushed and burnt, the stumps and roots are not removed. This helps bind the soil, even when the first intense rainstorms fall on the freshly cultivated farm (the point at which erosion risk is at its greatest). Intercropping also facilitates protection against erosion by lengthening the period in which crops are in the farm. The diversity of plant leafing and rooting systems, and growth characteristics, in an intercropped farm also helps minimize the worst effects of rain splash. Similar effects can be obtained by mulching, which many farmers also use to conserve soil moisture during early-season periods of drought.

In savanna districts farmers make great use of heaping and ridging to create suitable soil environments for crops such as yam and sorghum. Sometimes the emphasis is on soil moisture conditions. Very large heaps are constructed in poorly-drained soils for early yam cultivation, for example. In parts of the Guinea Savanna zone, where laterite hardpan is often extensive, farmers make heaps and ridges to ensure an adequate depth of soil for plant growth without having to attempt to break up this lateritic crust. Ridging systems are often carefully 'tied' or contoured to catch soil washed off the ridges by heavy rainfall. Forest zone farmers sometimes cope with incipient erosion gullies by building simple stick bunds (Millington, 1982).

In very high rainfall districts, especially where soils are predominantly sandy or sandy loams, there is a marked tendency towards 'minimum tillage', that is disturbing the soil as little as possible in the process of cultivation. The so-called 'ploughing' of upland rice in Sierra Leone and Liberia comes into this category. Rice is first broadcast, and then lightly covered by hoeing the top inch or so of

the soil. In some forest areas yams, cassava and maize may all be planted in a cleared and burnt farm without any further cultivation. This approach – the cause of many complaints (as we have seen in the case of Dudgeon) that shifting cultivators merely 'scratched the surface' of the soil, instead of 'cultivating deeply' – is now thought to have merit for soil conservation in high-rainfall areas, and research into new or modified systems of 'minimum tillage' has been actively pursued at IITA (Lal, 1979a; 1979b).

In summary, then, it is apparent that 'shifting cultivation' in West Africa, far from encouraging a wasteful attitude to soil resources, has provided farmers with a good, practical, education in the more important principles of soil management. From the point of view of fertilization, modern soil science confirms the validity of the forest farmer's emphasis on 'ash' and the savanna farmer's emphasis on 'manure' and 'compost'. From the point of view of soil conservation, there is no lack of evidence for the view that the West African cultivator is well-abreast of many of the key issues. If the experience of shifting cultivation has tended to emphasize the importance of soil physical properties in the maintenance of sustained yields, modern soil science confirms that this emphasis is well-placed.

Ahn (1970: 150) notes that 'in popular literature and some introductory books and articles it is often implied that one has merely to apply fertilizers to a soil in order to get better crops'. Development projects in West Africa all too frequently appear to operate on this basis, supplying farmers with a 'recommended' fertilizer, and a minimum of general guidance for its use. But as Ahn notes, the problem is rarely so simple. Disappointing results with fertilizers in many areas stem from the fact that farmers are given them much as a doctor prescribes a drug. Extension advice sometimes makes the parallel explicit: here is 'medicine' for the soil. Local conditions vary too much for the 'prescription' approach to work effectively. Better use of fertilizer requires a much more open-ended approach, with, in all probability, farmers doing much of the necessary experimentation for themselves.

A thorough understanding of the legacy of shifting cultivation in West African farming systems suggests that the right kinds of skills and experience to sustain such experiments are already present and widespread among small-scale cultivators. Rather than concentrate on selling a 'package' of soil 'medicine' to farmers, the challenge for 'populist' agricultural development is to establish a thoroughgoing and self-sustaining programme of improved soil management

drawing strength and initial impetus from the skills, experience and experimental ability already present within the farming community.

J E A N - P I E R R E D O Z O N

Économie marchande et structures sociales : le cas des Bete de Côte d'Ivoire

Ce travail est une réflexion provisoire qui ne saurait prétendre à fonder une analyse exhaustive des faits de parenté bete, encore moins à des conclusions définitives sur leur mode d'agencement traditionnel ou sur leurs transformations actuelles. Nous n'examinerons pas ici les théories de la parenté ; nous ne choisirons pas davantage entre les trois approches les plus fréquemment admises : la parenté est-elle un phénomène transparent qui détermine et dévoile les autres secteurs du système social ? Est-ce, au contraire, une simple donnée immédiate, exigeant d'être franchie, tel un obstacle, afin d'accéder aux véritables mécanismes des rapports sociaux ? Est-ce, enfin — pour concilier et dépasser les deux positions précédentes —, une sorte de langage ou de syntaxe que chaque niveau du « socius » devrait nécessairement parler ou utiliser ?

Nous nous efforcerons de ne jamais isoler les faits de parenté des autres faits sociaux. Ainsi, les lignages ou les réseaux familiaux repérés empiriquement sur le terrain ne seront pas (ou peu) appréhendés et interprétés dans la logique de leur propre système ; plus concrètement, la parenté chez les Bete convie sans cesse, pour la comprendre, à passer d'un registre social à un autre. En effet, le langage de la filiation et de l'alliance est immédiatement traduisible dans celui des pratiques cynégétiques et guerrières : être membre d'un lignage, c'est aussi (et, peut-être, surtout) être membre d'un groupe de chasse et de guerre.

De façon plus décisive encore, la parenté chez les Bete oblige à s'interroger sur un rapport fondamental, le rapport homme-femme. Celui-ci est le substrat de toute réflexion anthropologique : en effet, dire d'une société qu'elle est patrilinéaire ou matrilinéaire revient à assigner aux deux sexes un rôle plus ou moins marqué dans la constitution du système social. Il ne s'agit donc pas pour nous de conforter ce rapport dans sa réalité substantielle, c'est-à-dire la parenté ; à l'inverse, notre propos est de montrer qu'il déborde largement les phénomènes de filiation et d'alliance. Il « travaille » en quelque sorte toute la charpente sociale, depuis les bases matérielles au sens strict (division sexuelle du travail) jusqu'aux représentations (sorcellerie, récits mythiques, etc.). Autrement dit, il faut concevoir ce rapport en tant que schème directeur.

Les orientations que nous adoptons ici permettent non seulement l'analyse de la société précoloniale, mais également la compréhension des

transformations que cette société a subies depuis la colonisation française. Par exemple, le remplacement des activités cynégétiques et guerrières par des pratiques agricoles (économie de plantation) conduit à s'interroger sur la place du patrilignage (*grigbe*) aussi bien dans le contexte actuel que dans le contexte traditionnel.

Nous ne saurions donc faire de la parenté chez les Bete un objet d'étude en soi. Certains courants anthropologiques contemporains prétendent qu'elle n'a d'autre fonction que d'occulter (la parenté serait donc de part en part une idéologie) ; elle demande cependant sinon à être interprétée, du moins à être confrontée avec d'autres secteurs du système social. Une théorie de la parenté ne peut être élaborée que si elle prend en charge non seulement son propre discours (groupes de filiation, lois exogamiques, termes de parenté, etc.), mais également — et surtout — celui des pratiques sociales dont elle semble apparemment rendre compte (activités économiques, modes de constitution des groupes sociaux, etc.).

I. — LES BETE DE GAGNOA

1. Peut-on parler d'ethnie Bete?

Il peut paraître superflu d'aborder ici la question ethnique ; elle est cependant préjudicielle. Dans la tradition anthropologique, en effet, la parenté est souvent le critère de caractérisation d'une population : on dit d'une société « archaïque » qu'elle est patrilinéaire ou matrilinéaire, le prédicat fondant presque magiquement le sujet. Or l'ethnie, pas plus que la parenté, ne peut se réduire à de simples attributs : il ne s'agit pas d'étayer l'identité en multipliant l'énonciation de traits culturels, mais de l'expliquer. A cet égard, les pratiques sociales doivent être prises en compte, en particulier celles qui relèvent de l'histoire précoloniale, coloniale, ou post-coloniale.

Le groupe ethnique dit Bete occupe un territoire en forme de triangle, compris entre les villes de Daloa, Soubré et Gagnoa ; on admet généralement que ce groupe appartient au grand ensemble culturel kru, originaire de l'Ouest ivoirien et du Liberia. De sérieuses réserves doivent cependant être faites sur son homogénéité apparente. Notre enquête, qui s'est déroulée dans la région de Gagnoa, sur les marges orientales du pays Bete, a révélé :

- que certains sous-groupes ou tribus proviennent originellement de l'Est ivoirien ;
- que la langue est différente de celle qui est parlée à Daloa, par exemple (les Bete de Gagnoa et ceux de Daloa ne se comprennent pas) ;
- que certaines institutions ou éléments de la structure sociale, repérés chez les populations de Gagnoa, n'ont pas d'équivalent chez celles de Soubré ou de Daloa (ainsi l'existence de formes matrilinéaires).

D'une façon plus générale, seule l'unité tribale nous a paru posséder

une homogénéité culturelle (historique, linguistique et sociale), bien qu'il faille là aussi établir des nuances : ainsi, les groupes Zabia, Zedi et Badi ont une origine orientale et possèdent des matriclans. Cette hypothèse nous a été confirmée par les archives concernant la période de la conquête militaire française (1912-13). Si, dès cette époque, ils utilisent le générique « Bete » (et, plus curieusement, celui de « Tschien »¹) pour désigner les populations de Gagnoa, les coloniaux emploient de préférence les vocables spécifiques à chaque tribu. Leurs observations concernant les différences entre groupes ne peuvent tenir lieu de témoignages scientifiques (celles-ci étaient établies en fonction de leurs normes : « conciliants », « réfractaires », etc.) ; elles indiquent simplement que le fait tribal fut, pour les premiers colons, la réalité humaine la plus immédiate et la plus accessible.

Sans préjuger de l'existence ou de l'inexistence d'une « bétéitude » précoloniale, il semble que la conscience ethnique qui se manifeste aujourd'hui est principalement le résultat des années de colonisation et de la période d'indépendance. Schématiquement, le pouvoir colonial, en rassemblant des groupes assez proches sous un même nom et en fixant définitivement ces populations sur un même territoire, a créé ou renforcé un véritable sujet collectif. A l'indépendance, la position du groupe Bete dans l'ensemble socio-économique ivoirien renforça incontestablement sa conscience ethnique, qui a surtout pris, aujourd'hui, la forme d'une conscience politique².

2. Les Bete de Gagnoa : données générales

Les analyses qui vont suivre ne valent que pour les populations occupant la région de Gagnoa. Nous ne présumons pas de différences radicales entre les Bete de Gagnoa et ceux de Daloa ou Soubré, mais nous ne pouvons extrapoler nos hypothèses, issues d'un terrain particulier, à l'ensemble de l'ethnie.

D. Paulme écrivait en 1962, à propos des Bete de Daloa : « Première constatation : les Bété sont patrilocaux et patrilinéaires, leur société est *harmonique*, au sens que M. Lévi-Strauss donne à ce terme. »³ Les populations de Gagnoa ne contredisent pas cette proposition : elles ne

1. Il nous est pour le moment difficile de déterminer si le terme « Tschien » est une émanation des populations de Gagnoa ou s'il est une pure création des coloniaux. Aujourd'hui, ce vocable n'a plus cours et toutes les populations de Gagnoa se reconnaissent comme bete.

2. Cette proposition devrait être étayée. Comme il n'entre pas dans notre propos de décrire ici la situation des Bete dans l'ensemble socio-économique ivoirien, rappelons simplement qu'elle relève de l'économique et du politique : les riches terres bete ont, dès la fin de la conquête militaire française, attiré de nombreuses vagues migratoires — dyula et baule, notamment —, ce qui a posé de sérieux problèmes fonciers. Malgré une assez bonne insertion dans le développement du pays (planteurs, mais aussi intellectuels, citadins), les Bete ont été tenus à l'écart de la gestion de l'appareil d'État.

3. D. PAULME, *Une société de Côte d'Ivoire d'hier et d'aujourd'hui : les Bété*, Paris-La Haye, 1962 : 36.

sont en, effet, ni matrilineaires ni, même, bilinéaires ; néanmoins, certains éléments de la structure sociale (que l'on nommera pour le moment et faute de mieux « matrilineaires »), repérés jusqu'ici uniquement dans cette région, obligent à reconsidérer le complexe « patriarcal »⁴ communément attribué aux Bete. On pourrait rétorquer que ce changement d'orientation n'est pas dû aux caractéristiques de notre terrain d'enquête, mais à notre volonté de transformer les voies traditionnelles d'approche des phénomènes de parenté. Une telle attitude dirige sans conteste notre travail, mais l'existence de matriclans chez certains groupes de la région de Gagnoa est un fait auquel nous ne pouvons que nous soumettre.

a) Les groupes étudiés

Notre recherche porte sur trois groupes principaux : les Niabre, les Badi et les Zabia. Ils sont géographiquement fort proches les uns des autres, néanmoins plusieurs traits les différencient. Les Niabre semblent provenir de l'Ouest ivoirien, aux confins du pays Niaboua, alors que les deux autres groupes sont originaires de l'est (nord-est pour les Badi, sud-est pour les Zabia). Tout en se comprenant réciproquement, chacun de ces groupes se distingue des autres par des traits de langue spécifiques (le lignage, selon les cas, peut se dire *grigbe*, *grigbo* ou *grigba*). Par ailleurs, les Badi et les Zabia connaissent une structure matrilineaire (appelée *lele* ou *lole*) ; ce n'est pas le cas des Niabre⁵.

En dépit de ces différences, il est possible d'identifier une structure sociale et des activités socio-économiques communes à ces trois groupes. Ce sont ces éléments invariants que nous allons essayer brièvement d'analyser.

b) Les traits généraux de l'organisation sociale

Les populations bete de la région de Gagnoa sont des sociétés lignagères et segmentaires, acéphales, sans pouvoir centralisé (absence de chefferie tribale). Elles sont en outre patrilineaires et patrilocales (harmoniques), principes qui confèrent au fait villageois sa dimension d'institution première ; le village est en effet une unité économique, politique et idéologique : c'est un groupe de chasse et de guerre enraciné dans son territoire par un univers magico-religieux⁶. C'est dans ce cadre que les patrilignages « déclinent » leurs segments et leurs familles restreintes. Pour reprendre un langage substantialiste, on peut distinguer trois groupes de filiation.

Le *grigbe*, ou lignage proprement dit (c'est l'individu collectif reconnu par tous), est, avec le village, l'institution fondamentale. Non seulement il fonctionne comme « groupe en corps » (groupe de classe, groupe totémique, groupe économique et foncier, les terres de culture étant distri-

4. On emploie ce terme pour désigner à la fois l'ensemble patrilineaire-patrilocal et ce qu'on peut appeler le « pouvoir masculin ».

5. Ils en ont connaissance mais n'en tiennent pas compte.

6. Le *duḍubeno*, ou chef de terre, est responsable du *gudugile*, le bois sacré. L'univers des morts, *kuḍuku*, s'oppose à celui des vivants, *koḍre*.

buées en son sein, sous la tutelle du chef de lignage, *grigbeñō ite*), mais il constitue en outre une unité échangiste : on ne peut se marier dans son propre patrilignage. Plus généralement, le principe exogamique et les interdictions de mariage sont toujours établis en fonction d'une configuration de *grigbe* : on ne peut prendre femme dans son propre patrilignage, mais pas non plus dans celui de sa mère, de la mère de son père, de la mère de sa mère, etc. Pour un individu, l'unité exogamique correspond à un ensemble fini, composé des *grigbe* alliés à son patrilignage par l'intermédiaire de ses ascendants⁷.

Deux lignages mineurs, ou segments de lignage, obéissent au même schéma patrilineaire : le *toyokosuyoko* et le *noyokosuyoko*⁸. La théorie « classique » du lignage⁹ s'applique assez mal dans leur cas. En effet, alors que le *grigbe* correspond à la définition du *corporate group*, ces deux sous-groupes n'y répondent que partiellement ; en leur sein, on décèle aisément des activités collectives, mais elles sont d'un tout autre ordre que celles qui ont cours dans le cadre du patrilignage. Tandis que le *grigbe* est une réalité collective manifeste, « officielle » et même spectaculaire par certains côtés, ces « lignages mineurs » sont plutôt voués à l'implicite et au secret ; ils régularisent notamment un certain nombre d'affaires courantes (adultères, dettes, dots, etc.) que le patrilignage dans sa totalité ne saurait contrôler.

De ces deux unités collectives, le *noyokosuyoko* est sans conteste le plus révélateur. D'abord, il se singularise formellement : il rassemble, en effet, les descendants d'une même ancêtre (femme d'un bisaïeul ou d'un trisaïeul). Sans contrevenir véritablement au principe patrilineaire, ce segment de lignage le déforme cependant quelque peu puisque le point de repère unificateur est une femme et non un homme. Soulignons les difficultés que suscite ce type de structure, eu égard à la théorie classique du lignage¹⁰. Pour E. E. Evans-Pritchard ou E. Terray¹¹, les groupes de

7. Ce principe n'est valable que pour la deuxième ou la troisième génération. Au-delà, il est tout à fait possible de renouveler l'alliance.

8. Litt. « enfants de père ensemble près du feu » et « enfants de mère ensemble près du feu ».

9. Cette formule désigne ici un tournant décisif de la théorie anthropologique consignée dans *Les Nuers* d'Evans-Pritchard. L'ethnologue britannique y a explicité la notion de structure sociale (valable, bien sûr, pour les sociétés traditionnelles dominées par la parenté) en élaborant le système des groupes d'unifiliation (*descent groups*).

10. Poursuivant l'œuvre d'Evans-Pritchard, Meyer FORTES a depuis longtemps affronté ces difficultés dans son article « The Structure of Unilineal Descent Groups », *American Anthropologist*, LV (1), 1953 : 17-41. Il a, en effet, observé au sein des systèmes d'unifiliation que tout un réseau de relations de parenté échappait au cloisonnement des groupes lignagers ; il remarquait, en outre, que ce réseau, en système patrilineaire, participe à leur segmentation. Il en venait donc à distinguer l'unifiliation (*descent*), concept politico-juridique (les *corporate groups*, les lignages, sont des sujets collectifs dans lesquels se règlent les problèmes d'appropriation territoriale, de succession, de culte, etc.), et la filiation proprement dite (*filiation*) qui est « universellement bilatérale ». C'est à ce dernier niveau seulement qu'il est possible de parler de parenté, puisque la filiation prend en compte les relations de consanguinité effectives. La parenté complémentaire (notion également créée par M. Fortes) vient donc doubler le noyau dur des structures en lignages.

filiation — du lignage maximal au lignage minimal, incluant lignages majeurs et lignages mineurs — sont toujours homogènes. Ils donnent ainsi naissance à un système d'emboîtement plus ou moins complexe, dans lequel le principe patrilinéaire est souverain. La présence du sous-groupe *noyokosuyoko* au cœur du patrilignage bete ouvre une brèche dans la théorie unitaire du lignage.

Du point de vue formel, le *grigbe* et ses segments sont sans conteste homologues ; en revanche, les contenus effectifs de chacune de ces unités collectives — c'est-à-dire leurs pratiques concrètes — les constituent en objets distincts. L'un, le patrilignage, inclus ici dans une structure harmonique, s'actualise dans des activités collectives comme la chasse ; l'autre, le *noyokosuyoko*, voué à des tâches plus quotidiennes (ses membres ont de fréquents rapports journaliers, de commensalité par exemple), s'ouvre sur un autre versant de la parenté. En effet, ce qui fonde originellement son homogénéité, ce n'est pas le principe filiatif mais le principe d'alliance ; plus précisément, la solidité des liens entre membres d'un même *noyokosuyoko* est la conséquence directe du mariage contracté par l'un de leurs ancêtres. C'est parce qu'ils ont un même « pays maternel » (le patrilignage de l'ascendante et, par extension, le village de l'aïeule) que les individus qui composent ce groupe se reconnaissent comme frères de même mère (*amenuri* ; terme opposé à *ameturi* qui désigne simplement le frère de même père).

Les théories de la filiation et de l'alliance distinguent généralement au sein des sociétés lignagères les groupes unilinéaires et la parenté complémentaire. Cela revient à dire que tout individu ne peut appartenir à un seul côté parental (patrilignage ou matrilignage) ; il doit entretenir également des relations plus ou moins étroites avec les parents de l'autre bord.

Cette prise en compte de la parentèle d'Ego n'a cependant pas permis de décloisonner filiation et alliance ; ces deux instances de la parenté ont, du reste, abouti à des problématiques opposées : l'une se fonde sur l'unifiliation comme principe constitutif des « groupes en corps » (l'école des

Notre enquête ne fait-elle que confirmer, au mieux, ce qui fut déjà observé et théorisé voilà une trentaine d'années ? Dans une certaine mesure seulement. Fortes, en cela fidèle à Evans-Pritchard et, plus loin encore, à Radcliffe-Brown, légitime en théorie le système apparemment inattaquable des « groupes en corps » (théorie substantialiste). Les coupures internes de la structure sociale effectuées par la parenté complémentaire ne sont finalement prises en compte que pour être mieux soumises à la logique des *descent groups* et, de fait, n'induisent, outre le phénomène de segmentation, des relations et des stratégies sociales qu'à l'échelle de l'individu.

Pour notre part, les tendances matricentriques d'une société dite patrilinéaire ne légitiment en rien son idéologie officielle ; à l'inverse, elles l'interrogent en lui posant des questions moins de fonction ou de subordination (la parenté est subordonnée à la « descendance », et l'individu au sujet collectif) que de sens : au sein des ensembles patrilinéaires et matricentriques, on n'observe ni les mêmes pratiques, ni les mêmes représentations.

11. E. TERRAY, « L'organisation des Dida de Côte d'Ivoire », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F (Ethnosociologie), I (2).

descent groups, E. E. Evans-Pritchard et M. Fortes), la seconde s'appuie sur l'échange (C. Lévi-Strauss).

L'existence de ce sous-groupe, le *noyokosuyoko*, suggère que la parenté complémentaire (l'ensemble des parents alliés), loin d'être une donnée extérieure aux unités filiatives, agit au contraire sur elles et les discrimine. Autrement dit, la parenté maternelle est virtuellement présente au sein des lignées patrilinéaires.

Chez les Bete de Gagnoa, rien qui corresponde à un dedans et à un dehors, à une structure fondamentale (la patrilinéarité) flanquée de son complément (la parenté maternelle), mais un ensemble intégré dont le mécanisme de reproduction induit à la fois des segmentations patrilinéaires (*grigbe*, *toyokosuyoko*) ou filiatives, et des segmentations d'ordre maternel ou avunculaire : il ne s'agit pas là de matrilinearité, mais de référence à un pays maternel (cf. *infra*).

Avant de situer la parenté dans le champ des activités socio-économiques, nous donnons brièvement trois éléments d'analyse complémentaires qui permettront d'élucider les effets de la colonisation et de l'économie marchande sur la structure sociale bete.

— Comme dans toute société de type « patriarcal », les femmes circulent et induisent des échanges symétriques de biens dotaux ; traditionnellement, la compensation matrimoniale était composée de bœufs, de fusils, de filets, etc., d'une part, de l'autre d'objets dénués de toute valeur d'usage, appelés communément « manilles »¹². Aujourd'hui, la dot est entièrement monétarisée ; on a pu l'évaluer à 50 000 F CFA, en moyenne.

— Dans le cadre des structures traditionnelles bete, la terre n'est l'objet d'aucune appropriation privée ; elle est un simple support dont la valeur est à la mesure de l'usage qu'en fait chaque chef de famille restreinte. L'important dans ce système n'est pas tant le sol (comme entité abstraite, il n'existe pas) que le produit. La terre n'ayant aucune autonomie, il nous semble inutile d'employer la notion de *régime foncier* ; c'est dans les mécanismes de répartition et, par conséquent, dans les structures de pouvoir qu'il faut rechercher des éléments heuristiques. Le rapport aîné-cadet nous paraît, à cet égard, déterminant.

Le contrôle du territoire de chasse et de culture est entre les mains du chef de lignage, qui possède un pouvoir non négligeable mais de caractère juridique (litiges fonciers) et « moral » (préservation du patrimoine lignager). Il ne vaut que comme devoir de distribution : distribution aux aînés des lignages mineurs, lesquels répartissent à leur tour tous leurs dépendants mariés. A aucun moment du processus l'on n'assiste à l'émergence d'une quelconque propriété ; s'il y a inégalité socio-économique, elle ne peut provenir de l'accumulation des terres mais d'un plus ou

12. Les Bete de Gagnoa en distinguaient principalement trois sortes : le *dugrugikpe*, le *dagbe*, le *vate*.

moins grand contrôle des dépendants par les aînés, qui utilisent la force de travail des cadets non mariés.

— On ne peut évoquer le rapport aîné-cadet à propos du régime foncier sans tenir compte de la circulation des femmes. En effet, les aînés distribuent non seulement les terres, mais également les femmes. C'est d'un même mouvement qu'ils attribuent une épouse à leurs dépendants (en payant la dot) et qu'ils leur affectent telle part de terre. Ce procès de distribution est l'un des éléments clefs de la reproduction du système social : le rapport aîné-cadet s'y manifeste pleinement, mais il ne peut s'y déployer que comme moment d'une relation plus fondamentale, entre hommes et femmes. Si terre et femme vont de pair, c'est moins parce que les aînés les régissent et les distribuent toutes deux qu'à cause d'une tierce donnée qui les lie, le travail. Les tâches agricoles reviennent, en effet, systématiquement aux femmes. Le mariage n'est donc pas seulement la manifestation du pouvoir des aînés sur les cadets, il est surtout l'expression d'une division du travail dominée exclusivement par les hommes (aînés et cadets étant, de ce point de vue, dans une position identique).

Moment du rapport homme-femme, la relation aîné-cadet fait néanmoins problème : le travail fourni par les dépendants (essentiellement avant leur mariage) aux chefs de lignage et de segment de lignage est-il le fondement d'un rapport d'exploitation ? Le contrôle de la reproduction sociale par les aînés les met-il en position d'exploiteurs ?

A ces questions, nous ne pouvons qu'apporter une réponse partielle et provisoire. Globalement, le rapport aîné-cadet n'apparaît ni comme un rapport fondamental ni comme un rapport d'exploitation. Même si l'on observe des inégalités économiques provoquées par des inégalités d'ordre statutaire (notamment en ce qui concerne l'appropriation du sol), elles n'en ont pas pour autant créé des clivages décisifs — encore moins des antagonismes de classes. L'économie de plantation, par le biais de l'accès à la propriété privée (le sol, grâce au café et au cacao, s'est métamorphosé en marchandise), a en quelque sorte nivelé par le bas les éventuelles catégories d'agents économiques.

Ces observations sur la situation actuelle laissent à penser que le rapport aîné-cadet n'est pas aussi déterminant qu'on l'affirme souvent. En revanche, le rapport homme-femme¹³ paraît plus décisif pour désigner le lieu des inégalités — ou plutôt des incompatibilités sociales — ; l'économie marchande eut ici une fonction révélatrice : accentuant les oppositions entre hommes et femmes, elle permet d'examiner leurs différences fondamentales dans le cadre précolonial.

13. Il reste à élucider la nature de ce rapport, tant sur le plan pratique que sur le plan symbolique.

II. — LA PARENTÉ ET « LE RESTE » EN SYSTÈME TRADITIONNEL

Nous confrontons ici la parenté — et, d'une façon plus générale, les structures villageoises — avec les pratiques sociales, particulièrement les activités collectives. Cette démarche permet de repérer les coupures, les clivages fondamentaux du système traditionnel ; la parenté à elle seule, en effet, ne nous semble pas, du point de vue tant de la filiation que de l'alliance, capable de l'éclairer aussi nettement : la patrilinéarité, les règles de mariage, rendent compte, certes, des bases institutionnelles de la société bête, mais restent muettes en ce qui concerne leur propre fondement. Par ailleurs, les transformations subies par cette société depuis la conquête militaire française — au niveau de la parenté, notamment — ne peuvent être analysées qu'en examinant les changements survenus dans les pratiques sociales et les activités économiques.

1. *Division sexuelle du travail et pratiques sociales*

Dans la société précoloniale bête, domine un partage très net entre activités masculines et féminines. Les hommes vont à la chasse et font la guerre, les femmes prennent en charge la production vivrière et les travaux domestiques.

La chasse est une activité collective pour laquelle tout le village est mis à contribution. On distingue plusieurs sortes de pratiques cynégétiques, de la plus prosaïque à la plus sacrée, mais toutes ont en commun d'exclure les femmes. Il existe même un type de chasse où l'ensemble du groupe féminin ne peut, sous peine de sanction grave, consommer le gibier abattu : il s'agit d'une chasse ritualisée, durant laquelle les hommes rendent hommage au bois sacré (*guludgile*). Hommes et femmes sont ici en relation métaphorique : les hommes reproduisent, en un moment social privilégié, leur position d'éléments fixes au sein du dispositif institutionnel bête. Les femmes, en revanche, restent assujetties — sur le plan pratique comme sur le plan symbolique — à leur situation d'étrangères.

2. *Congruence du système lignager-villageois et des pratiques cynégétiques et guerrières*

Il existe un lien organique entre les principales institutions lignagères et les pratiques de chasse et de guerre. Prenons l'exemple de la chasse : s'y recourent sans cesse langage filiatif et langage cynégétique ; le *grigbe*, unité lignagère fondamentale, est un groupe de chasse. Il se définit par son grand filet (*sokuli ilo*), et toute scission interne se traduit immédiatement par le partage de ce moyen de travail.

Tout se passe comme si la pratique venait actualiser, entériner l'institution. En réalité, la chasse est pour les groupes beaucoup plus qu'une façon de réaffirmer leur cohésion. Dans son déroulement et son organisa-

tion, ce sont les principes fondamentaux de la structure sociale qui se révèlent : que les hommes partent à la chasse tous lignages confondus souligne la priorité du fait patrilocal ; le lieu où sont nés les hommes est marqué du sceau de leurs activités collectives. Ainsi ressort la différence entre hommes et femmes : celles-ci, éléments mobiles dans la structure (les épouses le sont, les filles et les sœurs le seront), ne peuvent prétendre aux activités qui fondent la permanence du fait villageois.

La filiation patrilinéaire, dans son élément substantiel, est mise à jour par les pratiques cynégétiques : tous les hommes appartenant à tel *grigbe* se retrouvent sous un même grand filet durant la partie de chasse, et leur solidarité se concrétise à nouveau lors du partage du butin.

Dans la vie quotidienne, à l'exception des funérailles, on observe rarement une telle homogénéité lignagère — d'autant qu'il n'y a pas de véritable culte des ancêtres¹⁴ chez les Bete. Rappelons que l'esprit de corps — autre que cynégétique — se repère essentiellement dans les limites des segments de lignage, et notamment dans le *noyokosuyoko*.

La chasse collective n'applique donc pas des principes qui existeraient par ailleurs : c'est, au contraire, au cœur de sa pratique que l'accentuation patrilinéaire de la structure sociale se manifeste réellement.

Les pratiques guerrières mettent en évidence non la filiation, mais son complément, l'alliance. Le village se constitue, comme pour la chasse, en groupe homogène ; cependant, son activité n'est plus tournée vers l'intérieur du système, mais vers l'extérieur — vers l'aire matrimoniale. En effet, les lieux où l'on se bat délimitent l'espace où l'on peut prendre femme ; à cet égard, les guerres inter-villageoises ont la plupart du temps pour origine des infractions aux règles de l'échange des femmes (adultère, rapt). Les guerres précoloniales bete font, par conséquent, apparaître le contenu même du principe exogamique : les zones de paix correspondent, pour un individu ou un groupe, à des interdits de mariage ; les zones de guerre circonscrivent le champ des alliances possibles.

La chasse et la guerre composent, en définitive, tout le domaine de la praxis précoloniale bete. Il faut entendre le terme praxis dans son double sens : à la fois comme pratique sociale courante et comme déploiement des principes et des mécanismes de l'organisation sociale. Chasse et guerre témoignent — à part la recherche du butin : gibier et, éventuellement, captifs — d'une tendance collective « irréflectie » à réassurer sans cesse les principes fondamentaux du dispositif institutionnel. Filiation et alliance sont entièrement définies et étayées par les pratiques cynégétiques et guerrières. De plus, cette praxis construit un univers masculin que l'on retrouve dans le discours sur la parenté (celui de la société

14. Il existe, chez les Bete, un culte des ancêtres (dans l'acception courante de cette notion) mais il n'équivaut à aucune conscience collective hypostasiant le passé pour mieux fonder le présent ; les ancêtres (*kwi*) constituent une véritable société en double, hiérarchisée, dont la plupart des membres connus (et notamment le chef) sont des ascendants proches (grand-père ou arrière-grand-père). Leur proximité dans la généalogie est le gage de leur participation à la vie du groupe.

étudiée, mais surtout celui des anthropologues), sous les notions de patrilinéarité et de patrilocalité qui expriment l'omnipotence de l'homme sur l'ensemble du tissu social. Le système est « harmonieux » non parce que la filiation et la résidence coïncident¹⁵, mais parce que les institutions et les pratiques se font respectivement l'écho d'un pouvoir essentiellement masculin.

3. Les impasses et contradictions d'une structure sociale patrilinéaire

Certains phénomènes compromettent l'apparente cohésion de la structure sociale. Au niveau des principes, tout concourt, en effet, à opposer simplement et idéalement les hommes et les femmes ; patrilinéarité et patrilocalité semblent donc fonder un système « harmonieux ». Celui-ci est, en réalité, miné par une série de contradictions.

La société des hommes n'est pas un groupe globalement solidaire, il s'en faut de beaucoup. Segmentations et scissions ne cessent de « travailler » la prétendue homogénéité du fait villageois et lignager. A cet égard, les activités cynégétiques sont révélatrices, car elles fournissent langage et prétexte¹⁶ aux antagonismes et aux ruptures latentes : à la suite d'une partie de chasse, lors du partage du butin notamment, tel segment de lignage (*noyokosuyoko*) décide de quitter son groupe d'origine pour créer son propre village.

D'un point de vue théorique, l'analyse de la société bete serait sans doute mieux conduite si elle s'appuyait davantage sur le modèle segmentaire et moins sur le modèle lignager. Segmentations et scissions relèvent bien entendu du fonctionnement du système de parenté, mais elles s'en détournent dans la mesure où elles dévoilent les processus concrets de la formation des groupes sociaux¹⁷.

Le *grigbe* se présente comme un « groupe en corps » car ses membres ont des activités économiques, politiques, idéologiques communes — mais cette solidarité ne vaut que par opposition à celle des autres *grigbe*. Considéré de l'intérieur comme un groupe homogène de parenté, le patrilignage est sans cesse confronté à des querelles intestines. En bref, l'univers des hommes est un univers de violence réciproque¹⁸. La relation qui exprime le mieux cette situation et en manifeste toute l'« essence » patrilinéaire est la relation père-fils : celle-ci est toujours réglée par un comportement distant et méfiant. Par ailleurs, il est fréquent que père et fils s'attaquent et se tuent en « double ».

Tout se passe donc comme si cet univers était incapable de maintenir

15. D'ailleurs, pourquoi coïncident-elles ? La notion d'« harmonie », si belle et si éloquente soit-elle, n'ajoute rien à l'analyse et au fondement des institutions.

16. Les vraies causes résident sans doute ailleurs, en particulier dans les déséquilibres démographiques.

17. A cet égard, cf. *supra*, J.-P. CHAUVEAU, « Société baule précoloniale et modèle segmentaire. Le cas de la région de Kokumbo ».

18. Notion empruntée à R. GIRARD, *La violence et le sacré*, Paris, 1973.

la cohésion permanente des groupes locaux. La référence à un ancêtre et à un « totem » communs¹⁹ est insuffisante pour assurer leur stabilité ; à l'inverse, les ruptures, les segmentations témoignent (mis à part l'aspect démographique) d'une « volonté inconsciente » de contester leur caractère uniforme et peu différencié. La violence séparatrice peut, par conséquent, s'interpréter comme une recherche de différences.

Une structure sociale rigoureusement patrilinéaire nous paraît donc impossible : il est nécessaire que des discriminants interviennent afin que des réseaux de solidarité et des zones de paix empêchent une trop large diffusion de la violence réciproque.

4. Les formes « matrilinéaires » du système social : la notion de matriversion et le rapport homme-femme comme schème directeur

Les femmes sont des éléments mobiles circulant entre des points fixes contrôlés par les hommes : les villages et les patrilignages. Leur situation et leur comportement sont toujours ambivalents : en tant que sœurs, elles appartiennent à leur *grigbe* d'origine ; en tant qu'épouses, à celui de leur mari. En apparence, elles sont donc cantonnées aux sphères de la production et de la reproduction, et n'ont aucune place dans le dispositif institutionnel où elles jouent pourtant un rôle fondamental.

La parenté complémentaire se définit comme la somme des liens bilatéraux unissant tel individu à un ensemble de villages d'où sont issus ses ascendants maternels. Ce réseau ne semble pas entrer en contradiction avec le schéma patrilinéaire, puisqu'il est un simple produit de l'alliance, donc du principe exogamique ; la contradiction existe cependant — du moins dans une certaine mesure — car ce réseau engendre des micro-groupes de solidarité au sein des villages et des patrilignages d'origine. Si deux individus, appartenant à tel village, ont un même pays maternel (c'est-à-dire s'ils ont toute ou une partie de leur parenté complémentaire commune), ils entretiendront des relations privilégiées : c'est la relation de *sayeremo* qui leur interdit, en cas de conflit entre leur village paternel et leur village maternel, de participer à la bataille. Ils sont en position de neveux (*goleyu*) par rapport à leur pays maternel, et c'est à ce titre qu'ils ont des rapports de complicité. De tels liens constituent une sorte d'abri, de havre de paix face aux éventuelles attaques des gens du *grigbe*.

La parenté maternelle n'est donc pas extérieure ou complémentaire à la parenté paternelle, elle est présente dans le champ de la filiation en créant des groupes de solidarité détachés du cadre patrilinéaire.

La femme — en tant que principe structurel — intervient directement

19. Chaque patrilignage est soumis à un interdit propre, le *dudugba* ou *grigbegba*. Cet interdit est d'ordre culinaire et indique, dans la plupart des cas, l'identification mythique d'un ancêtre avec tel animal ou avec telle plante ; la consommation de cet animal ou de cette plante reviendrait, pour un individu (en tant que membre du groupe), à se détruire soi-même et à compromettre l'intégrité du patrilignage.

dans le système filiatif en fondant un segment de lignage, le *noyokosuyoko*. Sans revenir sur l'aspect formel de ce groupe, nous voudrions mettre en évidence, par un exemple, toute sa valeur problématique par rapport à la théorie classique du lignage. Lors du décès d'un individu, deux responsables des funérailles sont nommés : le *grigbe libu kaleñō* et le *noyoe libu kaleñō*. Ils sont chargés de recevoir les cadeaux offerts par l'ensemble des parents, et d'en redistribuer une partie après l'enterrement. A cette occasion se manifeste nettement la séparation entre le côté paternel et le côté maternel : le premier responsable des funérailles est, en effet, un membre du *grigbe*, mais dont les liens de parenté avec le défunt sont assez éloignés ; le second est choisi dans le *noyokosuyoko* du mort, et il aura pour tâche principale d'accueillir les neveux utérins. Les funérailles révèlent ainsi l'hétérogénéité du patrilignage et soulignent la solidité des liens établis par les femmes.

Un troisième élément fait ressortir le rôle éminemment producteur de la femme dans le dispositif institutionnel ; mais, à l'inverse des précédents, il n'a plus l'apparence d'un complément ou d'une déformation de la filiation patrilinéaire : il participe directement à un circuit autonome. Cet élément, le *lele* (ou *lole*), que faute de mieux nous avons appelé « matriclan », se définit comme un réseau composé d'hommes et de femmes dont le seul point commun est d'avoir une même ancêtre (probablement mythique). Il existe plusieurs *lele*, en nombre variable (à l'échelle villageoise) : on en compte souvent six, parfois sept ou huit. Chacun de ces matriclans est désigné par un nom spécifique : *litwo*, *tekpewo*, *gutwo*, *medweto*, *datwo*, *gatwo*.

Nous n'analyserons pas ces matriclans en tant que structure de parenté, mais nous examinerons les effets de leur présence dans le champ du système patrilinéaire et patrilocal. Ils s'opposent formellement au *grigbe* car ils ne s'appuient sur aucune mémoire généalogique ; la seule amorce filiative consiste à affirmer que l'on est du même *lele* que sa mère, mais personne ne peut fournir les noms des femmes entre la mère et l'ancêtre mythique²⁰. L'appartenance à un quelconque matriclan est ainsi une appartenance de fait, ou plus exactement une affiliation. Le *lele* diffère donc du *grigbe* dans la mesure où il constitue une structure horizontale.

En second lieu, ces réseaux « travaillent » de l'intérieur les structures de parenté fondées sur la patrilinéarité ; d'une part, en rapprochant des individus qui n'ont aucun lien filiatif (ou qui n'en ont que de très lointains), de l'autre, en renforçant des liens déjà existants et, en particulier, ceux qui tissent tout le domaine de la parenté complémentaire. C'est ainsi que les individus originaires de tel village et d'un même *lele* s'entraideront pour défricher des champs ou pour organiser une caisse de solidarité à l'occasion de funérailles. Autre fait significatif : les hommes de même matriclan ne pouvant s'affronter lors de guerres entre leurs villages

20. A l'exception possible de l'aïeule ou de la bisaïeule.

respectifs, ils devront procéder à un sacrifice afin de dédommager symboliquement leur patrilignage de leur trahison. Par ailleurs, les *lele* peuvent confirmer ou renforcer des liens déjà étroits issus de la parenté utérine : les enfants de la sœur germaine de la mère d'Ego appartiennent à sa parenté proche (cousins parallèles), mais ils sont également ses frères de même *lele* ; Ego entretient avec eux des relations privilégiées (visites réciproques, entraide, etc.).

Il apparaît donc que les matriclans ne forment pas une structure parallèle au village et au patrilignage. N'ayant aucune des caractéristiques d'un *corporate group* (et notamment la permanence), ils ont pour fonction de pénétrer le système patrilinéaire et de faire dévier certains de ses rouages. Des réseaux de solidarité vont se tisser dans un espace qui n'est plus patrilinéaire ni patrilocal. Cet espace ne peut être institué, encore moins formalisé : il n'est que la somme des relations stables, souvent inter-individuelles, qui se nouent dans toute l'aire matrimoniale des villages patrilocaux.

La structure sociale semble donc reposer sur un clivage fort simple, où les femmes, éléments mobiles, président aux alliances tandis que les hommes représentent les points fixes sur lesquels s'agglutinent les filiations. A la lumière des phénomènes que nous venons d'exposer, il est désormais difficile de s'en tenir à cette opposition, puisque la femme ne cesse d'intervenir dans le fonctionnement concret de l'organisation sociale, de façon sélective et discriminatoire : des individus se sentent solidaires grâce à un point de repère féminin et ce, aux dépens ou à l'encontre du système filiatif patrilinéaire.

Il se produit donc une véritable « matriversion » du système. Ce néologisme ne doit pas être compris comme une nouvelle manière d'analyser les structures de parenté bete : la « matriversion » n'est pas synonyme de bilinéarité ; elle se place d'emblée à un niveau pratique, puisqu'elle a pour fonction d'instaurer des relations privilégiées qui sont autant de solutions aux contradictions du système patrilinéaire. En suscitant des différences dans ce champ homogène (l'harmonie « patriarcale »), elle fait obstacle à ses tendances autodestructrices. Une telle opposition de pratiques et de sens entre le système lignager-villageois et l'action insidieuse des formes « matrilineaires » n'est pas sans rappeler celle qui préside aux rapports sociaux de production : les hommes chassent et les femmes vont aux champs ; cette division sexuelle du travail et des pratiques sociales se traduit, dans le langage de la parenté et de la résidence, par la patrilinéarité, le principe exogamique et la patrilocalité. Par conséquent, le fait que les femmes ne participent pas aux activités cynégétiques et guerrières et le fait qu'elles circulent entre patrilignages sont deux phénomènes parfaitement parallèles. C'est précisément parce qu'elles se situent à la périphérie des pratiques et des institutions masculines qu'elles sont réutilisées par le système au titre de discriminant ou de principe structural. Encore cet usage fonctionnel de la femme est-il essentiellement destiné aux hommes.

La « matriversion » participe pleinement à la reproduction du système patrilinéaire ; elle empêche une trop large diffusion de la violence réciproque en créant de véritables zones et réseaux de pacification.

III. — LES EFFETS DE LA COLONISATION ET DE L'ÉCONOMIE MARCHANDE SUR LES STRUCTURES DE PARENTÉ

I. Les effets immédiats

La conquête militaire s'est soldée par un bilan très lourd : 2 000 morts, près de 1 500 prisonniers, tout le cheptel bovin et ovin consommé (stratégie de la « terre brûlée »), un habitat déstructuré (destruction des villages et fuite des autochtones dans la forêt).

La reproduction des structures sociales exigeait des segmentations et des scissions : un surcroît démographique, une mésentente durable obligeaient des groupes entiers à fonder un nouvel habitat loin de leur village d'origine. Par ailleurs, l'insécurité provoquée par des guerres incessantes contrainait certains villages à s'installer dans des zones plus paisibles. Le pouvoir colonial, pour des objectifs évidents de contrôle politique et économique, va totalement brouiller les cartes du jeu spatial traditionnel : il aménage de nouveaux emplacements, créant ainsi un habitat quasi définitif.

Le pouvoir colonial mit également fin aux guerres inter-villageoises (c'est ce qu'il est convenu d'appeler, paradoxalement, la « pacification ») en interdisant toute manifestation conflictuelle et, surtout, en désarmant les guerriers bete. Les pratiques cynégétiques disparurent elles aussi, mais plus progressivement ; elles n'ont vraiment cessé qu'avec le développement de l'économie de plantation.

Avec la disparition des mobilités et des pratiques collectives traditionnelles, c'est tout un pan de l'univers précolonial bete qui s'effondre. Les bases du pouvoir masculin, mises à part les institutions lignagères, deviennent caduques, ne laissant aux hommes que le souvenir de leur prouesses passées.

2. L'émergence de l'économie de plantation et ses conséquences

L'économie de plantation se répand autour des années 1925-30 ; elle doit son démarrage à une très forte immigration, dyula d'abord, baule ensuite²¹. Il n'y a donc pas, à proprement parler, d'arboriculture autochtone mais un système économique fondé sur une multiplicité de relations entre populations bete et populations allochtones (notamment au niveau des faire-valoir).

21. Le terme Dyula désigne ici les populations du Nord (Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, etc.), musulmanes et souvent commerçantes. Les Baule forment l'ethnie la plus importante de Côte d'Ivoire et occupent l'est du pays.

Élément clef de ce système : alors même que les autochtones acceptent la mise en valeur du café et du cacao, ils cèdent massivement leurs terres aux étrangers. Au début, il ne s'agit que de cessions usufructières, puis la vente pure et simple devient le mode de tractation dominant. Nous retiendrons de ce développement arboricole deux points principaux :

— *Les transformations du régime foncier.* Avec l'apparition des plantations, la terre cesse d'être ce support parfaitement disjoint du produit qu'il est censé procurer. Elle est au contraire investie de toute la richesse des cultures pérennes, et se convertit en marchandise : il n'y a donc plus de valeur d'usage, comme en système traditionnel, mais uniquement valeur d'échange (café et cacao ne sont pas consommés par les producteurs).

Au cours de ce processus, elle devient également propriété privée. Dans ce contexte nouveau, on serait en droit de penser que le pouvoir traditionnel des aînés engendre de profondes inégalités économiques : en effet, l'accès à la terre, donc à la propriété, aurait pu être réservé à ces seuls détenteurs du contrôle social, les cadets étant relégués au simple rôle de travailleurs. Il n'en est rien : le développement d'ensemble de l'économie de plantation tend à métamorphoser tout autochtone en planteur²². Quelques réserves cependant : les aînés s'approprient parfois des parcelles plus grandes²³ et, surtout, transforment leur pouvoir foncier en capacité de vente (il est apparu en effet, au cours de notre enquête, que les terres ont très souvent été aliénées par les aînés des segments de lignage).

Ce qui paraît, en définitive, le plus significatif, c'est l'éclatement du patrilignage. Par le biais des plantations et de l'accession à la propriété privée, les autorités précoloniales (en particulier le *grigbeñō ite*) perdent tout contrôle du patrimoine foncier villageois : lorsqu'elles utilisent leur pouvoir, c'est à des fins purement individuelles (ventes). L'essor de l'arboriculture suscite donc un procès d'individualisation : en témoignent les modifications des règles d'héritage, le père tendant de plus en plus à laisser sa plantation à son fils²⁴.

— *Un nouveau rapport entre les hommes et les femmes.* En devenant planteurs, les hommes sont désormais partie prenante de la production agricole ; du même coup, à la division sexuelle des pratiques sociales se substitue un nouveau partage, moins net et plus technique : dans l'ensemble, les femmes continuent à produire des cultures vivrières tout en participant à l'exploitation des cultures pérennes ; elles ont notamment pour tâche de récolter et transporter les grains de café et les cabosses de cacao. Fait décisif dans cette nouvelle division du travail, ce sont les

22. Et en citadin (exode rural) — mais ceci est un autre problème.

23. « Plus grande » doit être pris dans une acception relative : les aînés restent, dans la plupart des cas, de petits planteurs.

24. Dans le contexte traditionnel, la règle exige que les collatéraux (frères puînés) héritent avant les descendants directs.

hommes qui commercialisent les produits ; si hommes et femmes se trouvent donc rapprochés au sein des procès de production, ce rapprochement n'abolit pas le pouvoir masculin : celui-ci résultait autrefois de pratiques sociales collectives ; il s'est changé, avec l'économie de plantation, en pouvoir de commercialisation.

Par ailleurs, les cultures pérennes, loin de redistribuer les tâches agricoles, ont accru la journée de travail des femmes²⁵. La relation conjugale tend à s'identifier de plus en plus à un rapport d'employeur à employée, en dépit de l'apparence neutralisante de la famille : l'homme, propriétaire de la terre, utilise son épouse comme main-d'œuvre ; à ce titre, il est contraint de lui verser une contrepartie en numéraire, établie au prorata de la récolte de café et de cacao. Une telle situation est génératrice de conflits : qu'un mari ne paie pas ou rémunère mal sa femme, elle est en droit de remettre radicalement en cause le contrat de mariage. On a pu constater, à cet égard, que l'instabilité matrimoniale a de nos jours singulièrement augmenté (le nombre des divorces est relativement plus élevé chez les jeunes épouses que chez les femmes âgées). Le lien conjugal est d'autant plus fragile que la pression des groupes lignagers est moins forte : la dot, par exemple, n'incarne plus cette volonté d'alliance entre patrilignages, elle est simplement le versement ponctuel d'un homme (éventuellement son père) à sa belle-famille.

Le pouvoir masculin, autrefois naturellement masqué, est aujourd'hui directement perceptible comme capacité de commercialisation et possibilité d'économiser la force de travail — manifestations du contrôle social qui ne peuvent s'exprimer qu'aux dépens des femmes.

3. *Les déplacements internes de la structure sociale : l'unité du patrilignage en question et le poids nouveau des « formes matrilineaires »*

Avant la période coloniale, activités guerrières et cynégétiques fonctionnaient comme révélateurs du principe patrilinéaire. Apparemment, les choses n'ont pas changé : l'appartenance au village paternel, et surtout au *grigbe*, reste pour tout individu une référence première et immédiate. Néanmoins, on peut constater que les fondements lignagers n'ont plus la cohérence d'autrefois.

Nous venons de voir que l'activité économique qui se substitue à la chasse, l'arboriculture, entraîne l'éclatement des anciens territoires collectifs. Mais l'indice le plus révélateur de l'éclatement du patrilignage est la disparition du *grigbeno ite* comme autorité distributrice des terres : cette figure centrale du système précolonial conserve un certain pouvoir, notamment comme juge coutumier, mais n'intervient quasiment plus dans le déroulement de la vie économique villageoise.

25. Sur un petit échantillon, on a pu estimer cette journée de travail à environ 10 heures.

Le *grigbe*, en tant que « groupe en corps », n'est pas parvenu à s'insérer dans le cadre nouveau de l'économie de plantation. En revanche, des entités plus restreintes, qui se distinguent du *grigbe* par un ascendant maternel, semblent avoir été — dans la mesure où elles correspondent à des réseaux de solidarité parallèles au patrilignage — plus adaptées à la croissance agricole. Nos recherches, conduites en liaison avec une opération de développement visant à introduire la riziculture irriguée sur bas-fond dans la région de Gagnoa, nous ont permis de faire les constatations suivantes :

— Dans un premier village, le groupement de riziculture s'est structuré sur la base de deux *noyokosuyoko*²⁶.

— Dans plusieurs autres villages, les défrichements du bas-fond ont suscité des formes d'entraide organisées en fonction de l'appartenance à tel *lele* (matriclan). Ceci n'est pas spécifique à la riziculture irriguée, puisque le défrichement des plantations a parfois entraîné le même mode de structuration.

On observe des phénomènes similaires avec la relation de *sayeremo*. Tout se passe donc comme si les solidarités vécues quotidiennement (voisinage, liens de commensalité, complicité, etc.) avaient donné naissance à des activités collectives nouvelles se substituant aux anciennes pratiques lignagères et villageoises.

Mais revenons au problème du patrilignage. On aurait pu légitimement penser qu'en mettant fin aux pratiques cynégétiques et guerrières, le pouvoir colonial supprimerait par là même les manifestations de la violence réciproque et séparatrice. En fait, la pacification française et l'introduction de l'économie de plantation ont au contraire multiplié les causes de discorde : l'effondrement de l'autorité du *grigbeñō ile* et l'émergence de la propriété privée du sol ont contribué à accroître les rivalités internes ; les tentatives d'enrichissement de certains, par le biais des ventes de terres, se sont toujours heurtées aux ressentiments des parents du patrilignage. Un climat de tensions s'est donc instauré qui, au lieu de s'exprimer par des scissions, s'est traduit soit par l'exode rural soit par la sorcellerie. Il est difficile de savoir si celle-ci est plus importante aujourd'hui qu'autrefois ; une seule certitude : la sorcellerie, mettant toujours en œuvre des rapports de forces, s'est trouvée particulièrement adaptée comme réponse aux rivalités et aux mésententes nées de la situation coloniale.

Le fait que le *grigbe* soit devenu, plus que jamais, un milieu peu « sûr » explique probablement certaines fuites vers la ville, mais rend surtout compte de l'importance actuelle des liens « matrilinéaires ». Ceux-ci ne sont certes pas nouveaux, ils étaient même partie prenante de l'ensemble du système et de la reproduction sociale. Mais avec l'essor des activités agricoles et, corrélativement, la disparition progressive des

26. Dans ce village, la structure *lele* est inconnue.

pratiques collectives, les éléments de la « matriversion » reçoivent des déterminations nouvelles. Ils sont les points forts de la vie quotidienne et, éventuellement, de la vie économique. Les rencontres autour du « raphia » (arbre dont on extrait le vin de palme) rassemblent surtout des individus appartenant au même *noyokosuyoko*, ou bien ayant entre eux une relation de *sayeremo* ; les membres d'un même *lele* se rendent souvent des services réciproques : en bref, les formes matrilinéaires perpétuent des solidarités que le *grigbe* est désormais incapable de susciter.

Ces formes ont été reproduites sélectivement, moins parce qu'elles sont les vestiges durables d'une structure ancienne que parce qu'elles sont adéquates à la situation actuelle. Il serait cependant faux de présenter le patrilignage comme une structure désormais inexistante. Il demeure une unité politique et idéologique : on ne peut toujours pas se marier dans son propre *grigbe*, ni dans celui de sa mère ou de la mère de son père. Le patrilignage reproduit donc les normes et les prescriptions du système patrilinéaire. Les funérailles restent le moment privilégié où se redéploient tous les principes de la société précoloniale : tout le champ de la filiation et de l'alliance s'y réactualise par des dépenses somptuaires et des échanges, dons et contre-dons. Les funérailles sont en quelque sorte, aujourd'hui, le substitut ou le résidu des pratiques collectives d'autrefois (les villageois y dépendent d'ailleurs une fraction assez importante de leurs revenus). A travers elles, le système lignager et villageois se donne une ultime représentation de ses principes fondamentaux.

Comme nous l'indiquions en préambule, le projet de cet article était d'élucider le rapport homme-femme. Bien que nous n'en maîtrisions pas encore toutes les implications, ce rapport a l'avantage de jouer sur deux registres à la fois.

D'une part, il œuvre dans le champ des activités socio-économiques : les fondements matériels de la société bête précoloniale opposaient radicalement activités masculines et féminines. D'autre part, il tente de réinterpréter l'organisation de la parenté et, plus généralement, la logique sociale ; dès lors, les notions d'homme et de femme s'écartent (sans l'abandonner) du seul domaine où elles semblaient opératoires, le domaine socio-économique, pour accéder au rang de principes structurels. Quels sont les effets d'un tel déplacement ?

S'il paraît évident que la différence des sexes constitue le clivage naturel et originel de toute société, ses implications dans une telle forme sociale effective ne peuvent être appréhendées sous un angle aussi immédiat. La diversité des situations (c'est-à-dire du traitement de cette différence) oblige apparemment à la réserve, voire à l'oubli de cette « vérité » première. Pourtant, en dépit des médiations nécessaires, il nous semble intéressant de maintenir toute la force de cette « ouverture conceptuelle » — non point pour redécouvrir le rapport homme-femme

sous les traits exclusifs de la patrilinéarité et de la matrilinéarité, de la filiation, de la parenté complémentaire ou de l'alliance, mais pour lui conférer toute l'extension d'un schème directeur. Ce schème permet de relier le donné biologique (différence des sexes) et les structures sociales. C'est dire qu'il est déjà représenté, déjà pris en charge par les configurations instituées. Mais ses applications ne se bornent pas là : s'il se cristallise sur les pratiques et les structures sociales, ce n'est pas pour s'y perdre, mais pour en dévoiler les significations et les éventuelles contradictions. La représentation inaugurale n'en finit donc jamais de traverser le dispositif institutionnel ; elle en montre les limites et toute la part d'arbitraire.

A cet égard, nous avons essayé de comprendre comment, dans ce système à forte accentuation patrilinéaire, uniforme et apparemment peu différencié (ce qui caractérise les « groupes en corps » locaux), s'effectuent les discriminations. Ce travail interne de la structure est accompli par les femmes²⁷. Les ruptures du système de parenté qui en découlent ne sont pas formelles : elles infléchissent un véritable mouvement d'opposition. Alors que les éléments strictement patrilinéaires (groupes de filiation, de résidence, pratiques masculines collectives telles que la chasse et la guerre) véhiculent les notions de rivalité, de scission, de violence, les éléments matrilinéaires ou matricentriques (parenté d'alliance ou complémentaire, matriclans, matri-segments) signifient rapprochement, entraide, solidarité²⁸. Dans cette perspective, où le contenu l'emporte sur la forme, la notion de « matriversion » tente d'inclure à la fois les données des activités sociales (notamment la division sexuelle du travail), leurs représentations (opposition masculin-féminin) et celles des structures de parenté. Par conséquent, nous ne prétendons pas que la société bete est bilinéaire, mais que les points de repère féminins y contribuent à l'inversion de la pratique et du sens courants de l'organisation sociale (idéologie patrilinéaire)²⁹.

Alors que la femme est exclue des activités non agricoles — activités dont les institutions attestent la domination —, on la retrouve comme principe régulateur (pacification). Cette correspondance entre l'exclusion des femmes des activités les plus « nobles » et leur réutilisation dans le dispositif institutionnel fait problème. Bien que nous soyons loin de l'avoir résolu, l'évolution et les transformations récentes de la société bete permettent d'éclaircir certains points. En perdant leurs soubassements matériels, les institutions masculines ont subi deux assauts simultanés et complémentaires : les hommes et les femmes se retrouvent sur un

27. « Femme » est une notion générique et structurelle désignant tantôt la mère, tantôt la grand-mère, etc.

28. Ces réflexions peuvent être rapprochées de la notion de *communitas* développée par V. TURNER, *The Ritual Process. Structure and Anti-Structure*, Chicago, 1969.

29. J'ai abordé ce point en détail dans J.-P. D., *Les leçons de l'histoire ou L'ethnologie dans tous ses états*, Abidjan, ORSTOM, 1977, 90 p. multigr.

même terrain productif et, de ce fait, le pouvoir masculin, tout en se perpétuant, devient manifeste et plus fragile.

En définitive, on assiste contradictoirement à la perpétuation du pouvoir masculin et à la mise en question de ce pouvoir : cette contestation s'exprime par l'éclatement de l'unité lignagère et par la précarité du lien conjugal.

N. B. Cet article est la version amendée d'une communication publiée sous sa forme originelle in C. OPPONG, G. ADABA, M. BEKOMBO-PRISO & J. MOGEY, eds., *Marriage, Fertility and Parenthood in West Africa* / *Mariage, fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest*, Camberra, The Australian National University, 1978, pp. 827-848. Papers from the XVth Seminar of the International Sociological Association Committee on Family Research, Lomé, January 1976. — J.-P. D.

J.-P. DOZON—*Market Economy and Social Structures: the Bets of Ivory Coast*. Economic change under the colonial rule has modified the rules of labour division among the Bete. Formerly agriculture was the province of women, the men confining themselves to the prestige activities of fighting and hunting. Nowadays both men and women take part in the plantation economy, male power being made manifest by the monopoly of sale. This may affect kinship and marriage relationships which, in some cases, are subordinated to the employer/employee relation. Male dominance is simultaneously perpetuated by the control of trade-crops and threatened by the disruption of lineage solidarity and the precariousness of marriage links.

Texte 17

JEAN-PIERRE CHAUVEAU
et
JACQUES RICHARD

Une « périphérie recentrée » :
à propos d'un système local d'économie
de plantation en Côte d'Ivoire*

Cahiers d'Études africaines, 68, XVII-4, pp. 485-523.

(Extrait pp. 491-514)

(...)

II. — CRITIQUE D'UN PARADIGME ORDINAIRE

I. *Autochtones et allochtones ; terre et force de travail*

Comment le système local de l'économie de plantation se présente-t-il ? Nous allons, en un premier temps, en considérer l'apparence « morphologique ».

L'opposition la plus manifeste — entre autochtones et allochtones — fournit le cadre d'analyse généralement utilisé pour rendre compte de la situation (cf. *inter alia* Boutillier 1960 ; Dupire 1960 ; Dozon 1974) : face aux nécessités de la « monétarisation », les individus originaires de régions peu favorisées ou en situation de saturation foncière viennent demander de la terre aux autochtones qui, moins « dynamiques » et voyant là une occasion de se « monétariser » sans grands efforts, acceptent de céder de la forêt. La cession, effectuée contre des prestations coutumières et/ou une rémunération, devient définitive soit par une tacite reconnaissance des autochtones (en raison du caractère pérenne des cultures), soit par une validation implicite ou explicite de la part des services administratifs. On affine le tableau en précisant que les étrangers, avant d'obtenir la terre, se présentent souvent comme vendeurs de leur force de travail, ce qui leur permet d'accumuler le capital nécessaire à l'acquisition ultérieure, de tisser des relations personnelles avec des cédants potentiels. S'ensuit une raréfaction dont l'indice le plus évident est la généralisation de conflits fonciers entre autochtones et planteurs étrangers, arbitrés par l'administration. Enfin, on insiste sur l'importance du « facteur » travail : soit que

le planteur est considéré avant tout comme producteur direct — utilisateur de sa propre force de travail et de celle de sa famille —, soit que, dans les plantations plus importantes, la rémunération nécessaire de la main-d'œuvre salariée représente un élément infiniment plus contraignant que l'accès à la terre lui-même.

Apparemment, ce schéma est repérable dans la région que nous avons étudiée. Nos remarques relatives au démarrage et au développement de l'économie de plantation ont mis en évidence les phénomènes de l'immigration et des cessions de terres. Les importants « campements » (surtout baule) à l'écart des villages et les « quartiers » dyula et voltaïques à l'intérieur des villages autochtones attestent la forte emprise étrangère sur la terre. A Bodiba², où pourtant la pénétration des planteurs allochtones n'a débuté qu'en 1959-60, la moitié environ de la superficie cultivée est aux mains de migrants et il y a autant de planteurs étrangers que de planteurs autochtones. Le terroir exploitable en culture pérenne est quasiment saturé, les rares réserves de forêt étant déjà appropriées individuellement.

On constate aussi l'existence d'un nombre important de travailleurs dont la plupart sont sans terre et qui résident sur place en permanence ou durant les périodes des grands travaux agricoles. A Bodiba, on compte autant d'individus vivant de la seule vente de leur force de travail que de planteurs autochtones ou que de planteurs allochtones : 23 habitent au village même, 30 dans les différents campements étrangers disséminés sur le terroir. En réalité, la main-d'œuvre utilisée par les planteurs ne se limite pas à ces individus. Les quartiers voltaïques et dyula des villages gbā les plus importants de la région fournissent également des travailleurs.

Les cessions de terre répondent également, en apparence, au schéma ordinaire. Les planteurs migrants ont, pour la plupart, travaillé auparavant comme salariés agricoles chez d'autres planteurs. Les ventes de parcelles sont présentées pour les autochtones comme une nécessaire solution aux besoins d'argent : frais de lotissement et de construction, scolarisation des enfants, soins médicaux, endettements « sociaux » (prestations matrimoniales élevées...) ou « institutionnels » (remboursements de prêts d'organismes d'intervention). Les cessions ne vont pas sans créer des conflits entre les autochtones eux-mêmes : les droits sur les terrains ne sont pas toujours clairement déterminés — l'occupant étranger n'a plus qu'à verser autant d'indemnités qu'il y a de contestataires...

Le schéma que nous venons d'exposer peut être formalisé en un ensemble de propositions qui définissent le paradigme de l'économie de plantation villageoise du Centre-Ouest et de l'Ouest ivoirien :

(a) Nécessité et généralité de la monétarisation au sein des sociétés rurales.

2. Nous utiliserons les données quantitatives recueillies en 1973 dans ce village, situé au nord-ouest du pays Gbā. Elles ne valent qu'à titre d'illustrations.

- (b) L'avantage naturel du milieu forestier, favorable aux cultures du café et du cacao, attire les immigrants de zones plus défavorisées et assure aux autochtones une sorte de rente de situation.
- (c) Les conditions sociales de la production tendent à promouvoir une « rationalité socio-économique » différente chez les planteurs autochtones et chez les planteurs étrangers.
- (d) Cette différence se manifeste en particulier par un « dynamisme » beaucoup plus grand chez les migrants.
- (e) Cette situation est génératrice de conflits manifestes ou latents entre autochtones et allochtones. Le rapport entre ces communautés apparaît comme le problème fondamental de la reproduction de l'économie locale de plantation.
- (f) Dans les conditions déterminées par la course à la terre, une technique culturale extensive et un fort exode rural, la force de travail tend à se raréfier. C'est cependant la terre qui reste l'élément central du procès de reproduction du système et qui pose les problèmes cruciaux : saturation foncière et dégradation écologique. La force de travail est une contrainte technique, relativement neutre, qui n'intervient qu'à partir d'une certaine importance des plantations, une fois que l'accès à la terre a été réglé. La force de travail reste une variable déterminée, face à la terre qui constitue la variable déterminante.

Ce paradigme complète, au niveau de l'interprétation locale, le paradigme Centre-Périphérie. Et quand bien même il pourrait rendre compte de l'existence d'un prolétariat sur les grandes exploitations, il en oublie la généralisation éventuelle dans toute la production et, surtout, il fait fi du caractère ambigu de ce prolétariat « fugitif » — c'est-à-dire toujours déprolétarisable. De notre point de vue, certaines propositions de ce paradigme sont sujettes à caution et trahissent un certain nombre de présupposés.

2. Du problème de la différence de « rationalité socio-économique » des planteurs autochtones et migrants : quelques constatations

On insiste souvent sur cette dissemblance : le planteur autochtone — gbā en l'occurrence — est présenté avant tout comme un « producteur direct » ; il produit et/ou cède la terre en fonction de ses seuls besoins sociaux. Au contraire, le planteur migrant aurait d'emblée une conduite plus spéculative et moins directement soumise aux contraintes sociales. La variation des comportements serait repérable, selon cette thèse, dans les techniques d'exploitation, l'appel à la main-d'œuvre salariée, la part des ressources réinvesties (problème de l'élargissement de la reproduction du système productif), le poids, enfin, des besoins sociaux immédiats.

L'analyse des exploitations montre, dans le cas de Bodiba, une quasi-uniformité des cultures et surtout des techniques sur l'ensemble du terroir. Les caractéristiques des systèmes de production (cf. tableau I) ne diffèrent

guère par les superficies cultivées (le pourcentage de superficie productive étant normalement plus faible chez les allochtones, arrivés en moyenne plus récemment) et la main-d'œuvre salariée. Le seul écart concerne la main-d'œuvre familiale, nettement plus importante chez les allochtones. Nous y reviendrons.

TABLEAU I. — LES SYSTÈMES DE PRODUCTION MOYENS À BODIBA (1973)

	Total Bodiba*	Autochtones	Allochtones
Superficie cultivée dont	4,97 ha	4,95 ha	5,01 ha
— arbres productifs	52 %	69 %	35 %
— plantée en café	45 %	50 %	40 %
— plantée en cacao	55 %	50 %	60 %
Population			
Âge du chef d'exploitation	42 ans	48 ans	36 ans
installé depuis	1962	1955	1968
résidents	5	4,6	5,5
actifs familiaux, dont	2,6	2,1	3,1
— actifs femmes	45 %	50 %	42 %
Main-d'œuvre salariée (dépenses annuelles)	33 600 F CFA	34 800 F CFA	32 300 F CFA
Superficie par actif familial	1,91 ha	2,37 ha	1,62 ha

* Sauf les deux propriétaires absentéistes totalisant près de 25 ha.

La distinction entre exploitations autochtones et exploitations allochtones ne doit pas masquer les disparités au sein de chaque groupe. L'analyse factorielle (Benoit-Cattin *et al.* 1975) montre que le principal facteur explicatif de la variance totale est l'ancienneté de l'exploitation — ce qui n'est guère explicatif. En particulier, la superficie des exploitations est en moyenne comparable. Il faut évidemment tenir compte du fait que les exploitations allochtones connaissent une expansion plus forte et continue, mais l'observation des plus anciennes d'entre elles suggère une stabilisation progressive autour de 7 ha (ce qui représente un seuil, étant donné la faiblesse des réserves forestières actuelles).

Le tableau I indique également que l'appel à la main-d'œuvre salariée, qui modifie considérablement la logique de l'exploitation familiale, n'est pas un indice de différenciation entre exploitations allochtones et autochtones. A Bodiba, seuls 3 planteurs autochtones sur 59 n'y ont pas recours et, chez les migrants, 6 planteurs sur 60. Nous verrons qu'à main-d'œuvre familiale égale, les autochtones utilisent au moins autant de main-d'œuvre salariée que les allochtones.

La part de main-d'œuvre réinvestie dans l'élargissement de la production (extension des plantations) apparaît cependant plus grande chez les migrants que chez les autochtones. Plus exactement, elle est à peu près proportionnelle à la surface non encore productive. Elle reflète donc

simplement, à superficie égale, le caractère récent des plantations allochtones par rapport aux plantations autochtones.

TABLEAU II. — MAIN-D'ŒUVRE SALARIÉE ET REPRODUCTION ÉLARGIE (BODIBA 1973)

A = Part des dépenses salariales consacrées à l'élargissement de la production
B = Part de l'exploitation encore non productive

	A	B
Autochtones	20 %	24 %
Allochtones	69 %	66 %

Peut-on rapporter aux seuls besoins sociaux immédiats les choix productifs des planteurs autochtones, tandis que les allochtones obéiraient davantage à une logique d'accroissement du profit ? Chez les planteurs autochtones, la production et les cessions de terres varient avec le nombre de personnes à charge : est-ce suffisant pour conclure à une stricte liaison de la production et des cessions de terre avec les « besoins sociaux immédiats », en l'absence de toute autre précision sur ces besoins ? Concernant le migrant, est-on en mesure d'avoir une connaissance précise des contraintes exercées par ces besoins sociaux sur son activité économique d'après la seule situation sur le terrain d'accueil ? Ce que l'on prend pour un comportement économique différent tient probablement à des apparences, la situation du migrant étant moins bien connue de l'observateur et plus difficile à reconstituer. Ce pourrait être un faux problème, la relation entre l'activité économique et les besoins sociaux immédiats étant vraisemblablement aussi déterminante chez les autochtones et chez les migrants, ces derniers étant loin de présenter sur d'autres plans un comportement capitalistique.

Les oppositions autochtones/allochtones se retrouveraient dans les rapports à la terre : ainsi la différence de « rationalité économique » se manifesterait-elle également dans la sphère foncière. Les autochtones sont le plus souvent présentés négativement. Ni véritables propriétaires ni véritables paysans : à preuve la facilité avec laquelle ils aliènent leur patrimoine foncier (quand ils ne le cèdent pas contre un cadeau symbolique) et la négligence avec laquelle ils entretiennent leurs plantations... Cela témoignerait de la faiblesse de leurs liens à la terre, héritage d'un passé de chasse et de guerre.

Les allochtones manifesteraient une faim insatiable de terre et le sens de sa valeur. Ils y investissent, dans tous les sens du terme : ils sont les principaux agents des défrichements et de la mise en valeur, achètent massivement des portions de forêt. Paradoxalement, ce serait le rapport marchand qui ancrerait le plus fermement les individus à la terre.

Or, un examen attentif des défrichements et des cessions chez les autochtones révèle une multiplicité de choix sans qu'une tendance dominante se dégage : un planteur peut vendre et défricher simultanément ou

successivement, substituer la vente au défrichage ou l'inverse, réaliser une politique de réserves foncières sans les exploiter ou, encore, étendre continuellement ses plantations sans mise en vente... Ces stratégies ne sont pas rigoureusement liées à un statut social : si la plus grande partie des gros cédants se recrutent parmi les aînés de lignage, le « comportement de cession de terre » existe aussi chez les individus de rang social peu élevé. Par ailleurs, les cédants bénéficient en général de beaucoup moins de main-d'œuvre que les non-cédants. Cette différence de « structure » entre cédants et non-cédants semble s'accroître avec la taille des exploitations.

Comme la relation entre main-d'œuvre salariée et superficie cultivée est très étroite, c'est à propos de la main-d'œuvre familiale que l'on constate cette distinction entre cédants et non-cédants. Tout se passe comme si les exploitants qui ont fait le plein de main-d'œuvre salariée (eu égard à la disponibilité en travailleurs et en argent) se trouvaient confrontés au problème de la gestion de leur patrimoine foncier en fonction de leur disponibilité en main-d'œuvre familiale : si cette dernière est abondante, ils misent sur l'exploitation directe de leur réserve foncière ; si elle est rare ou inexistante, ils tirent au moins de leur patrimoine foncier le revenu de la vente d'une partie de celui-ci. Ainsi, même dans les cessions de terre, les autochtones feraient preuve d'un souci de gestion de leur patrimoine dont ne peut rendre compte la seule considération des « besoins sociaux immédiats ».

Quant aux allochtones, leur situation d'étrangers veut qu'ils achètent la terre ; mais que cette dernière soit marchandise ne signifie pas qu'elle soit capital. Et ce premier aspect de leur situation ne doit pas cacher qu'ils se présentent comme vendeurs de leur force de travail.

La différence de « rationalité socio-économique » entre autochtones et allochtones n'est ni prouvée, ni pertinente. Il est caractéristique que les arguments favorables à cette dichotomie portent sur la production, sur les systèmes de production ou sur la terre (c'est-à-dire, en général, sur les relations que l'exploitant entretient avec son exploitation), et non sur les rapports que les exploitants entretiennent entre eux ou avec d'autres agents économiques (les salariés, en particulier). Or, « si les rapports sociaux sont principalement des rapports d'appropriation et de force, soit directement soit indirectement, c'est parce qu'ils ont pour objet une denrée rare, physiquement limitée : la force de travail [...] La répartition de la rareté du travail est donc l'objet central des rapports sociaux » (Gutelman 1975 : 18) — au moins dans le contexte particulier de l'économie de plantation villageoise.

3. Du problème de l'homogénéité interne des groupes de planteurs autochtones et allochtones : quelques constatations

On observe une assez grande diversité entre les exploitations allochtones et autochtones. Si, bien souvent, les exploitations les plus importantes des différents terroirs sont aux mains de migrants, cela ne suffit pas

à caractériser la grande masse des exploitations allochtones. Voici la répartition des exploitations à Bodiba.

TABLEAU III. — RÉPARTITION PAR TAILLE DES EXPLOITATIONS SELON L'ORIGINE DES PLANTEURS (BODIBA 1973)

Origine des planteurs	Taille des exploitations*				Ensemble
	0-2,99 ha	3-6,99 ha	7-9,99 ha	10 ha et plus**	
Gbā	28	14	8	9	59
Baule					
Tagbana (Senufo)	3	12	3	2	20
Dyula***	1	6	1		7
Voltaïques	11	10	4		15
Divers****		7	1		19
Total allochtones	15	35	9	2	2
				4	63

* Il s'agit de la superficie totale cultivée. Elle comprend donc les cultures vivrières. Il nous semble nécessaire de les intégrer car elles correspondent dans leur plus grande partie à des parcelles destinées à recevoir, un ou deux ans plus tard, des cultures pérennes. Lorsque ce n'est pas le cas, elles représentent des surfaces faibles ayant peu d'influence sur les données du tableau.

** L'exploitation la plus importante est de 22 ha 10. Elle appartient à un Baule.

*** Ce terme recouvre les originaires du nord de la Côte d'Ivoire, du Mali et de la Guinée.

**** Il s'agit de deux fonctionnaires originaires, l'un d'un village gbā voisin, l'autre du pays Bete.

Ce tableau illustre l'hétérogénéité des planteurs étrangers. En général, les planteurs d'origine voltaïque possèdent des micro-plantations, ce qui est rare dans les autres catégories de migrants. Ce fait doit être mis en relation avec la composition de la main-d'œuvre salariée*. Celle-ci est fournie principalement par les Voltaïques, secondairement par les Dyula et autres originaires du Nord, et, accessoirement, par d'autres groupes.

C'est seulement chez les Voltaïques et — à un moindre degré — les Dyula que des individus possédant des plantations continuent à s'employer ailleurs comme salariés.

Les rapports entre allochtones et autochtones varient selon les groupes. Les planteurs baule n'entretiennent avec les Gbā que des relations d'acheteurs à vendeurs de terre. Les premiers ont tendance à considérer que l'acte d'achat éteint toute obligation. Pour les autochtones, au contraire, la cession de terre inaugure des relations sanctionnées et entretenues par des prestations en argent, en nature ou même en travail. Les rapports entre les deux groupes sont donc conflictuels et distants. D'où un habitat nettement séparé (les campements baule ont tendance à s'agréger en véritables villages) et des litiges permanents à propos de redevances ou de limites foncières.

3. Nous reviendrons plus loin sur les catégories de main-d'œuvre salariée : mensuels, « contractuels », « métayers » et journaliers.

TABLEAU IV. — RELATIONS ENTRE LES GROUPES ETHNIQUES FOURNISSEURS ET UTILISATEURS DE MAIN-D'ŒUVRE SALARIÉE*

Fournisseurs de main-d'œuvre salariée	Utilisateurs de main-d'œuvre salariée				
	Gbā	Baule	Tagbana	Dyula	Voltaïques
Gbā	rare				
Baule		fréquent			
Tagbana		rare	fréquent		
Dyula	fréquent	rare		fréquent	
Voltaïques	très fréquent	très fréquent	fréquent	fréquent	fréquent

* Les relations de proportionnalité entre les signes ne s'appliquent que dans le sens des colonnes.

A l'opposé, les Voltaïques (en général Mosi) bénéficient d'une intégration beaucoup plus grande dans la société locale. Lorsqu'ils ne sont pas employés en permanence par un planteur (ils résident alors le plus souvent dans sa cour ou dans son campement de culture), ils vivent dans un quartier du village qui leur est réservé, où cohabitent travailleurs sans terre et propriétaires de plantations — encore qu'un même individu puisse cumuler les deux statuts⁴.

Les Dyula sont dans une situation apparemment intermédiaire entre celle des Baule et celle des Voltaïques : ils résident souvent dans des quartiers distincts des villages gbā mais ils constituent aussi, fréquemment, de petits campements éparpillés. En réalité, l'aspect intermédiaire de leur degré d'intégration traduit davantage l'hétérogénéité interne de leur groupe.

Le « profil » de la migration des allochtones varie également selon les origines. Les Voltaïques et, dans une bien moindre mesure, certains Dyula ont souvent travaillé auparavant chez les planteurs autochtones, en particulier chez ceux qui leur ont cédé ultérieurement leurs parcelles actuelles. Au contraire, les Baule et d'autres Dyula sont venus acquérir de la terre pour l'exploiter immédiatement. Parmi les migrants, on peut opposer les nouveaux planteurs à ceux qui, déjà propriétaires de plantations en d'autres lieux, ne disposaient plus de réserves de forêt et sont venus à Bodiba pour étendre leurs activités⁵. Ce sont des exploitants souvent importants, qui rappellent le *migrant cocoa-farmer* étudié par Polly Hill (1963). A Bodiba, ils se distinguent par leur âge plus élevé, par l'étendue de leurs plantations — même s'ils se sont installés récemment — et par l'abondance de leur main-d'œuvre salariée.

Précisons la dynamique des exploitations allochtones. Si, globalement, il existe une relation entre la superficie et l'ancienneté de la plantation, elle recouvre deux modalités : agrandissement massif et rapide pour les

4. C'est le cas de la moitié des planteurs voltaïques de Bodiba.

5. Cela pose d'ailleurs le problème des limites d'une enquête à base monographique quand on a affaire à des plantations extérieures dispersées.

« cumulateurs », extension progressive évoluant en peu de temps vers une stabilisation pour les autres. La raréfaction de la terre n'a pas les mêmes effets sur les accroissements des exploitations selon que l'on considère l'une ou l'autre de ces modalités : les allochtones cumulateurs ont souvent les plus fortes réserves forestières, indépendamment de l'ancienneté de leur implantation ; le cas des Voltaïques, dont les plantations sont en général petites, s'explique davantage par leur mode d'insertion dans le système local que par leur accession plus tardive à la plantation ; plus exactement, ce second facteur ne fait que renforcer le premier.

(Le nombre des planteurs plus ou moins absentéistes qui obtiennent des parcelles importantes grâce à leurs fonctions politico-administratives augmente. Jusqu'alors plutôt concentrées autour des centres semi-urbains ou en bordure des grands axes, ces exploitations s'éparpillent à la faveur des déplacements administratifs de réserves forestières. Elles représentent encore peu de chose, comparées à l'ensemble des petites et moyennes exploitations villageoises. Enfin, des plantations industrielles, héritières des grandes plantations européennes, n'assurent qu'une faible part de la production locale.)

Chez les planteurs autochtones, on observe également une grande diversité interne. Le tableau III donne une idée de la répartition par taille des exploitations. Ne joue pas, comme ailleurs, l'influence d'un ou plusieurs notables gbā. Bien que relativement limitée, une stratification socio-économique se développe en milieu villageois : 9 planteurs sur 59 (15 %) monopolisent 37 % de la superficie cultivée, et beaucoup plus si l'on tient compte des réserves forestières encore existantes. Ces « gros » planteurs ont entre 40 et 55 ans ; leur main-d'œuvre a une structure particulière.

TABLEAU V. — LES SYSTÈMES DE PRODUCTION MOYENS À BODIBA SELON LES CATÉGORIES D'EXPLOITANTS (1973)

A = Autochtones exploitant + de 10 ha B = Allochtones « cumulateurs »
C = Autochtones exploitant — de 10 ha D = Allochtones exploitant sur terroir Bodiba seul
E = Gros exploitants F = Petits exploitants

	A (1)	B (2)	C (3)	D (4)	E (1) + (2)	F (3) + (4)
Superficie cultivée dont arbres productifs	12 ha	7,4 ha	3,7 ha	4,3 ha	9,2 ha	4 ha
plantée en café	67,9 %	30,1 %	70 %	37,3 %	49,4 %	53,2 %
Population résidents	38,4 %	20,8 %	57,2 %	51 %	29,9 %	54 %
actifs familiaux dont — actifs femmes	9,1	7,6	3,7	4,8	8,2	4,2
	3,3	3,8	1,9	2,9	3,6	2,3
	60 %	47 %	47 %	40 %	51 %	43 %
Main-d'œuvre salariée (dépenses annuelles)	89 600 F*	61 200 F	24 900 F	23 400 F	72 300 F	24 200 F
Superficie par actif familial	3,6 ha	2 ha	2 ha	1,5 ha	2,5 ha	1,7 ha

* En francs CFA.

En définitive (cf. tableau V), les disparités entre exploitations tiennent à une différenciation entre gros et petits exploitants — et cela, aussi bien chez les autochtones que les allochtones. Les seules disparités liées à la distinction autochtones-allochtones résultent de l'installation tardive de ces derniers : d'où un pourcentage d'arbres productifs plus faible, un nombre moindre de femmes actives, mais plus d'actifs familiaux.

III. — LE SALARIAT COMME ANALYSEUR

1. Du problème de la main-d'œuvre à l'analyse des rapports sociaux de production : esquisse d'un système local d'économie de plantation

Le paradigme courant d'économie de plantation villageoise ne rend pas compte de phénomènes importants. Il néglige certains aspects du système : les problèmes de la force de travail, de son acquisition et de son utilisation. On a coutume d'insister sur la main-d'œuvre, notamment salariée, comme s'il s'agissait d'une contrainte technique (liée à la culture extensive) relativement neutre et valable pour tous au même degré.

Or, l'on constate une généralisation massive de l'utilisation de salariés et il apparaît clairement que la stratification des exploitants passe par l'accès différentiel à cette main-d'œuvre. De plus, toutes les catégories de planteurs ne recourent pas avec la même intensité aux diverses formes de relations salariales (manœuvres mensuels, « métayers » dits *bu sã* ou *bu pã*, contractuels, journaliers, autres formules mixtes) : ces relations n'assurent pas toutes une extorsion de surtravail équivalente.

L'analyse des rapports de production, loin de nous cantonner à l'étude du procès immédiat, renvoie aux conditions globales médiatisées par le niveau local : c'est ce que nous appelons le « système local de l'économie de plantation ». Nous le formaliserons ainsi : à la suite de l'introduction de cultures industrielles par la violence coloniale, puis de leur extension, l'accès à la terre se fait plus difficile — rareté absolue de la terre, antagonisme entre autochtones et allochtones, action directe ou indirecte de l'administration (classement ou déclassement sélectifs de forêts, attitude différente à l'égard des allochtones en cas de contestations foncières...). Le cycle cession de terre → immigration de planteurs allochtones → immigration de main-d'œuvre étrangère → nouvelles cessions de terres et développement des plantations allochtones bute, à terme, sur deux obstacles : la rarefaction de la terre, le détournement de la force de travail. Problème foncier et problème de main-d'œuvre sont les deux aspects d'un même phénomène, comme le sont l'extension des plantations autochtones et l'immigration étrangère. Ces couples indissociables (terre-force de travail, autochtones-migrants) constituent les éléments fondamentaux du système local d'économie de plantation.

Comment ce système a-t-il répondu au danger de blocage foncier et de pénurie en force de travail ? Les groupes ethniques peuvent être caracté-

risés suivant des variables collectives : selon qu'ils sont apporteurs de force de travail ; selon qu'un nombre représentatif de leurs ressortissants sont insérés ou non dans un système d'exploitation expansif et « dynamique » (cumul de plantations extérieures) ; selon qu'ils sont plus ou moins protégés par l'administration en matière de législation ou de pratiques foncières (Ivoiriens ou non). On aboutit ainsi à un continuum de situations, des plus favorables aux plus défavorables selon les critères de la réussite économique.

TABLEAU VI. — TYPOLOGIE DU STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES GROUPES ETHNIQUES

A = Nationalité ivoirienne (protection administrative)
B = Cumul de plantations extérieures
C = Plutôt non-fournisseur de force de travail salariée

Groupes ethniques	A	B	C
Baule*	oui	oui ou non	oui
Dyula	oui ou non	oui ou non	oui ou non
Gbã (autochtones)	oui	non	oui
Voltaïques	non	non	non

* Dans le cas de Bodiba, les Tagbana se rapprochent du « type » baule.

Il va sans dire que les critères énoncés sont approximatifs. On voit cependant apparaître (cf. tableau IV) des « types » caractérisés, dans un premier moment, par leur origine ethnique — soit une ébauche de spécialisation fonctionnelle entre groupes. Celle-ci repose sur une inégalité du point de vue de l'accès à la terre et de l'extorsion de surtravail salarié. C'est précisément par cette spécialisation « ethnique » que le système a répondu au double risque de blocage foncier et de manque de force de travail.

Le fait que le groupe apporteur de main-d'œuvre soit composé essentiellement de Voltaïques et, dans une moindre mesure, de Dyula (surtout non ivoiriens) ne renvoie pas seulement à une dimension ethno-culturelle, mais à des situations économiques et à une insertion « politique » dans les zones de départ et d'arrivée des migrants. Les formes ethno-culturelles du processus migratoire tendent à dissimuler l'antagonisme fondamental entre vendeurs et acheteurs de force de travail.

2. La famille, la communauté... le salarié

Peu de planteurs, autochtones ou étrangers, n'utilisent que leur main-d'œuvre familiale ou des formes de travail de type communautaire. Il s'agit, en règle générale, de situations transitoires (plantations non encore productives) ou marginales (cas des vieux ou des impotents, leurs plantations étant, en réalité, réappropriées par d'autres qui leur versent

une sorte de rente le plus souvent bien inférieure au revenu des parcelles).

La main-d'œuvre est essentiellement composée des épouses et des enfants non mariés. Chez les allochtones, Dyula et Voltaïques en particulier, s'ajoutent des germains ou d'autres parents qui vivent en permanence ou temporairement avec le chef d'exploitation. Chez les Gbā, la scolarisation et ses conséquences — la déscolarisation —, jointes aux tentatives d'émigrer en milieu urbain, restreignent la main-d'œuvre familiale utilisable. A cet égard, les migrants semblent disposer d'une main-d'œuvre familiale plus abondante.

TABLEAU VII. — MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE SELON LES GROUPES ETHNIQUES (BODIBA 1973)

Groupes ethniques	N. résidents/ exploitation	N. actifs familiaux/exploit.	Rapport actifs/résidents par exploit.
Gbā	4,6	2,0	0,45
Baule	5,5	3,0	0,55
Tagbana	6,1	3,1	0,51
Voltaïques	5,2	2,8	0,53
Dyula	6,3	3,3	0,53

On observe une corrélation (plus forte chez les allochtones) entre les superficies exploitées et la main-d'œuvre familiale disponible : tout se passe comme si la faible importance des actifs familiaux chez les Gbā faisait de la main-d'œuvre familiale une variable peu discriminante. Au contraire, chez les étrangers, la relation entre l'importance de la main-d'œuvre familiale et celle de l'exploitation semble se vérifier quelle que soit l'origine ethnique (cf. tableau VIII).

L'entraide et les prestations inégalitaires en travail ne modifient pas ces données d'ensemble. La forme d'entraide la plus efficace est la « société » : elle regroupe des planteurs d'âge et de statut social comparables, possédant généralement des exploitations d'importance semblable. Les plus gros planteurs n'y ont guère recours. L'entraide est davantage pratiquée par les étrangers, et surtout par ceux qui débutent. Quant aux prestations non réciproques en travail — à part quelques rares exceptions — elles ne jouent pas un grand rôle : la plupart des villageois sont quantitativement assez peu impliqués par ces obligations bien que, idéologiquement, elles soient présentées comme astreignantes. Très souvent, elles tendent à être remplacées par une somme d'argent censée permettre le paiement d'un travail salarié correspondant — ce qui est symptomatique de l'« intériorisation » du salariat dans la sphère de la production. Ces prestations obligatoires varient surtout selon l'âge et sans corrélation sensible avec la taille des plantations. Chez les allochtones, ces prestations sont peu courantes et représentent plutôt des « invitations de culture » que des obligations statutaires.

Globalement, on constate chez les autochtones et les étrangers un

cumul : une main-d'œuvre familiale importante a pour corollaire une main-d'œuvre salariée abondante ; un petit nombre d'actifs familiaux correspond à une faible main-d'œuvre salariée. Ce cumul est beaucoup plus évident chez les allochtones⁶ ; les Gbā utilisent plus systématiquement une main-d'œuvre salariée (son coût représente 20 % du revenu agricole), quel que soit le nombre d'actifs familiaux. Ce fait résulte d'une nécessaire compensation de la faiblesse de la main-d'œuvre familiale et, à main-d'œuvre familiale égale, d'une plus forte « propension » à employer des salariés⁷. Cela reste vrai par rapport à la variable « superficie des plantations ». De plus, à superficie égale, la part de la main-d'œuvre salariée change peu (ou irrégulièrement) en fonction du nombre d'actifs familiaux, chez les autochtones, alors que, chez les allochtones, main-d'œuvre salariée et main-d'œuvre familiale varient dans le même sens.

Les rapports entre main-d'œuvre familiale et main-d'œuvre salariée se modifient selon les groupes ethniques. Ainsi, les Baule correspondent mieux aux caractères décrits précédemment. Dans le cas des Dyula, chez qui la main-d'œuvre familiale est importante, on constate un effet compensateur plus régulier entre les deux composantes de la force de travail. Quant aux Voltaïques, la faible utilisation de salariés correspond le plus souvent à des superficies réduites ou réservées aux cultures vivrières.

Pour les allochtones comme pour les autochtones — et davantage encore pour ces derniers —, la main-d'œuvre salariée constitue le fondement de la petite exploitation villageoise. Sans elle, pas d'extension au-delà d'une taille très limitée ; or, l'extensivité est au cœur du système de plantation⁸. Bien plus, sans cette main-d'œuvre salariée, les plus petits exploitants pourraient difficilement faire face aux besoins en travail, étant donné des besoins croissants en numéraire, la participation aux activités sociales et un certain « style de vie ».

L'intervention de la main-d'œuvre salariée permet de mieux préciser les relations fonctionnelles entre les différents groupes (cf. tableau VIII).

Les inégalités entre exploitations, inexplicables par le modèle d'un système de production « domestique », renvoient en réalité à une utilisation différentielle de la main-d'œuvre salariée. A superficie égale, le recours, par les Tagbana et les Baule, à une force de travail salariée répond à l'importante main-d'œuvre familiale des Dyula. Ou encore, à actifs familiaux égaux, les Tagbana accèdent à des plantations étendues grâce à l'engagement d'une nombreuse main-d'œuvre salariée, alors que les Voltaïques restent confinés à des exploitations de petites dimensions. Ainsi, l'analyse des exploitations individuelles où, en général, superficie, main-d'œuvre familiale et force de travail salariée varient dans le même

6. Et encore davantage chez les allochtones « cumulateurs ».

7. Particulièrement chez les petits exploitants.

8. Nous avons vu précédemment que le goulet d'étranglement de la main-d'œuvre salariée pouvait induire un comportement de cessions de terre chez les autochtones si la main-d'œuvre familiale vient à manquer.

TABLEAU VIII. — RELATIONS ENTRE ACTIFS FAMILIAUX, SUPERFICIE CULTIVÉE, MAIN-D'ŒUVRE SALARIÉE SELON L'ETHNIE

Importance de la superficie cultivée	Importance des actifs familiaux		
	Faible	Moyenne	Forte
Faible		V (faible)	
Moyenne	G (fort)	B (fort)	
Forte		T (très fort)	D (faible)

G = Gbā V = Voltaïque T = Tagbana B = Baule D = Dyula
Le sigle de chaque groupe est affecté de l'indice d'utilisation de la main-d'œuvre salariée qui lui est propre.

sens, doit être complétée par une analyse fonctionnelle des *groupes* en présence. Cette différenciation fonctionnelle — décrite en termes d'origines ethniques à titre de première approche — renvoie à des conditions socio-économiques objectives : conditions de départ, conditions d'insertion dans les zones de plantation au niveau de l'accès à la terre ou de l'accès à la main-d'œuvre salariée, profil de la migration, etc. Les clivages entre les groupes ne sont pas mécaniquement déterminés : dans telle situation locale, ou dans telle circonstance, leur articulation peut varier. Toutefois, certains d'entre eux présentent des traits qui semblent les caractériser quels que soient les contextes et les régions. Il en va ainsi tout particulièrement des Baule, des Voltaïques et, probablement, des autochtones de l'Ouest ivoirien.

3. Le salariat comme « analyseur »

Comment rendre compte de la forme et de la diversité des petites et moyennes exploitations villageoises ? Nous proposons d'utiliser le salariat agricole comme fil conducteur, bien que (et parce que) ses formes et son importance varient, elles aussi, considérablement. Il s'agit de montrer non pas comment le salariat est l'apanage des plus favorisés mais comment, étant une nécessité pour tous, il est diversement utilisé en vertu de la structure et des caractères particuliers du « marché du travail agricole ». Nous caractériserons d'abord les principales formes du travail salarié. Nous montrerons ensuite que la structure différentielle de la main-d'œuvre salariée⁹ suffit à distinguer les types d'exploitation et leur dynamique. Nous poserons, en conclusion, un certain nombre de problèmes concernant la spécificité de ces rapports de salariat (donc la spécificité des conditions de leur reproduction).

a) L'utilisation du terme « salarié » implique que le travailleur ainsi qualifié soit « libre », en mesure d'accepter ou de refuser les conditions

9. Et non la simple présence ou absence de salariés, comme le présupposent généralement les recensements agricoles.

et salaires que lui offre l'employeur, quitte, s'il le désire, à chercher un autre emploi (Gurmu 1975). Nous ne nous préoccupons pas, pour le moment, de savoir si, pour subsister, le salarié a la possibilité ou non de faire autre chose que de vendre sa force de travail. Le travail « libre » peut se vendre sous de multiples formes.

La première est celle du « manœuvre », payé forfaitairement au prorata du nombre de mois pendant lesquels il a travaillé¹⁰. La rémunération mensuelle varie autour de 2 500-3 000 F. Le « mensuel » est logé et nourri par son employeur — mais, en réalité, les cultures vivrières consommées par le salarié sont produites par lui-même. Le coût de reproduction immédiate du travailleur n'est donc pas supporté par son employeur. Bien au contraire, dans la mesure où le manœuvre n'est pas affecté exclusivement aux cultures d'exportation, il contribue à couvrir en partie les coûts de reproduction immédiate du groupe domestique de son employeur¹¹. Parmi ces manœuvres mensuels, il faut distinguer les salariés permanents, demeurant une ou plusieurs années au service d'un planteur, de ceux qui s'emploient durant la période des grands travaux des cultures pérennes. Ces derniers participent dans une moindre mesure à la reproduction immédiate du groupe domestique qui les utilise, et leur travail s'investit plus particulièrement dans les cultures pérennes.

Une autre catégorie de salariat, quelquefois improprement qualifiée de « métayage », correspond au partage au tiers (*bu sā*) ou à la moitié (*bu nō*)¹² de la récolte de café ou de cacao. Les salariés¹³ ne sont recrutés que pendant la période des grands travaux, pendant laquelle ils s'engagent à nettoyer, entretenir, récolter et nettoyer une dernière fois les plantations. Le contrat de travail ne dépasse pas l'année agricole. Il est assez rare que, d'une année sur l'autre, les mêmes individus travaillent pour les mêmes planteurs. Le logement et la nourriture des *bu sā* ou *bu nō* n'incombent pas, généralement, à l'employeur. Cela dépend, en réalité, de la situation du salarié qui peut être lui-même un petit planteur, un travailleur relativement stabilisé dans la région, un travailleur de passage. Par hypothèse, puisque la rémunération du travail consiste en un partage du produit, le système est utilisé sur les cultures pérennes commercialisées, et, plus particulièrement, sur le café qui exige davantage d'opérations culturales. A l'origine du système — en pays Anyi ou Baule — le travailleur devait un jour de travail par semaine à son employeur pour n'importe quelle tâche. Cette clause tend à disparaître et, à Bodiba, elle semble ne plus avoir cours.

Une troisième catégorie est composée de « contractuels », travailleurs

10. Le paiement n'intervient le plus souvent qu'après la « traite » (vente du produit par le propriétaire).

11. Soit qu'il travaille directement sur les champs de vivriers, soit que son travail de défrichage permette, en un premier temps, des cultures vivrières.

12. Les termes sont d'origine akan mais utilisés par tous les groupes. Le partage en 2 ou 3 dépend de l'état de la plantation et de sa production, ainsi que du rapport de forces entre employeur et employé.

13. Qui travaillent en famille ou en équipe aussi bien qu'individuellement.

rémunérés forfaitairement à la tâche, après discussion avec l'employeur. Comme dans le cas du *bu sã* ou du *bu nã*, le travail peut être effectué en équipe. La nourriture et, dans le cas d'un salarié non stabilisé dans la région, le logement sont assurés par l'employeur. Les contractuels sont utilisés sur les plantations (« nettoyage » ou défrichement) et, assez rarement, au défrichement destiné à des cultures vivrières¹⁴.

Les travailleurs à la journée représentent la quatrième catégorie courante de salariat. La rémunération quotidienne varie entre 100 et 300 F, sans autres avantages.

D'autres types de rémunérations existent : soit elles reprennent une des formes précédemment décrites mais s'adressent à des individus n'entrant pas clairement dans la catégorie des salariés (par exemple : la rétribution des femmes pour le portage de la récolte du champ au village) ; soit elles concernent des productions autres que les cultures pérennes (le partage du riz avec les femmes allochtones engagées pour la moisson par les villageoises). Enfin, des formes « mixtes » interviennent. Ainsi, un assez grand nombre d'allochtones, en particulier voltaïques, pratiquent pour leur propre compte des cultures vivrières (riz, maïs) en association avec de jeunes pieds de café ou de cacao plantés par un autochtone, et cela durant un ou deux ans. L'avantage pour le propriétaire des cultures pérennes est évidemment de n'avoir pas à se soucier du « nettoyage » des jeunes plantations.

Notons, à cet égard, que certains modes de travail sont en réalité de véritables prestations obligatoires : en contrepartie de l'obtention d'une parcelle de forêt ou, plus simplement, de jachère, un étranger ne sera autorisé à faire pousser que des cultures vivrières.

Même dans les formes de salariat les plus « achevées » (la rémunération mensuelle) interfèrent des pratiques relevant de relations personnalisées entre employeur et salarié (cadeaux et avantages supplémentaires). En fait, ces compléments constituent des clauses implicites du contrat : ils visent à s'attacher les manœuvres. Dans certains cas, ces pratiques aboutissent à une véritable « adoption temporaire » du travailleur par son employeur.

b) Ce phénomène est évidemment lié à l'état du marché du travail : dans la mesure où la force de travail est rare, il est nécessaire de concéder des avantages matériels ou personnels aux travailleurs. C'est pourquoi il est possible d'observer actuellement un renchérissement de la main-d'œuvre (manœuvres, contractuels) ou une amélioration des conditions de vie (désuétude de la prestation en travail due au propriétaire de la parcelle par le *bu sã* ; avantages et cadeaux divers ; relations personnalisées...). Il s'agit, en effet, de s'assurer la stabilité de cette main-d'œuvre rare — d'autant que, souvent, les planteurs ne peuvent payer les salariés

14. Mais les parcelles défrichées pour le café ou le cacao sont presque toujours consacrées la première année à des cultures vivrières.

que pendant ou après la traite du café ou du cacao : c'est le cas des mensuels, des contractuels et, par hypothèse, des « métayers ». Il s'ensuit que le facteur le plus efficace de stabilisation est de garantir à cette main-d'œuvre une accession à la terre, quitte à la décevoir ultérieurement.

Ce marché du travail court-circuite à peu près complètement, au niveau de l'économie de petites plantations villageoises, les mesures élaborées par le gouvernement pour encadrer les migrations internationales de travailleurs (Deniel 1974). L'essentiel de la main-d'œuvre est drainé par des trafiquants (à Bouaké et en Haute-Volta même) ou fourni par des migrations individuelles clandestines et non contrôlées. Dans la mesure où le marché de l'emploi est actuellement plus favorable aux travailleurs qu'auparavant, ceux-ci choisissent prioritairement les formes de salariat les plus avantageuses : métayage et contrats à rémunération élevée, formes qui contribuent le moins à la reproduction immédiate du groupe domestique de l'employeur.

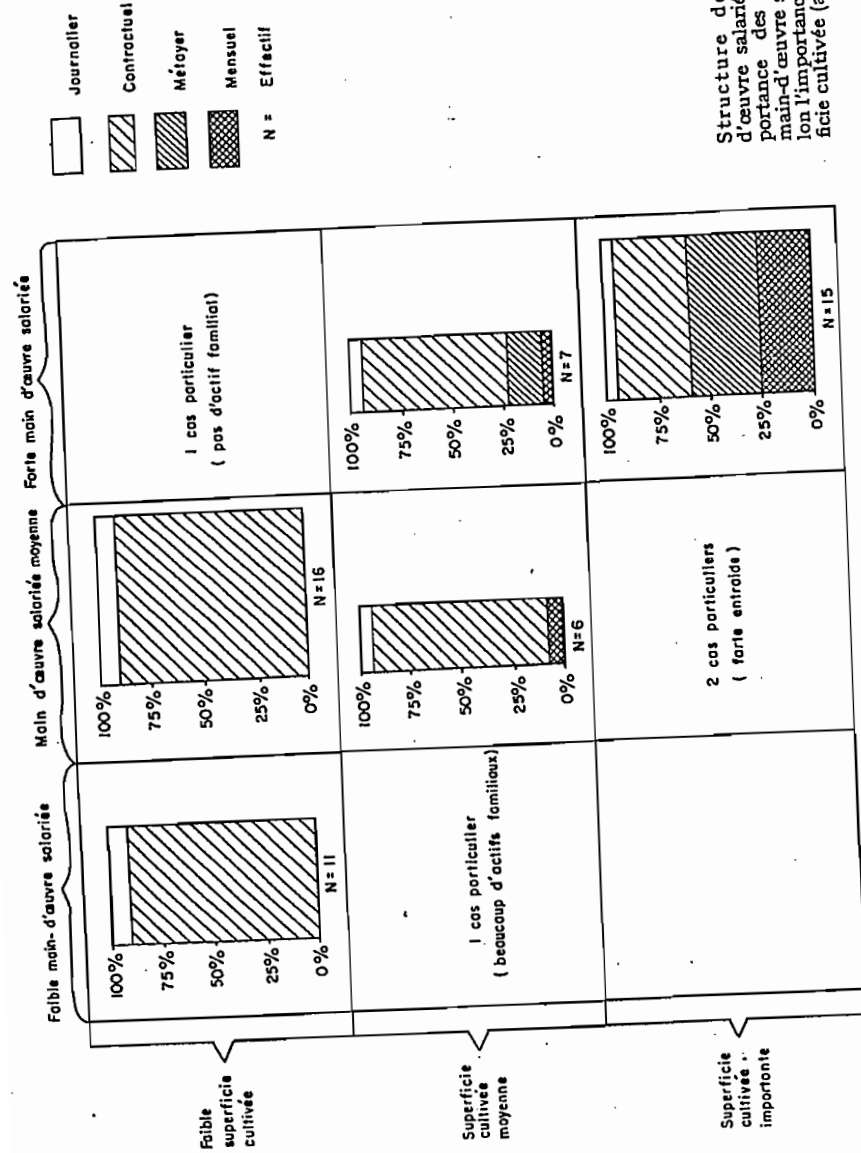
c) La structure de la main-d'œuvre agricole, au regard de ces différents types de salariat, varie en fonction de la taille de la plantation (dans la figure relative aux exploitations autochtones de Bodiba, la largeur des colonnes est proportionnelle à l'effectif des planteurs de chaque type : on peut voir que plus la superficie cultivée est étendue, plus les planteurs emploient de salariés). On trouve presque uniquement des contractuels sur les petites superficies, quelques mensuels sur les moyennes et une part considérable de mensuels sur les « grandes »¹⁵. Les journaliers forment une main-d'œuvre d'appoint assez constante, quelle que soit la dimension de l'exploitation. Les « métayers » n'apparaissent que dans les exploitations d'une certaine importance, où la main-d'œuvre disponible est notoirement insuffisante par rapport aux surfaces mises en valeur¹⁶.

Or, c'est le salariat mensuel qui assure la plus forte extorsion de sur-travail et la plus importante contribution à la culture de subsistance du groupe domestique employeur. Inversement, le « contrat » est la forme de salariat la moins rentable pour l'employeur¹⁷. Ce sont donc les plus

15. « Grande » au regard de la situation moyenne des plantations autochtones du Centre-Ouest, c'est-à-dire au-dessus de 7 ha.

16. Sauf cas isolés de petits planteurs impotents ou temporairement empêchés de travailler sur leurs propres plantations.

17. Quelques exemples de rémunération des différents types de main-d'œuvre illustrent les variations du paiement de la force de travail, eu égard au travail réalisé. Les calculs effectués d'après les renseignements recueillis dans un « quartier » (*gigba*) de Bodiba rassemblant 33 planteurs permettent d'estimer à 150 F par jour le salaire du manœuvre mensuel (sur la base de 4 000 F/mois, divers avantages compris) ; à 145 F celui du journalier et à 595 F celui du contractuel. Il est difficile d'estimer la rémunération quotidienne moyenne du *bu sã* : pour les 10 « métayers » (*bu sã*) utilisés par 8 planteurs du « quartier » étudié, on constate cependant qu'ils percevaient 187 000 F pour la durée de la campagne. Cela représentait, au taux de rémunération journalier du manœuvre mensuel, l'utilisation de 4 manœuvres permanents durant toute l'année. Or, il est indubitable que le travail de 10 *bu sã*, limité à un nettoyage avant la récolte, la récolte elle-même et un dernier nettoyage



gros exploitants qui bénéficient de la structure de main-d'œuvre la plus profitable parce qu'ils peuvent offrir des rémunérations légèrement supérieures, des avances plus fréquentes et divers avantages supplémentaires (habillement, frais d'entretien, accès à la terre dans leur propre réserve de forêt).

La même correspondance entre la taille de l'exploitation et la structure de la main-d'œuvre salariée se retrouve chez les planteurs allochtones. Elle est cependant moins nette, soit que les planteurs possèdent ailleurs d'autres terres dont le produit permet de financer la main-d'œuvre des plantations débutantes ; soit que de jeunes migrants bénéficient de l'aide matérielle de parents planteurs (prêt de travailleurs mensuels, par exemple).

En conséquence, à main-d'œuvre familiale égale, ce sont les petits planteurs qui supportent les charges salariales les plus lourdes (proportionnellement à leur revenu). Cela ressort clairement de la relation — qui varie en sens inverse — entre le revenu par actif familial et la part du revenu consacrée aux dépenses salariales. Cette tendance est indépendante de l'importance du nombre d'actifs familiaux (dont nous avons vu qu'il est en relation de complémentarité et non de substitution avec le travail salarié). Elle est donc imputable à un effet propre de la structure de la main-d'œuvre salariée.

Un changement de la situation du marché du travail dans un sens favorable aux travailleurs agricoles peut, toutes choses égales par ailleurs, brutalement hausser le niveau du revenu à partir duquel les planteurs sont en mesure de faire appel aux manœuvres — c'est-à-dire interdire à une fraction marginale de planteurs moyens (propriétaires de 8 à 10 ha, à Bodiba) la forme de salariat la plus rentable. C'est ce qui semble se passer actuellement : à Bodiba, durant la campagne 1975-76, l'utilisation de la main-d'œuvre salariée est exceptionnelle ; cela revient, pour ces planteurs moyens, à une baisse de la productivité (voire de la production) indépendamment de l'évolution du prix des produits.

La structure du salariat caractérise assez fidèlement le type de l'exploitation, mis à part les critères d'origine des planteurs. A notre sens, le salariat est le véritable « analyseur », c'est-à-dire l'élément qui permet de rendre compte au mieux des contradictions internes de l'économie locale de plantation.

Le marché du travail, par son « polymorphisme », sa souplesse et la personnalisation des rapports entre employeurs et salariés, s'adapte à une multiplicité de choix possibles, du côté des vendeurs comme du côté des acheteurs de la force de travail. Hormis le cas des manœuvres embauchés

ensuite, est bien inférieur au travail de 4 manœuvres annuels. Il ressort donc que le taux de rémunération des différents types de salariat traduit un taux d'exploitation variable : le contrat ainsi que le « métoyage » au tiers et (de plus en plus) à la moitié correspondent au degré d'exploitation le plus faible. Au contraire, la rémunération à la journée et le salariat mensuel représentent les formes les plus exploitées du salariat agricole.

seulement par les exploitants les plus importants, il n'est pas étonnant de constater de grandes fluctuations du « prix » de la force de travail pour les autres formes de salariat.

d) On ne peut donc parler, en un sens strict, de « marché de la force de travail ». Outre les conditions habituelles du contrat de travail (fixation de la rémunération, accord sur la nature ou la durée du travail) existent d'autres clauses, souvent implicites, du moins au niveau de l'observateur. La plus importante tient à l'aspiration du travailleur agricole à disposer de sa propre plantation. Son état de salarié n'est conçu que comme temporaire : il lui permet de trouver de la terre et d'épargner pour son achat. Deux solutions se présentent à lui : soit louer sa force de travail au plus offrant, en s'intégrant à la main-d'œuvre flottante ; soit s'établir chez un employeur qui lui octroie ou lui promet une parcelle de forêt en contrepartie de son embauche, généralement comme manœuvre annuel. L'employeur n'ignore pas que l'accession de son salarié à la propriété le privera progressivement de force de travail ; en outre, la raréfaction de la terre ne permet plus, comme c'était le cas général il y a dix ans, d'en céder avec libéralité aux étrangers.

La stabilité du salarié est directement fonction des promesses de l'employeur et, si elles ne sont pas tenues de façon satisfaisante, rien ne l'empêchera de s'embaucher chez un planteur plus offrant. La raréfaction relative de la main-d'œuvre et la concurrence entre les planteurs lui garantissent cette sécurité minimale.

Ainsi, le rapport social entre planteur et salarié agricole n'est pas un pur rapport de salariat capitaliste. La force de travail ne s'offre que *momentanément* comme marchandise¹⁸ : le désir ultime du salarié est toujours d'accéder à la terre, et la relation entre employeur et employé en est affectée (personnalisation des rapports, avantages variables). Les rapports sociaux entre utilisateurs et vendeurs de force de travail, d'une part, entre ceux qui disposent de la terre et ceux qui n'en disposent pas, de l'autre, restent déterminés à la fois par la qualité de « producteur direct » propre à l'exploitant agricole (ce qui interdit de le confondre avec un capitaliste agraire) et par le caractère d'« exploitant direct potentiel » imputable au travailleur agricole (qu'on ne peut donc assimiler à un véritable salarié, qui ne compterait que sur la vente de sa force de travail). Les conditions sociales, non contractuelles, du contrat de travail sont telles que ce dernier se situe hors des rapports sociaux capitalistes — même si l'économie de plantation est régie, en dernière analyse, par la rationalité du marché capitaliste international et repose sur l'utilisation d'une main-d'œuvre rémunérée.

Le travailleur étranger, ivoirien ou non, peut toujours revenir tempo-

18. D'autres différences par rapport au salariat typiquement capitaliste pourraient être relevées, qui seraient moins fondamentales : la rémunération des salariés intervient après la vente du produit, pas avant ; le salaire peut varier et s'ajuste irrégulièrement au coût de reproduction du travailleur lui-même (cf. *infra*), etc.

rairement ou définitivement dans son groupe d'origine. Ce sont les salariés apparemment les plus « prolétarisés » (jeunes, non-Ivoiriens) qui retournent le plus régulièrement « chez eux ». Cette capacité à se « déprolétariser », au moins tant qu'ils n'ont pas accès à la terre en pays d'immigration, les fait échapper à la condition de salarié intégral. En ce sens, le salarié agricole n'est pas un travailleur « libre » : sa force de travail n'est pas l'unique marchandise dont la vente lui permet de subsister, puisque la possibilité qu'il a de réintégrer son milieu d'origine (Haute-Volta, Mali, groupes de la savane ivoirienne) lui permet de jouer sur divers tableaux¹⁹.

Le caractère hybride du rapport social qu'est le salariat agricole en zone de plantations villageoises se manifeste par la présence conjuguée de phénomènes procédant du salariat proprement dit (*contrat* de vente de la force de travail) et de l'extorsion de rente différentielle. Comme une partie du coût de reproduction du travailleur est assurée par son groupe d'origine, l'économie de plantation n'a pas à couvrir l'intégralité des coûts de reproduction de la main-d'œuvre salariée nécessaire à son fonctionnement.

On observe également l'émergence de formes mixtes d'utilisation de la main-d'œuvre étrangère, qui permettent de concilier, dans une certaine mesure, la demande en travail des planteurs et l'aspiration à la propriété foncière du salarié : prestations en travail exigées par le villageois qui cède une portion de terrain ; ou encore, usufruit d'une parcelle de jeunes caféiers ou de cacaoyers pour y planter des cultures vivrières durant les deux ou trois premières années (cf. *supra*).

Même dans les formes les plus proches du salariat classique — cas des manœuvres annuels —, des traces de rente différentielle sont décelables. Lorsque le manœuvre est occupé sur les cultures vivrières, il fournit à son employeur une rente à un double titre : il participe à la fois à la production des biens de subsistance nécessaires à sa propre reproduction (dispensant son employeur de les lui fournir intégralement)²⁰ et à la production des biens de subsistance pour le groupe domestique de son employeur — sans que sa participation aux cultures pérennes commercialisables ait à en souffrir.

La stabilisation de la main-d'œuvre salariée²¹ est souhaitée, mais sous des formes antagonistes, par les deux parties, chacune devant tenir compte de la position de l'autre. En situation d'abondance de terre et de main-d'œuvre, cela ne poserait pas problème, mais tel n'est plus le cas aujourd'hui. D'où l'élaboration de stratégies selon les groupes et, par

19. Cela renvoie au problème de la reproduction des sociétés fournisseuses de main-d'œuvre agricole (cf. *infra*).

20. Et cela bien que le manœuvre soit considéré comme logé et nourri par l'employeur.

21. Le présent texte était en fin de rédaction lorsque nous avons pris connaissance du livre de C. MEILLASSOUX (1975), qui aborde certains aspects des problèmes évoqués ici.

conséquent, une différenciation sociale accrue sur des bases fonctionnelles — promouvant l'émergence de classes sociales. Les petits et moyens planteurs se trouvent dans une position de classe transitoire, dépendant de l'évolution des conditions globales du système de l'économie de plantation villageoise.

4. Du statut particulier de la terre et de quelques antagonismes sociaux apparents

Le caractère « transitoire » des positions de classes nous semble étroitement lié au statut particulier et ambivalent de la terre. En effet, son rôle ne peut s'analyser selon les mêmes termes que dans les sociétés rurales européennes.

a) La terre n'est pas l'axe d'un rapport social, dans la mesure où elle n'est pas génératrice d'une rente foncière.

Le développement de l'économie marchande et d'une production agricole pour le marché capitaliste s'est fait dans des conditions sociales caractérisées par la *non-appropriation privée préalable des terres*, leur libre accès et leur abondance. Ici, la propriété naît de la production au lieu d'en être le moule, voire le carcan. Création (puis extension) des plantations et naissance de l'appropriation privative coïncident : planter = posséder. La détention de la terre n'est pas un instrument de captation d'une partie du surproduit social et il n'y a pas de rente foncière *stricto sensu*, ni prolétarianisation sur place. Très tôt, une force de travail étrangère est venue se vendre alors que se développaient les plantations, se créaient les propriétés. Dès ce moment, l'appropriation se manifeste sous la forme directe de l'exploitation salariale et non sous celle de la rente.

De là le principe du régime foncier actuel : « la terre appartient à celui qui la cultive ». En découle, dans cette phase de constitution de la propriété, le laisser-faire des autorités politiques : absence de titres fonciers définitifs, de cadastre, de bornage... Le laxisme de la législation n'entérine pas une prétendue faiblesse des liens du paysan à la terre, mais correspond à une conjoncture où les rapports d'appropriation et d'exclusion à la terre ne constituent pas encore la base d'un développement de groupes sociaux antagonistes (propriétaires/exploitants).

Mais si l'État officialise et perpétue cette absence de propriété foncière, c'est aussi par volonté politique. En effet, cette phase a un rôle essentiel dans la formation d'un domaine étatique et d'une classe dirigeante : l'absence de législation permet à la bourgeoisie d'État d'accaparer des superficies de plus en plus importantes qu'elle exploite en utilisant les instruments mis quasi gracieusement à sa disposition par l'État (organismes d'intervention agricoles, d'encadrement, de crédit...). La promulgation très prochaine d'un code foncier qui entérinera ces acquits laisse prévoir la fin de cette période d'accumulation « nationale ».

Toutefois, la terre et la propriété n'ont pas, pour l'instant, un rôle

déterminant dans l'ensemble des rapports de production et de distribution, mais une fonction subordonnée : celle de faciliter ou non l'accès à la main-d'œuvre salariée.

b) La terre peut être analysée comme une condition permissive de l'utilisation de la main-d'œuvre salariée.

La possibilité offerte au travailleur agricole de devenir planteur est le meilleur moyen pour l'attirer et le conserver. Ainsi l'immigré tend-il très vite à se « déprolétarianiser » — à refuser de vendre son travail — ; ce qui interdit au rapport salarial de se reproduire. D'où les liens contradictoires entre l'aliénation ou la vente de terres et l'afflux des migrants. A preuve la situation actuelle dans les zones de vieille économie de plantation comme le Sud-Est ivoirien : n'ayant plus de terres disponibles, les planteurs éprouvent d'énormes difficultés à recruter de la main-d'œuvre, alors que les moyens de la payer ne leur manquent pas. La main-d'œuvre la plus « rentable » de leur point de vue (les manœuvres annuels et mensuels) disparaît, remplacée par des contrats de « métayage ». Bien plus : dans ce dernier cas, le *bu sā* (partage au tiers : un tiers pour le métayer, deux pour le planteur) cède le pas au *bu nō* (partage à moitié).

Il en est ainsi au Ghana voisin (où prédomine un type d'économie semblable) : la promulgation de l'*Alien Act*, interdisant aux étrangers de s'approprier la terre, a tari les courants migratoires fournisseurs de main-d'œuvre. Une pénurie de terres représente donc moins une limite à l'extension des plantations qu'un frein à l'immigration de main-d'œuvre²².

Voici donc la principale contradiction du système de production : pour avoir davantage de main-d'œuvre, il faut avoir de la terre à céder ; la terre attire un « prolétariat » rural en même temps qu'elle l'autorise à se « déprolétarianiser ».

Cette analyse permet d'éclairer certains aspects des antagonismes sociaux apparents — et notamment du plus évident d'entre eux, l'antagonisme régissant les relations entre autochtones et allochtones. Il se manifeste avant tout à travers l'appropriation foncière « directe » : ce qu'a un allochtone, un autochtone ne l'a plus. Mais il serait au moins aussi exact de dire que la terre que s'approprie un allochtone, un autochtone ne pourra plus s'en servir pour retenir et augmenter sa main-d'œuvre ; mieux : l'allochtone pourra l'utiliser afin de s'attacher sa propre main-d'œuvre salariée ; mieux encore : l'allochtone pourra l'employer à déboucher les salariés des planteurs autochtones. Cette interprétation n'est pas

22. De nombreux faits observés par des collègues dans le Sud-Ouest ivoirien, actuelle zone pionnière, tendent à confirmer cette thèse : la quasi-totalité des colons migrants sont d'anciens manœuvres de plantation qui trouvent dans cet « Eldorado » la chance d'accéder sans redevance au statut d'exploitant. Ce phénomène a pris, récemment, une telle ampleur que l'État lui-même en est victime sur ses « blocs » agro-industriels, où les taux de désertion s'accroissent.

seulement un jeu de l'esprit : la rivalité des planteurs autochtones et allochtones pour se procurer de la main-d'œuvre est si aiguë que des Baule interdisent à leurs manœuvres voltaïques de fréquenter leurs compatriotes installés au village gbã, de crainte qu'ils n'en reviennent plus vindicatifs. Inversement, les planteurs gbã se plaignent amèrement des méthodes de séduction des étrangers à l'égard de leurs propres salariés. Significatif, également, est le fait que les autochtones entretiennent avec les différents groupes étrangers des relations d'autant plus cordiales qu'ils sont davantage apporteurs de force de travail.

Certains antagonismes parmi les autochtones sont explicables de la même façon. Entre villages gbã, par exemple, s'instaure une stratégie subtile de stabilisation de la main-d'œuvre : les gros villages, ou ceux qui bénéficient de l'appui administratif grâce à un notable local, tentent de faire venir et de fixer les Dyula et Voltaïques des villages moins importants ou démunis d'influence.

La question des relations entre main-d'œuvre familiale, main-d'œuvre salariée et scolarisation (ou exode rural en général) doit être replacée dans une perspective différente. On peut renverser la proposition classique : « la scolarisation et l'exode rural sont la cause du salariat agricole » en la formule suivante : « c'est la possibilité d'utiliser du salariat agricole qui a permis le développement et le maintien des migrations (scolaires ou autres) à partir des unités de production domestiques ». L'utilisation du salariat et ses conséquences (émergence de rapports sociaux différents et extension des plantations jusqu'à saturation foncière) contribuent à freiner la réinstallation de ces migrants sur leurs terroirs d'origine.

Même exposés en ces termes, ces problèmes conservent leur ambiguïté : chacune des variables envisagées (technique extensive, main-d'œuvre familiale et son corollaire, exode rural, main-d'œuvre salariée, pression foncière, etc.) peut être déterminante ou déterminée. En réalité, cette indétermination renvoie peut-être aux limites d'une analyse localisée. D'autres facteurs, apparemment extérieurs, doivent être pris en considération — non pour évacuer l'aspect localisé et spécifique du système étudié, mais pour en rendre compte.

(. . .)